

PRÉFACE

SUR LE PROPHÈTE ÉZÉCHIEL.

Ezéchiël, fils de Busi, de la race sacerdotale, fut emmené captif à Babylone lorsque Jérusalem eut été prise pour la seconde fois par les Chaldéens (4. Rois, 24, 14), avec le roi Jéchonias et un grand nombre de Juifs. La cinquième année de sa captivité, sept ans avant que Jérusalem fût prise pour la troisième fois et détruite, Dieu l'appela au ministère prophétique. De concert avec Jérémie, son contemporain, il s'élève contre les faux prophètes qui comptant sur le secours de l'Egypte, annonçaient la chute de Babylone et la délivrance des Juifs, et qui trouvaient accès jusqu'au milieu des Juifs captifs avec lui dans la Chaldée. Pour lui, il leur prédisait que Jérusalem ne tarderait pas à être détruite et tout le peuple transporté en captivité, et par là il confirmait, quoique placé à une distance immense, les prédictions de Jérémie son collègue. Cependant il annonçait en même temps le retour de la captivité, une Jérusalem nouvelle et plus parfaite, le règne du Messie et le sort malheureux qui était réservé aux peuples voisins du peuple d'Israël et ses ennemis. On peut, ce semble, distinguer trois parties dans ses prophéties : 1° les prophéties concernant les Juifs, avant la destruction de Jérusalem (chap. 1-24) ; 2° les prophéties concernant les peuples étrangers (chap. 25-32) ; 3° les prophéties concernant les Juifs, après la destruction de Jérusalem (chap. 33-48). Ezéchiël reçut une grande partie de ses révélations dans des visions qu'il écrit au long, et dont Dieu lui-même, ordinairement, lui donne l'explication. Ses images sont grandes, hardies et pleines d'un sens profond ; ce qui est cause que saint Grégoire de Nazianze l'appelle le plus grand et le plus sublime des prophètes, saint Jérôme, l'océan de la parole divine, un labyrinthe des mystères de Dieu. Il prophétisa au milieu des plus rudes épreuves, autant que nous le savons, jusqu'à la vingt-septième année de sa captivité, la seizième après la des-

truction de Jérusalem (chap. 29, 17). L'histoire ne dit pas s'il prophétisa plus longtemps, et quand il termina sa vie. A s'en rapporter à une ancienne tradition, Ezéchiel fut mis à mort par un juge Juif, dont il reprenait l'impiété. La Synagogue et l'Eglise chrétienne ont de tout temps considéré Ezéchiel comme un vrai prophète, et l'on trouve ses prophéties dans tous les canons des divines Ecritures. Ce livre prophétique renferme un riche trésor d'instructions pour tout le monde. Le pécheur y voit dépeintes son ingratitude et la disposition où est Dieu de lui pardonner (chap. 18, 21-23 ; chap. 33, 15-16) ; le juste y trouve cette vérité si capable de le faire trembler, que le mérite des bonnes œuvres qu'il a faites est perdu, s'il abandonne la voie de la vertu, et si son âme meurt de la mort du péché (chap. 18, 24. 33, 12. 13) ; le pasteur y apprend qu'il est responsable devant Dieu des âmes qui périssent par sa faute (chap. 3, 16-21. 33, 1-9). Ezéchiel peut servir à tous comme modèle de la fidélité la plus inviolable à sa vocation, de l'obéissance la plus généreuse et de l'abnégation la plus grande, de même que tous peuvent trouver, dans ses visions relatives à la nouvelle Jérusalem, au Libérateur futur et au règne de la vérité et de la vertu qu'il devait établir (chap. 34, 23. 37, 24), une riche matière de méditations, d'édification, et un grand sujet d'admirer les décrets divins.

LE PROPHÈTE ÉZÉCHIEL

CHAP. 1 — 3¹.

CHAPITRE PREMIER.

Ezéchiél voit dans une vision symbolique Dieu se manifestant à lui.

1. Et factum est in trigesimo anno, in quarto, in quinta mensis, cum essem in medio captivorum juxta fluvium Chobar, aperti sunt cœli; et vidi visiones Dei.

2. In quinta mensis, ipse est annus quintus transmigrationis regis Joachin,

3. factum est verbum Domini ad Ezechielem filium Buzi sacerdotem in terra Chaldæorum, secus flumen Chobar : et facta est super eum ibi manus Domini.

1. En la trentième année², le cinquième jour du quatrième mois³, étant au milieu des captifs près du fleuve de Chobar⁴, les cieux furent ouverts, et j'eus des visions de Dieu⁵. *Pl. b. 10, 20. 43, 3.*

2. Le cinquième jour de ce même mois, dans l'année qui fut la cinquième depuis que le roi Joachin⁶ fut transféré à Babylone,

3. le Seigneur adressa sa parole⁷ à Ezéchiél, prêtre, fils de Buzi, dans le pays des Chaldéens, près du fleuve de Chobar; et étant en ce lieu, la main⁸ du Seigneur agit sur lui.

¹ * Les chap. 1-3 contiennent la vocation et l'initiation d'Ezéchiél au ministère prophétique.

² 1. — ³ à dater de l'époque où Nabopolassar, père de Nabuchodonosor, se fut rendu maître de Ninive et de Baby. one, et fut non-seulement roi des Chaldéens, mais monarque d'une grande partie de l'Asie.

⁴ appelé thammus, qui correspond en partie à notre mois de juin, en partie à notre mois de juillet, et qui était le quatrième mois de l'année ecclésiastique des Juifs. Cette année commençait au mois de nizan (correspondant par moitié à nos mois de mars et d'avril) et était distincte de l'année civile, qui commençait au mois de tisri (de la mi-septembre à la mi-octobre). Les prophètes comptaient ordinairement en se réglant sur l'année ecclésiastique.

⁵ Chébor, Chabora. Il prend sa source dans la Mésopotamie, dans les monts Masius, et se jette dans l'Euphrate près de Charchémis (aujourd'hui Circésie). On voit chap. 3, 15, quel était le lieu où Ezéchiél faisait son séjour avec les captifs (*Voy. la Préface*). Lorsque Ezéchiél eut cette vision, il se trouvait vraisemblablement loin du lieu de sa résidence, dans un endroit isolé du rivage, pour y prier (*Voy. pl. b. 3, 13 et suiv.*).

⁶ c'est-à-dire des visions de la part de Dieu, comme *pl. b. 8, 3. 40, 2*. La vision consistait en plusieurs figures, et c'est pour cela qu'elle est exprimée au nombre pluriel.

⁷ 3. — ⁸ ou Jéchonias (4. *Rois, 24, 8-16*).

⁹ envoya une vision.

¹⁰ la force du ravissement.

4. Voici la vision qui me fut représentée :
Un tourbillon de vent venait du côté de l'aquilon ¹⁰, et une grosse nuée, et un feu qui l'environnait ¹¹ et une lumière qui éclatait tout autour ¹²; et au milieu, c'est-à-dire, au milieu du feu, il y avait une espèce de métal très-brillant ¹³.

5. Et au milieu de ce feu ¹⁴ on voyait la ressemblance de quatre animaux ¹⁵ qui étaient

4. Et vidi, et ecce ventus turbinis veniebat ab aquilone; et nubes magna, et ignis involvens, et splendor in circuitu ejus; et de medio ejus quasi species electri, id est de medio ignis :

5. et in medio ejus similitudo quatuor animalium : et hic as-

7. 4. — ⁹ Dans la vision qui suit maintenant, et que l'on nomme ordinairement le chariot de Dieu, le Prophète voit une personne sous la figure d'un homme, au milieu d'un grand éclat, assise sur un trône, qui lui-même repose sur une voûte semblable au firmament. Cette voûte est portée par quatre animaux vivants et symboliques, à côté desquels se meuvent quatre roues, — le tout représenté sous forme d'un nuage sombre et enflammé. Tous les interprètes juifs et chrétiens s'accordent sur la signification de la vision; ils conviennent que c'est une représentation symbolique de Jéhovah, le Dieu du peuple élu; mais ils sont divisés entre eux sur la question de savoir quels attributs ou quelles actions de Dieu sont figurés par les symboles décrits. Il y en a qui découvrent dans la vision la toute-puissance de Dieu, d'autres sa majesté et sa qualité de maître souverain, d'autres sa justice châtiante les Juifs par les Chaldéens, d'autres sa providence, et d'autres encore Dieu se manifestant dans Jésus-Christ. Mais si l'on examine attentivement et une à une les figures qui entrent dans la vision, ce à quoi Dieu lui-même exhorte (*pl. b. 40, 4. Comp. Dan. 10, 1*), il est visible, d'après les règles généralement reçues dans l'explication des signes et des symboles, qu'elles figurent l'ensemble des rapports dans lesquels Jéhovah se trouvait relativement au peuple qu'il s'était choisi; elles figurent Jéhovah comme maître souverain, en tant qu'homme, en tant que roi, en tant que prêtre et en tant que Dieu; en quoi il faut seulement remarquer que les attributs qui ressortent davantage dans la vision sont ceux de la divinité d'une part, sous l'idée de la sagesse et du pouvoir de prédire l'avenir, et, d'autre part, sous celle de la majesté et de la toute-puissance, parce que la vision devait précéder la vocation d'Ezéchiel au ministère prophétique, et que le fond de ses prophéties devait en très-grande partie consister dans la prédiction de châtiments. Dans cette explication de la vision on a une réunion de toutes les vues qui ont été exposées ci-dessus, et dont chacune en représente un côté vrai, sans qu'elles s'excluent mutuellement.

¹⁰ Les tempêtes viennent du Nord (*Eccli. 43, 18*). Ce fut une violente tempête qui amena une apparition présageant la violence. — La figure est une expression de l'infinie majesté de Dieu qui approchait, peut-être aussi de sa justice vindicative, en vertu de laquelle il a appelé du Nord (*Jér. 1, 13, 14*) le roi Nabuchodonosor, pour ruiner la Judée.

¹¹ D'autres traduisent l'hébreu : et un feu se repliant sur lui-même. — * *Ignem sese involventem.*

¹² Autour de l'obscurité du nuage, au milieu duquel on apercevait des flammes de feu, se répandait l'éclat de la lumière.

¹³ *Litt.* : comme de l'électre, une espèce de métal artificiel, qui se compose de quatre parties d'or et une partie d'argent. — D'autres traduisent l'hébreu : du laitron, ou alliage d'or et d'airain, — * ou bien de l'airain ayant le prix ou la couleur de l'or. — Le feu est la figure de la divinité (*2. Moys. 3, 2*), de son amour (*Cant. des Cant. 8, 6*) et de sa justice vindicative (*Isaï. 66, 15*), de même que la clarté et la lumière sont des figures de sa grâce (*Ps. 89, 17*), de la vérité et de la loi (*Ps. 43, 3. Eccli. 45, 21*) : le feu dans la nuée est une image du Dieu caché (*2. Moys. 16, 10. Matth. 17, 5*), qui habite une lumière inaccessible (*1. Tim. 6, 16*). — La clarté qui paraît hors de l'obscurité est une image du peu que nous savons sur l'être de Dieu.

7. 5. — ¹⁴ c'est-à-dire dans la nuée enflammée, qui environnait le chariot de Dieu.

¹⁵ Dieu apparaît en société d'êtres vivants; et ces êtres sont à son service, parce que Dieu accomplit l'œuvre de la rédemption et de l'éducation du genre humain d'une manière médiate, au moyen de ses organes (*Hébr. 1, 14*). Ces êtres vivants sont appelés (*pl. b. 10, 15-20*) chérubins, c'est-à-dire forts, puissants. Ce sont eux qui portent Jéhovah (*1. Rois, 4, 4. Ps. 17, 11. Pl. b. 10, 1*), c'est-à-dire ce sont ceux en qui Dieu a déposé sa vertu dans son action à l'égard des hommes, afin de fon-

pectus eorum, similitudo hominis in eis.

6. Quatuor facies uni, et quatuor pennæ uni.

7. Pedes eorum pedes recti, et planta pedis eorum quasi planta pedis vituli, et scintillæ quasi aspectus æris candentis.

de cette sorte : on y voyait la ressemblance d'un homme ¹⁶.

6. Chacun d'eux avait quatre faces ¹⁷, et quatre ailes ¹⁸.

7. Leurs pieds étaient droits; la plante de leurs pieds était comme la plante d'un pied de veau ¹⁹, et il sortait d'eux des étincelles, comme il en sort de l'airain le plus luisant ²⁰.

der et d'affermir par leur moyen son royaume sur la terre. Ce sont par conséquent, comme c'est aussi le sentiment universel des Juifs et des chrétiens, non pas seulement des figures symboliques, mais des êtres spirituels réellement existants, et même des anges du premiers rang avec les séraphins (*Isai.* 6). Leur forme symbolique, qui a été choisie pour marquer leur puissance, ou plutôt celle de Dieu dans le gouvernement de son royaume sur la terre, est décrite par Ezéchiel comme il suit : Ce sont, d'après la description qu'il en donne, des êtres de forme humaine, dont la tête dans son pourtour offre quatre faces : celle de l'homme, celle du lion, celle du taureau, celle de l'aigle; comme l'homme ils se tiennent debout, ils ont quatre ailes et quatre mains; la plante de leurs pieds ressemble à celle du bœuf; tout leur corps est couvert d'yeux. Que si on examine une à une les parties dont se composent ces formes symboliques, on y reconnaît facilement une représentation générale de la toute-puissance de Dieu, qui est l'attribut fondamental de l'Être divin; car les êtres dont il s'agit, l'homme, le taureau, le lion et l'aigle, sont, d'après les règles communément reçues pour l'interprétation des signes, des emblèmes de la puissance. Et comme ils sont tous réunis dans une même figure, c'est, ce semble, la toute-puissance sous ses divers rapports et dans ses diverses opérations qu'ils désignent, chacun de ces animaux, d'après les règles de l'interprétation des signes, figurant un attribut spécial. Par l'homme c'est, ce semble, l'humanité qui est représentée, par le lion la domination, par le taureau (comme victime dans les sacrifices) l'expiation des péchés, par l'aigle, qui dans l'antiquité est appelé l'oiseau de Dieu, la pénétration, la sagesse et la divinité, en sorte que dans les chérubins est représenté le Dieu du peuple élu, Jéhovah, en tant qu'il manifeste sa toute-puissance comme le Maître souverain, plein de bonté pour les hommes, revêtu du pouvoir royal et de celui d'expier les péchés. C'est sous ce quadruple rapport que Dieu s'est fait connaître dans l'ancienne alliance, surtout par la loi, ce qui explique pourquoi il a placé sous les mêmes symboles son trône sur les tables de la loi (*5. Moys.* 10, 5. 2. *Rois.* 6, 2. *Comp.* 1. *Moys.* 3. note 12); c'est également avec ces quatre caractères qu'il s'est fait connaître dans la nouvelle alliance par son Évangile; car Jésus-Christ, qui est avec le Jéhovah de l'ancienne alliance une seule et même chose (*voy.* note 46), est homme, il est roi, il est prêtre et Dieu. Les chérubins sont au nombre de quatre, vraisemblablement parce que ce nombre, d'après la manière d'interpréter les signes chez les anciens, est l'image de la perfection. Plusieurs anciens interprètes ont cru qu'il fallait voir là-dessous les quatre anges, Michel, Raphaël, Gabriel et Uriel, auxquels est particulièrement confié le soin du royaume de Dieu, et les SS. Pères (Irénée, Athanase, Ambroise, Augustin, etc.), soutiennent qu'outre ce que ces êtres sont par eux-mêmes, ils sont aussi des figures prophétiques des quatre évangélistes, en tant que ceux-ci représentent Jésus-Christ sous le rapport de son quadruple caractère d'homme, de roi, de prêtre et de Dieu (*Voy.* la Préface sur les Évangiles). Cette dernière idée est un point communément reçu dans l'enseignement des théologiens catholiques, et même au point de la doctrine de l'Eglise, puisque l'Eglise a reçu cette interprétation dans l'office ecclésiastique.

¹⁶ comme composant la partie principale de leur être, le corps et les pieds d'homme.

¹⁷ 6. — ¹⁷ *Voy.* §. 10.

¹⁸ deux pour voler, deux pour couvrir leur corps (§. 8). Les ailes sont des symboles de la promptitude avec laquelle ces animaux exécutent les ordres de Dieu pour le salut des hommes, et elles signifient en même temps l'empressement et la bonne volonté avec laquelle Dieu lui-même agit dans l'œuvre de notre salut.

¹⁹ 7. — ¹⁹ Leurs pieds étaient des pieds d'homme, se terminant en pieds de bœuf. Les formes de l'homme et du bœuf étaient ainsi celles qui dominaient. L'amour de Dieu envers les hommes et la miséricorde qui l'a porté à expier les péchés, sont les caractères dominants dans ses opérations pour le salut du monde.

²⁰ La lumière et la splendeur sont en général des images de la majesté, de la gloire.

8. Il y avait des mains d'hommes sous leurs ailes aux quatre côtés, et ils avaient chacun quatre faces et quatre ailes ²¹.

9. Les ailes de l'un étaient jointes aux ailes de l'autre ²². Ils ne retournaient point lorsqu'ils marchaient, mais chacun d'eux allait devant soi ²³.

10. Pour ce qui est de la forme qui y paraissait, ils avaient tous quatre une face d'homme ²⁴; tous quatre à droite, une face de lion; tous quatre à gauche, une face de bœuf, et tous quatre au-dessus ²⁵, une face d'aigle ²⁶.

11. Leurs faces et leurs ailes s'étendaient en haut ²⁷. Ils se tenaient l'un l'autre par deux de leurs ailes ²⁸, et ils couvraient leurs corps avec les deux autres ²⁹.

12. Chacun d'eux marchait devant soi. Ils allaient où les emportait l'impétuosité de l'esprit, et ils ne retournaient point, lorsqu'ils marchaient ³⁰.

8. Et manus hominis sub penis eorum in quatuor partibus: et facies, et pennas per quatuor partes habebant.

9. Junctæque erant pennæ eorum alterius ad alterum; non revertebantur cum incederent: sed unumquodque ante faciem suam gradiebatur.

10. Similitudo autem vultus eorum: facies hominis, et facies leonis a dextris ipsorum quatuor; facies autem bovis, a sinistris ipsorum quatuor, et facies aquilæ desuper ipsorum quatuor.

11. Facies eorum, et pennæ eorum extentæ desuper: duæ pennæ singulorum jangebantur, et duæ tegebant corpora eorum:

12. et unumquodque eorum coram facie sua ambulabat: ubi erat impetus spiritus, illuc gradiebantur, nec revertebantur cum ambularent.

γ. 8. — ²¹ Il semble que leurs mains étaient séparées de leurs ailes (Voy pl. 6. 10, 7); ou leurs ailes n'étaient rien autre que des bras ailés avec des mains sous les plumes, aux parties extrêmes, ce qui est le plus vraisemblable. Deux bras ailés se trouvaient vraisemblablement à la place ordinaire des bras dans le corps humain; les deux autres aux deux autres côtés du tronc, l'un sous le cou sur la poitrine, l'autre sous la nuque sur le dos; les deux derniers se repliaient en bas, en voilant le corps (γ. 11). Les quatre mains sont l'image d'une grande activité.

γ. 9. — ²² Les chérubins étaient placés en carré, supportant le chariot (γ. 15-26). Leurs ailes se touchaient de cette manière: l'aile droite du chérubin se tenant derrière, sous le coin gauche du chariot, touchait l'aile gauche du chérubin se tenant derrière, sous le coin droit; pareillement l'aile droite du chérubin se tenant devant, à gauche, touchait l'aile gauche du chérubin de devant, à droite; en outre, les ailes gauches des chérubins se tenant à gauche sous le chariot, ainsi que les ailes droites des chérubins se tenant à droite sous le chariot, s'étendaient les unes vers les autres, de telle façon que l'ensemble de leurs ailes formait un carré.

²³ Quand Dieu les faisait mouvoir dans diverses directions, ils n'avaient pas besoin de se tourner, mais ils n'avaient qu'à marcher en avant, parce qu'ils avaient quatre faces. Les décrets de Dieu pour l'instruction de l'homme et dans ses révélations sont, dans les diverses directions que souvent ils prennent, toujours néanmoins substantiellement les mêmes. La religion du monde primitif, celle d'Abraham, de Moïse, de Jésus-Christ, sont une seule et même religion à divers degrés.

γ. 10. — ²⁴ à savoir par devant, du côté qui était en face d'Ezéchiel.

²⁵ D'autres traduisent: ... quatre en outre, etc., c'est-à-dire par derrière. En outre (desupei) n'est pas dans l'hébreu.

²⁶ Par devant, chacun de ces êtres vivants avait une face humaine, à droite la face d'un lion, à gauche celle d'un bœuf et par derrière celle d'un aigle — pour figurer l'amour que Dieu a pour les hommes, sa puissance souveraine, sa miséricorde et la sagesse divine, qui sont les attributs qu'il déploie pour opérer, par le ministère de ces êtres, le salut des hommes.

γ. 11. — ²⁷ Du sommet de la tête se formaient les quatre faces aux quatre côtés; du même tronc se formaient les quatre bras ailés des quatre côtés (Voy. note 21).

²⁸ Voy. note 22.

²⁹ Voy. note 21.

γ. 12. — ³⁰ C'est l'esprit de Dieu qui, dans les dispositions de sa providence

13. Et similitudo animalium, aspectus eorum quasi carbonum ignis ardentium, et quasi aspectus lampadarum. Hæc erat visio discurrrens in medio animalium, splendor ignis, et de igne fulgur egrediens.

14. Et animalia ibant et revertebantur, et similitudinem fulguris coruscantis.

15. Cumque aspicerem animalia, apparuit rota una super terram juxta animalia, habens quatuor facies;

16. et aspectus rotarum; et opus earum, quasi visio maris : et una similitudo ipsarum quatuor : et aspectus earum et opera, quasi sit rota in medio rotæ.

17. Per quatuor partes earum euntes ibant, et non revertebantur cum ambularent.

18. Statura quoque erat rotis, et altitudo, et horribilis aspectus : et totum corpus oculis plenum in circuitu ipsarum quatuor.

19. Cumque ambularent animalia, ambulabant pariter et rotæ juxta ea : et cum elevarentur animalia de terra, elevabantur simul et rotæ.

13. Et les animaux paraissaient, à les voir, comme des charbons de feu brûlants, et comme des lampes ardentes. On voyait courir au milieu des animaux des flammes de feu, et des éclairs qui sortaient du feu ³¹.

14. Et les animaux allaient et revenaient ³², comme des éclairs qui brillent *dans l'air* ³³.

15. Lorsque je regardais ces animaux, je vis paraître près d'eux une roue qui était sur la terre, et qui avait quatre faces ³⁴.

16. A voir les roues et la manière dont elles étaient faites, elles paraissaient semblables à l'eau de la mer ³⁵. Elles se ressemblaient toutes quatre, et elles paraissaient dans leur forme et dans leur mouvement, comme si une roue était au milieu d'une autre roue ³⁶.

17. Leurs quatre parties allaient en même temps, et elles ne retournaient point lorsqu'elles marchaient ³⁷.

18. Les roues avaient aussi une étendue, une hauteur et une forme qui était horrible à voir; et tout le corps des quatre roues était plein d'yeux, tout autour ³⁸.

19. Lorsque les animaux marchaient, les roues marchaient aussi auprès d'eux; et lorsque les animaux s'élevaient de terre, les roues s'élevaient aussi ³⁹.

pour le salut des hommes, a donné l'impulsion à tout dans la période de l'ancienne alliance comme dans celle de la nouvelle. Cet Esprit est un, quoiqu'il se manifeste de diverses manières. Il y en a qui au lieu d'esprit traduisent : vent; cela revient au même; car ce vent ne peut être qu'une figure de l'Esprit dont il s'agit.

γ. 13. — ³¹ Le feu et les éclairs sont des images de la majesté redoutable de Dieu (2. Moys. 3, 2. 5. Moys. 4, 36. 6, 15).

γ. 14. — ³² c'est-à-dire sans se retourner (γ. 9).

³³ c'est-à-dire aussi rapidement.

γ. 15. — ³⁴ A côté des quatre êtres vivants se mouvaient quatre roues sur le sol sur lequel ces êtres semblaient se tenir (Comp. pl. b. 10, 9). Les roues, ce semble, sont les docteurs qui reviennent et se succèdent sans cesse, et au moyen desquels Dieu accomplit l'œuvre de l'éducation des hommes et de sa manifestation sur la terre; elles sont placées à côté des chérubins, comme dépendantes des envoyés immédiats de Dieu, qui sont compris sous l'emblème des chérubins.

γ. 16. — ³⁵ Litt. : à la mer, — c'est-à-dire à la mer, en tant qu'elle reflète le bleu de ciel. D'autres traduisent l'hébreu : au chrysolite, qui a la couleur de l'or pâle, image de la pureté céleste de ces docteurs.

³⁶ comme si deux roues eussent été enclavées l'une dans l'autre en forme de croix; c'est-à-dire que les deux roues étaient en forme de sphère, afin de pouvoir se mouvoir dans toutes les directions.

γ. 17. — ³⁷ par la raison même qu'elles formaient la sphère.

γ. 18. — ³⁸ Les yeux sont une image de l'esprit prophétique, du conseil et de l'intelligence qui remplit les envoyés de Dieu. Dans l'hébreu : Leurs jantes (les arcs des roues) étaient hautes et d'un aspect horrible, et leurs jantes étaient pleines d'yeux tout autour, dans toutes les quatre.

γ. 19. — ³⁹ Les organes inférieurs que Dieu emploie dans l'éducation des hommes et pour sa manifestation, suivent les traces des organes supérieurs; ceux-ci suivent Dieu lui-même.

20. Partout où allait l'Esprit, et où l'Esprit s'élevait, les roues s'élevaient aussi et le suivaient, parce que l'Esprit de vie était dans les roues ⁴⁰.

21. Lorsque les animaux allaient, les roues allaient aussi; lorsqu'ils demeuraient, elles demeuraient; lorsqu'ils s'élevaient de terre, elles s'élevaient aussi avec eux et les suivaient, parce que l'Esprit de vie était dans les roues ⁴¹.

22. Au-dessus de la tête des animaux on voyait un firmament qui paraissait comme un cristal étincelant et terrible à voir, qui était étendu sur leurs têtes ⁴².

23. Sous ce firmament ils tenaient droites leurs ailes, les unes vis-à-vis de celles de l'autre; l'un couvrait son corps de deux de ses ailes, et l'autre le couvrait de même ⁴³.

24. Le bruit que je leur entendais faire de leurs ailes, était comme le bruit des plus grandes eaux, et comme la voix que Dieu fait entendre du haut du ciel ⁴⁴. Ils faisaient un bruit lorsqu'ils marchaient, comme le bruit d'une grande multitude, et comme le bruit de toute une armée; et quand ils s'arrêtaient, ils baissaient leurs ailes.

25. Car quand ils entendaient retentir la voix du firmament qui était au-dessus de leurs têtes, ils s'arrêtaient et baissaient leurs ailes ⁴⁵.

26. Et dans ce firmament qui était au-dessus de leurs têtes, on voyait comme un trône qui ressemblait au saphir, et il paraissait comme un homme assis sur ce trône ⁴⁶.

20. Quocumque ibat spiritus, illuc eunte spiritu, et rotæ pariter elevabantur, sequentes eam. Spiritus enim vitæ erat in rotis.

21. Cum euntibus ibant, et cum stantibus stabant : et cum elevatis a terra, pariter elevabantur et rotæ, sequentes ea : quia spiritus vitæ erat in rotis.

22. Et similitudo super capita animalium firmamenti, quasi aspectus crystalli horribilis, et extenti super capita eorum desuper.

23. Sub firmamento autem pennæ eorum rectæ alterius ad alterum : unumquodque duabus alis velabat corpus suum, et alterum similiter velabatur.

24. Et audiebam sonum alarum, quasi sonum aquarum multarum, quasi sonum sublimis Dei : cum ambularent quasi sonus erat multitudinis ut sonus castrorum; cumque starent, demittebantur pennæ eorum.

25. Nam cum fieret vox super firmamentum, quod erat super caput eorum, stabant, et submittebant alas suas.

26. Et super firmamentum, quod erat imminens capiti eorum, quasi aspectus lapidis sapphiri similitudo throni : et super similitudinem throni, similitudo quasi aspectus hominis desuper.

γ. 20. — ⁴⁰ Dans l'hébreu : car l'esprit, qui était dans les animaux, était aussi dans les roues. Un même esprit possède tout; tous les instruments dont Dieu se sert, agissent en lui.

γ. 21. — ⁴¹ Quelques-uns traduisent l'hébreu comme γ. 20.

γ. 22. — ⁴² La base sur laquelle était placé le trône de Dieu (γ. 26) était transparente comme le cristal, d'une beauté merveilleuse, et elle reposait sur les têtes des chérubins, image de la majesté et de la gloire!

γ. 23. — ⁴³ Voy. *pl. h.* note 21. Dans l'hébreu : et chaque animal avait deux ailes, dont il se couvrait le corps.

γ. 24. — ⁴⁴ comme le tonnerre. Dans l'hébreu : ... comme la voix du Tout-Puissant. Ce bruit des ailes est vraisemblablement la parole de Dieu, qui est aussi comparée au tonnerre (*Ps.* 28).

γ. 25. — ⁴⁵ Les animaux eux-mêmes recevaient les communications d'en haut. Quand ces communications avaient lieu, ils s'abandonnaient en silence et avec humilité à l'influence divine. Quand Dieu parle, la créature se tait.

γ. 26. — ⁴⁶ Le trône de Dieu avait la forme d'un ciel pur (Voy. 2. *Moys.* 24, 10). Celui qui est assis sur le trône est Jéhovah, mais non pas seulement comme Dieu présent dans l'apparition (2. *Moys.* 3, 2), se révélant, agissant en vue des hommes, comme Dieu rédempteur (1. *Moys.* 2, 7. chap. 3), désigné aussi ailleurs sous le nom d'Ange de Dieu (2. *Moys.* 3, 2), et qui, suivant plusieurs SS. Pères (Justin, Irénée, Cyprien, Hilaire, Cyrille de Jérusalem, Chrysostôme, Ambroise, Théodore),

27. Et vidi quasi speciem electri, velut aspectum ignis, intrinsecus ejus per circuitum : a lumbis ejus et desuper, et a lumbis ejus usque deorsum, vidi quasi speciem ignis splendentis in circuitu.

28. Velut aspectum arcus cum fuerit in nube in die pluviae; hic erat aspectus splendoris per gyrum.

27. Et je vis comme un métal très-brillant, et semblable au feu, tant au-dedans qu'entour de lui⁴⁷. Depuis ses reins jusqu'en haut, et depuis ses reins jusqu'en bas, je vis comme un feu qui jetait sa lumière tout autour⁴⁸,

28. et comme l'arc qui paraît au ciel dans une nuée en un jour de pluie⁴⁹. C'est à quoi ressemblait la lumière qui brillait tout autour.

CHAPITRE II.

*Continuation. Vocation d'Ezéchiel au ministère prophétique.
Il reçoit un livre rempli de plaintes.*

1. Hæc visio similitudinis gloriæ Domini : et vidi, et cecidi in faciem meam, et audiui vocem loquentis. Et dixit ad me : Fili hominis sta super pedes tuos, et loquar tecum.

2. et ingressus est in me spiritus postquam locutus est mihi, et statuit me supra pedes meos : et audiui loquentem ad me,

3. et dicentem : Fili hominis, mitte ego te ad filios Israel, ad gentes apostatrices, quæ recesse-

1. Telle fut cette image de la gloire du Seigneur. Ayant vu ces choses, je tombai le visage en terre, et j'entendis une voix qui me parla et me dit : Fils de l'homme¹, tenez-vous sur vos pieds, et je parlerai avec vous.

2. Et l'Esprit m'ayant parlé de la sorte, entra dans moi², et m'affermir sur mes pieds, et je l'entendis qui me parlait,

3. et me disait : Fils de l'homme, je vous envoie aux enfants d'Israël, vers un peuple apostat³ qui s'est retiré de moi. Ils ont violé

est une seule et même chose avec le Verbe de Dieu (*Jean*, 1, 1), le Verbe fait homme dans Jésus-Christ, mais encore comme le Dieu caché, parce que, dans l'ancien Testament, le Dieu caché n'était pas encore parfaitement distingué du Dieu qui se manifestait, le Père du Fils, ce qui n'a eu lieu que dans la nouvelle alliance, lorsque le Révélateur s'est fait homme. C'est là la raison pour laquelle le Père et le Fils sont appelés Jéhovah, dans l'ancienne alliance. Dans une vision analogue (*Apoc.* 4), Jéhovah, le Père, est distingué de Jéhovah, le Fils, qui apparaît comme homme devenu victime pour les péchés.

§. 27. — ⁴⁷ Le feu au-dedans de toute la vision symbolique, environnait Dieu de toutes parts.

⁴⁸ Le feu est l'image de la majesté de Dieu présent dans l'apparition (*Voy.* 2. *Moys.* 3, 2).

§. 28. — ⁴⁹ L'arc-en-ciel est l'emblème de Dieu faisant la paix, se réconciliant avec les hommes (1. *Moys.* 9, 11-16).

§. 1. — ¹ O homme ! Suivant saint Jérôme, Dieu adressait la parole en ces termes aux prophètes Ezéchiel, Daniel et Zacharie, afin qu'ils eussent sans cesse la faiblesse de la nature humaine présente à leur esprit, et qu'ils ne se laissassent point aller à l'orgueil, parce qu'ils avaient été favorisés de visions angéliques. — * Dans l'hébreu, le chap. 2 commence par ces mots : Et elle (la voix) me dit : Fils de l'homme, etc.

§. 2. — ² L'Esprit de Dieu, une vertu divine entra dans moi.

§. 3. — ³ vers les habitants de Juda réduits en captivité (*pl.* b. 3, 11), lesquels, à raison de leur origine, pouvaient être aussi appelés enfants d'Israël, d'autant plus que ce nom, à cette époque, où le royaume d'Israël avait cessé d'exister, n'offrait plus d'équivoque. Ils sont appelés comme les Gentils un peuple rebelle, apostat, parce qu'ils avaient abandonné Dieu (*Osée*, 1, 9).

jusqu'à ce jour, eux et leurs pères, l'alliance que j'avais faite avec eux ⁴.

4. Ceux vers qui je vous envoie, sont des enfants qui ont un front dur ⁵ et un cœur indomptable. Vous leur direz donc : Voici ce que dit le Seigneur Dieu ⁶,

5. pour voir s'ils écouteront enfin eux-mêmes, et s'ils ne cesseront de pécher ⁷; car c'est un peuple qui m'irrite; et ils sauront au moins qu'un Prophète a été au milieu d'eux ⁸.

6. Mais vous, fils de l'homme, ne les craignez point, n'appréhendez point leurs discours, parce que ceux qui sont avec vous sont des incrédules et des rebelles, et que vous habitez au milieu des scorpions. Ne craignez point leurs paroles, et que leurs visages ne vous fassent point de peur, parce que c'est un peuple qui m'irrite ⁹.

7. Vous leur rapporterez donc les paroles que je vous ordonne de leur dire, pour voir s'ils écouteront, et s'ils cesseront de pécher; car c'est un peuple qui ne fait que m'irriter ¹⁰.

8. Mais vous, fils de l'homme, écoutez tout ce que je vous dis, et ne m'irritez pas vous-même, comme fait ce peuple : ouvrez la bouche, et mangez ce que je vous donne ¹¹.

9. Alors j'eus cette vision : Tout d'un coup une main s'avança vers moi, laquelle tenait un livre roulé ¹²; et elle étendit de-

runt a me : ipsi et patres eorum prævaricati sunt pactum meum usque ad diem hanc.

4. Et filii dura facie, et indomabili corde sunt, ad quos ego mitto te : et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus :

5. Si forte vel ipsi audiant, et si forte quiescant, quoniam domus exasperans est : et scient quia propheta fuerit in medio eorum.

6. Tu ergo fili hominis ne timeas eos, neque sermones eorum metuas : quoniam increduli et subversores sunt tecum, et cum scorpionibus habitas; verba eorum ne timeas, et vultus eorum ne formides, quia domus exasperans est.

7. Loqueris ergo verba mea ad eos, si forte audiant, et quiescant : quoniam irritatores sunt

8. Tu autem fili hominis audi quæcumque loquor ad te, et noli esse exasperans, sicut domus exasperatrix est : aperi os tuum et comede quæcumque ego do tibi.

9. Et vidi, et ecce manus missa ad me, in qua erat involutus liber : et expandit illum

⁴ Dans l'hébreu : Eux et leurs pères ont péché contre moi jusqu'à ce jour.

⁵ 4. — ⁵ sur lequel le rouge de la honte ne peut monter (*Isaïe*, 48, 4).

⁶ Vous leur parlerez comme prophète en mon nom.

⁷ 5. — ⁷ Litt. : s'ils cesseront, — de pécher. Dieu parle, dit saint Jérôme, comme s'il doutait, de peur qu'une manière de parler absolue ne fût croire que ce qui arrive est déterminé par sa prescience; car ce n'est point parce qu'il l'a prévu que nous faisons ce que nous faisons, mais parce que nous le voulons.

⁸ Dans l'hébreu le verset porte : Soit qu'ils écoutent ou qu'ils refusent (car c'est une maison de désobéissance), ils sauront du moins qu'il y a un Prophète au milieu d'eux.

⁹ 6. — ⁹ Litt. : parce que c'est une maison qui, etc. — Sens : Vous serez un objet de mépris et de dérision; car les Israélites sont des hommes sans foi, rebelles, séducteurs et dangereux; mais ne les craignez point! D'autres traduisent l'hébreu : ... n'appréhendez point leurs discours, quoique ce soient des hommes contumaces, qui vous blesseront, et que vous habitez parmi les scorpions. Ne craignez point leurs paroles, et ne tremblez point devant leurs visages, bien que ce soit une maison de rébellion.

¹⁰ 7. — ¹⁰ Dans l'hébreu : Vous leur rapporterez donc mes paroles : soit qu'ils veuillent écouter, soit qu'ils refusent, étant un peuple de rebelles.

¹¹ 8. — ¹¹ à savoir le livre (*Pl.* b. 3, 2). Ezéchiel est dans un état de vision, d'extase (x. 9); ce qu'il raconte ne se passa par conséquent qu'en vision. Dieu veut dire : comprenez et conservez fidèlement ce que je vais vous révéler.

¹² 9. — ¹² un livre en rouleau. Les anciens écrivaient sur de la toile ou des peaux de bêtes, et ils les roulaient autour d'un morceau de bois de forme cylindrique.

coram me, qui erat scriptus intus et foris : et scriptæ erant in eo lamentationes, et carmen, et vā.

vant moi ce livre qui était écrit dedans et dehors ¹³, et on y avait écrit des plaintes lugubres, des cantiques et des malédictions ¹⁴. Apoc. 5, 1.

CHAPITRE III.

Ezéchiél mange le livre en rouleau, il est disposé au ministère prophétique, il se rend auprès des captifs, et il a une nouvelle vision et une nouvelle révélation.

1. Et dixit ad me : Fili hominis quodcumque inveneris comede : comede volumen istud, et vadens loquere ad filios Israel.

2. Et aperui os meum, et cibavit me volumine illo :

3. et dixit ad me : Fili hominis venter tuus comedet, et viscera tua complebuntur volumine isto, quod ego do tibi. Et comedi illud : et factum est in ore meo sicut mel duce.

4. Et dixit ad me : Fili hominis vade ad domum Israel, et loqueris verba mea ad eos.

5. Non enim ad populum profundi sermonis et ignotæ linguæ tu mitteris, ad domum Israel :

6. neque ad populos multos profundi sermonis, et ignotæ linguæ, quorum non possis audire sermones : et si ad illos mittereris, ipsi audirent te.

7. Domus autem Israel nolunt audire te : quia nolunt audire me; omnis quippe domus Israel

1. Ensuite le Seigneur me dit : Fils de l'homme, mangez tout ce que vous trouverez; mangez ce livre ¹, et allez parler aux enfants d'Israël.

2. En même temps j'ouvris la bouche, et il me fit manger ce livre,

3. et me dit : Fils de l'homme, votre ventre se nourrira de ce livre que je vous donne, et vos entrailles en seront remplies. Je mangeai ce livre, et il devint doux à ma bouche comme le miel ². Apoc. 10, 9.

4. Et il me dit : Fils de l'homme, allez trouver la maison d'Israël, et vous leur annoncerez mes paroles.

5. Car c'est à la maison d'Israël que je vous envoie, et non pas à un peuple dont le langage ne vous soit pas intelligible ³, et dont la langue vous soit inconnue ⁴.

6. Je ne vous envoie pas vers des hommes de diverses nations, dont le langage vous serait inintelligible ⁵, et la langue inconnue ⁶, en sorte que vous ne les puissiez pas entendre. Et quand je vous enverrais vers des peuples de cette sorte ⁷, ils vous écouterait.

7. Mais ceux de la maison d'Israël ne veulent pas vous entendre, parce qu'ils ne veulent pas m'écouter ⁸; car toute la maison

¹³ apparemment parce qu'ils contenaient une longue suite d'événements malheureux pour Juda et d'autres peuples.

¹⁴ D'autres traduisent l'hébreu : ... des lamentations, des gémissements et des pleurs.

¶ 1. — ¹ Mangez ce qui est devant vous, mangez le rouleau (Voy. note 11 du chap. précédent).

¶ 3. — ² car la connaissance des décrets de Dieu est une source de consolations pour ses serviteurs, au milieu des maux qu'ils souffrent.

¶ 5. — ³ Litt. : vers des hommes d'un langage profond, — difficile à entendre, étranger.

¶ 6. — ⁴ comme note 3.

⁵ comme note 4.

⁷ même vers des peuples étrangers.

¶ 7. — ⁸ la loi que je leur ai donnée. Ils méprisent Dieu, c'est pourquoi ils méprisent aussi ses prophètes.

d'Israël a un front d'airain et un cœur endurci ⁹.

8. Mais j'ai rendu votre visage plus ferme que leur visage, et votre front plus dur que leur front ¹⁰.

9. Je vous ai donné un front de pierre et de diamant ¹¹. Ne les craignez point, et n'ayez point de peur devant eux, parce que c'est une maison qui ne cesse point de m'irriter ¹².

10. Et il me dit : Fils de l'homme, mettez dans votre cœur toutes les paroles que je vous dis, et écoutez-les attentivement.

11. Allez trouver ceux qui ont été emmenés captifs, les enfants de mon peuple; parlez-leur, et dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur Dieu ¹³, pour voir s'ils écouteront, et s'ils cesseront ¹⁴.

12. Alors l'Esprit se saisit de moi ¹⁵, et j'entendis derrière moi cette voix avec un grand bruit ¹⁶ : Pénie soit la gloire du Seigneur du lieu où il réside ¹⁷.

13. J'entendis aussi ¹⁸ le bruit des animaux qui frappaient leurs ailes l'une contre l'autre, et le bruit des roues qui suivaient les animaux ¹⁹, et le bruit comme d'une grande secousse ²⁰.

14. L'esprit aussi m'éleva, et m'emporta avec lui; et je m'en allai plein d'amertume et mon esprit rempli d'indignation ²¹. Mais

attrita fronte est, et duro corde.

8. Ecce dedi faciem tuam valentiorum faciebus eorum, et frontem tuam duriorum frontibus eorum.

9. Ut adamantem, et ut silicem dedi faciem tuam : ne timeas eos, neque metuas a facie eorum : quia domus exasperans est.

10. Et dixit ad me : Fili hominis, omnes sermones meos, quos ego loquor ad te, assume in corde tuo, et auribus tuis audi :

11. Et vade ingredi ad transmigrationem, ad filios populi tui, et loqueris ad eos, et dices eis : Hæc dicit Dominus Deus : si forte audiant, et quiescant.

12. Et assumpsit me spiritus, et audivi post me vocem commotionis magnæ : Benedicta gloria Domini de loco suo ;

13. et vocem alarum animalium percutientium alteram ad alteram, et vocem rotarum sequentium animalia, et vocem commotionis magnæ.

14. Spiritus quoque levavit me, et assumpsit me : et abii amarus in indignatione spiritus mei : ma-

⁹ est obstinée et inflexible.

§. 8. — ¹⁰ Images, qui montrent la persévérance et la fermeté des prophètes dans l'exercice de leurs fonctions (Voy. Jér. 1, 18. 15, 20. Isaïe, 50, 7).

§. 9. — ¹¹ Dans l'hébreu : comme le diamant est plus dur que le caillou (le rocher), je vous ai donné un front pareil.

¹² c'est-à-dire ne craignez point, et ne tremblez point devant ce peuple rebelle.

§. 11. — ¹³ Voy. pl. h. chap. 2, note 6. Allez vers les captifs, et soyez leur prophète, faites-leur connaître ma volonté.

¹⁴ de pécher. Dans l'hébreu : soit qu'ils écoutent ou qu'ils refusent (d'écouter).

§. 12. — ¹⁵ Après que Dieu eut parlé, l'Esprit de Dieu (d'autres traduisent : le vent; mais voy. là-contre §. 24) l'enleva en haut, et le transporta au milieu des airs (§. 14) dans le voisinage de Thel-Abib (la colline des fruits), où se trouvaient les captifs (§. 15); de même qu'Habacuc fut transporté de la Judée à Babylone, et Philippe de devant les yeux du courtisan éthiopien à Azoth (Dan. 14, 35. Act. 8, 39).

¹⁶ une voix forte et retentissante, qui cria, comme il suit.

¹⁷ c'est-à-dire : En quelque lieu qu'il soit, en quelque lieu que le Seigneur apparaisse, il se montre toujours glorieux; sa gloire éclate sur toute la terre (Mal. 1, 5).

§. 13. — ¹⁸ Litt. : et la voix des animaux, etc. — j'entendis.

¹⁹ Dans l'hébreu : et le son des roues (*secundum illas*) en rapport avec elles (les ailes).

²⁰ Avec ce bruit, ce fracas et ce retentissement disparut la vision du chariot de Dieu, qui est décrite ci-dessus (1, 4-28).

§. 14. — ²¹ L'Esprit m'enleva et me transporta à travers les airs, le trouble dans l'âme. Ezéchiel se troublait au sujet des difficultés de sa mission et des souffrances que la prédication de châtements rigoureux devait lui susciter (Voy. pl. h. 2, 9). A la douceur des consolations (§. 3) succède une épreuve.

nus enim Domini erat mecum, confortans me.

15. Et veni ad transmigratorem, ad acervum novarum frugum, ad eos qui habitabant juxta flumen Chobar, et sedi ubi illi sedebant : et mansi ibi septem diebus mœrens in medio eorum.

16. Cum autem pertransissent septem dies, factum est verbum Domini ad me, dicens :

17. Fili hominis speculatorem dedi te domui Israel : et audies de ore meo verbum, et annuntiabis eis ex me.

18. Si dicente me ad impium : Morte morieris : non annuntiaveris ei, neque locutus fueris ut avertatur a via sua impia, et vivat : ipse impius in iniquitate sua morietur, sanguinem autem ejus de manu tua requiram.

19. Si autem tu annuntiaveris impio, et ille non fuerit conversus ab impietate sua, et a via sua impia : ipse quidem in iniquitate sua morietur, tu autem animam tuam liberasti.

20. Sed et si conversus justus a justitia sua fuerit, et fecerit iniquitatem : ponam offendiculum coram eo, ipse morietur, quia non

la main du Seigneur était avec moi, qui me fortifiait ²².

15. Je vins au lieu où étaient les captifs, près d'un tas de blé qui venait d'être coupé ²³, et je me joignis à ceux qui demeuraient près du fleuve de Chobar. Je m'assis où ils étaient assis ²⁴, et je demeurai là sept jours au milieu d'eux en versant des larmes ²⁵.

16. Après que les sept jours furent passés, le Seigneur m'adressa sa parole, et me dit :

17. Fils de l'homme, je vous ai donné pour sentinelle à la maison d'Israël ²⁶; vous écouterez la parole de ma bouche, et vous leur annoncerez ce que vous aurez appris de moi ²⁷.

18. Si lorsque je dirai à l'impie : Vous serez puni de mort, vous ne lui annoncez pas ce que je vous dis, et si vous ne lui parlez pas, afin qu'il se détourne de la voie de son impiété, et qu'il vive, l'impie mourra dans son iniquité; mais je vous redemanderai son sang.

19. Que si vous annoncez la vérité à l'impie, et qu'il ne se convertisse point de son impiété, et ne quitte point sa voie impie, il mourra dans son iniquité; mais pour vous, vous aurez délivré votre âme.

20. Que si le juste abandonne sa justice, et qu'il commette l'iniquité, je mettrai devant lui une pierre d'achoppement ²⁸; il mourra; parce que vous ne l'avez pas averti ²⁹;

²² La grâce m'aidait et me donnait des forces pour surmonter les inquiétudes et les tentations de ma nature. D'autres ne prennent pas le ravissement d'Ezéchiel comme s'il avait été transporté par les airs, mais ils rendent le sens : Je me sentis intérieurement enlevé par l'Esprit, de telle sorte qu'il me sembla que je volais vers le lieu où, d'après l'ordre de Dieu, je devais me rendre. Dans mon vol rapide vers ce lieu, je fus assailli par les tentations de la crainte et de la tristesse, mais la grâce me fortifia dans l'accomplissement de ma mission.

¶ 15. — ²³ La plupart des interprètes prennent le nom hébreu Thel-Abib (monceau d'épis, colline des fruits) pour un nom propre de quelque ville ou localité d'Arménie, dans la proximité du fleuve de Chaboras. On croit que c'est Chalahba des temps postérieurs, entre Resein et Obeidia sur le Chaboras. — * Aujourd'hui El-Chabour.

²⁴ où ils avaient coutume de se rassembler.

²⁵ Voy. Job, 2, 13.

¶ 17. — ²⁶ pour annoncer aux Israélites le malheur qui les menace, afin qu'ils prennent des précautions : de même que la sentinelle placée au-dessus de la tour prévient les dangers de la cité, et les annonce aux citoyens, afin qu'ils les détournent.

²⁷ D'autres traduisent l'hébreu : ... de ma bouche, et vous les avertirez en mon nom.

¶ 20. — ²⁸ quelque adversité. Ou : il tombera sur ce que je mettrai dans sa voie, à savoir pour l'éprouver. Le mal est une pierre de touche à l'égard des justes; Dieu a permis qu'elle fût placée sur la voie de cette vie, afin de les éprouver. Heureux celui qui l'évite, et pour qui elle n'est pas une occasion de chute.

²⁹ c'est-à-dire quoique vous ne l'avez pas averti; ou : lors même que vous ne l'avez pas, etc.

il mourra dans son péché, et la mémoire de toutes les actions de justice qu'il avait faites, sera effacée; mais je vous redemanderai son sang ³⁰.

21. Que si vous avertissez le juste afin qu'il ne tombe point dans le péché, et qu'il ne pèche point, il vivra de la vraie vie, parce que vous l'aurez averti, et vous aurez ainsi délivré votre âme.

22. Alors la vertu du Seigneur se saisit de moi ³¹, et il me dit : Levez-vous, sortez à la campagne ³², et là je parlerai avec vous.

23. Je me levai donc, et je sortis à la campagne : et tout d'un coup je vis paraître en ce lieu la gloire du Seigneur, comme celle que j'avais vue près du fleuve de Chobar. En même temps je tombai le visage contre terre,

24. et l'Esprit entra en moi, et me fit tenir sur mes pieds; il ³³ me parla, et me dit : Allez vous enfermer au milieu de votre maison ³⁴.

25. Fils de l'homme, voilà des chaînes préparées pour vous; ils vous en lieront, et vous n'en sortirez point ³⁵.

26. Aussi je ferai que votre langue s'attachera à votre palais, et que vous deviendrez muet et comme un homme qui ne reprend personne, parce que la maison d'Israël ne cesse point de m'irriter ³⁶.

27. Mais lorsque je vous aurai parlé, j'ouvrirai votre bouche, et vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Que celui qui écoute, écoute; que celui qui se re-

annuntiasti ei : in peccato suo morietur, et non erunt in memoria justitiæ ejus, quas fecit : sanguinem vero ejus de manu tua requiram.

21. Si autem tu annuntiaveris justo ut non peccet justus, et ille non peccaverit : vivens vivet, quia annuntiasti ei, et tu animam tuam liberasti.

22. Et facta est super me manus Domini, et dixit ad me : Surgens egredere in campum, et ibi loquar tecum.

23. Et surgens egressus sum in campum : et ecce ibi gloria Domini stabat quasi gloria, quam vidi juxta fluvium Chobar : et cecidi in faciem meam.

24. Et ingressus est in me spiritus, et statuit me super pedes meos : et locutus est mihi, et dixit ad me : Ingredere, et includere in medio domus tuæ.

25. Et tu fili hominis, ecce data sunt super te vincula, et ligabunt te in eis : et non egredieris de medio eorum.

26. Et linguam tuam adhærerere faciam palato tuo, et eris mutus, nec quasi vir objurgans : quia domus exasperans est.

27. Cum autem locutus fuero tibi, aperiam os tuum, et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Qui audit, audiat : et qui quies-

³⁰ Dans l'hébreu ... qu'il commette l'iniquité, et que je place quelque pierre d'achoppement devant lui (que je le laisse succomber dans la tentation), de sorte qu'il meure, parce que vous ne l'aurez pas averti; lui-même mourra dans son péché, etc.

γ. 22. — ³¹ Voy. pl. h. 1, 3. Dans l'hébreu : Dans ce même lieu (à Thel-Abib) la vertu de Dieu, etc.

³² Thel-Abib était situé sur une colline, comme le nom l'indique (γ. 15). Il est donc commandé à Ézéchiël de descendre de la hauteur dans la plaine qui s'étendait au bas, où Dieu veut se manifester à lui dans la solitude

γ. 24. — ³³ le Seigneur.

³⁴ Il faut qu'Ézéchiël se renferme dans sa maison, pour y faire d'abord (chap. 4. 3) les actions qui devaient être des symboles des châtiments dont Jérusalem était menacée.

γ. 25. — ³⁵ Il est lié dans sa maison avec des chaînes, comme type des Juifs (Pl. b. 4, 8), et en général durant tout le temps que durera sa prophétie symbolique, il demeurera comme lié dans la maison. Dans l'hébreu : ... ils vous en lieront, de peur que vous ne sortiez au milieu d'eux (de vos compagnons de captivité).

γ. 26. — ³⁶ Pendant ces actions symboliques vous ne ferez pas connaître ma volonté par des paroles aux Israélites récalcitrants, mais par des signes muets; toutefois je vous ordonnerai (γ. 27) de temps en temps de vous entretenir en paroles avec eux.

cit, quiescat : quia domus exasperans est. | pose, se repose, parce que la maison d'Israël m'irrite *sans cesse* ³⁷.

CHAP. 4 — 5.

CHAPITRE IV.

De diverses actions symboliques, représentant les châtimens qui sont sur le point de fondre sur Jérusalem.

1. Et tu fili hominis sume tibi laterem, et pones eum coram te : et describes in eo civitatem Jerusalem.

2. Et ordinabis adversus eam obsidionem, et ædificabis munitiones, et comportabis aggerem, et dabis contra eam castra, et pones arietes in gyro.

3. Et tu sume tibi sartagine ferream, et pones eam in murum ferreum inter te, et inter civitatem : et obfirmabis faciem tuam ad eam, et erit in obsidionem, et circumdabis eam : signum est domui Israel.

1. Et pour vous, fils de l'homme ¹, prenez une brique ², mettez-la devant vous, et tracez dessus la ville de Jérusalem ³.

2. Figurez ⁴ un siège formé contre elle, des forts bâtis, des levées de terre, une armée qui l'environne, et des machines de guerre autour de ses murs ⁵.

3. Prenez aussi une poêle de fer ⁶, et vous la mettez comme un mur de fer entre vous et la ville ; et regardez-la d'un visage ferme, et elle sera assiégée, et vous l'assiégerez ⁷. C'est un signe pour la maison d'Israël ⁸.

¶ 27. — ³⁷ Que celui qui écoute, écoute pour son bien ; que celui qui refuse d'écouter, refuse pour son malheur. — On donnera à celui qui a déjà ; celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a (*Marc. 4, 25*).

¶ 1. — ¹ Les trois chapitres qui précèdent renferment la vocation d'Ezéchiel au ministère prophétique ; ses prophéties suivent maintenant, et les premières sont celles contre la ville de Jérusalem. Suivant l'opinion commune des interprètes, ce qui est rapporté dans les sept premiers chapitres tombe vers la cinquième année de la captivité de Joachim (*Pl. h. 1, 2*), ou au commencement de la sixième, dans l'année 595 avant Jésus-Christ, et quelque chose au-delà (*Voy. pl. b. 8, 1*). A cette époque on ne pouvait humainement prévoir le malheur qui ne vint frapper Jérusalem que la neuvième année de Sédécias ; car ce prince avait été placé sur le trône par Nabuchodonosor (*4. Rois, 24, 17*), et, eu égard à sa faiblesse, une rupture avec ce puissant dominateur était hors de toute vraisemblance.

² une brique, vraisemblablement cuite. D'autres entendent une brique non cuite. Les Babyloniens écrivaient sur des briques. De nos jours encore on trouve en creusant dans la contrée où était Babylone, une multitude de briques portant des inscriptions cunéiformes.

³ Ezéchiel reçoit l'ordre de représenter Jérusalem comme elle sera lorsque les ennemis l'assiègeront.

¶ 2. — ⁴ Litt. : Disposez, — tracez.

⁵ des béliers, des machines pour renverser les murs (des poutres avec des têtes de fer).

¶ 3. — ⁶ comme figure de l'immutabilité des décrets divins et de l'inflexibilité de Dieu, qui résista aux prières les plus ardentes, comme une poêle au feu (*Voy. Isaïe, 59, 2. Lam, 3, 44*).

⁷ Le Prophète représentait Dieu.

⁸ Ceci représentera symboliquement aux Israélites le siège futur de Jérusalem. Des actions frappantes étant plus capables que de simples paroles de faire impression sur des hommes assujettis aux sens, Dieu s'est souvent servi de ce moyen quand il voulait par l'organe des prophètes fixer l'attention des Juifs sur des événements importants (*Voy. Isaïe, 20, 2. Jér. 27, 2*).

4. Vous dormirez aussi sur le côté gauche, et vous mettrez les iniquités de la maison d'Israël sur ce côté là⁹, pour autant de jours que vous dormirez dessus; et vous prendrez sur vous leurs iniquités¹⁰.

5. Je vous ai donné trois cent quatre-vingt-dix jours pour les années de leurs iniquités; et vous porterez l'iniquité de la maison d'Israël¹¹.

6. Et lorsque vous aurez accompli ceci, vous dormirez une seconde fois sur votre côté droit; et vous prendrez sur vous l'iniquité de la maison de Juda pendant quarante jours; c'est un jour que je vous donne pour chaque année¹². 4. *Moy.* 14, 34.

7. Vous tournerez le visage vers le siège de Jérusalem¹³, et votre bras sera étendu¹⁴; et vous prophétiserez contre elle¹⁵.

8. Vous voyez comme je vous ai environné de chaînes; et vous ne vous retournerez point d'un côté sur l'autre jusqu'à ce que les jours du siège soient accomplis¹⁶.

4. Et tu dormies super latum tuum sinistrum, et pones iniquitates domus Israel super eo, numero dierum quibus dormies super illud, et assumes iniquitatem eorum.

5. Ego autem dedi tibi annos iniquitatis eorum, numero dierum trecentos et nonaginta dies: et portabis iniquitatem domus Israel.

6. Et cum compleveris hæc, dormies super latus tuum dexterum secundo: et assumes iniquitatem domus Juda quadraginta diebus; diem pro anno, diem, inquam, pro anno dedi tibi.

7. Et ad obsidionem Jerusalem convertes faciem tuam, et brachium tuum erit extensum: et prophetabis adversus eam.

8. Ecce circumdedit te vinculis: et non te convertes a latere tuo in latus aliud, donec compleas dies obsidionis tuæ.

¶ 4. — ⁹ Vous représenterez ainsi les iniquités du royaume d'Israël. Israël marque ici le royaume des dix tribus (*Voy.* §. 6). Dans l'hébreu: Couchez-vous sur le côté gauche; et c'est ainsi qu'il y a de même dans ce qui suit « se coucher » au lieu de « dormir ».

¹⁰ Dans l'hébreu: ... durant tout le nombre de jours que vous serez couché sur ce côté, vous porterez les iniquités (de la maison d'Israël). Le royaume d'Israël est ici figuré par le côté gauche. parce que dans le pays il possédait la portion à gauche, c'est-à-dire au nord (*Voy. pl. b. 17, 46*). Porter les péchés signifie ici les expier, comme 3. *Moy.* 5, 1. 16, 22.

¶ 5. — ¹¹ Vous porterez donc les iniquités des dix tribus sur votre côté gauche autant de jours que je les ai supportées d'années, c'est-à-dire 330 jours. Ces années sont comptées diversement par les interprètes. L'opinion la plus vraisemblable est celle de ceux qui comptent les années depuis la division du royaume sous Roboam et Jéroboam (975 avant Jésus-Christ), jusqu'à la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor (589 avant Jésus-Christ). Durant cet espace de temps il s'écoula 386 ans, dont 390 est le nombre rond. Que si les années d'iniquité des dix tribus, au lieu d'aller seulement jusqu'à la chute du royaume d'Israël, sont prolongées jusqu'à la destruction du royaume de Juda, la raison en est que les dix tribus continuèrent de pratiquer l'idolâtrie pendant leur captivité.

¶ 6. — ¹² Les quarante années d'iniquité du royaume de Juda sont pareillement comptées diversement. On suppose avec beaucoup de vraisemblance que le Prophète compte à partir de la douzième année du roi Josias, temps auquel ce roi travailla à rétablir le culte du vrai Dieu, sans toutefois que le succès répondit à ses vœux (2. *Par.* 34, 3), c'est-à-dire depuis l'an 629 avant Jésus-Christ jusqu'à la prise de Jérusalem, 589 avant l'ère chrétienne. Les Juifs étaient, il est vrai, déjà avant Josias, spécialement sous le roi Manassès, livrés à l'idolâtrie; mais depuis la purification du temple par Josias, leur apostasie se fit plus remarquer et fut plus criminelle, parce que Jérémie reçut sa mission dans l'année 629, et que les Juifs durant tout ce temps-là, jusqu'à la prise de Jérusalem, montrèrent un mépris obstiné et tout particulier des prédictions et des menaces de ce Prophète.

¶ 7. — ¹³ vers la brique sur laquelle vous aurez figuré le siège.

¹⁴ comme celui d'un combattant.

¹⁵ de cette manière, non pas à la vérité en paroles, mais sans rien dire (*Voy. pl. h. 3, 26*), par des actions symboliques et prophétiques.

¶ 8. — ¹⁶ Ezéchiel doit demeurer lié avec des chaînes jusqu'à ce que les 430 jours

9. Et tu sume tibi frumentum, et hordeum, et fabam, et lentem, et milium, et viciam : et mites ea in vas unum, et facies tibi panes numero dierum quibus dormies super latum tuum : trecentis et nonaginta diebus comedes illud.

10. Cibus autem tuus quo vesceris, erit in pondere viginti stateres in die : a tempore usque ad tempus comedes illud.

11. Et aquam in mensura bibes, sextam partem hin : a tempore usque ad tempus bibes illud.

12. Et quasi subcinericium hor-

9. Prenez aussi du froment, de l'orge, des fèves, des lentilles, du millet et de la vesce ; mettez-les dans un vaisseau, et faites-vous-en des pains pour autant de jours que vous dormirez sur le côté. Vous les mangerez pendant trois cent quatre-vingt-dix jours¹⁷.

10. Ce que vous mangerez chaque jour sera du poids de vingt sicles¹⁸ ; et vous en mangerez d'un temps à un autre¹⁹.

11. Vous boirez aussi de l'eau par mesure, la sixième partie d'un hin²⁰ ; et vous la boirez d'un temps à un autre.

12. Ce que vous mangerez sera comme

soient écoulés. Comme il représentait ci-dessus la personne de Dieu et des assiégés, il prend pareillement maintenant la place des assiégés, pour marquer que les assiégés seraient durant le siège dans la plus affligeante position. On voit par là que les 430 jours durant lesquels le Prophète devait demeurer couché sur ses deux côtés, désignent et comprennent non-seulement la durée de l'apostasie des royaumes d'Israël et de Juda, mais encore celle du dernier siège de Jérusalem par Nabuchodonosor durant les années 589 et 588 avant Jésus-Christ. On a objecté contre ce long espace de temps pendant lequel Ezéchiel demeura couché, que c'est là une chose qui surpasse les forces de la nature humaine ; mais il ne manque pas d'exemples qui prouvent qu'il n'y a rien en cela au-dessus de ce que peut la nature de l'homme. Un docte interprète du prophète Ezéchiel écrit qu'il a connu un prêtre qui, dans un état de démence, est demeuré nu et lié plus de quinze ans, couché sur le même côté. Que si quelques-uns, à cause de la singularité et de la difficulté de ces actions et autres semblables du Prophète, pensaient qu'elles n'ont rien eu de réel, et que le Prophète n'a rien fait de semblable, mais que tout cela n'a eu lieu qu'en esprit, outre ce qu'on a déjà observé ci-dessus (*Pl. h.* chap. 4 note 8), au sujet de ces actions, il faut encore considérer que les Prophètes dans ces occasions agissaient comme types de Jésus-Christ (*Comp. 5. Moys.* chap. 18, note 19) se substituant aux pécheurs, et que comme les justes ils faisaient pénitence (*Voy. pl. h.* note 10, 11) et souffraient pour les coupables. — * Il y en a qui croient que rien de tout cela n'arriva qu'en vision, et cette opinion est probable ; d'autres pensent que si le Prophète demeura couché comme il est marqué, ces 390 et même 430 jours, ce ne fut que pendant les nuits, et cela est plus probable. En effet, si l'action avait été telle que l'admettent quelques interprètes, Ezéchiel serait resté pendant plus de quatorze mois couché, sans mouvement, sur le même côté. Or, outre la difficulté de soutenir cette opinion, comment, durant tout ce temps-là, se faire servir dans ses divers besoins... comment préparer et se procurer les aliments qu'il doit prendre ? Aussi le texte sacré (§. 9-15) insinue-t-il assez clairement, ce semble, que c'était le Prophète qui faisait tout cela par lui-même, et que par conséquent il ne demeura pas immobile et garrotté pendant plus d'un an dans la même position.

§. 9. — ¹⁷ Après la prophétie symbolique relative au siège, en vient une autre relative à la disette qui devait se faire sentir, durant le siège, dans la ville. Le mélange des diverses espèces de grain qui ne servaient pas d'ailleurs à faire du pain, est une image de la famine, pendant laquelle on prend ce que l'on rencontre. Durant les quarante jours qu'Ezéchiel demeura couché sur son côté droit pour représenter les péchés de Juda, il n'était pas obligé à se nourrir d'un pain vil, mais il pouvait user du pain ordinaire, vraisemblablement, comme remarque saint Jérôme, pour signifier que le châtimement de ceux qui s'éloignent entièrement de Dieu, comme avait fait Israël, est plus rigoureux que le châtimement de ceux qui conservent encore la connaissance de Dieu et de sa loi, comme avait fait Juda.

§. 10. — ¹⁸ De dix à douze onces, trois quarts de livre, autant qu'il en faut rigoureusement à un homme qui se porte bien pour la conservation de sa vie.

¹⁹ d'un jour à l'autre.

§. 11. — ²⁰ D'après les rabbins, autant qu'en peuvent contenir douze œufs de poule, ce qui suffit à peine pour étancher la soif la plus extrême. La nourriture et le breuvage devaient figurer la disette que Jérusalem éprouverait durant le siège.

un pain d'orge cuit sous la cendre. Vous le couvrirez devant eux de l'ordure qui sort de l'homme ²¹.

13. Les enfants d'Israël, dit le Seigneur, mangeront ainsi leur pain tout souillé parmi les nations, vers lesquelles je les chasserai. *Osée*, 9, 4.

14. Je dis alors : Ah ! ah ! ah ! Seigneur mon Dieu ²² ! mon âme n'a point encore été souillée, et depuis mon enfance jusqu'à maintenant, jamais bête morte d'elle-même, ou déchirée par d'autres bêtes, ni aucune chair impure n'est entrée dans ma bouche ²³.

15. *Le Seigneur* me répondit : Allez, je vous donne de la fiente de bœuf, au lieu de ce qui sort du corps de l'homme, et vous ferez cuire votre pain avec cette fiente ²⁴.

16. Et il me dit : Fils de l'homme, je vais briser dans Jérusalem la force du pain ²⁵. Ils mangeront le pain au poids, et dans la frayeur ; et ils boiront l'eau par mesure, et dans une grande affliction d'esprit ²⁶ ; *Pl. b.* 5, 16. 14, 13.

17. en sorte que n'ayant plus ni pain ni eau, ils tomberont sur les bras les uns des autres ²⁷, et sécheront de faim dans leur iniquité.

deaceum comedes illud : et stercore, quod egreditur de homine, operies illud in oculis eorum.

13. Et dixit Dominus : Sic comedent filii Israel panem suum pollutum inter gentes, ad quas ejiciam eos.

14. Et dixi : A a a, Domine Deus, ecce anima mea non est polluta ; et morticinum, et laceratum a bestiis non comedi ab infantia mea usque nunc, et non est ingressa in os meum omnis caro immunda.

15. Et dixit ad me : Ecce dedi tibi fimum boum pro stercoribus humanis : et facies panem tuum in eo.

16. Et dixit ad me : Fili hominis : Ecce ego conteram baculum panis in Jerusalem : et comedent panem in pondere, et in sollicitudine : et aquam in mensura, et in angustia bibent :

17. Ut deficientibus pane et aqua, corruat unusquisque ad fratrem suum : et contabescant in iniquitatibus suis.

CHAPITRE V.

Continuation.

1. Et vous, fils de l'homme, prenez un | 1. Et tu fili hominis sume tibi
rasoir tranchant ¹, faites-le passer sur votre | gladium acutum, radentem pilos :

§. 12. — ²¹ laquelle vous ferez sécher au soleil, afin qu'elle puisse servir à faire du feu pour cuire votre pain, comme porte expressément l'hébreu. La coutume de se servir de la fiente de bœufs, de chameaux, etc. pour faire cuire les aliments, était générale dans les contrées les plus pauvres de l'Orient, et des voyageurs modernes racontent la même chose des Arabes. On étend sur une pierre une couche épaisse de pâte levée, on la couvre avec de la fiente d'animaux ; on y met le feu, et on laisse le pain cuire sous la cendre. Il est commandé à Ezéchiel de faire cuire des gâteaux aux yeux des Israélites au moyen d'excréments humains, pour leur faire comprendre par ce symbole à quelle extrémité et à quelle affreuse détresse ils seraient réduits dans leur captivité, où ils n'auront pas même assez d'animaux pour que leur fiente puisse leur servir à faire du feu.

§. 14. — ²² Dans l'hébreu : hélas ! Seigneur Dieu, etc.

²³ Comment pourrais-je manger un pain qui a été cuit au moyen des matières les plus immondes !

§. 15. — ²⁴ *Voy.* note 21.

§. 16. — ²⁵ retrancher le pain qui est le soutien, la force de l'homme.

²⁶ Dans l'hébreu : dans la désolation, dans le désespoir.

§. 17. — ²⁷ Litt. : les uns sur les autres, — dans le désir violent, et en même temps dans l'impuissance d'avoir du pain.

§. 1. — ¹ Litt. : une épée tranchante qui rase les poils, — une épée aussi tran-

et assumes eum, et duces per caput tuum, et per barbam tuam : et assumes tibi stateram ponderis, et divides eos.

2. Tertiam partem igni combures in medio civitatis, juxta completionem dierum obsidionis : et assumes tertiam partem, et concides gladio in circuitu ejus : tertiam vero aliam disperges in ventum, et gladium nudabo post eos.

3. Et sumes inde parvum numerum : et ligabis eos in summitate pallii tui.

4. Et ex eis rursum tolles, et projicies eos in medio ignis, et combures eos igni : et ex eo egredietur ignis in omnem domum Israel.

5. Hæc dicit Dominus Deus : Ista est Jerusalem, in medio gentium posui eam, et in circuitu ejus terras.

6. Et contempsit judicia mea,

tête, et sur votre barbe, pour en raser tous les poils, et prenez un poids et une balance pour les partager ².

2. Vous en mettrez un tiers au feu, et le brûlerez au milieu de la ville ³, à mesure que les jours du siège s'accompliront ⁴. Vous en prendrez l'autre tiers, et vous le couperez avec l'épée autour de la ville ; vous jetterez au vent les poils du tiers qui restera, et je les poursuivrai l'épée nue ⁵.

3. Et vous prendrez de cette troisième partie ⁶ un petit nombre que vous lierez au bord de votre manteau ⁷.

4. Vous tirerez encore quelques-uns de ceux-ci, et vous les jetterez au milieu du feu, et les y brûlerez, d'où il sortira une flamme qui se répandra sur toute la maison d'Israël ⁸.

5. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : C'est là cette Jérusalem que j'ai établie au milieu des nations, et qui est environnée de leurs terres ⁹.

6. Elle a méprisé mes ordonnances ¹⁰ jus-

chante qu'un rasoir. Ezéchiel se rase la barbe et les cheveux de la tête, comme il le dit ici, avant qu'il se couchât (*Pl. h. 4, 4*) ; de même qu'il dut préparer ses aliments (*Pl. h. 4, 9*) avant de se coucher.

² Il est ordonné à Ezéchiel de se raser avec une épée bien tranchante la barbe et les cheveux de la tête, de partager ses cheveux en trois parties avec une balance, d'en brûler le premier tiers, de couper le second avec l'épée et de disperser le troisième au vent (*7. 2*). La barbe et les cheveux de la tête sont ici des symboles du peuple juif : Ezéchiel représente Dieu, l'épée tranchante, les instruments de la vengeance divine. Le sens de cette action symbolique est : Dieu enlèvera son peuple, qui lui était aussi cher que sa barbe est chère à l'homme, du lieu qu'il occupe, une partie par la famine et la peste durant le siège, une partie par le glaive, une partie par la translation en captivité. — ³ Les Orientaux ont de tout temps porté la barbe longue.

7. 2. — ³ dans une ville figurée sur la brique.

⁴ après que vous serez resté 390 jours couché sur le côté gauche et 40 jours sur le côté droit, et que vous aurez accompli le temps du siège symbolique de Jérusalem (*Voy. pl. h. 4, 8*). — ⁵ La traduction française suppose que le Prophète ne demeurait pas toujours couché. La note suppose le contraire.

⁶ Le *7. 12* donne l'explication de ceci.

7. 3. — ⁶ de la troisième et dernière partie, qui doit être jetée à tous les vents.

⁷ Dans l'hébreu : dans l'extrémité de votre manteau. On entend par là ceux qui, après la prise de Jérusalem, restèrent dans le pays (*4. Rois, 25, 12*). On pourrait encore entendre ceux que Dieu préserva de leur perte pendant la dispersion. Le Prophète lie les cheveux dans le bord de son manteau pour marquer leur petit nombre ; car ce que l'on attache au bord d'un manteau est peu de chose.

7. 4. — ⁸ Ces paroles, d'un sens multiple, sont diversement interprétées. Quelques-uns entendent par le feu, le malheur qui atteignit les Juifs après la mort de Godolias (*Jér. 41, 2* et suiv.). D'autres entendent la persécution d'Antiochus-Epiphanes du temps des Machabées (*Voy. le livre des Mach.*) ; d'autres encore, le châtimement qui pèse encore maintenant sur les Juifs.

7. 5. — ⁹ Jérusalem environnée des trois parties du monde, était comme au point central de la terre, et par cette raison, suivant saint Jérôme, très-bien placée pour devenir la lumière des nations.

7. 6. — ¹⁰ les commandements, dont Dieu peut avec justice exiger l'accomplissement, parce qu'il nous a donné une nature morale semblable à la nature divine.

qu'à se rendre plus impie que les nations ¹¹, et elle a violé mes préceptes plus que toutes celles qui sont autour d'elle; car ils ont foulé aux pieds mes ordonnances, et ils n'ont point marché dans la voie de mes préceptes.

7. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que vous avez surpassé *en impiété* les nations qui sont autour de vous, que vous n'avez point marché dans la voie de mes préceptes, que vous n'avez point observé mes ordonnances, et que vous n'avez pas même agi comme les peuples qui vous environnent ¹²,

8. je viens à vous maintenant, dit le Seigneur Dieu, et j'exercerai moi-même mes jugements au milieu de vous à la vue des nations;

9. et je ferai parmi vous des choses que je n'ai *jamais* faites, et que je ne ferai point dans la suite ¹³, pour punir toutes vos abominations.

10. Les pères mangeront leurs enfants au milieu de vous, et les enfants mangeront leurs pères ¹⁴. J'exercerai dans vous mes jugements ¹⁵, et je disperserai de tous côtés ¹⁶ tous ceux qui seront restés de vous.

11. Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que comme vous avez violé mon sanctuaire par tous vos crimes et par toutes vos abominations, je vous réduirai aussi en poudre ¹⁷; que mon œil vous verra ¹⁸ sans être fléchi, et que je ne serai point touché de compassion.

12. Le tiers d'entre vous mourra de peste, et sera consumé par la faim au milieu de vous; l'autre tiers sera passé au fil de l'épée autour de vos murs, et je disperserai de tous côtés le tiers qui sera resté, et je les poursuivrai l'épée nue.

13. Je contenterai ma fureur, je satisferai mon indignation dans leurs maux, et je me consolerais; et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé dans ma co-

ut plus esset impia quam gentes; et præcepta mea, ultra quam terræ quæ in circuitu ejus sunt; judicia enim mea projecerunt, et in præceptis meis non ambulaverunt.

7. Idcirco hæc dicit Dominus Deus : Quia superastis gentes, quæ in circuitu vestro sunt, et in præceptis meis non ambulastis, et judicia mea non fecistis, et juxta judicia gentium, quæ in circuitu vestro sunt, non estis operati;

8. Ideo hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, et ipse ego faciam in medio tui judicia in oculis gentium;

9. et faciam in te quod non feci, et quibus similia ultra non faciam, propter omnes abominationes tuas.

10. Ideo patres comedent filios in medio tui, et filii comedent patres suos, et faciam in te judicia, et ventilabo universas reliquias tuas in omnem ventum.

11. Idcirco vivo ego, dicit Dominus Deus : Nisi pro eo quod sanctum meum violasti in omnibus offensionibus tuis, et in cunctis abominationibus tuis : ego quoque confringam, et non parceret oculus meus, et non miserebor.

12. Tertia pars tui peste morietur, et fame consumetur in medio tui : et tertia pars tui in gladio cadet in circuitu tuo : tertiam vero partem tuam in omnem ventum dispergam, et gladium evaginabo post eos.

13. Et complebo furorem meum, et requiescere faciam indignationem meam in eis, et consolabor : et scient quia ego Dominus locu-

¹¹ par son endurcissement, ayant connu les commandements de Dieu, et ne les ayant pas néanmoins suivis.

†. 7. — ¹² que vous n'avez pas même observé la loi naturelle, gravée dans vos cœurs.

†. 9. — ¹³ à d'autres villes.

†. 10. — ¹⁴ Voy. l'accomplissement Lam. 4, 10.

¹⁵ D'autres traduisent : J'exercerai sur vous mes vengeances.

¹⁶ Litt. : à tout vent, — dans tous les pays.

†. 11. — ¹⁷ D'autres traduisent : je vous disperserai. De même que vous avez détruit mon culte par le culte des idoles, je détruirai aussi votre ville et son temple.

¹⁸ c'est-à-dire que je vous verrai, etc.

tus sum in zelo meo, cum implevero indignationem meam in eis.

14. Et dabo te in desertum et in opprobrium gentibus, quæ in circuitu tuo sunt, in conspectu omnis prætereuntis.

15. Et eris opprobrium, et blasphemia, exemplum, et stupor in gentibus quæ in circuitu tuo sunt, cum fecero in te judicia in furore, et in indignatione, et in increpationibus iræ.

16. Ego Dominus locutus sum : Quando misero sagittas famis pessimas in eos; quæ erunt mortifera, et quas mittam ut disperdam vos : et famem congregabo super vos, et conteram in vobis baculum panis.

17. Et immittam in vos famem, et bestias pessimas usque ad interuersionem : et pestilentia, et sanguis transibunt per te, et gladium inducam super te; ego Dominus locutus sum.

lère, lorsque mon indignation se sera satisfaite dans leurs maux ¹⁶.

14. Je vous ²⁰ réduirai en un désert, je vous rendrai l'objet des insultes des nations qui sont autour de vous, à la vue de tous les passants.

15. Et vous deviendrez à l'égard des peuples qui vous environnent, un sujet de mépris ²¹ et de malédiction, et un exemple terrible et étonnant, lorsque j'aurai exercé mes jugements au milieu de vous dans ma fureur, dans mon indignation, et dans toute l'effusion de ma colère ²².

16. C'est moi qui suis le Seigneur, qui l'ai dit ²³. Lorsque je lancerai ²⁴ les flèches perçantes de la famine qui seront mortelles, et que je les lancerai pour vous perdre; alors j'enverrai de toutes parts la famine pour vous accabler, et je briserai parmi vous la force du pain ²⁵.

17. Oui, je ferai venir tout ensemble la famine et les bêtes les plus cruelles pour vous exterminer entièrement ²⁶; la peste et le sang ²⁷ règneront parmi vous, et je vous ferai passer au fil de l'épée. C'est moi qui suis le Seigneur qui l'ai dit.

CHAPITRE VI.

Le peuple et la terre d'Israël seront punis à cause de leur idolâtrie. Les restes d'Israël se convertiront, et seront sauvés. Colère de Dieu.

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

1. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, et me dit ¹ :

¶ 13. — ¹⁹ Les Juifs alors dispersés dans le monde entier apprendront par leur malheur et par celui de ceux qui succomberont parmi eux ce que c'est qu'un Dieu irrité et jaloux (Jérôme).

¶ 14. — ²⁰ Jérusalem.

¶ 15. — ²¹ Litt. : vous serez un opprobre et un blasphème, etc. — vous serez un objet de mépris, de malédiction, etc.

²² lorsque j'aurai exercé contre vous mes redoutables vengeances.

¶ 16. — ²³ C'est moi, qui suis tout-puissant, qui vous menace de ces châtiements.

²⁴ parmi vous.

²⁵ Voy. *pl. h.* 4, 16.

¶ 17. — ²⁶ D'autres traduisent : jusqu'à ce que vous soyez dépeuplée. Les bêtes sauvages et cruelles sont les Chaldéens (Théod.). Comp. *Baruch*, 4, 10-23.

²⁷ la mort violente.

¶ 1. — ¹ La prophétie suivante (¶ 1-14) fut inspirée à Ezéchiel après que les actions symboliques rapportées aux chap. 4 et 5 furent accomplies, et elle tombe dans la sixième année de la captivité de Jéchonias (*Pl. h.* 4, note 1, 594 ans avant Jésus-Christ). La prophétie fut faite en paroles, et non en actions, comme en effet la

2. Fils de l'homme, tournez le visage vers les montagnes d'Israël²; prophétisez ce qui doit leur arriver,

3. et dites-leur : Montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur Dieu. Voici ce que dit le Seigneur Dieu aux montagnes, aux collines, aux rochers³ et aux vallées⁴ : Je vais faire tomber l'épée sur vous, je détruirai vos hauts lieux⁵. *Pl. b.* 36, 2.

4. J'abattrai vos autels, je briserai vos statues, et je ferai tomber devant vos idoles ceux qui seront tués au milieu de vous⁶.

5. J'étendrai les corps morts des enfants d'Israël devant vos statues, et je répandrai vos os autour de vos autels⁷.

6. Les villes seront désertes dans tous les pays où vous habitez⁸, les hauts lieux seront détruits et renversés, vos autels tomberont et seront brisés, vos idoles ne seront plus adorées, vos temples⁹ seront abattus, et tous vos ouvrages périront¹⁰.

7. Il se fera un carnage d'hommes au milieu de vous; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur¹¹.

8. Je m'en réserverai quelques-uns parmi vous qui auront échappé à l'épée des nations, lorsque je vous aurai dispersés parmi les peuples.

9. Et ceux d'entre vous qui auront été délivrés, se souviendront de moi parmi les nations où ils auront été emmenés captifs, parce que je briserai leur cœur¹² qui était tombé dans la fornication¹³ en se retirant de moi, et leurs yeux qui s'étaient corrom-

2. Fili hominis pone faciem tuam ad montes Israel, et propheta-bis ad eos,

3. et dices : Montes Israel au-dite verbum Domini Dei : Hæc dicit Dominus Deus montibus, et collibus, rupibus, et vallibus : Ecce ego inducam super vos gla-dium, et disperdam excelsa vestra,

4. et demoliar aras vestras, et confringentur simulacra vestra : et dejiciam interfectos vestros ante idola vestra.

5. Et dabo cadavera filiorum Israel ante faciem simulacrorum vestrorum : et dispergam ossa vestra circum aras vestras,

6. in omnibus habitationibus vestris. Urbes desertæ erunt, et excelsa demolientur, et dissipabuntur : et interibunt aræ vestræ, et confringentur : et cessabunt idola vestra, et conterentur delu-bra vestra, et delebuntur opera vestra.

7. Et cadet interfectus in medio vestri : et scietis quia ego sum Dominus.

8. Et relinquam in vobis eos, qui fugerint gladium in gentibus, cum dispersero vos in terris.

9. Et recordabuntur mei libe-rati vestri in gentibus, ad quas captivi ducti sunt : quia contrivi cor eorum fornicans, et recedens a me ; et oculos eorum fornicantes post idola sua : et displicebunt

discours et les actions étaient les moyens dont Ezéchiel se servait tour à tour pour faire connaître les révélations dont il était favorisé (*Voy. pl. h. 3, 24-27*).

2. — ² Les montagnes sont mises pour le pays, et le pays pour les habitants. Suivant saint Jérôme, il est fait mention des montagnes, parce que c'était sur les montagnes qu'étaient les autels des idoles.

3. — ³ Dans l'hébreu : aux ruisseaux.

4. — ⁴ Le culte idolâtrique était aussi pratiqué dans les vallées (*4. Rois, 23, 10 et suiv. Isaïe, 57, 5. 6*).

5. — ⁵ Les sanctuaires des dieux érigés sur les montagnes (*Voy. 3. Moys. 26, 30*).

6. — ⁶ et par ce moyen je les souillerai

7. — ⁷ *Voy. 3. Moys. 26, 30.*

8. — ⁸ Autrement : Et je répandrai... dans toutes vos demeures. Le texte hébreu rattache ces paroles à ce qui suit. Partout où vous habiterez, les villes seront désertes, etc.

9. — ⁹ Dans l'hébreu : vos colonnes. — ^{*} *Statuæ solares*, vos statues représentant le soleil (*Voy. 2. Par. 14, 5. Isaïe, 17, 8*).

10. — ¹⁰ par les Chaldéens qui sont, il est vrai, eux-mêmes idolâtres, mais qui dans la fureur de la guerre n'épargneront rien.

11. — ¹¹ le vengeur du crime.

12. — ¹² Je le rendrai tendre et docile, pénitent.

13. — ¹³ dans l'idolâtrie, qui est appelée une fornication (*Voy. Isaïe, 1, 21*).

sibimet super malis quæ fecerunt in universis abominationibus suis.

10. Et scient quia ego Dominus non frustra locutus sum, ut facerem eis malum hoc.

11. Hæc dicit Dominus Deus : Percute manum tuam, et allide pedem tuum, et dic : Heu, ad omnes abominationes malorum domus Israel : quia gladio, fame, et peste ruituri sunt.

12. Qui longe est, peste morietur : qui autem prope, gladio corruet : et qui relictus fuerit, et obsessus, fame morietur : et complebo indignationem meam in eis.

13. Et scietis quia ego Dominus, cum fuerint interfecti vestri in medio idolorum vestrorum, in circuitu ararum vestrarum, in omni colle excelso, et in cunctis summitatibus montium, et subtus omne lignum nemorosum, et subtus universam quercum frondosam, locum ubi accenderunt thura redolentia universis idolis suis.

14. Et extendam manum meam super eos : et faciam terram desolatam et destitutam, a deserto Deblatha, in omnibus habitationibus eorum : et scient quia ego Dominus.

pus par la fornication en se prostituant aux idoles ; et qu'ils se déplaieront à eux-mêmes, à cause des maux qu'ils auront faits dans toutes les abominations où ils sont tombés.

10. Ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, et que ma parole n'a pas été vaine, lorsque j'ai prédit que je leur ferais ces maux.

11. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Frappez de la main et battez du pied ¹⁴, et dites : Malheur sur tous les crimes, et sur toutes les abominations de la maison d'Israël, parce qu'ils périront par l'épée, par la famine et par la peste.

12. Celui qui est loin ¹⁵ mourra de la peste ; celui qui est près ¹⁶ périra par l'épée ; celui qui sera resté et qui sera assiégé ¹⁷, mourra de faim, et mon indignation se satisfera dans leur supplice.

13. Et vous saurez que je suis le Seigneur, lorsque vos corps morts et tout sanglants seront étendus au milieu de vos idoles, autour de vos autels, autour de vos collines élevées, et sur toutes vos hautes montagnes, sous tous vos arbres chargés de feuilles, sous tous vos chênes touffus, et dans tous les lieux où l'on sentait auparavant l'odeur des encens que vous brûliez en l'honneur de vos idoles ¹⁸.

14. J'étendrai ma main sur eux ; et je rendrai la terre toute désolée et abandonnée depuis le désert de Déblatha ¹⁹, dans tous les lieux où ils habitaient ²⁰ ; et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

ŷ. 11. — ¹⁴ en signe d'étonnement et de déplaisir au sujet de tant de crimes (Jérôme).

ŷ. 12. — ¹⁵ Celui qui, avant le siège de la ville, a fui dans le désert (Jérôme).

¹⁶ celui que les ennemis ont pu atteindre.

¹⁷ D'autres traduisent l'hébreu : et qui sera retenu.

ŷ. 13. — ¹⁸ Dans les lieux où les Juifs se livraient au culte des idoles, ils trouveront la mort (Voy. *Isaïe*, 57, 7. 5).

ŷ. 14. — ¹⁹ Ou Réblatha, dans le nord de la Palestine, où Sédécias fut conduit (Voy. *Jér.* 39, 5. 6).

²⁰ D'autres traduisent l'hébreu : depuis le désert (qui est au midi de la Judée) jusqu'à Déblatha.

CHAPITRE VII.

De la ruine totale du royaume de Juda.

1. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, et me dit¹ :

2. Et vous, fils de l'homme, voici ce que dit le Seigneur, le Dieu de la terre d'Israël : La fin vient; elle vient, cette fin, sur les quatre coins de la terre².

3. Votre fin est arrivée. Je vais maintenant répandre ma fureur sur vous; je vous jugerai selon vos voies, et je ferai retomber sur vous toutes vos abominations³.

4. Mon œil vous verra sans être fléchi, et je ne serai point touché de compassion. Je mettrai sur vous vos crimes⁴, vos abominations seront au milieu de vous⁵; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

5. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Une affliction vient, et aussitôt il en vient une autre⁶.

6. La fin vient, la fin est proche, elle s'avance contre vous⁷; la voilà qui vient.

7. Vous qui habitez sur la terre, une ruine entière vient vous accabler⁸. Le temps est venu, le jour est proche, le temps du carnage⁹, et non de la gloire des montagnes¹⁰.

8. C'est maintenant que je répandrai de près ma colère sur vous, que ma fureur se satisfera dans vous, que je vous jugerai selon vos voies, et que je vous chargerai de tout le poids de vos crimes¹¹.

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Et tu fili hominis, hæc dicit Dominus Deus terræ Israel : Finis venit, venit finis super quatuor plagas terræ.

3. Nunc finis super te, et immittam furorem meum in te : et judicabo te juxta vias tuas : et ponam contra te omnes abominaciones tuas.

4. Et non parces oculus meus super te, et non miserebor : sed vias tuas ponam super te, et abominaciones tuæ in medio tui erunt : et scietis quia ego Dominus.

5. Hæc dicit Dominus Deus : Afflictio una, afflictio ecce venit :

6. finis venit, venit finis, evigilavit adversum te : ecce venit.

7. Venit contritio super te, qui habitas in terra : venit tempus. prope est dies occisionis, et non gloriæ montium.

8. Nunc de propinquo effundam iram meam super te, et complebo furorem meum in te : et judicabo te juxta vias tuas, et imponam tibi omnia scelera tua.

†. 1. — ¹ Vers le même temps (Voy. chap. 4, note 1).

†. 2. — ² Litt. : les quatre régions. — Les quatre régions du monde désignent tout le pays d'Israël, le pays des douze tribus. Cette fin arriva quatre ou cinq ans après (Voy. chap. 4, note 1).

†. 3. — ³ Dans l'hébreu : je placerai sur vous toutes vos abominations, c'est-à-dire les châtimens qu'elles méritent. Le discours s'adresse au peuple d'Israël.

†. 4. — ⁴ Je vous les imputerai.

⁵ parce que le châtimement que j'en tirerai sera éclatant (Voy. pl. b. †. 9).

†. 5. — ⁶ Litt. : Une affliction, voici qu'une affliction vient. — D'autres traduisent l'hébreu : Voici qu'un malheur succède à un autre.

†. 6. — ⁷ Il y a dans l'hébreu un jeu de mots : Ketz ba ba haketz hekitz elai che. — ⁸ Finis venit, venit finis, excitatus est contra te ! La fin vient, elle vient la fin, elle est suscitée contre toi.

†. 7. — ⁹ Dans l'hébreu : l'aurore se lève pour vous. D'autres autrement.

¹⁰ Dans l'hébreu : du bouleversement.

¹¹ Bientôt on n'entendra plus sur les montagnes ni les chants joyeux du moissonneur, ni les hymnes de louange en l'honneur des idoles qui y sont adorées, mais des cris de mort.

†. 8. — ¹¹ Voy. note 4.

9. Et non parces oculus meus, nec miserebor, sed vias tuas imponam tibi, et abominationes tuas in medio tui erunt : et scietis quia ego sum Dominus percussus.

10. Ecce dies, ecce venit : egressa est contritio, floruit virga, gemitavit superbia :

11. Iniquitas surrexit in virga impietatis ; non ex eis, et non ex populo, neque ex sonitu eorum : et non erit requies in eis.

12. Venit tempus, appropinquavit dies : qui emit, non lætetur : et qui vendit, non luceat : quia ira super omnem populum ejus.

13. Quia qui vendit, ad id quod vendidit, non revertetur, et adhuc in viventibus vita eorum ; visio enim ad omnem multitudinem ejus non regredietur : et vir in iniquitate vite sue non confortabitur.

14. Canite tuba, præparentur omnes, et non est qui vadat ad prælium : ira enim mea super universum populum ejus.

15. Gladius foris ; et pestis et fames intrinsecus : qui in agro est, gladio morietur : et qui in civitate, pestilentia et fame devorabuntur.

16. Et salvabuntur qui fugerint ex eis : et erunt in montibus quasi

9. Mon œil vous verra sans être fléchi ; je ne serai point touché de compassion : mais je mettrai sur vous vos actions criminelles ; vos abominations seront au milieu de vous¹² ; et vous saurez que c'est moi qui vous frappe, moi qui suis le Seigneur.

10. Le jour vient, le jour est déjà présent, la ruine va tomber¹³, la verge¹⁴ a fleuri ; l'orgueil¹⁵ a poussé ses rejetons.

11. L'iniquité s'est élevée sur la verge de l'impie¹⁶ ; et il ne restera rien d'eux, ni du peuple, ni de tout le bruit qu'ils ont fait¹⁷, et ils n'auront point de repos¹⁸.

12. Le temps est venu, le jour est proche. Que celui qui achète ne se réjouisse point¹⁹, et que celui qui vend ne s'afflige point²⁰, parce que la colère accablera tout le peuple.

13. Celui qui vend ne rentrera point en possession de ce qu'il vend²¹, car ceci arrivera pendant la vie même de ceux qui vivent présentement. Les visions qui regardent tout le peuple ne seront point vaines²², et tout homme reconnaîtra, qu'au lieu de trouver de l'appui dans le dérèglement de sa vie, il y trouvera sa perte²³.

14. Sonnez de la trompette²⁴, que tous se préparent ; cependant il ne se trouvera personne qui aille au combat, parce que ma colère est sur tout le peuple²⁵.

15. L'épée au-dehors, la peste et la famine au-dedans. Celui qui est aux champs mourra par l'épée ; celui qui est dans la ville sera dévoré par la peste et par la famine.

16. Ceux d'entre eux qui s'enfuiront, seront sauvés ; mais ils seront sur les monta-

γ. 9. — ¹² Voy. note 5.

γ. 10. — ¹³ Dans l'hébreu : l'aurore paraît.

¹⁴ dont vous serez frappés.

¹⁵ des ennemis (Jér. 50, 43. 32).

γ. 11. — ¹⁶ Les ennemis, coupables eux-mêmes et méchants, viennent dans leur orgueil impie, pour châtier les Juifs. D'autres traduisent l'hébreu : La violence (des ennemis) s'élève contre la verge impie (la tribu de Juda). D'autres autrement. ¹⁷ D'autres traduisent : ... impiété : aucun d'entre eux ne survivra, nul d'entre le peuple, nul de leur tumulte ; — de leur multitude.

¹⁸ Dans l'hébreu : ... nul d'entre eux ne survivra, ni d'entre le peuple, ni d'entre les grands, et il ne demeurera parmi eux aucun ornement.

γ. 12. — ¹⁹ au sujet de ce qu'il a acquis, parce qu'il le perdra bientôt.

²⁰ au sujet de ce qu'il a vendu, parce qu'il l'aurait perdu sans cela.

γ. 13. — ²¹ à savoir dans l'année du jubilé (3. Moys. 25, 11-13), parce que cette année ne reviendra pas avant la translation en captivité, et que la captivité mettra fin à toutes les possessions dans le pays (Jérôme).

²² ne demeureront point sans accomplissement.

²³ La perversité de l'homme ne lui servira alors de rien ; elle ne lui procurera aucun appui (Jérôme).

γ. 14. — ²⁴ Ainsi crieront les généraux juifs, excitant leurs soldats à marcher contre les Chaldéens.

²⁵ parce que je suis irrité contre eux, que j'ôterai à tous le courage et la force.

gnes comme les colombes des vallées, tremblants de crainte à la vue de leurs péchés ²⁶.

17. Toutes les mains seront affaiblies, et tous les genoux seront sans force ²⁷.

18. Ils se revêtiront de cilices, et ils seront saisis de frayeur; tous les visages seront couverts de confusion, et toutes les têtes deviendront chauves ²⁸.

19. Leur argent sera jeté dehors, et leur or sera comme du fumier ²⁹. Leur argent ni leur or ne pourra les délivrer au jour de la fureur du Seigneur. Ils ne leur serviront point pour se rassasier et pour remplir leur estomac, parce que leur iniquité s'en est fait un sujet de chute ³⁰. *Prov.* 11, 4. *Eccli.* 5, 10. *Soph.* 1, 18.

20. Ils se sont servis de l'ornement de leurs colliers pour repaître leur orgueil, et ils en ont fait les images de leurs abominations et de leurs idoles. C'est pourquoi je mettrai leur or et leur argent au rang des choses impures ³¹.

21. Je l'abandonnerai au pillage entre les mains des étrangers; il deviendra la proie des plus impies de la terre ³², et ils en useront comme d'une chose souillée ³³.

22. Je détournerai d'eux mon visage, et ils violeront le secret de mon sanctuaire ³⁴; des brigands y entreront, et le profaneront.

23. Achevez donc ³⁵, parce que la terre est pleine du sang qu'ils ont répandu ³⁶, et que la ville est remplie d'iniquité.

columbæ convallium omnes trepidi, unusquisque in iniquitate sua.

17. Omnes manus dissolventur, et omnia genua fluent aquis.

18. Et accingent se ciliciis, et operiet eos formido, et in omni facie confusio, et in universis capitibus eorum calvitium.

19. Argentum eorum foras projicietur, et aurum eorum in sterquilinum erit. Argentum eorum, et aurum eorum non valebit liberare eos in die furoris Domini. Animam suam non saturabunt, et ventres eorum non implebuntur : quia scandalum iniquitatis eorum factum est.

20. Et ornamentum monilium suorum in superbiam posuerunt, et imagines abominationum suarum et simulacrorum fecerunt ex eo : propter hoc dedi eis illud in immunditiam :

21. et dabo illud in manus alienorum ad diripiendum, et impiis terræ in prædam, et contaminabunt illud.

22. Et avertam faciem meam ab eis, et violabunt arcanum meum : et introibunt in illud emissarii, et contaminabunt illud.

23. Fac conclusionem : quoniam terra plena est judicio sanguinum, et civitas plena iniquitate.

γ. 16. — ²⁶ Quelques juifs iront se réfugier dans les creux des montagnes et trembleront dans la crainte d'être pris et mis à mort à cause de leurs péchés. Dans l'hébreu : gémissant comme des colombes (par repentir) de leurs péchés.

γ. 17. — ²⁷ L'anxiété fera qu'ils ne pourront retenir leur urine (*Voy. pl. b.* 21, 7).

γ. 18. — ²⁸ Dans les événements malheureux les Juifs, comme les autres Orientaux, avaient coutume de porter un vêtement de dessous étroit, fait de gros drap, et de se raser les cheveux (*Isaï.* 15, 2. 3. 22, 12. *Jér.* 48, 37).

γ. 19. — ²⁹ car ni l'un ni l'autre ne pourra leur être d'aucun secours; l'or et l'argent ne pourraient que rendre leur fuite plus difficile.

³⁰ une occasion de chute. — Leur or ni leur argent ne leur sera alors d'aucun secours, et ce sera là une punition de ce qu'ils ont abusé de ces métaux pour fabriquer leurs idoles, et pour d'autres folies, et de ce qu'ils ont même été jusqu'à puiser dans le trésor du Temple pour les mêmes fins.

γ. 20. — ³¹ C'est pourquoi je ferai qu'ils jettent leur or et leur argent, comme quelque chose d'impur.

γ. 21. — ³² des Chaldéens.

³³ ils le traiteront comme quelque chose de profane, de maudit.

γ. 22. — ³⁴ Je ne les empêcherai point de pénétrer jusque dans le sanctuaire intérieur du Temple, et par ce moyen de le profaner.

γ. 23. — ³⁵ Et maintenant, ô Prophète! prononcez la sentence de condamnation (*Jérôme*). Dans l'hébreu : Faites des chaînes (pour figurer la captivité du peuple et du roi). *Comp. Jér.* 27, 2.

³⁶ remplie de crimes, digne de mort.

24. Et adducam pessimos de gentibus, et possidebunt domos eorum : et quiescere faciam superbiam potentium, et possidebunt sanctuaria eorum.

25. Angustia superveniente, requirunt pacem, et non erit.

26. Conturbatio super conturbationem veniet, et auditus super auditum : et quarent visionem de propheta, et lex peribit a sacerdote, et consilium a senioribus.

27. Rex lugebit, et princeps induetur mœrore, et manus populi terræ conturbabuntur. Secundum viam eorum faciam eis, et secundum judicia eorum judicabo eos : et scient quia ego Dominus.

24. Je ferai venir les plus méchants d'entre les nations, et ils s'empareront de leurs maisons. Je ferai cesser l'orgueil des puissants, et ils posséderont ³⁷ leurs sanctuaires.

25. Les maux fondront sur eux tout d'un coup; ils chercheront alors la paix ³⁸, et ils ne la trouveront point.

26. Ils verront venir épouvante sur épouvante ³⁹, et les bruits ⁴⁰ se succéderont l'un à l'autre. Ils chercheront quelque vision ⁴¹ d'un prophète; la loi ⁴² périra dans la bouche des prêtres, et le conseil dans les anciens.

27. Le roi sera dans les larmes, le prince sera tout couvert de tristesse, et les mains du peuple tomberont de frayer; je les traiterai selon leurs œuvres, je les jugerai selon qu'ils auront jugé ⁴³; et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

CHAP. 8 — 11.

CHAPITRE VIII.

Le Prophète est transporté en esprit à Jérusalem dans le temple, il voit comment les Juifs se livrent aux impiétés païennes, et il annonce les châtiments de Dieu.

1. Et factum est in anno sexto, in sexto mense, in quinta mensis : ego sedebam in domo mea,

1. Le cinquième jour du sixième mois de la sixième année ¹, comme j'étais assis dans ma maison, et que les anciens de Juda étaient

†. 24. — ³⁷ D'autres traduisent l'hébreu : ils profaneront.

†. 25. — ³⁸ auprès des Chaldéens, mais en vain.

†. 26. ³⁹ Dans l'hébreu : malheur sur malheur.

⁴⁰ les tristes nouvelles.

⁴¹ des prophéties relativement à une heureuse issue des choses.

⁴² l'intelligence de la loi, car la loi bien entendue les aurait avertis d'avance de tous ces revers et de la fin qu'ils devaient avoir (Comp. Jer. 37, 18. 38, 14-23).

†. 27. — ⁴³ Litt. : selon leurs jugements, — selon leurs mérites.

†. 1. — ¹ Ezéchiel fut appelé au ministère prophétique la cinquième année, le cinquième jour du quatrième mois de la captivité de Jéchonias (chap. 1, 1), et il reçut sept jours plus tard l'ordre (†. 3, 16. 4, 1-11) de demeurer couché quatre cent trente jours sur ses deux côtés devant Jérusalem figurée sur une brique. La sixième année, le cinquième jour du sixième mois, il s'assit de nouveau dans sa maison parmi les anciens (†. 1). Entre ces deux époques et la première, qui fut celle de sa vocation, il n'y eut qu'un an, un mois et vingt-trois jours, c'est-à-dire quatre cent treize jours, parce que l'année des Juifs ne compte que douze mois de trente jours; et cependant le Prophète devait demeurer couché sur ses côtés quatre cent trente jours avant l'époque marquée ci-dessus †. 1. — Les interprètes résolvent cette difficulté par la supposition, que la cinquième année était une année intercalaire de treize mois. Dans cette supposition il s'écoula quatre cent cinquante-trois jours entre les deux époques mentionnées.

assis avec moi au même lieu, la main du Seigneur Dieu tomba tout d'un coup sur moi²;

2. et j'eus cette vision : Quelqu'un me parut comme un feu ardent; depuis les reins jusqu'au bas ce n'était qu'une flamme, et depuis les reins jusqu'en haut il paraissait un airain mêlé d'or étincelant de lumière³.

3. Je vis en même temps comme une main qui me vint prendre par les cheveux de ma tête. Et l'Esprit m'éleva entre le ciel et la terre, et m'amena à Jérusalem dans une vision de Dieu, près de la porte intérieure⁴ qui regardait du côté de l'aquilon, où était placée l'idole de jalousie, pour irriter le Dieu jaloux⁵. *Dan. 14, 35.*

4. Je vis paraître en ce même lieu la gloire du Dieu d'Israël, selon la vision que j'avais eue dans le champ⁶.

5. Et il me dit : Fils de l'homme, levez les yeux du côté de l'aquilon. Et ayant levé les yeux de ce côté-là, je vis du côté de l'aquilon de la porte de l'autel⁷ cette idole de jalousie qui était à l'entrée.

6. Il me dit ensuite : Fils de l'homme, voyez-vous ce que font ceux-ci ? Voyez-vous les grandes abominations que la maison d'Israël fait en ce lieu, pour m'obliger à me retirer de mon sanctuaire ? Et quand vous vous retournerez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes.

7. Et m'ayant conduit à l'entrée du parvis⁸, je vis qu'il y avait un trou à la muraille.

et senes Juda sedebant coram me, et cecidit ibi super me manus Domini Dei.

2. Et vidi, et ecce similitudo quasi aspectus ignis : ab aspectu lumborum ejus, et deorsum, ignis : et a lumbis ejus, et sursum, quasi aspectus splendoris, ut visio electri.

3. Et emissa similitudo manus apprehendit me in cincinnis capitis mei : et elevavit me spiritus inter terram et cælum : et adduxit me in Jerusalem in visione Dei, juxta ostium interius, quod respiciebat ad aquilonem, ubi erat statutum idolum zeli ad provocandam æmulationem.

4. Et ecce ibi gloria Dei Israel, secundum visionem quam videram in campo.

5. Et dixit ad me : Fili hominis, leva oculos tuos ad viam aquilonis. Et levavi oculos meos ad viam aquilonis : et ecce ab aquilone portæ altaris, idolum zeli in ipso introitu.

6. Et dixit ad me : Fili hominis, putasne, vides tu quid isti faciunt, abominaciones magnas, quas domus Israel facit hic, ut procul recedam a sanctuario meo ? et adhuc conversus videbis abominaciones majores.

7. Et introduxit me ad ostium atrii : et vidi, et ecce foramen unum in pariete.

² c'est-à-dire je tombai dans ce lieu même, par un effet de la vertu de Dieu, dans une extase, où j'eus une vision. La vision qui suit maintenant s'étend depuis ch. 8, jusqu'à ch. 14, et elle contient en général les vices de Jérusalem et les châtimens dont Dieu, en punition, l'a frappée.

§. 2. — ³ C'est ainsi que Dieu avait auparavant apparu au Prophète (Voy. *pl. h.* 1, 27. *Comp.* 1, 4).

§. 3. — ⁴ dans le parvis le plus extérieur, appelé depuis le parvis des Gentils.

⁵ L'idole de la jalousie, c'est-à-dire l'idole qui provoque Dieu comme à la jalousie; parce que c'était comme un second époux à côté de Dieu, qui est le véritable époux du peuple élu. La plupart des interprètes croient avec saint Jérôme, que cette idole était celle de Baal, que Manassès (4. *Rois*, 21, 7. 2. *Par.* 33, 7) avait fait placer dans le Temple, que Josias avait depuis renversée (2. *Par.* 34, 4), mais que ses successeurs relevèrent. — ^{*} Selon d'autres, cette idole était la déesse Astharte (voy. *Dan.* 11, 37), ou Adonis.

§. 4. — ⁶ Voy. *pl. h.* 9, 23. La gloire, le chariot de Dieu se trouvait dans le parvis le plus extérieur, en signe qu'il se disposait à abandonner son sanctuaire.

§. 5. — ⁷ Suivant quelques-uns, cette porte aurait été ainsi appelée à cause de l'autel de Salomon, qu'Achaz avait fait transférer du milieu du parvis intérieur à cette porte septentrionale (4. *Rois*, 16, 14); d'autres tirent le nom de cette porte de l'autel de quelque idole, qui aurait été érigé en ce lieu (*Comp.* 4. *Rois*, 21, 4. 5).

§. 7. — ⁸ du peuple, qui était appelé simplement parvis par opposition à celui des prêtres, lequel était nommé le parvis intérieur (§. 16). *Comp.* 3. *Rois*, 6, 36.

8. Et dixit ad me : Fili hominis fode parietem. Et cum fodissem parietem, apparuit ostium unum.

9. Et dixit ad me : Ingredere, et vide abominationes pessimas, quas isti faciunt hic.

10. Et ingressus vidi, et ecce omnis similitudo reptilium et animalium, abominatio, et universa idola domus Israel depicta erant in pariete in circuitu per totum.

11. Et septuaginta viri de senioribus domus Israel, et Jezonias filius Saphan stabat in medio eorum, stantium ante picturas : et unusquisque habebat thuribulum in manu sua : et vapor nebulæ de thure consurgebat.

12. Et dixit ad me : Certe vides fili hominis quæ seniores domus Israel faciunt in tenebris, unusquisque in abscondito cubiculi sui : dicunt enim : Non videt Dominus nos, dereliquit Dominus terram.

13. Et dixit ad me : Adhuc conversus videbis abominationes majores, quas isti faciunt.

14. Et introduxit me per ostium portæ domus Domini, quod respiciebat ad aquilonem : et ecce ibi mulieres sedebant plangentes Adonidem.

8. Et il me dit : Fils de l'homme, percez la muraille⁹. Et ayant percé la muraille, je vis une porte¹⁰.

9. Et il me dit : Entrez, et voyez les effroyables abominations que ces gens-ci font en ce lieu.

10. J'entrai, et en même temps je vis des images de toutes sortes de reptiles et d'animaux, et l'abomination de la maison d'Israël ; et toutes ces idoles étaient peintes sur la muraille tout autour¹¹.

11. Et soixante-dix des anciens de la maison d'Israël étaient debout devant ces peintures ; et Jézonias, fils de Saphan, était au milieu d'eux. Chacun d'eux avait un encensoir à la main, et la fumée de l'encens qui en sortait, s'élevait en haut¹².

12. Et il me dit : Certes, vous voyez, fils de l'homme, ce que les anciens de la maison d'Israël font dans les ténèbres, ce que chacun d'eux fait dans le secret de sa chambre ; car ils disent : le Seigneur ne nous voit point, le Seigneur a abandonné la terre¹³.

13. Alors il me dit : Si vous vous tournez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes que celles que font ceux-ci.

14. Et m'ayant mené à l'entrée¹⁴ de la porte de la maison du Seigneur, qui regarde du côté du septentrion¹⁵, je vis des femmes assises en ce lieu, qui pleuraient Adonis¹⁶.

¶ 8. — ⁹ encore plus avant dans la cavité.

¹⁰ M'étant glissé par l'ouverture, ayant creusé plus avant et percé la muraille, j'arrivai à une porte qui conduisait à une voûte souterraine avec des compartiments (des chambres), où les principaux des Juifs se livraient en secret à l'idolâtrie.

¶ 10. — ¹¹ Dans l'hébreu : étaient gravées sur les murailles, etc.

¶ 11. — ¹² Ces soixante et dix hommes étaient vraisemblablement les membres du haut conseil (du Sanhédrin), que déjà Moïse avait établi pour l'aider dans ses fonctions (4. Moys. 4. 11, 16, 24). Jézonias, fils de Saphan (4. Rois, 22, 8), était leur président. Le culte des idoles était celui des Egyptiens. Les Egyptiens rendaient les honneurs divins à presque tous les animaux, spécialement aux reptiles. On s'adonnait dans ce temps-là à l'idolâtrie égyptienne, parce qu'on espérait obtenir du secours des Egyptiens et de leurs dieux, contre la puissance des Chaldéens (Comp. p. b. 17, 15).

¶ 12. — ¹³ Le Seigneur n'a plus pour nous de regards favorables, il nous a abandonnés et laissés sans secours ; c'est pourquoi nous avons dû nous tourner vers d'autres dieux, vers les dieux de l'Egypte.

¶ 14. — ¹⁴ Litt. : dans l'entrée, — à l'entrée.

¹⁵ dans le parvis du peuple.

¹⁶ La fable raconte d'Adonis (en syriaque : Thamuz) ce qui suit : Adonis (dans l'hébreu : Adon ou Baal, le Seigneur) aimait Astharte (en hébreu, Astaroth, en grec, Vénus), mais il fut mis à mort à la chasse par un sanglier. Astharte, inconsolable de la mort de son amant, demanda qu'il revint des enfers sur la terre. Sa prière fut exaucée, mais à la condition qu'Adonis ne passerait chaque année que six mois auprès d'elle, et qu'il retournerait les autres six mois dans les enfers. La

15. Et il me dit : Certes, vous voyez, fils de l'homme, ce qu'ils font; et si vous allez encore d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes.

16. Et m'ayant fait entrer dans le parvis intérieur ¹⁷ de la maison du Seigneur, je vis à l'entrée du temple du Seigneur, entre le vestibule et l'autel ¹⁸, environ vingt-cinq hommes ¹⁹ qui tournaient le dos au temple du Seigneur, et dont le visage regardait l'Orient, et ils adoraient le soleil levant ²⁰.

17. Et il me dit : Certes, vous voyez, fils de l'homme, ce qu'ils font. Est-ce peu à la maison de Juda d'avoir fait les abominations qu'ils ont faites en ce lieu, d'avoir rempli la terre d'iniquité ²¹, et d'avoir comme entrepris d'irriter mon indignation contre eux? Et vous voyez comme ils approchent de leurs narines un rameau ²².

18. C'est pour cela que je les traiterai aussi dans ma fureur; mon œil les verra sans être fléchi; je ne serai point touché de compassion; et lorsqu'ils crieront vers moi à haute voix, je ne les écouterai point ²³.

15. Et dixit ad me : Certe vidisti fili hominis : adhuc conversus videbis abominationes majores his.

16. Et introduxit me in atrium domus Domini interius : et ecce in ostio templi Domini inter vestibulum et altare, quasi viginti quinque viri, dorsa habentes contra templum Domini, et facies ad orientem : et adorabant ad ortum solis.

17. Et dixit ad me : Certe vidisti fili hominis : numquid leve est hoc domui Juda, ut facerent abominationes istas, quasi fecerunt hic : quia replentes terram iniquitate conversi sunt ad irritandum me? et ecce applicant ramum ad nares suas.

18. Ergo et ego faciam in furore : non parceret oculis meis, nec miserebor : et cum clamaverint ad aures meas voce magna, non exaudiam eos.

sens de ce mythe est celui-ci : Le soleil (Baal, Adon) emploie la moitié de sa course à se rapprocher de la terre (Astarthé, Vénus), et l'autre moitié à s'en éloigner; lorsqu'arrive l'hiver, dont le sanglier cruel et féroce est une image naturelle. Ces deux époques, celle de l'éloignement du soleil et celle de son rapprochement, la perte et le retour de l'amant, étaient célébrées comme des temps de fête. Les fêtes de l'éloignement du dieu commençaient au solstice d'été, alors que le soleil redescend et que le dieu du ciel s'inclinait vers l'hiver; on les passait dans les pleurs et les gémissements avec toutes les cérémonies usitées dans les pompes funèbres. Les femmes se laissaient aller aux cris de douleur les plus désordonnés sur la perte du dieu, et s'abandonnaient elles-mêmes. Les fêtes du retour du dieu commençaient à l'époque où le soleil se rapproche de la terre, avec le printemps, et elles se passaient dans les excès d'une joie dissolue, comme les premières dans un deuil porté à l'excès.

¶ 16. — ¹⁷ dans le parvis des prêtres.

¹⁸ Dans le parvis des prêtres, l'espace qui se trouvait entre l'autel des holocaustes et le portique, ou les constructions de l'édifice du Temple proprement dit, était appelé la place entre le Temple et l'autel. C'était là, au commencement de cette place, derrière l'autel, qu'était l'entrée dans le sanctuaire; car il n'y avait que les prêtres et les lévites à qui il fût permis de se tenir dans cette place. C'était là où ils priaient, et c'était là aussi que se trouvaient les hommes dont il s'agit.

¹⁹ Prêtres et lévites. Douze prêtres et douze lévites faisaient chaque semaine le service du Temple; le grand prêtre fait avec eux le nombre de vingt-cinq.

²⁰ Ils adoraient le soleil, Baal. — * Les anciens Orientaux priaient la face tournée vers le soleil. Les Perses même adoraient cet astre (Comp. *Job*, 31, 26).

¶ 17. — ²¹ de violence (Comp. 7, 23. 9, 9. *Isaïe*, 1, 17-23. *Jér.* 6, 7).

²² On ne peut déterminer avec précision de quel rite idolâtrique le Prophète veut parler. Il y en a qui croient que c'étaient des rameaux de laurier, consacré au soleil; d'autres trouvent en ceci un rite des adorateurs du feu. Ces derniers, en allumant le feu, symbole du soleil, tiennent un petit faisceau de branches à la main, et lorsqu'ils prient, ils placent ce faisceau devant leur figure, pour se préserver de l'influence des mauvais esprits.

¶ 18. — ²³ * Ezéchiel reçut sa mission prophétique lorsque déjà il était en captivité dans les contrées de la Babylonie (*Pl. h.* 1, 1). Jérusalem était, par conséquent, dès lors sous la domination de ses ennemis; les châtiments de Dieu se faisaient sentir à elle en punition de son infidélité; et néanmoins, sous les coups mêmes de la main divine, ses habitants se livraient encore au culte des idoles, et

CHAPITRE IX.

Suite de la vision. Dieu commande à ses serviteurs de mettre à mort les adorateurs des idoles, mais d'épargner ceux qui ne prennent point part à la perversité des autres.

1. Et clamavit in auribus meis voce magna dicens : Appropinquaverunt visitationes urbis, et unusquisque vas interfectionis habet in manu sua.

2. Et ecce sex viri veniebant de via portæ superioris, quæ respicit ad aquilonem : et unusquisque

1. Il cria ensuite devant moi avec une voix forte et me dit : Ceux qui doivent visiter la ville ¹ sont proches, et chacun tient en sa main un instrument de mort.

2. En même temps je vis venir six hommes du côté de la porte supérieure qui regarde vers le septentrion ², ayant chacun à la

les pratiques de l'idolâtrie les plus abominables sont introduites par ses prêtres jusque dans le sanctuaire ! Quelle est donc cette pente comme innée, cette puissance comme irrésistible qui depuis l'origine de son existence (Comp. 2. *Moy.* 22. 4 ; *Moy.* 25 ; *Jos.* 24 ; *Jug.* 2, etc. 3. *Rois.* 11. 13, etc. 4. *Rois.* 9, 15. 21, etc.), jusqu'à sa dispersion, entraîne Israël loin de la voie droite et le porte au culte idolâtrique ? Ce penchant à l'idolâtrie et ces chutes fréquentes sont bien dans les mœurs des Israélites, ce qui nous paraît le plus étrange et le plus absurde. Toutefois, prenons garde. L'inclination à l'idolâtrie n'était pas particulière aux Israélites, c'était un mal général ; et la dureté du cœur, que l'Écriture leur reproche si souvent, n'est pas d'être plus attaché aux choses sensibles que les autres peuples ; c'est de l'être autant qu'eux, après avoir reçu de Dieu des grâces si particulières, et avoir vu de si grands miracles. Le monde alors, à l'exception du peuple élu, était tout païen, les peuples les plus civilisés et les plus habiles dans les arts et les sciences, comme les plus ignorants et les plus barbares. Il fallait de la force pour résister au mauvais exemple de toutes les autres nations. La pente naturelle qui entraîne les hommes aux jouissances sensuelles, augmentait encore la tentation. La loi du vrai Dieu ne manquait pas d'une certaine sévérité. La croyance était pure, mais élevée et toute spirituelle ; les pratiques de la religion dignes, belles, il est vrai, étaient néanmoins gênantes ; et les sacrifices, les fêtes, quoique réglés avec un appareil majestueux, ne flattaient pas les sens. Au contraire, chez les païens, tout respirait le sensualisme. Non-seulement la civilisation était toute matérielle et ne tendait qu'au bien être, les arts, comme l'architecture, la peinture, la poésie, la littérature en général, ne parlaient qu'aux sens, et tout au plus à l'imagination ; mais en ce qui concernait la religion, point de doctrine sérieuse ou qui imposât la moindre contrainte. Les dieux, faits à l'image de l'homme et remplis de toutes ses passions, se voyaient et se touchaient. Les fêtes étaient magnifiques et ils en faisaient souvent. Les sacrifices étaient toujours suivis de festins et accompagnés de musique et de danses. Les spectacles, les jeux publics faisaient partie du culte ; et l'on sait que la débauche, bien loin d'être condamnée par la religion, était quelquefois commandée en l'honneur de certaines divinités. Au milieu de ce monde corrompu et corrompé, le peuple d'Israël ne devait pas être sans défaillance, et l'abondance même dont il jouissait, et le beau climat sous lequel il vivait devaient encore augmenter le danger. Aussi la conservation de la foi et la perpétuité du culte du vrai Dieu dans Israël, forment-elles une des plus belles preuves en faveur de la religion de Moïse (Voyez sur la pente des Israélites à l'idolâtrie, Fleury, *Mœurs des Israél.*, chap. 19, et voir aussi *ibid.*) l'influence de l'idolâtrie sur la civilisation des anciens peuples, et réciproquement, la réaction de cette civilisation païenne sur les arts, les doctrines, la religion et les mœurs (Comp. *Jug.* 3, 11 et les remarq.).

γ. 1. — ¹ Litt. : Les visites de la ville approchent, — les exécuteurs des châtiements de Dieu, γ. 2.

γ. 2. — ² La porte supérieure du nord était la porte septentrionale du parvis des prêtres, et elle portait ce nom parce que ce parvis était le plus élevé ; le parvis du peuple était plus bas. Les six hommes sont des figures des Chaldéens ; ils viennent

main un instrument de mort. Il y en avait aussi un au milieu d'eux, qui était revêtu d'une robe de fin lin, et qui avait une écriture pendue sur les reins³; et étant entrés, ils se tinrent près l'autel d'airain⁴.

3. Et la gloire du Dieu d'Israël s'éleva de dessus le chérubin où elle était, et vint à l'entrée de la maison⁵ du Seigneur; et elle appela celui qui était vêtu d'une robe de lin, et qui avait une écriture pendue sur les reins.

4. Et le Seigneur lui dit : Passez au travers de la ville, au milieu de Jérusalem, et marquez un Thau sur le front des hommes qui gémissent, et qui sont dans la douleur de voir toutes les abominations qui se font au milieu d'elle⁶. 2. *Moys.* 12, 7. *Apoc.* 7, 3.

5. Et j'entendis ce qu'il disait aux autres⁷ : Suivez-le, et passez au travers de la ville, et frappez. Que votre œil ne se laisse point fléchir, et ne soyez touchés d'aucune compassion.

6. Tuez tout, sans qu'aucun échappe, vieillards, jeunes hommes, vierges, femmes et enfants : mais ne tuez⁸ aucun de ceux sur

vas interitus in manu ejus : vir quoque unus in medio eorum vestitus erat lineis, et atramentarium scriptoris ad renes ejus : et ingressi sunt, et steterunt juxta altare æreum :

3. Et gloria Domini Israel assumpta est de cherub, quæ erat super eum ad limen domus : et vocavit virum, qui indutus erat lineis, et atramentarium scriptoris habebat in lumbis suis.

4. Et dixit Dominus ad eum : Transi per mediam civitatem in medio Jerusalem : et signa thau super frontes virorum gementium, et dolentium super cunctis abominationibus, quæ fiunt in medio ejus.

5. Et illis dixit, audiente me : Transite per civitatem sequentes eum, et percutite : non parcat oculus vester, neque misereamini.

6. Senem, adolescentulum, et virginem, parvulum, et mulieres interficite usque ad interne-

de la porte septentrionale, parce que les Chaldéens pénétrèrent par le nord dans le pays (*Jér.* 1, 13. 14).

³ Le septième homme était un messager de paix pour les fidèles adorateurs du Seigneur. Le lin blanc est le vêtement des anges, et figure la pureté (*Dan.* 10, 5). Le grand prêtre était aussi vêtu de lin blanc (*3. Moys.* 16, 4) le jour de l'expiation. — L'Oriental porte toujours quelques petits objets à sa ceinture, l'écrivain porte son écritoire.

⁴ de l'autel des holocaustes, qui demandait les victimes de la justice divine.

γ. 3. — ⁵ Litt. : de la maison. — Le Seigneur, dont il a été dit ci-dessus (8, 4) qu'il s'était arrêté dans le parvis le plus extérieur, s'éleva avec le chariot et s'avança vers le sanctuaire dans le parvis intérieur, mais de telle sorte que le chariot se tint au sud du sanctuaire, tandis que Dieu lui-même se plaça à son seuil, pour figurer qu'il était venu pour exercer ses jugements et exécuter son arrêt de condamnation. La position de Dieu et celle du chariot sont décrites plus au long *pl. b.* 10, 3-5.

γ. 4. — ⁶ L'homme reçoit l'ordre de marquer de la lettre Thau les justes qui gémissent sur la corruption et les pécheurs repentants, afin que les uns et les autres reconnaissent les décrets de la vengeance divine, qui devaient les épargner. Le Thau est la dernière lettre de l'alphabet hébreu; il avait dans les anciens temps la forme d'une croix, qui, suivant l'enseignement secret et mystérieux des Égyptiens et d'autres peuples de l'antiquité, était le symbole de la vie. On a contesté que le Thau ait eu en effet la forme d'une croix, mais c'est un fait que les archéologues ont mis dans ces derniers temps hors de tout doute. — Kennicot, si célèbre dans la critique des écritures, possédait une pièce de monnaie de la quatrième année du gouvernement du grand prêtre Simon, sur laquelle la lettre Thau se voit deux fois sous la forme d'une croix X; sur d'autres pièces de monnaie judaïque on trouve les signes + , et dans l'écriture punique le Thau a la forme . Ainsi la croix était-elle, même avant Jésus-Christ, le signe de la rédemption. — ⁷ La langue punique ne différait presque pas de l'hébreu. Les Carthaginois étaient originaires de Phénicie, et la langue des Phéniciens était l'hébreu.

γ. 5. — ⁷ aux exécuteurs des vengeances divines.

γ. 6. — ⁸ Dans l'hébreu litt. : ne touchez.

cionem : omnem autem, super quem videritis thau, ne occidatis, et a sanctuario meo incipite. Cœperunt ergo a viris senioribus, qui erant ante faciem domus.

7. Et dixit ad eos : Contaminate domum, et implete atria interfectis : egredimini. Et egressi sunt, et percutiebant eos qui erant in civitate.

8. Et cæde completa, remansi ego : ruique super faciem meam, et clamans aio : Heu, heu, heu, Domine Deus : ergone disperdes omnes reliquias Israel, effundens furorem tuum super Jerusalem ?

9. Et dixit ad me : Iniquitas domus Israel et Juda, magna est nimis valde, et repleta est terra sanguinibus, et civitas repleta est aversione : dixerunt enim : Dereliquit Dominus terram, et Dominus non videt.

10. Igitur et meus non parceret oculum, neque miserebor : viam eorum super caput eorum reddam.

11. Et ecce vir, qui erat indutus lineis, qui habebat atramentarium in dorso suo, respondit verbum, dicens : Feci sicut præcepisti mihi.

le front desquels vous verrez le Thau écrit, et commencez par mon sanctuaire⁹. Ils commencèrent donc le carnage par les plus anciens qui étaient devant la maison¹⁰;

7. et il leur dit : Profanez la maison, et remplissez le parvis de corps tout sanglants, et sortez ensuite¹¹. Et étant sortis, ils allèrent tuer tous ceux qui étaient dans la ville.

8. Et après qu'ils eurent fait tout ce carnage¹², je demurai là¹³; et m'étant jeté le visage contre terre, je dis en criant : Hélas ! hélas ! hélas !¹⁴ ! Seigneur Dieu ! perdrez-vous donc ainsi tout ce qui reste d'Israël, en répandant votre fureur sur Jérusalem¹⁵ ?

9. Et il me dit : L'iniquité de la maison d'Israël et de la maison de Juda est dans le dernier excès ; la terre est toute couverte de sang, la ville est remplie de gens qui m'ont quitté¹⁶, parce qu'ils ont dit : Le Seigneur a abandonné la terre, le Seigneur ne nous voit point¹⁷.

10. C'est pourquoi mon œil ne se laissera point fléchir ; je ne serai point touché de compassion, et je ferai tomber sur leurs têtes les maux qu'ils méritent¹⁸.

11. Alors celui qui était vêtu d'une robe de lin et qui avait une écritoire pendue sur ses reins, dit ces mots : J'ai fait ce que vous m'avez commandé¹⁹.

⁹ par mes prêtres, qui sont les plus coupables.

¹⁰ par les vingt-cinq hommes entre le portique et l'autel (8, 16).

ŷ. 7. — ¹¹ Ne faites point attention à ma maison, tuez tout; elle a cessé d'être mon temple.

ŷ. 8. — ¹² Dans l'hébreu : Et pendant qu'ils tuaient (qu'ils frappaient).

¹³ dans le Temple.

¹⁴ Dans l'hébreu il n'y a qu'une fois « hélas ! »

¹⁵ Cette vision est-elle pour m'apprendre que vous allez exterminer tout Israël, et anéantir l'état judaïque ?

ŷ. 9. — ¹⁶ d'apostats, qui se sont éloignés du Seigneur.

¹⁷ Voy. *pl. h.* 8, 12, 17.

ŷ. 10. — ¹⁸ Litt. : je ferai retomber leur voie sur leur tête, — je les traiterai comme ils le méritent.

ŷ. 11. — ¹⁹ Dieu répond (9, 10) qu'il est disposé à faire retomber sur le peuple sa malice. L'ange de grâce adoucit la sévérité de cette parole de la justice divine, en attirant l'attention du Prophète sur ceux qui seront sauvés.

CHAPITRE X.

*Dieu ordonne de jeter des charbons ardents sur Jérusalem.
Nouvelle apparition du chariot de Dieu.*

1. J'eus encore une vision ¹. Il parut dans le firmament qui était sur la tête des chérubins, comme une pierre de saphir, qui avait la figure d'un trône ².

2. Et il dit à l'homme vêtu d'une robe de lin : Allez au milieu des roues qui sont sous les chérubins ³, et prenez plein votre main des charbons de feu qui sont entre les chérubins ⁴; et répandez-les sur la ville ⁵. Et il s'y en alla devant moi.

3. Les chérubins étaient au côté droit de la maison du Seigneur ⁶ lorsqu'il y entra; et une nuée remplit le parvis intérieur ⁷.

4. La gloire du Seigneur s'éleva de dessus les chérubins, et vint à l'entrée de la maison ⁸; et la maison fut couverte de la nuée, et le parvis fut rempli de l'éclat de la gloire du Seigneur ⁹.

5. Le bruit des ailes des chérubins retentissait jusqu'au parvis extérieur, et paraissait comme la voix du Dieu tout-puissant qui parlait ¹⁰.

6. Le Seigneur ayant donc fait ce com-

1. Et vidi, et ecce in firmamento, quod erat super caput cherubim, quasi lapis sapphirus quasi species similitudinis solii apparuit super ea.

2. Et dixit ad virum, qui indutus erat lineis, et ait : Ingredere in medio rotarum, quæ sunt subtus cherubim, et imple manum tuam prunis ignis, quæ sunt inter cherubim, et effunde super civitatem. Ingressusque est in conspectu meo.

3. Cherubim autem stabant a dextris domus cum ingrederetur vir, et nubes implevit atrium interius.

4. Et elevata est gloria Domini de super cherub ad limen domus : et repleta est domus nube, et atrium repletum est splendore gloriæ Domini.

5. Et sonitus alarum cherubim audiebatur usque ad atrium exterius, quasi vox Dei omnipotentis loquentis.

6. Cumque præcepisset viro,

ŷ. 1. — ¹ Sur la liaison avec ce qui précède voy. chap. 8, 2.

² Voy. pl. h. 1, 26. Sens : Je ne vis au-dessus des chérubins que le trône de Dieu, mais non pas Dieu lui-même (Voy. pl. h. 9, 3). Dieu était sur le seuil du sanctuaire.

ŷ. 2. — ³ à côté, c'est-à-dire derrière les chérubins, près du chariot.

⁴ où le feu était (Pl. h. 4, 13).

⁵ pour consumer ce qu'il y a d'impur, et pour purifier la ville (Isaïe, 10, 17). Jérôme.

ŷ. 3. — ⁶ Litt. : de la maison, — c'est-à-dire que le chariot avec les chérubins était du côté du midi. Les versets 3. 4. 5. sont intercalés ici pour faire remarquer que Dieu et le chariot apparaissaient en des lieux différents, le chariot au midi des édifices du Temple, Dieu sur son seuil (Voy. pl. h. 9, 3). Dieu se faisait voir au milieu d'une nuée qui, dans le parvis intérieur des prêtres, répandait un éclat lumineux, mais des ténèbres du côté du parvis du peuple (ŷ. 4). On s'apercevait de la présence des chérubins au bruit de leurs ailes, qui retentissaient comme le tonnerre (Voy. pl. h. 1, 24). Le Dieu d'Israël se montrait ici principalement en qualité de juge et de vengeur (Voy. chap. 1, note 8). Le chariot se tenait au sud du Temple, en face des idoles et de leurs adorateurs (chap. 9), comme pour s'avancer contre elles sur le champ de bataille.

⁷ le parvis des prêtres.

ŷ. 4. — ⁸ Voy. pl. h. 9, 3. note 6 du chapitre.

⁹ Voy. note 6.

ŷ. 5. — ¹⁰ Voy. note 6.

qui indutus erat lineis, dicens : Sume ignem de medio rotarum, quæ sunt inter cherubim : ingressus ille stetit juxta rotam.

7. Et extendit cherub manum de medio cherubim, ad ignem, qui erat inter cherubim : et sumpsit, et dedit in manus ejus, qui indutus erat lineis : qui accipiens egressus est.

8. Et apparuit in cherubim similitudo manus hominis subtus pennas eorum ;

9. et vidi, et ecce quatuor rotæ juxta cherubim : rota una juxta cherub unum, et rota alia juxta cherub unum : species autem rotarum erat quasi visio lapidis chrysolithi ;

10. et aspectus earum similitudo una rotæ : quasi sit rota in medio rotæ.

11. Cumque ambularent, in quatuor partes gradiebantur : et non revertebantur ambulantes, sed ad locum, ad quem ire declinabat quæ prima erat, sequebantur et cæteræ, nec convertebantur.

12. Et omne corpus earum, et colla, et manus, et pennæ, et circuli, plena erant oculis, in circuitu quatuor rotarum.

13. Et rotas istas vocavit volubiles, audiente me.

14. Quatuor autem facies habebant

mandement à celui qui était vêtu d'une robe de lin ¹¹, et lui ayant dit : Prenez du feu du milieu des roues qui sont entre les chérubins, il y alla, et se tint près d'une des roues ¹².

7. Alors l'un des chérubins étendit sa main du milieu des chérubins, vers le feu qui était entre les chérubins ; et en ayant pris, il le mit dans les mains de celui qui était vêtu d'une robe de lin, qui l'ayant reçu, s'en revint ¹³.

8. Et il parut dans les chérubins comme une main d'homme qui était sous leurs ailes ¹⁴.

9. Voici encore ce que je vis : Il me parut quatre roues près des chérubins. Il y avait une roue près d'un chérubin, et une autre roue près d'un autre. Les roues paraissaient, à les voir, comme une pierre de chrysolithe ¹⁵ ;

10. et toutes les quatre paraissaient semblables, comme si une roue était au milieu d'une autre ¹⁶.

11. Et lorsqu'elles marchaient, elles marchaient de quatre côtés, et ne retournaient point en marchant ¹⁷ : mais quand celle qui était la première allait d'un côté, les autres suivaient aussitôt sans tourner ailleurs ¹⁸.

12. Le corps des quatre roues, leur cou, leurs mains, leurs ailes ¹⁹, et leurs cercles étaient pleins d'yeux tout autour ²⁰ ;

13. et il appela ces roues devant moi, les roues légères ²¹.

14. Chacun de ces animaux avait quatre

¶ 6. — ¹¹ Le Prophète continue le récit de la vision qui a commencé ¶ 1. 2.

¹² L'homme n'osa point passer entre les quatre roues et les quatre chérubins, où le feu était, mais il se plaça seulement en dehors, proche d'une des quatre roues. Encore ici, dit Théodoret, on peut voir l'ordre hiérarchique des substances célestes. Tous les six ne devaient pas s'approcher des chérubins ; un seul s'en approcha, et encore sans oser se placer au milieu d'eux.

¶ 7. — ¹³ sortit du milieu de l'apparition.

¶ 8. — ¹⁴ Voy. *pl. h. 1*, 8.

¶ 9. — ¹⁵ d'un jaune d'or.

¶ 10. — ¹⁶ Voy. *pl. h. 1*, 16.

¶ 11. — ¹⁷ elles pouvaient au moyen de leur forme sphérique aller dans toutes les directions.

¹⁸ Montrant par là la parfaite unité qui régnait entre eux. L'hébreu peut aussi signifier : mais quand le premier (chérubin) allait de son côté, ils le suivaient, sans, etc. — * Litt. : Quand ils marchaient, ils marchaient vers leurs quatre côtés ; ils ne tournaient pas quand ils marchaient ; mais le lieu vers lequel la tête regardait, ils allaient à sa suite ; ils ne tournaient pas quand ils marchaient (les chérubins. Selon d'autres : les roues. Ophan, roue, est masculin aussi bien que chérub).

¶ 12. — ¹⁹ c'est-à-dire : Les moyeux, les raies et les jantes des roues.

²⁰ Dans l'hébreu : et tout leur corps (de ces êtres vivants), le cou, les mains, les ailes et les roues étaient pleins d'yeux tout autour, aux quatre roues.

¶ 13. — ²¹ à cause de leur grande rapidité. Dans l'hébreu : Et il cria à mes oreilles, aux roues : rapidité !

faces : la première était celle d'un chérubin²² ; la seconde, celle d'un homme ; la troisième, celle d'un lion ; et la quatrième, celle d'un aigle.

15. Et les chérubins s'élevèrent en haut²³. C'étaient les mêmes animaux que j'avais vus près du fleuve de Chobar.

16. Lorsque les Chérubins marchaient, les roues marchaient aussi auprès d'eux ; et lorsque les Chérubins étendaient leurs ailes pour s'élever de terre, les roues n'y demeuraient point, mais elles se trouvaient auprès d'eux²⁴.

17. Elles demeuraient quand ils demeuraient, et elles s'élevaient quand ils s'élevaient, parce que l'esprit de vie était en elles²⁵.

18. La gloire du Seigneur sortit ensuite de l'entrée du temple, et elle se plaça sur les chérubins²⁶.

19. Et les chérubins étendant leurs ailes en haut, s'élevèrent de terre devant moi ; et lorsqu'ils partirent²⁷, les roues les suivirent aussi. Et les chérubins s'arrêtèrent à l'entrée de la porte de la maison du Seigneur du côté de l'Orient ; et la gloire du Dieu d'Israël était sur eux²⁸.

20. C'étaient les mêmes animaux que j'avais vus au-dessous du Dieu d'Israël, près le fleuve de Chobar ; et je reconnus que c'étaient des chérubins²⁹. *Pl. h. 1, 1. 3.*

21. Chacun avait quatre visages et quatre ailes ; et il paraissait comme une main d'homme sous leurs ailes.

22. Les faces qui m'y parurent, leur regard³⁰ et cette impétuosité avec laquelle chacun marchait devant soi³¹, étaient les mêmes que j'avais vues près le fleuve de Chobar.

bat unum : facies una, facies cherub : et facies secunda, facies hominis : et in tertio facies leonis : et in quarto facies aquilæ.

15. Et elevata sunt cherubim : ipsum est animal, quod videram juxta fluvium Chobar.

16. Cumque ambularent cherubim, ibant pariter et rotæ juxta ea : et cum elevarent cherubim alas suas ut exaltarentur de terra, non residebant rotæ, sed et ipsæ juxta erant.

17. Stantibus illis, stabant : et cum elevatis elevabantur ; spiritus enim vitæ erat in eis.

18. Et egressa est gloria Domini a limine templi : et stetit super cherubim.

19. Et elevantia cherubim alas suas, exaltata sunt a terra coram me : et illis egredientibus, rotæ quoque subsecutæ sunt : et stetit in introitu portæ domus Domini orientalis : et gloria Dei Israel erat super ea.

20. Ipsum est animal, quod vidi subter Deum Israel juxta fluvium Chobar : et intellexi quia cherubim essent.

21. Quatuor vultus uni, et quatuor alæ uni : et similitudo manus hominis sub alis eorum.

22. Et similitudo vultuum eorum, ipsi vultus quos videram juxta fluvium Chobar, et intuitus eorum, et impetus singulorum ante faciem suam ingredi.

γ. 14. — ²² c'est-à-dire une face de bœuf, apparemment parce que les chérubins placés sur l'Arche d'alliance présentaient une face de bœuf vis-à-vis de l'entrée qui conduisait dans le Saint des Saints.

γ. 15. — ²³ Ils pouvaient s'élever à l'aide de leurs ailes.

γ. 16. — ²⁴ Voy. *pl. h. 1, 19.*

γ. 17. — ²⁵ Voy. *pl. h. 1, 20. 21.*

γ. 18. — ²⁶ Dieu se plaça de nouveau sur le chariot de sa gloire (*Voy. note 6*), afin d'abandonner entièrement, après avoir enfin prononcé et exécuté ses jugements, le Temple, la ville et le pays.

γ. 19. — ²⁷ se dirigeant vers le Temple.

²⁸ Le chariot de Dieu s'arrêta encore une fois à la porte orientale du parvis le plus extérieur, parce que Dieu voulait donner encore une mission au Prophète (*Pl. b. 11, 2*).

γ. 20. — ²⁹ Il semble que le prophète n'ait pas reconnu aussitôt les êtres vivants : ce ne fut qu'après les avoir vus plusieurs fois et les avoir considérés avec moins de crainte, qu'il reconnut qu'ils étaient semblables aux chérubins placés sur l'Arche d'alliance.

γ. 22. — ³⁰ Dans l'hébreu : leur nature.

³¹ Voy. *pl. h. 1, 8. 9.*

CHAPITRE XI.

Continuation de la vision. Prophétie de la perte des grands, du retour des captifs. Disparition de la vision.

1. Et elevavit me spiritus, et introduxit me ad portam domus Domini orientalem, quæ respicit ad solis ortum : et ecce in introitu portæ viginti quinque viri : et vidi in medio eorum Jezoniam filium Azur, et Pheltiam filium Banaïæ, principes populi.

2. Dixitque ad me : Fili hominis, hi sunt viri, qui cogitant iniquitatem, et tractant consilium pessimum in urbe ista,

3. dicentes : Nonne dudum ædificata sunt domus ? hæc est lebes, nos autem carnes.

4. Idcirco vaticinare de eis, vaticinare fili hominis.

5. Et irruit in me spiritus Domini, et dixit ad me : Loquere : Hæc dicit Dominus : Sic locuti estis domus Israël, et cogitationes cordis vestri ego novi.

6. Plurimos occidistis in urbe hac, et implestis vias ejus interfectis.

7. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Interfecti vestri, quos posuistis in medio ejus, hi sunt car-

1. L'esprit ensuite m'éleva en haut, et me mena à la porte orientale de la maison du Seigneur, qui regarde le soleil levant ¹. Je vis alors à l'entrée de la porte vingt-cinq hommes, et j'aperçus au milieu d'eux Jezonias, fils d'Azur, et Pheltias, fils de Banaïas, princes du peuple ².

2. Et l'esprit me dit : Fils de l'homme, ce sont là ceux qui ont des pensées d'iniquité, et qui forment des desseins pernicieux en cette ville ³,

3. en disant : Nos maisons ne sont-elles pas bâties depuis longtemps ⁴ ? Cette ville ⁵ est la chaudière, et nous sommes la chair ⁶.

4. C'est pourquoi prophétisez sur leur sujet, fils de l'homme, prophétisez.

5. En même temps l'Esprit de Dieu me saisit, et me dit : Parlez : Voici ce que dit le Seigneur : Voici ce que vous avez dit, maison d'Israël, et je connais les pensées de votre cœur ⁷.

6. Vous avez tué un grand nombre de personnes dans cette ville ⁸, et vous avez rempli ses rues de corps morts.

7. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Ceux que vous avez tués, que vous avez étendus morts au milieu de la

1. — ¹ où était le chariot de Dieu (*Pl. h.* 10, 19).

2. Les principaux se réunissaient souvent sous cette porte pour y tenir conseil (*Voy. Jér.* 26, 10).

3. — ³ Il semble que ce furent ces hommes qui donnèrent au roi Sédécias le pernicieux conseil de se révolter contre Nabuchodonosor (*4. Rois*, 24, 20).

4. — ⁴ N'ont-elles pas continué à subsister, nonobstant toutes les menaces ? Elles subsisteront encore à l'avenir, et nous les habiterons jusqu'à la fin de notre vie.

5. Litt. : Elle est, — la ville.

6. Nous aurons le même sort que cette ville, nous attendrons l'ennemi, nous souffrirons tous ensemble le siège, de même que le pot et la viande sont chauffés par un seul et même feu. Dans l'hébreu : Il (le malheur) n'est pas encore si près, bâ-tissons des maisons ; elle est (la ville) la chaudière, etc. D'autres autrement. Il y a aussi, ce semble, une allusion dérisoire à *Jér.* 1, 13.

7. — ⁷ C'est ainsi que vous parlez, et c'est ainsi que vous pensez, je le sais très-bien ; et c'est aussi de cette manière qu'il vous arrivera, seulement avec quelque changement (*Voy.* ce qui suit).

8. — ⁸ Ceci se rapporte aussi bien aux victimes de leur injustice avant le siège (*Comp. Jér.* 26, 23. *Pl. h.* 7, 23. 8, 17), qu'à ceux qui furent tués pendant le siège, et qui moururent victimes de leur séduction, parce qu'ils conseillaient de faire résistance aux Chaldéens.

ville⁹, ceux-là sont la chair, et la ville est la chaudière : et pour vous, je vous ferai sortir du milieu de cette ville¹⁰.

8. Vous craignez l'épée, et je ferai tomber sur vous l'épée, dit le Seigneur Dieu.

9. Je vous chasserai du milieu de cette ville¹¹; je vous livrerai entre les mains des ennemis, et j'exercerai sur vous mes jugements.

10. Vous périrez par l'épée, je vous jugerai dans les confins d'Israël, et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur¹².

11. Cette ville ne sera point une chaudière à votre égard, et vous ne serez point la chair au milieu d'elle; mais je vous jugerai dans les confins d'Israël.

12. Et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, parce que vous n'avez point marché dans la voie de mes préceptes, et que vous n'avez point observé mes ordonnances, mais que vous vous êtes conduits selon les coutumes des nations qui vous environnent.

13. Comme je prophétisais de cette sorte¹³, Pheltias, fils de Banaïas, mourut¹⁴. Alors je tombai le visage contre terre, et je criai à haute voix, en disant : Hélas! hélas! hélas!¹⁵! Seigneur Dieu! vous achevez donc de perdre ce qui reste d'Israël¹⁶?

14. Et le Seigneur m'adressa sa parole, et me dit :

15. Fils de l'homme, vos frères, vos frères, vos proches, et toute la maison d'Israël sont tous ceux à qui les habitants de Jérusalem ont dit : Allez-vous-en bien loin du Seigneur; c'est à nous que la terre a été donnée pour la posséder¹⁷.

nes, et hæc est lebes : et educam vos de medio ejus.

8. Gladium metaistis, et gladium inducam super vos, ait Dominus Deus.

9. Et ejiciam vos de medio ejus, daboque vos in manu hostium, et faciam in vobis judicia.

10. Gladio cadetis : in finibus Israel judicabo vos, et scietis quia ego Dominus.

11. Hæc non erit vobis in lebetem, et vos non eritis in medio ejus [in carnes : in finibus Israel judicabo vos.

12. Et scietis quia ego Dominus : quia in præceptis meis non ambulastis, et judicia mea non fecistis, sed juxta judicia gentium, quæ in circuitu vestro sunt, estis operati.

13. Et factum est, cum prophetarem, Pheltias filius Banaïæ mortuus est : et cecidi in faciem meam clamans voce magna, et dixi : Heu, heu, heu Domine Deus : consummationem tu facis reliquiarum Israel ?

14. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

15. Fili hominis, fratres tui, fratres tui, viri propinqui tui et omnis domus Israel, universi, quibus dixerunt habitatores Jerusalem : Longe recedite a Domino; nobis data est terra in possessionem.

7. 7. — ⁹ Litt. : au milieu d'elle, — de la ville.

¹⁰ Le Prophète répond aux dérisions (Voy. note 6) des princes : Il est vrai, vous avez fait de la ville la chaudière de vos frères, puisque vous avez été la cause du siège, Jérusalem sera leur tombeau; mais ce tombeau ne sera pas même le vôtre; le roi de Babylone sera votre chaudière et votre tombeau.

7. 9. — ¹¹ Dans l'hébreu : Je vous conduirai hors de, etc.

7. 10. — ¹² Ceci s'accomplit sur la frontière septentrionale de la Palestine à Réblatha, où Nabuchodonosor fit mettre à mort les fils de Sédécias et un grand nombre d'entre les principaux Juifs (Voy. 4. Rois, 25, 6. 21. Jér. 39, 6. 52, 9. 10).

7. 13. — ¹³ Lorsque j'eus recueilli en vision le discours de Dieu, et que j'en eus fait part aux princes de Juda.

¹⁴ afin que le Prophète eût un signe certain, que la parole de Dieu aurait son accomplissement.

¹⁵ Dans l'hébreu il n'y a qu'une fois « hélas! »

¹⁶ Cela marque-t-il que vous exterminerez entièrement Israël?

7. 15. — ¹⁷ Vous n'avez point de motifs d'intercéder en faveur des Juifs demeurés à Jérusalem; car ce sont eux qui disaient à vous et à vos frères emmenés captifs avec vous il y a six ans : Allez seulement, éloignez-vous; — notre désir est

16. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quia longe feci eos in gentibus, et quia dispersi eos in terris : ero eis in sanctificationem modicam in terris, ad quas venerunt.

17. Propterea loquere : Hæc dicit Dominus Deus : Congregabo vos de populis, et adunabo de terris, in quibus dispersi estis, daboque vobis humum Israel.

18. Et egredientur illuc, et auferent omnes offensiones, cunctasque abominations ejus de illa.

19. Et dabo eis cor unum, et spiritum novum tribuam in visceribus eorum : et auferam cor lapideum de carne eorum, et dabo eis cor carneum :

20. Ut in præceptis meis ambulent, et judicia mea custodiant, faciantque ea : et sint mihi in populum, et ego sim eis in Deum.

21. Quorum cor post offendicula et abominations suas ambulat, horum viam in capite suo ponam, dicit Dominus Deus.

22. Et elevaverunt cherubim alas suas, et rotæ cum eis : et gloria Dei Israel erat super ea.

23. Et ascendit gloria Domini de medio civitatis, stetitque super montem, qui est ad orientem urbis.

16. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu ¹⁸ : Quoique je les aie envoyés si loin parmi les nations, et que je les aie dispersés en divers pays, je ne laisserai pas de sanctifier leur petit nombre dans les pays où ils sont allés ¹⁹.

17. Dites-leur donc : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vous rassemblerai du milieu des peuples; je vous réunirai des pays où vous avez été dispersés, et je vous donnerai la terre d'Israël.

18. Ils y entreront, et ils ôteront du milieu d'elle tout ce qui lui a été un sujet de chute ²⁰, et toutes ses abominations.

19. Et je leur donnerai un même cœur; et je répandrai dans leurs entrailles un esprit nouveau; j'ôterai de leur chair le cœur de pierre, et je leur donnerai un cœur de chair. *Jér. 31, 33. Pl. b. 36, 26.*

20. afin qu'ils marchent dans mes préceptes, qu'ils gardent ce que je leur ai ordonné, et qu'ils le fassent; qu'ils soient mon peuple et que je sois leur Dieu.

21. Pour ceux dont le cœur s'abandonne à ce qui leur est un sujet de chute ²¹, et à leurs abominations, je ferai retomber leurs crimes sur leurs têtes ²², dit le Seigneur Dieu.

22. Alors les cherubins élevèrent leurs ailes en haut, les roues s'élevèrent avec eux, et la gloire du Dieu d'Israël était sur les cherubins ²³.

23. Et la gloire du Seigneur monta du milieu de la ville, et alla s'arrêter sur la montagne qui est à l'orient de la ville ²⁴.

d'entrer en possession du pays! — Ce fut en effet la plus riche et la meilleure portion de la nation qui fut emmenée en captivité avec le roi Jéchonias (4 Rois, 24, 14); et ce fut la plus pauvre et la pire qui demeura. Ces derniers ne virent pas sans satisfaction l'émigration des riches, et ils ne désiraient point leur retour, parce qu'ils étaient entrés en possession de leurs biens (Voy. Jér. 24, 4-8).

γ. 16. — ¹⁸ Dans l'hébreu : C'est pourquoi dites : Voici ce que dit le Seigneur, etc.

¹⁹ Litt. : Parce que je les ai éloignés etc., et que etc. — C'est pourquoi, parce qu'ils se sont soumis volontairement à l'émigration, à laquelle je les ai condamnés (4 Rois, 24, 14), au lieu du Temple dont ils se sont éloignés, je serai moi-même pendant un temps leur sanctuaire dans les contrées où ils sont allés, et après un temps déterminé, je les ramènerai dans leur pays (comme la suite le promet). Dans l'hébreu : Quoique je les aie éloignés au milieu des nations... je ne laisserai pas etc.

γ. 18. — ²⁰ Dans l'hébreu : toutes les horreurs (les idoles).

γ. 21. — ²¹ Dans l'hébreu : aux horreurs.

²² au moyen des châtimens qu'ils ont mérités.

γ. 22. — ²³ Dieu en ce moment avec son chariot, abandonna absolument le Temple.

γ. 23. — ²⁴ Sur la montagne des Oliviers. L'image symbolique du Seigneur s'arrêta en ce lieu-là, avant de disparaître tout-à-fait. Jésus-Christ, qui était symboliquement représenté dans l'apparition (Voy. chap. 1), s'éleva pareillement de dessus la montagne des Oliviers au ciel. Encore aujourd'hui, dit saint Jérôme, la gloire du Seigneur repose dans la croix radieuse sur le mont des Oliviers, en face du Temple réduit en poussière et en cendre.

24. Après cela l'esprit m'éleva en haut, et me ramena en vision par la vertu de l'esprit de Dieu en Chaldée, vers le peuple qui était captif; et la vision que j'avais eue s'était évanouie de mon esprit,

25. je dis au peuple captif tout ce que le Seigneur m'avait fait voir.

24. Et spiritus levavit me, adduxitque in Chaldæam ad transmigrationem, in visionem, in spiritu Dei: et sublata est a me visio, quam videram.

25. Et locutus sum ad transmigrationem omnia verba Domini, quæ ostenderat mihi.

CHAPITRE XII.

Le Prophète prédit par une action symbolique la fuite nocturne du roi et la captivité du peuple; par une autre, la détresse qui se fera sentir pendant le siège. Châtiment des moqueurs.

1. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, et me dit¹:

2. Fils de l'homme, vous demeurez au milieu d'un peuple² qui ne cesse point de m'irriter, au milieu de ceux qui ont des yeux pour voir, et ne voient point; qui ont des oreilles pour entendre, et n'entendent point, parce que c'est un peuple qui m'irrite³.

3. Vous donc, fils de l'homme, préparez pour vous ce que peut avoir une personne qui quitte son pays pour aller ailleurs. Vous ferez transporter vos meubles devant eux en plein jour, et vous passerez vous-même d'un lieu à un autre devant leurs yeux, pour voir s'ils y feront attention; car c'est un peuple qui ne cesse point de m'irriter⁴.

4. Vous transporterez hors de chez vous à

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens:

2. Fili hominis in medio domus exasperantis tu habitas: qui oculos habent ad videndum, et non vident: et aures ad audiendum, et non audiunt: quia domus exasperans est.

3. Tu ergo, fili hominis, fac tibi vasa transmigrationis, et transmigrabis per diem coram eis: transmigrabis autem de loco tuo ad locum alterum, in conspectu eorum, si forte aspiciant: quia domus exasperans est.

4. Et efferes foras vasa tua quasi

§. 1. — ¹ Les prophéties contenues dans ce chapitre appartiennent à la sixième année de la captivité de Jéchonias, et à la cinquième avant la prise de la ville. C'est dans cette année-là que tombent également, selon toute apparence, les prophéties des chapitres 13-19, car elles furent faites avant la septième année (chap. 20).

§. 2. — ² Litt. : d'une maison, — d'une race.

³ Litt. : une maison... — Vos compagnons de captivité méprisent vos paroles; c'est pourquoi instruisez-les seulement par des actions symboliques, afin que non-seulement ils apprennent par l'ouïe la captivité qu'ils subiront, mais qu'ils la voient comme de leurs yeux en figure (Jérôme). Ceux qui avaient accompagné volontairement Jéchonias dans sa captivité, se repentaient de n'être pas restés à Jérusalem. Voyant que le royaume de Juda continuait à subsister, ils espéraient même pouvoir y rentrer bientôt eux-mêmes, et ils excitaient en conséquence les Juifs de Jérusalem à n'ajouter aucune foi aux prédictions de Jérémie relativement à la ruine imminente de l'Etat, comme eux-mêmes ne croyaient pas à celles d'Ezéchiél (Comp. Jér. 20. 21. 25).

§. 3. — ⁴ Litt. : une maison... — Il n'y a que des choses insolites qui puissent peut-être encore les porter à réfléchir. Il est ordonné à Ezéchiél de sortir de chez lui avec tout ce qui est nécessaire pour un voyage, et de se transporter devant les yeux de ses compagnons de captivité, d'un lieu à un autre, pour figurer d'avance l'émigration imminente des Juifs qui restaient encore sous Sédécias (§. 10). On voit dans ce qui suit dans quel état et de quelle manière Ezéchiél devait se produire au dehors.

vasa transmigrantis per diem in conspectu eorum : tu autem egredieris vespere coram eis, sicut egreditur migrans.

5. Ante oculos eorum perfode tibi parietem et egredieris per eum.

6. In conspectu eorum in humeris portaberis, in caligine effrederis : faciem tuam velabis, et non videbis terram : quia portentum dedi te domui Israel.

7. Feci ergo sicut præceperat mihi Dominus : vasa mea protuli quasi vasa transmigrantis per diem : et vespere perfodi mihi parietem manu : et in caligine egressus sum, in humeris portatus in conspectu eorum.

8. Et factus est sermo Domini mane ad me, dicens :

9. Fili hominis, numquid non dixerunt ad te domus Israel, domus exasperans : Quid tu facis ?

10. Dic ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Super ducem onus istud, qui est in Jerusalem, et super omnem domum Israel, quæ est in medio eorum.

11. Dic : Ego portentum vestrum : quomodo feci, sic fiet illis ; in transmigracionem, et in captivitatem ibunt.

12. Et dux, qui est in medio eorum, in humeris portabitur, in caligine egredietur : parietem perfodiet ut educant eum : facies ejus operietur ut non videat oculo terram.

leurs yeux pendant le jour tous vos meubles, comme un homme qui déloge ; et vous en sortirez vous-même le soir devant eux, comme un homme qui sort de chez lui pour aller demeurer ailleurs⁵.

5. Percez devant leurs yeux la muraille de votre maison, et sortez-en par l'ouverture que vous aurez faite⁶.

6. Vous aurez des hommes qui vous porteront sur leurs épaules devant eux ; on vous emportera dans l'obscurité, vous vous mettez un voile sur le visage, et vous ne verrez point la terre⁷ ; car je vous ai choisi pour un prodige à la maison d'Israël⁸.

7. Je fis donc ce que le Seigneur m'avait commandé ; je transportai mes meubles en plein jour, comme un homme qui déloge pour aller ailleurs. Le soir je fis de ma propre main un trou à la muraille, et je sortis dans l'obscurité, des hommes me portant sur leurs épaules devant tout le peuple⁹.

8. Le matin¹⁰ le Seigneur m'adressa sa parole, et me dit :

9. Fils de l'homme, le peuple d'Israël, le peuple qui m'irrite ne vous a-t-il pas dit : Qu'est-ce donc que vous faites¹¹ ?

10. Dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Cette prédiction¹² menaçante tombera sur le chef qui est dans Jérusalem, et sur toute la maison d'Israël qui est au milieu d'eux.

11. Dites-leur : Je suis le prodige qui prédis leurs maux¹³. Ils souffriront tout ce que j'ai fait ; ils passeront ainsi d'un pays en un autre, et seront emmenés captifs.

12. Le chef qui est au milieu d'eux sera emporté sur les épaules ; il sortira dans l'obscurité, ils perceront la muraille pour le faire sortir de la ville. Son visage sera couvert d'un voile¹⁴, afin que son œil ne voie rien sur la terre¹⁵.

ŷ. 4. — ⁵ Ezéchiel doit, comme ont coutume de faire ceux qui partent, préparer son paquet de voyage, et partir le soir même, pour figurer la fuite de nuit du roi Sédécias (4. Rois, 25, 4. Jér. 39, 4 et suiv.).

ŷ. 5. — ⁶ Voy. ŷ. 12. Dans l'hébreu... : la muraille, et faites passer par l'ouverture vos effets (le bagage de voyage, différent des effets qu'il avait déjà transportés auparavant).

ŷ. 6. — ⁷ ŷ. 12. Dans l'hébreu : Vous le prendrez devant leurs yeux (votre bagage de voyage) sur vos épaules, et vous le mettrez dehors durant l'obscurité ; vous couvrirez votre visage, etc.

⁸ un prophète qui étonne par les signes qu'il emploie dans ses prédictions.

ŷ. 7. — ⁸ Dans l'hébreu... : à la muraille, je mis dehors (mon bagage) durant l'obscurité, et je le portai à leurs yeux sur mes épaules.

ŷ. 8. — ¹⁰ du jour suivant, — dans un autre endroit où je m'étais fixé.

ŷ. 9. — ¹¹ Que signifie cette manière singulière d'agir ?

ŷ. 10. — ¹² Litt. : ce fardeau — c'est-à-dire cette prophétie (Voy. Isaïe, 13, 1).

ŷ. 11. — ¹³ Voy. pl. h. ŷ. 8.

ŷ. 12. — ¹⁴ par tristesse et par honte.

¹⁵ La misère ayant atteint dans Jérusalem le plus haut degré, et la ville basse

13. Je jetterai mon rets sur lui, et il sera pris dans mon filet¹⁸. Je l'emmènerai à Babylone dans la terre des Chaldéens. Cependant il ne la verra point¹⁹, et il y mourra. *Pl. b. 17, 20.*

14. Je disperserai de tous côtés tous ceux qui sont autour de lui, tous ceux qui le gardent, et qui composent ses troupes; et je les poursuivrai l'épée nue.

15. Et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, quand je les aurai répandus en divers pays, et que je les aurai dispersés parmi les peuples.

16. Je me réserverai d'entre eux un petit nombre d'hommes, qui échapperont à l'épée, à la famine et à la peste, afin qu'ils publient tous leurs crimes parmi les nations où ils auront été envoyés; et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

17. Le Seigneur m'adressa sa parole, et me dit :

18. Fils de l'homme, mangez votre pain dans l'épouvante¹⁸; buvez votre eau à la hâte et dans la tristesse¹⁹.

19. Et vous direz à ce peuple : Voici ce que le Seigneur Dieu dit à ceux qui habitent dans Jérusalem, dans le pays d'Israël : Ils mangeront leur pain dans la frayeur, et ils boiront leur eau dans l'affliction²⁰; et cette terre si peuplée autrefois deviendra toute désolée, à cause de l'iniquité de tous ceux qui y habitent.

20. Ces villes qui sont maintenant habitées, deviendront une solitude, la terre sera déserte : et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

21. Le Seigneur m'adressa encore la parole, et me dit :

22. Fils de l'homme, quel est ce proverbe qu'ils font courir dans Israël, en disant : Les maux qu'on nous prédit sont différés pour longtemps, et toutes les visions des prophètes iront en fumée²¹?

13. Et extendam rete meum super eum, et capietur in sagena mea : et adducam eum in Babylonem in terram Chaldæorum : et ipsam non videbit, ibique morietur.

14. Et omnes qui circa eum sunt, præsidium ejus, et agmina ejus, dispergam in omnem ventum : et gladium evaginabo post eos.

15. Et scient quia ego Dominus, quando dispersero illos in gentibus, et disseminavero eos in terris.

16. Et relinquam ex eis viros paucos a gladio, et fame, et pestilentia : ut enarrent omnia scelera eorum in gentibus, ad quas ingredientur : et scient quia ego Dominus.

17. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

18. Fili hominis, panem tuum in conturbatione comede : sed et aquam tuam in festinatione et mœrore bibe.

19. Et dices ad populum terræ : Hæc dicit Dominus Deus ad eos, qui habitant in Jerusalem in terra Israel : Panem suum in sollicitudine comedent, et aquam suam in desolatione bibent : ut desoletur terra a multitudine sua, propter iniquitatem omnium qui habitant in ea.

20. Et civitates, quæ nunc habitantur, desolatæ erunt, terraque deserta : et scietis quia ego Dominus.

21. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

22. Fili hominis, quod est proverbium istud vobis in terra Israel, dicentium : In longum differentur dies, et peribit omnis visio ?

ayant été enfin prise, Sédécias se sauva avec ses soldats vers un côté des murailles qui n'était plus occupé par les Chaldéens, ceux-ci s'étant précipités dans la ville (4. Rois, 25, 4. Jér. 39, 4. 42, 7). On fit en cet endroit une ouverture au mur, et on porta le roi sur les épaules. L'histoire, il est vrai, ne mentionne pas tout cela, mais c'est dans les exigences du moment et conforme aux mœurs du temps.

18. — ¹⁸ par les Chaldéens (4. Rois, 25, 6).

19. — ¹⁹ parce qu'il aura les yeux crevés (Voy. Jér. 39, 7. 52, 11).

20. — ²⁰ Dans l'hébreu : avec tremblement.

21. — ²¹ D'autres traduisent l'hébreu : dans l'effroi et l'inquiétude.

22. — ²² durant le siège, ou dans la captivité.

23. — ²³ Comment avez-vous la témérité de dire avec moquerie : Il y a long-

23. Ideo dic ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Quiescere faciam proverbium istud, neque vulgo dicetur ultra in Israel : et loquere ad eos quod appropinquarent dies, et sermo omnis visionis.

24. Non enim erit ultra omnis visio cassa, neque divinatio ambigua in medio filiorum Israel.

25. Quia ego Dominus loquar : et quodcumque locutus fuero verbum, fiet, et non prolongabitur amplius : sed in diebus vestris domus exasperans loquar verbum, et faciam illud, dicit Dominus Deus.

26. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

27. Fili hominis, ecce domus Israel dicentium : Visio, quam hic videt, in dies multos : et in tempora longa iste prophetat.

28. Propterea dic ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Non prolongabitur ultra omnis sermo meus : verbum, quod locutus fuero, complebitur, dicit Dominus Deus.

23. Dites-leur donc : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je ferai cesser ce proverbe, et on ne le dira plus à l'avenir dans Israël. Assurez-leur que les jours sont proches, et que les visions des prophètes *seront bientôt accomplies* ²³.

24. Les visions à l'avenir ne seront point vaines, et les prédictions ne seront point incertaines ni ambiguës au milieu des enfants d'Israël ²⁴.

25. Je parlerai moi-même qui suis le Seigneur ; et toutes les paroles que j'aurai prononcées seront accomplies sans retardement. Et pendant vos jours mêmes, peuples qui ne cessez point de m'aigrir, dit le Seigneur Dieu, je parlerai et j'exécuterai ce que j'aurai dit.

26. Le Seigneur m'adressa ensuite sa parole, et me dit :

27. Fils de l'homme, la maison d'Israël a accoutumé de dire : Les visions de celui-ci sont bien éloignées, et il prophétise pour les temps futurs.

28. Dites-leur donc : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Mes paroles à l'avenir ne seront point différées ; mais tout ce que j'ai dit s'accomplira, dit le Seigneur Dieu.

CHAPITRE XIII.

Contre les faux prophètes et les fausses prophétesses.

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, vaticinare ad prophetas Israel, qui prophetant : et dices prophetantibus de corde suo : Audite verbum Domini :

3. Hæc dicit Dominus Deus : Væ prophetis insipientibus, qui se-

1. Le Seigneur me parla encore en ces termes, et me dit :

2. Fils de l'homme, adressez vos prophéties aux prophètes d'Israël, qui se mêlent de prophétiser ; et vous direz à ces gens-là qui prophétisent de leur tête ¹ : Ecoutez la parole du Seigneur.

3. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Malheur aux prophètes insensés qui suivent

temps qu'on nous prédit la prise de la ville ; les prophéties n'auront point leur accomplissement ?

¶ 23. — ²³ Litt. : Les jours... ainsi que les paroles de toutes les visions, — à savoir leur accomplissement.

¶ 24. — ²⁴ Que si mes visions et mes prophéties ont paru jusque là vaines et équivoques, parce que l'accomplissement s'en est fait attendre, il n'en sera bientôt plus ainsi ; car leur accomplissement qui ne tardera pas d'arriver, prouvera qu'elles sont vraies et précises. D'autres rapportent ceci aux faux prophètes, et rendent le sens : Je mettrai fin aux prophéties vaines et équivoques (menteuses) des faux prophètes, qui ne promettent que des jours heureux, par la prompte réalisation des maux prédits par moi.

¶ 2. — ¹ Litt. : de leur cœur, — sans l'inspiration divine.

leur propre esprit, et qui ne voient rien. *Jér. 23, 1. Pl. b. 14, 9.*

4. Vos prophètes, ô Israël! ont été parmi vous comme des renards dans les déserts².

5. Vous n'êtes point montés contre l'*ennemi*, et vous ne vous êtes point opposés comme un mur pour la maison d'Israël, pour tenir ferme dans le combat au jour du Seigneur³.

6. Ils n'ont que des visions vaines, et ils ne prophétisent que le mensonge, en disant : Le Seigneur a dit ceci, quoique le Seigneur ne les ait point envoyés, et ils persistent à assurer qu'ils ont dit une fois⁴.

7. Les visions que vous avez eues ne sont-elles vaines, et les prophéties que vous publiez, ne sont-elles pas pleines de mensonges? Et après cela vous dites : C'est le Seigneur qui a parlé, quoique ce ne soit point moi qui aie parlé.

8. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que vous avez publié des choses vaines, et que vous avez eu des visions de mensonge, je viens à vous, dit le Seigneur Dieu.

9. Ma main s'appesantira sur les prophètes qui ont des visions vaines, et qui prophétisent le mensonge. Ils ne se trouveront point dans l'assemblée de mon peuple⁵; ils ne seront point écrits dans le livre de la maison d'Israël⁶; ils n'entreront point dans la terre d'Israël⁷; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur Dieu;

10. parce qu'ils ont séduit mon peuple, en lui annonçant la paix lorsqu'il n'y avait point de paix⁸; lorsque mon peuple bâtissait une muraille, ils l'ont enduite avec de la boue seule, sans y mêler de la paille⁹.

quantur spiritum suum, et nihil vident.

4. Quasi vulpes in desertis, prophetæ tui Israël erant.

5. Non ascendistis ex adverso, neque opposuistis murum pro domo Israel, ut staretis in prælio in die Domini.

6. Vident vana, et divinant mendacium, dicentes : Ait Dominus : cum Dominus non miserit eos : et perseveraverunt confirmare sermonem.

7. Numquid non visionem cassam vidistis, et divinationem mendacem locuti estis? et dicitis : Ait Dominus, cum ego non sim locutus.

8. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quia locuti estis vana, et vidistis mendacium : ideo ecce ego ad vos, dicit Dominus Deus :

9. Et erit manus mea super prophetas, qui vident vana, et divinant mendacium : in consilio populi mei non erunt, et in scriptura domus Israel non scribentur, nec in terram Israel ingredientur : et scietis quia ego Dominus Deus.

10. Eo quod deceperint populum meum, dicentes : Pax, et non est pax : et ipse ædificabat parietem, illi autem liniebant eum luto absque paleis.

γ. 4. — * Les faux prophètes, que Dieu n'inspire pas, sont semblables aux renards qui se jettent avec ruse dans la vigne d'Israël et la dévastent (*Cant. des Cant. 2, 15*), mais qui, à l'approche du danger, fuient dans leurs tanières.

γ. 5. — * Vous ne vous mettez point en peine du salut du peuple, et vous ne lui apprenez pas les vrais moyens d'échapper aux jours d'infortune. Dans l'hébreu : Vous ne montez point à la brèche (des murailles), et vous n'environnez point d'un mur la maison d'Israël.

γ. 6. — * à affirmer que leurs paroles sont la vérité et s'accompliront. Dans l'hébreu : envoyés, et ils espèrent néanmoins que leur parole s'accomplira.

γ. 9. — * Litt. : dans le conseil, — dans l'assemblée de mon peuple.

⁶ dans le dénombrement du peuple (*Comp. 2. Mays. 32, 32*).

⁷ mais ils mourront avant le retour. D'autres entendent l'assemblée des élus et le ciel.

γ. 10. — * en disant : Tout ira bien, et cependant rien n'ira bien (*Voy. Jér. 6, 14, 23, 17*).

⁹ Le peuple bâtit un mur (un édifice), et les faux prophètes l'enduisent de mortier; c'est-à-dire : le peuple propose un plan (pour s'affranchir des Chaldéens, et se remettre par violence en liberté (*Voy. 2. Rois, 24, 20*), et les faux prophètes l'approuvent, l'enjolivent, en promettant un bon succès et du bonheur; mais leur mortier n'est pas durable, leur conseil ne repose point sur la parole divine; la couche de mortier tombera, le mur ne pourra résister au vent ni au mauvais temps,

11. Dic ad eos, qui liniunt absque temperatura, quod casurus sit: erit enim imber inundans, et dabo lapides prægrandes desuper irruentes, et ventum procellæ dissipantem.

12. Siquidem ecce cecidit paries: numquid non dicetur vobis: Ubi est litura, quam liniistis?

13. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Et erumpere faciam spiritum tempestatum indignatione mea, et imber inundans in furore meo erit: et lapides grandes in ira in consumptionem.

14. Et destruam parietem, quem liniistis absque temperamento: et adæquabo eum terræ, et revelabitur fundamentum ejus: et cadet, et consumetur in medio ejus: et scietis quia ego sum Dominus.

15. Et complebo indignationem meam in pariete, et in his qui liniunt eum absque temperamento, dicamque vobis: Non est paries, et non sunt qui liniunt eum.

16. Prophetæ Israel, qui prophetant ad Jerusalem, et vident eivisionem pacis: et non est pax, ait Dominus Deus.

17. Et tu fili hominis, pone faciem tuam contra filias populi tui, quæ prophetant de corde suo: et vaticinare super eas,

11. Dites à ceux qui enduisent la muraille sans y rien mêler, qu'elle tombera, parce qu'il viendra une forte pluie, que je ferai tomber de grosses pierres qui l'accableront, souffler un vent impétueux qui la renversera par terre¹⁰.

12. Et quand on verra que la muraille sera tombée, ne vous dira-t-on pas alors: Où est l'enduit dont vous l'avez enduite¹¹?

13. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je ferai éclater des tourbillons et des tempêtes dans mon indignation; les torrents de pluie se déborderont dans ma fureur, et de grosses pierres tomberont dans ma colère, pour renverser tout ce qui se rencontrera.

14. Et je détruirai la muraille que vous avez enduite sans rien mêler avec la boue¹²; je l'égaliserai à la terre, et on en verra paraître les fondements; elle tombera, et celui qui l'avait enduite sera enveloppé dans sa ruine¹³; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

15. Mon indignation se satisfera dans la muraille, et dans ceux qui l'enduisent sans y mêler ce qui l'aurait affermie; je vous dirai alors: la muraille n'est plus, et ceux qui l'avaient enduite ne sont plus¹⁴;

16. Ils ne sont plus ces prophètes d'Israël qui se mêlaient de prophétiser à Jérusalem, et qui avaient pour elle des visions de paix¹⁵, lorsqu'il n'y avait point de paix, dit le Seigneur Dieu.

17. Et vous, fils de l'homme, tournez le visage contre les filles de votre peuple qui se mêlent de prophétiser de leur tête¹⁶ et de leur propre cœur, et prophétisez contre elles,

et il s'écroulera — le plan ne réussira pas. — En Orient les murs sont communément faits en briques, qui ne sont pas cuites au feu, mais seulement séchées au soleil. Ces briques sont détrempées par la pluie, et il est nécessaire de les préserver de l'humidité et de la dégradation par un enduit de mortier. Si le mortier est mauvais, le mur est exposé à être renversé.

γ. 11. — ¹⁰ Les averse, la grêle et la tempête sont ici des figures des Chaldéens.

γ. 12. — ¹¹ Où sont les belles promesses, par lesquelles vous confirmiez le peuple dans son incréduité obstinée contre les menaces du Seigneur? où est leur accomplissement?

γ. 14. — ¹² Dans l'hébreu: d'un mauvais mortier (*Voy. encore γ. 15*).

¹³ Dans l'hébreu: ... elle tombera, et vous (qui l'avez enduite) vous périrez sous elle.

γ. 15. — ¹⁴ Le plan et ceux qui l'appuyaient de leurs conseils, sont anéantis.

γ. 16. — ¹⁵ de prospérité.

γ. 17. — ¹⁶ Litt.: de leur cœur. — Comme il y avait parmi les Juifs de vraies prophétesses (*Jug. 4, 4. 4. Rois, 22, 14-20*), il y en avait aussi de fausses, des devineresses qui par l'appât du gain annonçaient du bonheur. — * C'est contre ces devineresses, ou fausses prophétesses, que le prophète s'élève jusqu'à la fin de ce chapitre; car toutes les expressions qui regardent les personnes qu'il attaque, sont au genre féminin.

18. et dites : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Malheur à celles qui préparent des coussinets pour les mettre sous tous les coudes, et qui font des oreillers pour en appuyer la tête des personnes de tout âge ¹⁷, afin de surprendre leurs âmes; et qui lorsqu'elles ont surpris les âmes de mon peuple, les assurent que leurs âmes sont pleines de vie ¹⁸.

19. Elles ont détruit la vérité de ma parole dans l'esprit de mon peuple ¹⁹ pour une poignée d'orge et un morceau de pain ²⁰, en tuant les âmes qui n'étaient point mortes, et en promettant la vie à celles qui n'étaient point vivantes ²¹, et séduisant par leurs mensonges la crédulité de mon peuple.

20. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens à vos coussinets par lesquels vous surprenez les âmes, comme des oiseaux qu'on prend dans leur vol; je romprai vos coussinets entre vos bras, et je laisserai aller les âmes que vous avez prises, ces âmes qui devaient voler.

21. Je romprai vos oreillers ²², je délivrerai mon peuple de votre puissance, et ils ne seront plus à l'avenir exposés en proie entre vos mains; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

22. Car vous avez affligé le cœur du juste sur de fausses suppositions, lorsque je ne l'avais point attristé moi-même; et vous avez fortifié les mains de l'impie, pour l'empêcher de revenir de sa mauvaise voie, et de trouver la vie.

23. C'est pourquoi vous n'aurez plus vos fausses visions à l'avenir, et vous ne débiteriez plus vos divinations ²³, parce que je délivrerai mon peuple d'entre vos mains; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

18. et dic : Hæc dicit Dominus Deus : Væ quæ consuunt pulvillos sub omni cubito manus : et faciunt cervicalia sub capite universæ ætatis ad capiendas animas : et cum caperent animas populi mei, vivificabant animas eorum.

19. Et violabant me ad populum meum, propter pugillum hordei, et fragmen panis, ut interficerent animas, quæ non moriuntur, et vivificarent animas, quæ non vivunt, mentientes populo meo credenti mendaciis.

20. Propter hoc hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad pulvillos vestros, quibus vos capitis animas volantes : et dirumpam eos de brachiis vestris : et dimittam animas, quas vos capitis, animas ad volandum.

21. Et dirumpam cervicalia vestra, et liberabo populum meum de manu vestra, neque erunt ultra in manibus vestris ad prædandum : et scietis quia ego Dominus.

22. Pro eo quod mœrere fecistis cor justi mendaciter, quem ego non contristavi : et confortastis manus impii, ut non reverteretur a via sua mala, et viveret :

23. Propterea vana non videbitis, et divinationes non divinabitis amplius, et eruam populum meum de manu vestra : et scietis quia ego Dominus.

¶ 18. — ¹⁷ c'est-à-dire par une doctrine commode, qui flatte les sens, et par des promesses séduisantes, confirment toutes les classes du peuple dans leurs idées et leurs actions criminelles.

¹⁸ Litt. : leur promettent la vie, — le bonheur et la prospérité.

¶ 19. — ¹⁹ en prophétisant en mon nom, sans que je les aie envoyées, et en donnant leurs imaginations et leurs mensonges pour la parole de Dieu.

²⁰ pour quelques vils présents.

²¹ c'est-à-dire tellement que les Juifs qui voulaient demeurer soumis aux Chaldéens et mériter de vivre, elles les menaçaient de leur perte; et qu'au contraire ceux qui pensaient à se révolter, et qui méritaient de trouver la mort dans le siège, elles leur promettaient la vie, le bonheur et la prospérité.

¶ 21. — ²² Je réduirai à néant les vaines espérances par lesquelles vous exercez votre séduction.

¶ 23. — ²³ Parce que vous menacez de toute espèce de maux qui n'arriveront point, et qu'ainsi vous jetez dans le trouble les justes qui refusent de se révolter contre les Chaldéens; qu'au contraire vous affermissiez dans leur projet, et que vous empêchiez de se convertir les impies qui sont disposés à secouer le joug des

CHAP. 14. 1 — 11.

CHAPITRE XIV.

*Châtiment qui va fondre sur les hypocrites et sur les faux prophètes.
Dieu n'épargnera aucun coupable, mais en exerçant ses vengeances
contre Jérusalem, il sauvera, dans des vues particulières, quelques
méchants.*

1. Et venerunt ad me viri seniorum Israel, et sederunt coram me.

2. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

3. Fili hominis, viri isti posuerunt immunditias suas in cordibus suis, et scandalum iniquitatis suæ statuerunt contra faciem suam : numquid interrogatus respondebo eis ?

4. Propter hoc loquere eis, et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Homo homo de domo Israel, qui posuerit immunditias suas in corde suo, et scandalum iniquitatis suæ statuerit contra faciem suam, et venerit ad prophetam interrogans per eum me : ego Dominus respondebo ei in multitudine immunditiarum suarum :

5. ut capiatur domus Israel in corde suo, quo recesserunt a me in cunctis idolis suis.

6. Propterea dic ad domum Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Convertimini, et recedite ab idolis

1. Quelques-uns des plus anciens d'Israël étant venus me voir, ils s'assirent devant moi ¹.

2. Alors le Seigneur m'adressa sa parole, et me dit :

3. Fils de l'homme, ceux que vous voyez ont dans leurs cœurs leurs impuretés, et ils se sont affermis dans cette iniquité scandaleuse, quoique le contraire paraisse sur leur visage. Comment donc répondrai-je aux demandes qu'ils me font ?²

4. C'est pourquoi parlez-leur, et leur dites : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Tout homme de la maison d'Israël qui a renfermé ces impuretés dans son cœur, et qui s'est affermi dans son iniquité scandaleuse, quoiqu'il fasse paraître le contraire sur son visage, et qui viendra trouver le Prophète pour savoir par lui ma réponse, je lui répondrai, moi qui suis le Seigneur, selon toutes ses impuretés³.

5. afin que la maison d'Israël soit surprise dans le dérèglement de son cœur, par lequel ils se sont retirés de moi, pour suivre toutes leurs idoles⁴.

6. C'est pourquoi dites à la maison d'Israël : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Convertissez-vous, et quittez vos idoles, et

Chaldéens, et à exposer Jérusalem à un siège, vos divinations finiront, personne ne vous demandera plus conseil : car lorsqu'arriveront les événements malheureux, qui conviendront vos promesses de mensonge, vous perdrez toute confiance.

1. — ¹ Dans la même année (Voy. *pl. h.* chap. 12, note 1) quelques chefs de famille étaient allés trouver Ezéchiel, pour consulter le vrai Dieu par son ministre au sujet de quelque affaire.

3. — ² Ces hommes se livrent au culte impur et criminel des idoles, leur cœur y est attaché, et ils dressent pour leur propre ruine et celle d'autrui, leurs idoles, qu'ils veulent faire honorer; dois-je leur répondre? Ceux qui consultaient Dieu voulaient hypocritement allier son culte au culte des idoles (Comp. 4. *Rois*, 17. 41).

4. — ³ comme le mérite son idolâtrie impure.

5. — ⁴ afin qu'Israël soit pris et puni par ses propres péchés. L'imie est pris par ses iniquités, il est lié avec les chaînes de ses péchés (Voy. *Prov.* 5, 22. *Rom.* 1, 24). Dans l'hébreu : afin que la maison d'Israël comprenne dans son cœur qu'elle s'est retirée de moi pour suivre, etc.

détournez vos visages de toutes vos abominations.

7. Car si un homme de la maison d'Israël, quel qu'il puisse être, ou un étranger d'entre les prosélytes qui sont dans Israël ⁵, s'éloigne de moi, et garde toujours ses idoles dans son cœur, et que s'étant affermi dans son iniquité scandaleuse, quoiqu'il fasse paraître le contraire sur son visage, il vienne trouver le Prophète pour savoir par lui ma réponse, moi qui suis le Seigneur, je répondrai à cet homme-là par moi-même ⁶.

8. Je regarderai cet homme *dans ma colère*; j'en ferai un exemple ⁷, je le rendrai l'objet des insultes des hommes, je l'exterminerai du milieu de mon peuple ⁸; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

9. Et lorsqu'un prophète tombera dans l'erreur, et répondra *faussetement* ⁹, c'est moi qui suis le Seigneur qui aurai trompé ce prophète ¹⁰. Mais j'étendrai ma main sur lui ¹¹, et je l'exterminerai du milieu de mon peuple d'Israël. *Pl. h. 13, 3.*

10. Ils porteront tous deux la peine de leur iniquité ¹²: selon l'iniquité de celui qui consulte, ainsi sera l'iniquité du prophète;

11. afin que la maison d'Israël ne s'égare plus à l'avenir en se retirant de moi, et qu'elle ne se corrompe plus dans tous ses crimes par lesquels elle a violé ma loi; mais qu'ils soient tous mon peuple, et que je sois leur Dieu, dit le Seigneur des armées.

12. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, et me dit ¹³:

vestris, et ab universis contaminationibus vestris avertite facies vestras.

7. Quia homo homo de domo Israel, et de proselytis quicumque advena fuerit in Israel, si alienatus fuerit a me, et posuerit idola sua in corde suo, et scandalum iniquitatis suæ statuerit contra faciem suam, et venerit ad prophetam ut interroget per eum me: ego Dominus respondebo ei per me.

8. Et ponam faciem meam super hominem illum, et faciam eum in exemplum, et in proverbium, et disperdam eum de medio populi mei: et scietis quia ego Dominus.

9. Et propheta cum erraverit, et locutus fuerit verbum: ego Dominus decepi prophetam illum: et extendam manum meam super illum, et delebo eum de medio populi mei Israel.

10. Et portabunt iniquitatem suam: juxta iniquitatem interrogantis, sic iniquitas prophete erit:

11. ut non erret ultra domus Israel a me, neque polluat in universis prævaricationibus suis: sed sint mihi in populum, et ego sim eis in Deum, ait Dominus exercituum.

12. Et factus est sermo Domini ad me, dicens:

γ. 7. — ⁵ un gentil vivant au milieu d'Israël. Ce gentil ne se fût-il pas assujéti à la loi morale, il ne devait pas néanmoins être idolâtre.

⁶ en faisant tomber sur lui d'affreux châtiments.

γ. 8. — ⁷ de la justice vengeresse de Dieu.

⁸ je le ferai promptement mourir.

γ. 9. — ⁹ lorsqu'un prophète se laissera séduire, soit par présents (*Pl. h. 13, 2* et suiv.), soit par son imagination, ou par l'influence de satan (*Voy. 3. Rois, 22, 14-22*), et qu'il dira de cette manière des paroles que je ne lui ai point inspirées, ¹⁰ c'est moi qui aurai permis qu'il fût trompé, parce que lui-même il voulait l'être.

¹¹ contre lui (*Voy. 5. Moys. 13, 1-5*).

γ. 10. — ¹² Litt.: Ils porteront leur iniquité, — la punition de leur iniquité. L'iniquité est mise pour la punition de l'iniquité.

CHAP. 14, 12—23.

γ. 12. — ¹³ La prophétie qui suit (γ. 12-23), et qui tombe vers le même temps (*Voy. chap. 12. note 1*), apprend au prophète combien les dispositions de Dieu envers le peuple juif sont miséricordieuses, et avec quel ménagement il le traitera lors de la destruction de Jérusalem. Quand d'autres pays et d'autres peuples sont, en punition de leurs crimes, livrés à leur perte, aucun coupable n'est épargné, mais le juste seul personnellement est sauvé. Au milieu de la ruine de Jérusalem,

13. Fili hominis, terra cum peccaverit mihi, ut prævaricaretur prævaricans, extendam manum meam super eam, et conteram virgam panis ejus : et immittam in eam famem, et interficiam de ea hominem, et jumentum.

14. Et si fuerint tres viri isti in medio ejus, Noë, Daniel, et Job : ipsi justitia sua liberabunt animas suas, ait Dominus exercituum.

15. Quod si et bestias pessimas induxero super terram ut vastem eam ; et fuerit invidia, eo quod non sit pertransiens propter bestias :

16. Tres viri isti si fuerint in ea, vivo ego, dicit Dominus Deus, quia nec filios, nec filias liberabunt : sed ipsi soli liberabuntur, terra autem desolabitur.

17. Vel si gladium induxero super terram illam, et dixerò gladio : Transi per terram : et interfecero de ea hominem, et jumentum :

18. et tres viri isti fuerint in medio ejus : vivo ego, dicit Dominus Deus, non liberabunt filios, neque filias : sed ipsi soli liberabuntur.

19. Si autem et pestilentiam immiserò super terram illam, et effudero indignationem meam super eam in sanguine, ut auferam ex ea hominem, et jumentum :

20. Et Noë, et Daniel, et Job fuerint in medio ejus : vivo ego, dicit Dominus Deus, quia filium et filiam non liberabunt : sed ipsi justitia sua liberabunt animas suas.

21. Quoniam hæc dicit Dominus Deus : Quod et si quatuor judicia mea pessima, gladium, et

13. Fils de l'homme, lorsqu'un pays aura péché contre moi, et qu'il se sera endurci dans le violement de mes préceptes, j'étendrai ma main sur ce pays-là, je briserai la force du pain, j'y enverrai la famine, et j'y ferai mourir les hommes avec les bêtes. *Pl. h. 4, 16. 5, 16.*

14. Que si ces trois hommes, Noë, Daniel et Job ¹⁴ se trouvent au milieu de ce pays-là, ils délivreront leurs âmes par leur propre justice ¹⁵, dit le Seigneur des armées.

15. Que si j'envoie en ce pays-là des bêtes farouches pour le détruire ¹⁶, et qu'il devienne inaccessible sans que personne y puisse plus passer à cause des bêtes,

16. je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que si ces trois hommes sont en ce pays-là, ils n'en délivreront ni leurs fils, ni leurs filles, mais qu'eux seuls seront délivrés, et que le pays sera détruit.

17. Que si je fais venir l'épée sur ce pays-là, et si je dis à l'épée : Passez au travers de ce pays-là, et que j'y tue les hommes avec les bêtes ;

18. si ces trois hommes s'y trouvent en même temps, je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, qu'ils n'en délivreront ni leurs fils, ni leurs filles, mais qu'eux seuls seront délivrés.

19. Que si j'envoie la peste contre ce pays-là, et si je répands mon indignation sur lui par un arrêt sanglant, pour en exterminer les hommes avec les bêtes,

20. et que Noë, Daniel et Job s'y trouvent en même temps, je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, qu'ils n'en délivreront ni leurs fils, ni leurs filles, mais qu'ils n'en délivreront que leurs propres âmes par leur justice.

21. Mais ¹⁷ voici ce que dit le Seigneur Dieu : Si j'envoie tout ensemble contre Jérusalem ces quatre plaies mortelles, l'épée,

il y aura même un certain nombre de coupables qui seront épargnés et sauvés avec leurs enfants, et cela seulement pour la consolation des justes, afin qu'ils puissent juger par la vie criminelle de ces coupables combien justes ont été les châtimens de Dieu.

† 14. — ¹⁴ C'étaient des personnages saints et agréables à Dieu ; ils sont nommés ici, parce qu'ils ne purent empêcher par leurs prières, Noë le déluge, Daniel la captivité de son peuple, Job la mort de ses fils et de ses filles.

¹⁵ * Mais ils ne délivreront pas des coupables, comme sont les Juifs habitans de Jérusalem. — Le pays cité ici pour exemple est la terre de Juda. Daniel était alors à la cour du roi de Babylone, et jouissait de la plus haute réputation de sagesse et de sainteté. C'est pourquoi il est mis avec Noë et Job comme étant particulièrement agréable à Dieu.

† 15. — ¹⁶ Dans l'hébreu : pour le dépouiller de ses habitans.

† 21. — ¹⁷ c'est-à-dire nonobstant cela.

la famine, les bêtes farouches et la peste, pour faire mourir dans elle les hommes avec les bêtes,

famem, ac bestias malas, et pestilentiam immisero in Jerusalem ut interficiam de ea hominem, et pecus :

22. il en restera néanmoins quelques-uns qui se sauveront, et qui en feront sortir leurs fils et leurs filles; et ils nous viendront trouver, et vous verrez quelle a été leur conduite, et leurs œuvres¹⁸; et vous vous consolerez des maux que j'aurai fait tomber sur Jérusalem, et de toute l'affliction dont je l'aurai accablée.

22. tamen relinquetur in ea salvatio educientium filios et filias : ecce ipsi ingredientur ad vos, et videbitis viam eorum et adinventiones eorum, et consolabimini super malo, quod induxi in Jerusalem, in omnibus quæ importavi super eam.

23. Ils vous consoleront, *dis-je*, lorsque vous verrez quelle a été leur voie et leurs œuvres; et vous reconnaîtrez que ce n'aura pas été sans un juste sujet que j'aurai fait fondre sur Jérusalem tous les maux dont je l'aurai affligée, dit le Seigneur Dieu¹⁹.

23. Et consolabuntur vos, cum videritis viam eorum, et adinventiones eorum, et cognoscetis quod non frustra fecerim omnia, quæ feci in ea, ait Dominus Deus.

CHAPITRE XV.

Jérusalem et les Juifs—un sarment détaché du cep, qui n'est bon qu'à brûler.

1. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, et me dit¹:

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fils de l'homme, que fera-t-on du bois de la vigne si on le compare à tous les autres arbres qui sont dans les bois et dans les forêts?²

2. Fili hominis, quid fiet de ligno vitis, ex omnibus lignis nemorum, quæ sunt inter ligna silvarum?

3. Peut-on en prendre pour quelque ouvrage de bois? ou en peut-on faire seulement une cheville pour y pendre quelque chose dans une maison?

3. Numquid tolletur de ea lignum, ut fiat opus, aut fabricabitur de ea paxillus, ut dependeat in eo quodcumque vas?

4. On le met dans le feu pour en être la pâture; la flamme en consume l'un et l'autre

4. Ecce igni datum est in escam : utramque partem ejus con-

¶ 22. — ¹⁸ la malice de leurs œuvres, qui m'a contraint de les punir, pour ma justification et pour votre consolation.

¶ 23. — ¹⁹ * En voyant par la conduite même de ceux qui se seront sauvés, quelle était la perversité des autres, vous conviendrez que ma justice ne pouvait les supporter plus longtemps.

¶ 1. — ¹ La sixième année de la captivité (Voy. *pl. h.* chap. 12. note 1).

¶ 2. — ² quand il a été retranché du cep comme une branche stérile. Dans l'hébreu : Quel avantage le bois de la vigne aura-t-il entre toutes les branches qui sont parmi les arbres de la forêt? Les auteurs sacrés comparent souvent le peuple juif à une vigne ou à un cep (*Isaïe*, 5. *Jér.* 2, 21. *Ps.* 79, 9), et cette comparaison est fort juste : car de même que le cep est l'arbre le plus noble, et qui porte les plus excellents fruits, mais que, quand il est stérile, c'est le plus vil des arbustes, n'étant plus bon qu'à brûler : les Juifs étaient pareillement le peuple le plus noble, tant qu'ils portèrent du fruit; mais ils furent le plus méprisable de tous les peuples lorsqu'ils se furent éloignés de Dieu, et qu'ils furent mûrs pour le feu du châtiment. — Les chrétiens sont également comparés au sarment (*Jean*, 15, 5); eux aussi sont mûrs pour le feu éternel quand ils se sont séparés du cep, et qu'ils ne portent plus de fruits.

sumpsit ignis, et medietas ejus redacta est in favillam : numquid utile erit ad opus?

5. Etiam cum esset integrum, non erat aptum ad opus : quanto magis cum illud ignis devoraverit, et combusserit, nihil ex eo fiet operis?

6 Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quomodo lignum vitis inter ligna silvarum, quod dedi igni ad devorandum, sic tradam habitatores Jerusalem.

7. Et ponam faciem meam in eos : de igne egredientur, et ignis consumet eos : et scietis quia ego Dominus, cum posuero faciem meam in eos,

8. et dederò terram inviam, et desolatam : eo quod prævaricatores extiterint, dicit Dominus Deus.

bout, et le milieu est réduit en cendres : après cela sera-t-il bon à quelque chose ?

5. Lors même qu'il était entier, il n'était bon à rien; combien plus sera-t-il inutile à toutes sortes d'ouvrages après que le feu l'aura dévoré!

6. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Comme entre les arbres des forêts le bois de la vigne est celui que j'ai particulièrement destiné à être consumé par le feu; ainsi je livrerai au feu les habitants de Jérusalem.

7. Je les regarderai *dans ma colère*.³ Ils sortiront d'un feu, et ils tomberont dans un autre qui les consumera; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je les aurai regardés *dans ma colère*,

8. et que j'aurai rendu leur terre déserte et inaccessible, parce qu'ils ont violé ma loi, dit le Seigneur Dieu ⁴.

CHAPITRE XVI.

Peinture de l'ingratitude des Juifs envers les bienfaits de Dieu sous la figure d'une épouse ingrate et impudique. Prédiction du châtiment. Promesse d'une alliance nouvelle et éternelle.

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, notas fac Jerusalem abominationes suas :

3. et dices : Hæc dicit Dominus Deus Jerusalem : Radix tua, et generatio tua de terra Chanaan : pater tuus Amorrhæus, et mater tua Cethæa.

4. Et quando nata es, in die ortus tui, non est præcisus umbilicus tuus, et aqua non es lota in

1. Le Seigneur me parla encore, et me dit ¹ :

2. Fils de l'homme, faites connaître à Jérusalem ses abominations,

3. et vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur Dieu à Jérusalem : Votre race et votre origine vient de la terre de Chanaan; votre père était Amorrhéen, et votre mère Céthéenne ².

4. Lorsque vous êtes venue au monde, au jour de votre naissance on ne vous a point coupé, comme aux autres enfants, le conduit

γ. 7. — ³ Litt. : Et je placerai ma face contre eux, — je les regarderai dans ma colère, de sorte que, s'ils échappent à l'épée, la famine ou la peste les enlèvera.

γ. 8. — ⁴ D'autres traduisent l'hébreu : je rendrai leur terre déserte, etc.

γ. 1. — ¹ dans la sixième année de la captivité (Voy. *pl. h.* chap. 12. note 1).

γ. 3. — ² Dans l'hébreu : une Hétéenne (1. *Moy.* 15, 19). Les Amorrhéens et les Céthéens (Hétéens) étaient des peuples aborigènes du pays de Chanaan, célèbres par leurs vices (1. *Moy.* 15, 16). Vous descendez, il est vrai, d'Abraham, mais par votre manière d'agir et vos mœurs, vous descendez de ces peuples impurs, vous êtes déchus de la noblesse d'Abraham. La ville est mise ici, de même que dans ce qui suit, pour tout le peuple élu.

par où vous receviez la nourriture dans le sein de votre mère; vous ne fûtes point lavée dans l'eau qui vous aurait été alors si salutaire³, ni purifiée avec le sel⁴, ni enveloppée de langes.

5. On vous a regardée d'un œil sans pitié, et on n'a point eu de compassion de vous, pour vous rendre quelqu'une de ces assistances; mais on vous a jetée sur la terre nue au jour de votre naissance, comme une personne pour qui l'on n'avait que du mépris⁵.

6. Passant auprès de vous, je vous vis foulée aux pieds dans votre sang⁶, et je vous dis, lorsque vous étiez couverte de votre sang : Vivez, quoique vous soyez, vous dis-je, couverte de votre sang; vivez⁷.

7. Je vous ai fait croître comme l'herbe qui est dans les champs; vous avez crû, vous êtes devenue grande, vous vous êtes avancée en âge, vous êtes venue au temps où les filles pensent à se parer⁸; votre sein s'est formé, vous avez été en état d'être mariée, et vous étiez alors toute nue et pleine de confusion⁹.

8. J'ai passé auprès de vous, et je vous ai considérée; j'ai vu que le temps où vous étiez, était le temps d'être aimée; j'ai étendu sur vous mon vêtement, et j'ai couvert votre ignominie¹⁰. Je vous ai juré de vous protéger; j'ai fait une alliance avec vous, dit le Seigneur Dieu, et vous êtes devenue comme une personne qui était à moi¹¹,

salutem, nec salē salita, nec involuta pannis.

5. Non pepercit super te oculus ut faceret tibi unum de his, misertus tui : sed projecta es super faciem terræ in abjectione animæ tuæ, in die qua nata es.

6. Transiens autem per te, vidi te conculcari in sanguine tuo; et dixi tibi cum esses in sanguine tuo : Vive; dixi, inquam, tibi : In sanguine tuo vive.

7. Multiplicatam quasi germen agri dedi te : et multiplicata es, et grandis effecta, et ingressa es, et pervenisti ad mundum mulierum : ubera tua intumuerunt, et pilus tuus germinavit : et eras nuda, et confusione plena.

8. Et transivi per te, et vidi te : et ecce tempus tuum, tempus amantium : et expandi amictum meum super te, et operui ignominiam tuam. Et juravi tibi, et ingressus sum pactum tecum (ait Dominus Deus) et facta es mihi.

ŷ. 4. — ³ D'autres traduisent l'hébreu : Vous n'avez point été lavée pour être pure.

⁴ C'est un usage en Orient de frotter les enfants nouvellement nés avec du sel, afin de les purifier et de rendre leur peau plus ferme.

ŷ. 5. — ⁵ Les parents qui vous donnèrent le jour, vous refusèrent les services les plus nécessaires après la naissance; ils vous rejetèrent sans pitié, et vous abandonnèrent comme ne méritant que le mépris. Tout cela (ŷ. 4, 5.) est une image de l'état d'extrême délaissement où était le peuple d'Israël lors de sa première origine, et pendant qu'il prenait son accroissement dans le pays de Chanaan et en Egypte.

ŷ. 6. — ⁶ Dans l'hébreu : je vis comment on vous exposait encore couverte de sang à être foulée aux pieds.

⁷ malgré votre état pitoyable, quoique vous soyez foulée aux pieds. Dieu eut compassion, par pure miséricorde, du peuple d'Israël plongé dans la plus profonde misère, comme d'un malheureux enfant trouvé.

ŷ. 7. — ⁸ D'autres traduisent l'hébreu : vous avez acquis les attraits d'une femme.

⁹ Dans l'hébreu : nue et sans vêtement. Sens : J'ai permis que vous devinsiez nubile, c'est-à-dire que vous prissiez en Egypte et dans le désert l'accroissement d'un peuple nombreux. Vous auriez dû alors au moins rougir de votre nudité (pauvreté, faiblesse). Les enfants des Arabes pauvres dans le désert, vont jusqu'à l'âge de puberté (jusqu'à dix ou douze ans) sans vêtements.

ŷ. 8. — ¹⁰ Je me suis fiancé avec vous, je vous ai prise pour mon épouse (Voy. Ruth, 3. 9). — La jeune fille qui n'est pas fiancée est comme dans un état de nudité, parce qu'elle peut être acquise par un homme quelconque : par le mariage elle devient la possession d'un mari, et elle est alors couverte; c'est pourquoi le don d'un vêtement est un usage des fiançailles (Voy. Ruth, 3. 9).

¹¹ J'ai fait avec vous un contrat de mariage, en vertu duquel je me suis engagé

9. Et lavi te aqua, et emundavi sanguinem tuum ex te : et unxi te oleo.

10. Et vestivi te discoloribus, et calceavi te ianthino : et cinxi te bysso, et indui te subtilibus.

11. Et ornavi te ornamento, et dedi armillas in manibus tuis, et torquem circa collum tuum.

12. Et dedi in aurem super os tuum, et circulos auribus tuis, et coronam decoris in capite tuo.

13. Et ornata es auro, et argento, et vestita es bysso, et polymito, et multicoloribus : similam, et mel, et oleum comedisti, et decora facta es vehementer nimis : et profecisti in regnum.

14. Et egressum est nomen tuum in gentes propter speciem tuam : quia perfecta eras in decore meo, quem posueram super te, dicit Dominus Deus.

15. Et habens fiduciam in pulchritudine tua, fornicata es in nomine tuo : et exposuisti fornicationem tuam omni transeunti, ut ejus fieres.

9. Je vous ai lavée dans l'eau, je vous ai purifiée de ce qui pouvait vous souiller, et j'ai répandu sur vous l'huile de *parfum*.

10. Je vous ai donné des robes en broderie¹², et une chaussure magnifique¹³; je vous ai ornée du lin le plus beau, et je vous ai revêtue des habillements les plus fins et les plus riches¹⁴.

11. Je vous ai parée des ornements les plus précieux; je vous ai mis des bracelets aux mains, et un collier autour de votre cou.

12. Je vous ai donné un ornement d'or pour vous mettre sur le front¹⁵, et des pendants d'oreilles, et une couronne¹⁶ éclatante sur votre tête.

13. Vous avez été parée d'or et d'argent, et vêtue de fin lin et de robes en broderie et de diverses couleurs¹⁷. Vous vous êtes nourrie de la plus pure farine, de miel et d'huile¹⁸ : vous avez acquis une parfaite beauté, et vous êtes parvenue jusqu'à être reine¹⁹.

14. Votre nom est devenu célèbre parmi les peuples, à cause de l'éclat de votre visage, parce que vous étiez devenue parfaitement belle, par la beauté que j'avais moi-même mise en vous, dit le Seigneur Dieu.

15. Et après cela vous avez mis votre confiance en votre beauté; vous vous êtes abandonnée à la fornication dans votre gloire²⁰, et vous vous êtes prostituée à tous les passants pour être asservie à leur passion²¹.

à vous délivrer de vos ennemis, et à vous introduire dans la terre de la promesse; mais d'autre part, vous, vous avez pris l'engagement d'observer mes commandements; et dès lors vous avez été mon peuple d'élection.

§. 10. — ¹² Litt. : de diverses couleurs. Dans l'hébreu : en broderies.

¹³ Litt. : couleur d'hyacinthe. — D'autres traduisent : une chaussure de peau de phoque (rouge de pourpre).

¹⁴ D'autres : de soie. D'autres autrement.

§. 12. — ¹⁵ Dans l'hébreu : Je vous ai mis un anneau au visage, c'est-à-dire un anneau au nez (1. *Moys.* 24, 22), qui pendait sur la bouche. Encore aujourd'hui, quand les Arabes veulent donner à leurs femmes une marque d'affection, ils les embrassent par cet anneau.

¹⁶ un diadème.

§. 13. — ¹⁷ de fin lin, de soie, et de robes en broderies. D'autres autrement.

¹⁸ de gâteaux de fleur de farine cuite dans de l'huile, enduits de miel, un mets recherché.

¹⁹ En rappelant avec quel soin l'épouse a été purifiée, vêtue, parée, nourrie, et à quel haut rang elle a été élevée, le Prophète veut parler, dans un style figuré, des grâces et des bienfaits dont Dieu a comblé le peuple d'Israël.

§. 15. — ²⁰ Litt. : par votre nom, — fière de votre nom, de votre gloire. Vous, ville de Jérusalem, peuple d'Israël, vous vous êtes enorgueilli de votre grandeur, de votre beauté et de vos richesses, et vous étiez content quand les peuples étrangers venaient au milieu de vous, et vous témoignaient leur admiration; cet orgueil a été cause que vous êtes tombé dans l'idolâtrie; car les relations avec les peuples étrangers vous ont eu bientôt conduit à adopter les usages païens, et à adorer les divinités de tous les peuples qui venaient parmi vous. — C'est avec justesse que l'idolâtrie est désignée dans la Bible sous le nom de prostitution et d'adultère (Voy. *Isaïe*, 1, 21. *Jér.* 2, 20).

²¹ D'autres traduisent l'hébreu ... à tout passant, quel qu'il fût.

16. Vous avez pris de vos riches vêtements, que vous avez cousus²² l'un à l'autre pour en faire les ornements de vos hauts lieux²³, où vous vous êtes plongée dans la fornication, d'une manière qu'on n'a jamais vue, et qu'on ne verra jamais.

17. Vous avez pris ce qui servait à vous parer, qui était fait de mon or et de mon argent, et que je vous avais donné, et vous en avez formé des images d'hommes²⁴, auxquelles vous vous êtes prostituée.

18. Vous avez pris vos vêtements brodés de diverses couleurs²⁵, et vous en avez couvert vos idoles²⁶; et vous avez mis mon huile et mes parfums devant elles²⁷.

19. Vous leur avez présenté comme un sacrifice d'agréable odeur le pain que je vous avais donné, et la plus pure farine, l'huile et le miel dont je vous avais nourrie²⁸; voilà ce que vous avez fait, dit le Seigneur Dieu.

20. Vous avez pris vos fils et vos filles à qui vous aviez donné la vie, et vous les avez sacrifiés à ces idoles, en les faisant dévorer au feu²⁹. Ne comprenez-vous pas combien est grand le crime par lequel vous vous êtes ainsi prostituée?

21. Vous avez immolé mes enfants; et en les consacrant à vos idoles, vous les leur avez abandonnés³⁰.

22. Et après toutes ces abominations et ces prostitutions, vous ne vous êtes point souvenue des jours de votre jeunesse, lorsque vous étiez toute nue, pleine de confusion³¹ et foulée aux pieds dans votre sang³².

23. Et après toutes ces méchancetés, malheur, malheur à vous, dit le Seigneur Dieu!

16. Et sumens de vestimentis tuis, fecisti tibi excelsa hinc inde consuta : et fornicata es super eis, sicut non est factum, neque futurum est.

17. Et tulisti vasa decoris tui de auro meo, atque argento meo, quæ dedi tibi : et fecisti tibi imagines masculinas, et fornicata es in eis.

18. Et sumpsisti vestimenta tua multicoloria, et operuisti illas : et oleum meum, et thymiama meum posuisti coram eis.

19. Et panem meum, quem dedi tibi, similam, et oleum, et mel, quibus enutrivisti te, posuisti in conspectu eorum in odorem suavitatis, et factum est, ait Dominus Deus.

20. Et tulisti filios tuos, et filias tuas, quas generasti mihi : et immolasti eis ad devorandum. Numquid parva est fornicatio tua?

21. Immolasti filios meos, et dedisti, illos consecrans, eis.

22. Et post omnes abominaciones tuas, et fornicationes, non es recordata dierum adolescentiæ tuæ, quando eras nuda, et confusione plena, conculcata in sanguine tuo.

23. Et accidit post omnem malitiam tuam (væ, væ tibi, ait Dominus Deus)!

¶ 16. — ²² Vous avez cousu vos vêtements, comme des tentures somptueuses. Dans l'hébreu... : vêtements, et vous vous en faites des voiles d'autel de diverses couleurs, et vous vous êtes livrée là-dessus à la prostitution (à l'idolâtrie).

²³ Des autels; d'autres entendent des tentes, dans lesquelles, pour honorer les dieux, on se livrait à l'impureté.

¶ 17. — ²⁴ des idoles.

¶ 18. — ²⁵ Dans l'hébreu : brodés.

²⁶ Les idoles avaient des vêtements (Voy. Jér. 10, 9. Baruch, 6, 12).

²⁷ L'huile sacrée des onctions et les parfums, qui n'étaient consacrés qu'à moi (voy. 2. Moys. 30, 23-58), vous en avez fait usage pour le culte des idoles.

¶ 19. — ²⁸ Vous avez pareillement fait brûler vos morceaux friands (¶ 13) en l'honneur des dieux.

¶ 20. — ²⁹ à l'idole de Moloch, dans le culte duquel on brûlait les enfants (Voy. 3. Moys. 18, 21. note 18. Comp. 3. Rois, 11, 5. Isaïe, 57, 5).

¶ 21. — ³⁰ Dieu étant l'époux du peuple d'Israël, les Israélites étaient les enfants de Dieu.

¶ 22. — ³¹ Dans l'hébreu : toute nue et sans vêtement.

³² Vous ne vous êtes pas souvenue que je vous avais prise pour épouse, et comblée de bienfaits infinis. Dans l'hébreu : nageant dans votre sang.

24. et ædificasti tibi lupanar, et fecisti tibi prostibulum in cunctis plateis

25. Ad omne caput viæ ædificasti signum prostitutionis tuæ : et abominabilem fecisti decorem tuum : et divisisti pedes tuos omni transeunti, et multiplicasti fornicationes tuas.

26. Et fornicata es cum filiis Egypti vicinis tuis magnarum carnium : et multiplicasti fornicationem tuam ad irritandum me.

27. Ecce ego extendam manum meam super te, et auferam justificationem tuam : et dabo te in animas odientium te filiarum Palæstinarum, quæ erubescunt in via tua scelerata.

28. Et fornicata es in filiis Assyriorum, eo quod necdum fueris expleta : et postquam fornicata es, nec sic es satiata.

29. Et multiplicasti fornicationem tuam in terra Chanaan cum Chaldæis : et nec sic satiata es.

30. In quo mundabo cor tuum, ait Dominus Deus ; cum facias

24. Vous avez bâti pour vous un lieu infâme, et vous vous êtes préparé dans toutes les places publiques une maison d'impudicité³³.

25. Vous avez dressé à l'entrée de toutes les rues la marque publique de votre prostitution³⁴ ; vous avez rendu votre beauté abominable ; vous vous êtes abandonnée à tous les passants, et vous avez multiplié les crimes de votre honteuse fornication.

26. Vous vous êtes prostituée aux enfants de l'Egypte³⁵ qui sont vos voisins, et qui ont de grands corps³⁶, et vous avez commis infamie sur infamie pour irriter ma colère.

27. Mais je m'en vais maintenant étendre ma main sur vous ; je vous ôterai ce que j'avais accoutumé de vous donner³⁷, et je vous livrerai à la passion des filles³⁸ de la Palestine qui vous haïssent et qui rougissent elles-mêmes de l'impiété criminelle de votre conduite³⁹.

28. Et n'étant pas encore satisfaite de ces excès, vous vous êtes prostituée aux enfants des Assyriens⁴⁰ ; et après cette prostitution, vous n'avez pas encore été contente.

29. Vous avez poussé plus loin votre fornication, et vous avez commis crimes sur crimes dans la terre de Chanaan avec les Chaldéens ; et après cela même, vous n'avez pas été satisfaite.

30. Comment purifierai-je votre cœur⁴¹, dit le Seigneur Dieu, puisque toutes ces ac-

¶ 24. — ³³ Vous n'avez pas été contente d'honorer les dieux étrangers des peuples qui venaient chez vous ; vous les recherchiez, vous les attiriez à vous, comme a coutume de faire la prostituée dans une maison de prostitution et dans les mauvais lieux, vous avez rempli vos rues de lupanars et de bouges de prostitution (de temples et d'autels consacrés aux idoles). D'autres traduisent l'hébreu : ... Vous avez bâti des lieux infâmes et des hauts lieux (des autels) dans toutes les rues.

¶ 25. — ³⁴ pareillement des maisons de prostitution et des lieux infâmes (des temples et des autels d'idoles).

¶ 26. — ³⁵ c'est-à-dire à ses idoles.

³⁶ qui ont de grands membres (Jérôme .Voy. pl. b. 23, 20), c'est-à-dire une grande disposition à l'idolâtrie. Les Egyptiens sont ainsi désignés à cause de la multitude des dieux qu'ils honoraient et qu'ils se faisaient de presque toutes les espèces d'animaux. — ³⁷ Magna membra genitalia habentes, — plurima et magna idola (Jérôme). Sic apud auctorem.

¶ 27. — ³⁷ Litt. : votre justification, — la faculté d'être juste devant moi ; ou : vos choses saintes, le Temple et la loi, qui sont le principe de votre justification. Dans l'hébreu : votre droit. — Ce qui vous revient en qualité d'épouse.

³⁸ des villes.

³⁹ qui auraient honte d'imiter votre passion furieuse pour le culte des idoles, et de sacrifier chaque jour à de nouveaux dieux. Dans l'hébreu : Voici que j'ai étendu ma main sur vous, que je vous ai ôté vos droits et que je vous ai livrée à la fureur des filles des Philistins (je vous ai châtiée au moyen d'une guerre malheureuse avec les Philistins) ; mais vous n'avez pas encore été rassasiée, vous vous êtes tournée du côté des Assyriens, etc.

¶ 28. — ⁴⁰ à leurs idoles et à leurs mœurs païennes (Voy. 4. Rois, 16, 7-13).

¶ 30. — ⁴¹ Dans l'hébreu litt. : Combien votre cœur est abattu !

tions que vous faites sont les actions d'une femme prostituée, et qui a essayé toute honte?

31. Car vous vous êtes bâti un lieu infâme à l'entrée de toutes les rues, et vous vous êtes fait une retraite d'impudicité ⁴² dans toutes les places publiques ⁴³. Vous n'avez pas été comme une courtisane qui dédaigne ce qu'on lui offre, pour se mettre à plus haut prix ⁴⁴;

32. mais comme une femme adultère, qui cherche des étrangers ⁴⁵ en se retirant de son mari.

33. On donne une récompense à toutes les femmes prostituées; mais vous avez payé vous-même tous ceux qui vous aimaient, et vous leur faisiez des présents, afin qu'ils vissent de tous côtés pour commettre avec vous une infamie détestable ⁴⁶.

34. Ainsi il vous est arrivé dans votre prostitution tout le contraire de ce qui arrive aux femmes prostituées, et il n'y aura point de fornication semblable à la vôtre; car ayant payé vous-même le prix de vos crimes, au lieu de le recevoir, vous avez fait tout le contraire de ce que les autres font.

35. C'est pourquoi écoutez la parole du Seigneur, femme prostituée.

36. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que vous avez dissipé tout votre argent ⁴⁷, et que vous avez découvert votre ignominie dans vos fornications, attirant ainsi ceux que vous aimiez, et dans les abominations de vos idoles, en leur donnant le sang de vos enfants que vous avez sacrifiés ⁴⁸,

37. je vais assembler contre vous tous ceux qui vous aimaient ⁴⁹, auxquels vous vous êtes prostituée, tous ceux pour qui vous avez brûlé de passion ⁵⁰, avec tous ceux que vous

omnia hæc opera mulieris meretricis, et procacis?

31. Quia fabricasti lupanar tuum in capite omnis viæ, et excelsum tuum fecisti in omni platea : nec facta es quasi meretrix fastidio augens pretium,

32. sed quasi mulier adultera, quæ super virum suum inducit alienos.

33. Omnibus meretricibus dantur mercedes : tu autem dedisti mercedes cunctis amatoribus tuis, et dona donabas eis, ut intrarent ad te undique ad fornicandum tecum.

34. Factumque est in te contra consuetudinem mulierum in fornicationibus tuis, et post te non erit fornicatio : in eo enim quod dedisti mercedes, et mercedes non accepisti, factum est in te contrarium.

35. Propterea meretrix audi verbum Domini.

36. Hæc dicit Dominus Deus : Quia effusum est æs tuum, et revelata est ignominia tua in fornicationibus tuis super amatores tuos, et super idola abominatum tuarum in sanguine filiorum tuorum, quos dedisti eis :

37. Ecce ego congregabo omnes amatores tuos, quibus commixta es; et omnes quos dilexisti, cum universis quos oderas : et congre-

§. 31. — ⁴² Litt. : des hauts lieux. — D'autres traduisent : des lieux de prostitution.

⁴³ Voy. §. 24. 25.

⁴⁴ mais vous n'étiez jamais rassasiée, et vous vous abandonniez vous-même sans récompense (§. 33. 34).

§. 32. — ⁴⁵ sans récompense, par une passion insatiable. D'autres traduisent l'hébreu : Vous n'avez pas été... ou comme la femme adultère, qui au lieu de son mari introduit (pour de l'argent) des étrangers auprès d'elle.

§. 33. — ⁴⁶ Les Juifs recherchaient avec de grandes sommes d'argent l'amitié des peuples étrangers, et ils prodiguaient des richesses incalculables en dons et offrandes pour leurs idoles (Voy. 4. Rois, 16, 8. Isai. 30, 6. 31, 7).

§. 36. — ⁴⁷ en ornant les idoles. D'autres traduisent l'hébreu : Parce que votre libertinage s'est tellement répandu.

⁴⁸ Parce que vous avez dissipé vos richesses, et que vous vous êtes vous-même présentée devant les peuples idolâtres, comme une femme impudique, vouée au culte des idoles, et qui tue ses enfants, etc.

§. 37. — ⁴⁹ c'est-à-dire les peuples avec lesquels vous avez noué des relations.

⁵⁰ comme, par exemple, les Assyriens et les Chaldéens.

gabo eos super te undique, et nudabo ignominiam tuam coram eis, et videbunt omnem turpitudinem tuam.

38. Et judicabo te judiciis adulterarum, et effundentium sanguinem : et dabo te in sanguinem furoris et zeli.

39. Et dabo te in manus eorum, et destruent lupanar tuum : et demolientur prostibulum tuum : et denudabunt te vestimentis tuis, et auferent vasa decoris tui : et derelinquent te nudam, plenamque ignominia :

40. et adducent super te multitudinem, et lapidabunt te lapidibus, et trucidabunt te gladiis suis.

41. Et comburent domos tuas igni, et facient in te judicia in oculis mulierum plurimarum : et desines fornicari, et mercedes ultra non dabis.

42. Et requiescet indignatio mea in te : et auferetur zelus meus a te, et quiescam, nec irascar amplius.

43. Eo quod non fueris recordata dierum adolescentiæ tuæ, et provocasti me in omnibus his : quapropter et ego vias tuas in capite tuo dedi, ait Dominus Deus, et non feci juxta scelera tua in omnibus abominationibus tuis.

haïssiez⁵¹ ; je les assemblerai tous de toutes parts, je leur découvrirai votre honte⁵², et toute votre infamie paraîtra devant eux.

38. Je vous jugerai comme on juge les femmes adultères, et qui ont répandu le sang⁵³, et je ferai répandre le vôtre dans un transport de fureur et de jalousie⁵⁴. Pl. b. 23, 10.

39. Je vous livrerai entre les mains de vos ennemis, et ils détruiront votre lieu infâme, et renverseront votre retraite d'impudicité⁵⁵. Ils vous arracheront vos vêtements, ils vous emporteront ce qui servait à vous parer ; et ils vous laisseront toute nue, pleine de honte⁵⁶ et d'ignominie⁵⁷.

40. Ils amèneront contre vous une multitude de peuples ; ils vous assommeront à coups de pierre⁵⁸ ; ils vous perceront de leurs épées.

41. Ils mettront le feu dans vos maisons et les brûleront ; ils exerceront contre vous des jugements sévères aux yeux d'un grand nombre de nations⁵⁹, et vous cesserez de vous prostituer⁶⁰, et vous ne récompenserez plus ceux avec qui vous vous corrompez. 4. Rois, 25, 9.

42. Je ferai cesser mon indignation à votre égard ; mon zèle et ma jalousie se retirera de vous ; je me tiendrai en paix, et je ne me mettrai plus en colère⁶¹,

43. parce que vous ne vous êtes point souvenue des jours de votre jeunesse⁶², et que vous m'avez irrité par tous ces excès : c'est pourquoi j'ai fait retomber sur votre tête les désordres de votre vie, dit le Seigneur Dieu ; et je ne vous ai pas encore traitée selon vos crimes dans toutes les abominations que vous avez faites⁶³.

⁵¹ comme les Philistins et les Iduméens.

⁵² pudenda tua. Image de la misère et de la faiblesse !

ŷ. 38. — ⁵³ Vous serez en partie lapidée, comme une femme adultère (voy. 5. Moys. 22, 23, 24), en partie mise à mort par l'épée, comme il arrive aux meurtriers (Comp. ŷ. 40).

⁵⁴ Vous tomberez, comme une victime sanglante, aussi promptement et aussi cruellement qu'un époux jaloux et furieux tue celui qui outrage son épouse.

ŷ. 39. — ⁵⁵ Voy. ŷ. 24.

⁵⁶ Dans l'hébreu : nue et dépouillée.

⁵⁷ Ils vous enlèveront tout ce que vous possédez, et vous laisseront déserte.

ŷ. 40. — ⁵⁸ à coups de pierres lancées par des machines.

ŷ. 41. — ⁵⁹ Litt. : de femmes, — d'un très-grand nombre de villes et de peuples.

⁶⁰ de vous livrer à l'idolâtrie. Dans l'hébreu : alors je mettrai fin à votre prostitution.

ŷ. 42. — ⁶¹ Je ne me fatiguerai plus par la colère et la jalousie au sujet de votre conduite ; je vous abandonnerai avec indifférence, et je ne ressentirai plus que du mépris pour vous. — Le plus affreux châtimement, dit saint Jérôme, est que l'homme soit abandonné à ses vices et à ses péchés.

ŷ. 43. — ⁶² de votre premier état de pauvreté et de mes bienfaits (ŷ. 4 et suiv.).

⁶³ comme le méritaient vos crimes et vos abominations, mais selon ma miséri-

44. On dit d'ordinaire : Telle mère, telle fille ⁶⁴ ; mais ceux qui se servent de ce proverbe, le diront de vous.

45. Vous êtes la fille de votre mère ⁶⁵, qui a abandonné son époux et ses enfants ⁶⁶ ; et vous êtes la sœur de vos sœurs ⁶⁷, qui ont abandonné leurs époux et leurs enfants. Votre mère est Céthéenne, et votre père est Amorrhéen ⁶⁸.

46. Votre sœur aînée est Samarie ⁶⁹ avec ses filles ⁷⁰, qui habitent à votre main gauche ⁷¹. Votre sœur puînée, qui habite à votre main droite, est Sodome avec ses filles ⁷².

47. Et vous n'avez pas seulement marché dans leur voie, et commis les mêmes excès qu'elles ont commis ; mais vous les avez presque surpassées dans tous les crimes de votre vie ⁷³.

48. Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que ce qu'a fait Sodome, votre sœur, et ses filles, n'est point si criminel que ce que vous avez fait, vous et vos filles.

49. Voici quelle a été l'iniquité de Sodome, votre sœur ; c'a été l'orgueil, l'excès des viandes, l'abondance de toutes choses, et l'oisiveté où elle était, elle et ses filles. Elles ne tendaient point la main au pauvre et à l'indigent.

50. Et elles se sont élevées, et ont commis des abominations devant moi ⁷⁴. C'est pourquoi je les ai détruites, comme vous avez vu. 1. *Moy.* 19, 24.

51. Samarie aussi n'a pas fait la moitié des crimes que vous avez commis ; mais vous avez surpassé l'une et l'autre par vos excès, et vous avez justifié vos sœurs ⁷⁵ par toutes les abominations que vous avez faites.

44. Ecce omnis, qui dicit vulgo proverbium, in te assumet illud, dicens : Sicut mater, ita et filia ejus.

45. Filia matris tuæ es tu, quæ projecit virum suum, et filios suos : et soror sororum tuarum es tu, quæ projecerunt viros suos, et filios suos : mater vestra Cethæa, et pater vester Amorrhæus.

46. Et soror tua major, Samaria, ipsa et filiæ ejus, quæ habitant ad sinistram tuam : soror autem tua minor te, quæ habitat a dextris tuis, Sodoma, et filiæ ejus.

47. Sed nec in viis earum ambulasti, neque secundum scelera earum fecisti paucillum minus : pene sceleratiora fecisti illis in omnibus viis tuis.

48. Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia non fecit Sodoma soror tua ipsa, et filiæ ejus, sicut fecisti tu, et filiæ tuæ.

49. Ecce hæc fuit iniquitas Sodomæ sororis tuæ, superbia, saturitas panis et abundantia, et otium ipsius, et filiarum ejus : et manum egeno et pauperi non porrigebant.

50. Et elevatae sunt, et fecerunt abominationes coram me : et abstuli eas sicut vidisti.

51. Et Samaria dimidium peccatorum tuorum non peccavit : sed vicisti eas sceleribus tuis, et justificasti sorores tuas in omnibus abominationibus tuis, quas operata es.

corde. — Dans l'hébreu : ... le Seigneur Dieu, de peur que vous n'augmentassiez vos abominations par de nouveaux crimes.

γ. 44. — ⁶⁴ Voy. γ. 3.

γ. 45. — ⁶⁵ vous l'avez parfaitement imitée.

⁶⁶ qui a abandonné Dieu, son époux, et sacrifié ses enfants aux idoles (Théod.).

⁶⁷ de Samarie et de Sodome (γ. 46).

⁶⁸ Voy. γ. 3.

γ. 46. — ⁶⁹ comme ancienne capitale du royaume des dix tribus.

⁷⁰ avec les villes ses filles.

⁷¹ vers le Nord. Le Nord est, en Orient, le côté gauche, parce que, en s'orientant, on tourne la face au matin.

⁷² les villes voisines.

γ. 47. — ⁷³ Dans l'hébreu : Et vous n'avez pas seulement marché dans leurs voies et commis leurs abominations, comme si cela eût été peu de chose pour vous, vous avez été encore plus perverse qu'elles dans toutes vos voies.

γ. 50. — ⁷⁴ mais non point en aussi grand nombre et d'aussi horribles que vous.

γ. 51. — ⁷⁵ vous avez fait voir par votre conduite qu'elles étaient plus justes que vous.

52. Ergo et tu porta confusionem tuam, quæ vicisti sorores tuas peccatis tuis, sceleratius agens ab eis : justificatæ sunt enim a te : ergo et tu confundere, et porta ignominiam tuam, quæ justificasti sorores tuas.

53. Et convertam restituens eas conversione Sodomorum cum filiabus suis, et conversione Samariæ, et filiarum ejus : et convertam reversionem tuam in medio earum,

54. ut portes ignominiam tuam, et confundaris in omnibus, quæ fecisti consolans eas.

55. Et soror tua Sodoma, et filiæ ejus revertentur ad antiquitatem suam : et Samaria, et filiæ ejus revertentur ad antiquitatem suam : et tu, et filiæ tuæ, revertimini ad antiquitatem vestram.

56. Non fuit autem Sodoma soror tua audita in ore tuo, in die superbiæ tuæ,

57. antequam revelaretur malitia tua : sicut hoc tempore in opprobrium filiarum Syriæ, et cunctarum in circuitu tuo filiarum Palæstinarum, quæ ambiunt te per gyrum;

58. scelus tuum, et ignominiam tuam tu portasti, ait Dominus Deus.

59. Quia hæc dicit Dominus Deus : Et faciam tibi, sicut des-

52. Portez donc vous-même votre confusion⁷⁶, vous qui avez surpassé vos sœurs par vos péchés, vous rendant encore plus criminelle qu'elles, qui sont justes en comparaison de vous. Confondez-vous, dis-je, et portez votre ignominie, vous qui avez justifié vos sœurs.

53. Je les rétablirai toutes deux en faisant revenir les captifs de Sodome et de ses filles⁷⁷, aussi bien que les captifs de Samarie et de ses filles. Et je vous rétablirai et vous convertirai au milieu d'elles,

54. afin que vous portiez votre ignominie, et que vous soyez chargée de la confusion de tout ce que vous avez fait, pour les consoler⁷⁸.

55. Votre sœur Sodome et ses filles retourneront dans leur ancien état; Samarie et ses filles retourneront aussi à leur ancien état; et vous et vos filles vous retournerez de même à votre premier état.

56. Vous ne vous êtes point souvenue de votre sœur Sodome, au temps de votre gloire;

57. avant que votre méchanceté eût été découverte, comme elle l'a été en ce temps où vous êtes devenue un objet d'insulte aux filles de Syrie, et à toutes les filles de la Palestine, qui vous environnent de toutes parts⁷⁹.

58. Vous avez porté le poids de vos crimes et de votre propre ignominie⁸⁰, dit le Seigneur Dieu.

59. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vous traiterai comme vous le méritez,

¶ 52. — ⁷⁶ et la peine de la déportation et de la dévastation, comme Samarie et Sodome l'ont soufferte en partie.

¶ 53. — ⁷⁷ Les habitants de la petite contrée de Sodome n'ayant pas été conduits en captivité, mais engloutis, il semble que les captifs de Sodome doivent être pris dans un autre sens que le sens littéral. Il s'agit vraisemblablement des Moabites et des Ammonites, descendants de Lot¹ qui habitait à Sodome, lesquels furent emmenés captifs en partie par les Assyriens, en partie par les Chaldéens (Comp. Jér. 48, 47. 49, 6). D'autres entendent les peuples qui ressemblaient aux Sodomites par leurs vices; d'autres encore croient que par le retour et le rétablissement des captifs, il faut entendre une restauration de l'état primitif des choses, et par conséquent aussi de la petite contrée de Sodome. D'autres autrement.

¶ 54. — ⁷⁸ afin que dans la captivité vous rougissiez de vos crimes, et que la grandeur de votre châtement soit un sujet de consolation pour vos sœurs Samarie et Sodome, qui en concluront qu'elles ont été moins coupables que vous.

¶ 57. — ⁷⁹ Dans le temps de votre prospérité vous éprouviez tant d'horreur de Sodome que vous n'avez pas même daigné une seule fois préférer son nom; mais maintenant que votre châtement a dévoilé votre perversité, et que vous êtes un objet d'ignominie aux yeux des villes de Syrie et des Philistins qui vous environnent, vous contribuerez à les consoler (¶ 55). Dans l'hébreu : ... de la Palestine, qui en tous lieux vous méprisent.

¶ 58. — ⁸⁰ Dans l'hébreu : vos abominations.

ayant méprisé les promesses que je vous avais jurées, pour violer l'alliance que j'avais faite avec vous,

60. et après cela je me souviendrai de l'alliance que j'avais faite avec vous au jour de votre jeunesse, et je contracterai avec vous une alliance qui durera éternellement.

61. Vous vous souviendrez alors des dérégléments de votre vie, et vous serez couverte de confusion, lorsque vous recevrez avec vous vos sœurs aînées avec vos sœurs puînées : car je vous les donnerai pour être vos filles; mais non par une alliance qui vienne de vous⁸¹.

62. J'établirai alors mon alliance avec vous, et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur;

63. afin que vous repassiez votre vie dans votre souvenir, et que vous en soyez confondue, sans oser seulement ouvrir la bouche dans la confusion que vous en aurez, lorsque je serai rentré en grâce avec vous, en vous pardonnant tout ce que vous avez fait contre moi, dit le Seigneur Dieu.

pexisti juramentum, ut irritum faceres pactum :

60. et recordabor ego pacti mei tecum in diebus adolescentiæ tuæ : et suscitabo tibi pactum sempiternum.

61. Et recordaberis viarum tuarum, et confundeeris : cum receperis sorores tuas te majores cum minoribus tuis : et dabo eas tibi in filias, sed non ex pacto tuo.

62. Et suscitabo ego pactum meum tecum : et scies quia ego Dominus,

63. ut recorderis, et confundaris, et non sit tibi ultra aperire os præ confusione tua, cum placatus tibi fuero in omnibus quæ fecisti, ait Dominus Deus

CHAPITRE XVII.

Paraboles touchant la déportation du roi Sédécias. Royaume universel du Messie.

1. Le Seigneur me parla encore, et me dit¹ :

2. Fils de l'homme, proposez cette énigme, et rapportez cette parabole à la maison d'Israël.

3. Vous leur parlerez de cette sorte : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Un aigle puissant, qui avait de grandes ailes² et un corps très-long, plein de plumes diversifiées par la variété des couleurs, vint sur le mont Liban, et emporta la moelle³ d'un cèdre⁴.

1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis propone ænigma, et narra parabolam ad domum Israel,

3. et dices : Hæc dicit Dominus Deus : Aquila grandis magnarum alarum, longo membrorum ductu, plena plumis, et varietate, venit ad Libanum, et tulit medullam cedri.

§. 61. — ⁸¹ Quand la nouvelle Jérusalem aura été rétablie et édifiée, et que vos anciennes sœurs, Samarie et Sodome, se seront réunies à vous, j'en formerai un royaume unique, mais non plus en vertu de l'ancienne alliance et de ses institutions, mais de l'alliance nouvelle et éternelle (§. 62). *Gal.* 4, 24. et suiv.

§. 1. — ¹ Cette prophétie, d'après les §. 12 et suiv., fut faite durant ou après le siège de Jérusalem par les Chaldéens, la onzième année de la captivité du roi Jéchonias.

§. 3. — ² Dans l'hébreu : aux longues plumes.

³ D'autres traduisent l'hébreu : prit la pointe.

⁴ L'aigle ici décrit est Nabuchodonosor; la grande quantité et la diversité des couleurs de ses plumes marquent les pays et les royaumes dont était formée sa.

4. Summitatem frondium ejus avulsit : et transportavit eam in terram Chanaan, in urbe negotiatorum posuit illam.

5. Et tulit de semine terræ, et posuit illud in terra pro semine, ut firmeret radicem super aquas multas : in superficie posuit illud.

6. Cumque germinasset, crevit in vineam latiore humili statura, respicientibus ramis ejus ad eam : et radices ejus sub illa erant ; facta est ergo vinea, et fructificavit in palmitis, et emisit propagines.

7. Et facta est aquila altera grandis, magnis alis, multisque plumis : et ecce vinea ista quasi mittens radices suas ad eam, palmites suos extendit ad illam, ut irrigaret eam de areolis germinis sui.

8. In terra bona super aquas multas plantata est : ut faciat frondes, et portet fructum, ut sit in vineam grandem.

4. Il arracha les branches⁵ naissantes, et les transporta au pays de Chanaan⁶ ; il les mit dans une ville de gens de trafic

5. Et ayant pris de la graine⁷, il la mit en terre comme une semence⁸, afin qu'elle prit racine, et qu'elle s'affermît sur les grandes eaux ; et il la planta sur la surface de la terre⁹.

6. Lorsqu'elle eut poussé, elle crut, et devint une vigne assez étendue, mais basse, dont les branches regardaient cet aigle¹⁰, et dont les racines étaient sous lui¹¹. S'en étant donc formé une vigne, elle porta du bois et du fruit, et elle produisit des rejetons¹².

7. Un autre aigle parut ensuite, qui était grand, à longues ailes, et chargé de plumes¹³. Et alors cette vigne sembla porter ses racines et étendre ses branches vers ce second aigle, afin qu'il l'arrosât des eaux fécondes qu'il pouvait lui procurer¹⁴.

8. Cette vigne était déjà plantée dans une bonne terre, sur le bord des grandes eaux, afin qu'elle poussât du bois, et qu'elle portât du fruit, et qu'elle devint une grande vigne¹⁵.

monarchie ; le Liban figure Jérusalem, ainsi désignée à cause de la grande quantité de bois de cèdre qui y était employé ; le cèdre est le peuple juif ; la moelle (dans l'hébreu : la pointe) du cèdre marque le roi Jéchonias emmené en captivité (4. Rois, 24, 12).

5. 4. — ⁵ c'est-à-dire la famille royale avec la plus noble partie du peuple.

⁶ dans un pays de marchands (Comp. pl. h. 16, 29. Prov. 31, 24), à Babylone, qui était célèbre par son grand commerce. — * Chanaan signifie marchand.

5. 5. — ⁷ Sédécias (5. 13).

⁸ comme un pépin de raisin. D'autres traduisent : au lieu de la semence (de Jéchonias). Dans l'hébreu : il la déposa dans un champ à semer.

⁹ Nabuchodonosor ne voulait point que la semence jetât de profondes racines ; que l'autorité de Sédécias dans le pays fertile de Juda fût de longue durée. On pourrait encore rendre l'hébreu : ... suivant une autre leçon : ... eaux, et son sol s'appelait Tzaphthapha, c'est-à-dire un objet sur lequel les Chaldéens et les Egyptiens (5. 7) jetaient les yeux. — * Cette traduction suppose qu'on lit dans l'hébreu *schemo*, au lieu de *samo* — son nom, au lieu de : il la déposa (la semence). Nous n'avons trouvé *schemo* nulle part.

5. 6. — ¹⁰ Litt. : le regardait, — l'aigle.

¹¹ sous l'aigle.

¹² Sens : Sédécias était, il est vrai, un roi indépendant, mais vassal de Nabuchodonosor ; son royaume se remettait peu à peu des désastres qu'il avait éprouvés, et il serait parvenu à un état de prospérité plus grande encore si Sédécias n'eût pas contracté une alliance avec les Egyptiens, et fait défection (5. 7. 8).

5. 7. — ¹³ Le roi d'Egypte. Sur la signification des plumes, voy. note 4.

¹⁴ Le roi de Juda eut recours au roi d'Egypte pour en obtenir du secours contre les Chaldéens. Le secours est représenté sous l'image de l'irrigation. Le Prophète semble par là faire allusion à la nature de l'ancienne Egypte, dont les campagnes étaient coupées en tout sens par des canaux, et comme divisées en planches de jardin.

5. 8. — ¹⁵ Sédécias n'avait aucun motif de se révolter contre Nabuchodonosor ; car ce monarque était son bienfaiteur, et, sous sa protection, le royaume de Juda se remettait de ses disgrâces.

9. *Après cela dites-leur* : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Cette vigne donc réussira-t-elle ¹⁶? Et au contraire *le premier aigle* n'en arrachera-t-il pas ¹⁷ les racines, n'en abattra-t-il pas le fruit, n'en fera-t-il pas mourir tous les rejetons, afin qu'elle sèche, et qu'elle soit déracinée entièrement, sans qu'il ait besoin pour cela d'employer toute la force de son bras, ni beaucoup de peuple?

10. La voilà plantée; espère-t-elle donc pouvoir s'affermir? Lorsqu'un vent brûlant l'aura frappée, ne mourra-t-elle pas et ne séchera-t-elle pas avec toutes les eaux dont elle avait été arrosée?

11. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, et me dit :

12. Dites à ce peuple qui m'irrite *sans cesse* : Ne savez-vous point ce que cette énigme signifie? Le roi de Babylone, ajouterez-vous, vient à Jérusalem, il en prendra le roi ¹⁸ et les princes, et il les emmènera avec lui à Babylone.

13. Il choisira *un prince* de la race royale, il fera alliance avec lui, et lui fera prêter le serment. Il transportera même les plus vail lants hommes hors du pays,

14. afin que le royaume de ce prince demeure bas *et* faible, sans pouvoir s'élever, et qu'il ¹⁹ demeure dans les conditions qu'il lui a prescrites, et les garde ²⁰.

15. Mais ce prince se révoltant contre lui, a envoyé des ambassadeurs au roi d'Egypte, afin qu'il lui donnât des chevaux et de grandes troupes. Celui qui s'est conduit de cette sorte, réussira-t-il dans ses desseins, et y trouvera-t-il sa sûreté? Après avoir violé les conditions qu'il avait jurées, échappera-t-il à ses ennemis?

16. Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, qu'il sera emmené au pays même de ce prince qui l'avait établi roi, dont il a rompu l'alliance en violant le serment qu'il avait prêté, et qu'il mourra au milieu de Babylone.

17. Et Pharaon ne viendra point avec une grande armée, et un grand peuple combattre contre le roi de Babylone ²¹, qui ²² re-

9. Dic : Hæc dicit Dominus Deus : Ergone prosperabitur? nonne radices ejus evelet, et fructus ejus distringet, et siccabit omnes palmites germinis ejus, et arescet : et non in brachio grandi, neque in populo multo, ut evelet eam radicitus?

10. Ecce plantata est : ergone prosperabitur? nonne cum tetigerit eam ventus urens siccabitur, et in areis germinis sui arescet?

11. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

12. Dic ad domum exasperantem : Nescitis quid ista significant? Dic : Ecce venit rex Babylonis in Jerusalem : et assumet regem, et principes ejus, et adducet eos ad semetipsum in Babylonem.

13. Et tollet de semine regni, ferietque eum eo foedus : et ab eo accipiet jusjurandum ; sed et fortes terræ tollet,

14. ut sit regnum humile, et non elevetur, sed custodiat pactum ejus, et servet illud.

15. Qui recedens ab eo misit nuntios ad Ægyptum, ut daret sibi equos, et populum multum. Numquid prosperabitur, vel consequetur salutem qui fecit hæc? et qui dissolvit pactum, numquid effugiet?

16. Vivo ego, dicit Dominus Deus : quoniam in loco regis, qui constituit eum regem, cujus fecit irritum juramentum, et solvit pactum, quod habebat cum eo, in medio Babylonis morietur.

17. Et non in exercitu grandi, neque in populo multo faciet contra eum Pharaon prælium : in

¶ 9. — ¹⁶ après s'être tournée du côté de l'Egypte.

¹⁷ Litt. : n'en arrachera-t-il pas... — le premier aigle n'en arrachera-t-il pas...

¶ 12. — ¹⁸ Jéchonias. Les ¶. 12. 13 doivent être pris au temps passé, comme porte l'hébreu : le roi de Babylone est venu, etc. Car cette partie de la parabole était déjà accomplie dans le temps où le Prophète la proposa.

¶ 14. — ¹⁹ le nouveau roi.

²⁰ Dans l'hébreu : afin qu'il garde son alliance, et que cette alliance soit ferme.

¶ 17. — ²¹ Litt. : contre lui, — Nabuchodonosor.

²² Nabuchodonosor.

iactu aggeris, et in extructione vallorum, ut interficiat animas multas.

18. Spreverat enim juramentum ut solveret fœdus, et ecce dedit manum suam : et cum omnia hæc fecerit, non effugiet.

19. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Vivo ego, quoniam juramentum quod sprevit, et fœdus quod prævaricatus est, ponam in caput ejus.

20. Et expandam super eum rete meum, et comprehendetur in sagena mea : et adducam eum in Babylonem, et judicabo eum ibi, in prævaricatione qua despexit me.

21. Et omnes profugi ejus cum universo agmine suo, gladio cadent : residui autem in omnem ventum dispergentur : et scietis quia ego Dominus locutus sum.

22. Hæc dicit Dominus Deus : Et sumam ego de medulla cedri sublimis, et ponam : de vertice ramorum ejus tenerum distingam, et plantabo super montem excelsum et eminentem.

23. In monte sublimi Israel plantabo illud, et erumpet in germen, et faciet fructum, et erit in cedrum magnam : et habitabunt sub ea omnes volucres, et universum volatile sub umbra frondium ejus nidificabit.

24. Et scient omnia ligna re-

muera la terre, et bâtera des forts pour tuer un grand nombre d'hommes ²³.

18. Car ce prince, après avoir violé la parole qu'il avait donnée, et rompu l'alliance qu'il avait faite, s'est allié à l'*Égypte*. Mais quoiqu'il ait fait toutes ces choses pour sa sûreté, il ne la trouvera point.

19. C'est pourquoi, voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je jure par moi-même que je ferai retomber sur la tête de ce prince le violement de sa parole qu'il a méprisée, et la rupture de l'alliance qu'il avait faite ²⁴.

20. J'étendrai mon rets sur lui, et je le prendrai dans mon filet; je l'emmènerai dans Babylone, et je lui prononcerai là son arrêt, à cause de la perfidie dans laquelle il est tombé en me méprisant. *Pl. h. 12, 13. Pl. b. 34, 3.*

21. Tous les déserteurs qui l'ont suivi, avec toutes ses troupes ²⁵, tomberont par l'épée; et ceux qui échapperont seront dispersés de tous côtés; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.

22. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Mais moi, je prendrai de la moelle du plus grand cèdre, et je la placerai ²⁶; je couperai du haut de ses branches une greffe tendre, et je la planterai sur une montagne haute et élevée ²⁷.

23. Je la planterai sur la haute montagne d'Israël : elle poussera un rejeton, et elle portera du fruit, et deviendra un grand cèdre. Tous les oiseaux ²⁸ habiteront sous ce cèdre, et tout ce qui vole fera son nid sous l'ombre de ses branches ²⁹.

24. Et tous les arbres de cette terre ³⁰ sau-

²³ Dans l'hébreu : Et quoique Pharaon vienne avec des forces considérables et une multitude nombreuse, il ne prévaudra point contre lui dans le combat. — Pharaon s'avança pour délivrer Jérusalem; mais Nabuchodonosor marcha à sa rencontre, et le contraignit de rétrograder (Voy. *Jér.* 37, 4. et suiv.).

§. 19. — ²⁴ Je la vengerai sur lui, je l'en punirai.

§. 21. — ²⁵ avec tous ses défenseurs, comme porte l'hébreu.

§. 22. — ²⁶ comme une semence. Dans l'hébreu : Je prendrai un rejeton du haut cèdre, et je le planterai. — * Litt. : Je prendrai de l'extrême pointe du cèdre élevé, et je la placerai; je cueillerai de l'extrémité de ses branches un tendre rameau, et je le planterai sur une montagne haute et escarpée.

²⁷ Le rejeton qui sera pris de la postérité de Jéchonias (§. 3), ne peut pas être Zorobabel, qui ramena les Juifs de la captivité de Babylone, car le règne de ce rejeton est dépeint comme le règne universel de Dieu sur la terre (§. 23). Ce rejeton est donc le Messie, comme le reconnaissent les plus grands docteurs juifs. Le Messie descendait de Jéchonias et de David; son Eglise est une montagne élevée et qui se distingue à ses caractères divins, vers laquelle tous les peuples accourent (Voy. *Isai.* 2, 2. *Mich.* 4, 1).

§. 23. — ²⁸ Tous les peuples (Voy. *pl. b. 21, 6. Dan.* 4, 9).

²⁹ Dans l'hébreu : habitera (Comp. *Luc.* 13, 19).

§. 24. — ³⁰ tous les autres rois et royaumes, qui sont ici appelés les arbres de la terre par opposition au noble cèdre, au Messie (§. 23).

ront que c'est moi qui suis le Seigneur qui ai humilié le grand arbre³¹, et qui ai élevé l'arbre bas³² et faible; qui ai séché l'arbre vert, et qui ai fait reverdir l'arbre sec. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé et qui ai fait ce que j'avais dit³³.

gionis, quia ego Dominus humiliavi lignum sublime, et exaltavi lignum humile: et siccaui lignum viride, et frondere feci lignum aridum. Ego Dominus locutus sum, et feci.

CHAPITRE XVIII.

Les enfants ne sont point punis pour leurs pères, mais chacun reçoit ce qu'il mérite. Exhortation à la pénitence.

1. Le Seigneur me parla de nouveau, et me dit¹:

2. D'où vient que vous vous servez parmi vous de cette parabole, et que vous l'avez tournée en proverbe dans Israël? Les pères, dites-vous, ont mangé des raisins verts, et les dents des enfants en sont agacées².

3. Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que cette parabole ne passera plus parmi vous en proverbe dans Israël.

4. Car toutes les âmes sont à moi. L'âme du fils est à moi comme l'âme du père. L'âme qui a péché mourra elle-même³.

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens:

2. Quid est quod inter vos parabolam vertitis in proverbium istud in terra Israel, dicentes: Patres comederunt uvam acerbam, et dentes filiorum obstupescunt?

3. Vivo ego, dicit Dominus Deus, si erit ultra vobis parabola hæc in proverbium in Israel.

4. Ecce omnes animæ, meæ sunt: ut anima patris, ita et anima filii mea est: anima, quæ peccaverit, ipsa morietur.

³¹ l'empire qui, à une époque quelconque, a dominé dans le monde.

³² le rejeton de David, le Messie.

³³ D'autres traduisent: qui ai dit cela, et qui le ferai. C'est la même chose, car ce que Dieu promet de faire, c'est comme si c'était déjà fait.

γ. 1. — ¹ vraisemblablement encore dans la sixième année de la captivité, puisque la prophétie se trouve avant le chapitre 20, qui tombe dans la septième année.

γ. 2. — ² Les pères ont péché, et les enfants sont obligés d'expier leurs fautes (Voy. Jér. 31, 29. Lam. 5, 7).

γ. 4. — ³ Vous n'aurez plus désormais ce proverbe à la bouche; car j'aime et je juge tous les hommes, le père comme le fils. Pourquoi donc punirais-je le fils pour les iniquités du père? Je ne punis que le pécheur, que ce soit le père ou le fils; et vous-même je ne vous punis point à cause des péchés de vos pères, mais à cause de vos propres péchés. Mais, pourrait-on répliquer, n'est-ce pas un enseignement de la loi (2. Moys. 20, 5), que les péchés des pères sont punis dans les enfants, et les Juifs ne devaient-ils pas être réduits en captivité en punition des péchés de Manassès (4. Rois, 24, 11. 12. 24, 3. 4)? Les paroles du prophète ne sont pas en contradiction avec la loi. Véritablement les péchés des parents sont punis dans les enfants, mais seulement par cette raison que les enfants sont nés avec les mauvais penchants de leurs parents, n'y résistent point, ce qui, avec la grâce de Dieu, serait en leur pouvoir, et que par suite ils imitent les œuvres dépravées de leurs parents, conduite qui dépend uniquement de leur libre arbitre. Les Juifs réduits en captivité ne furent pas non plus punis simplement à cause des péchés de Manassès, mais parce qu'ils imitaient les péchés de Manassès et s'y étaient endurcis. — * Il est bien vrai que Dieu punit souvent les enfants pour les fautes des parents et réciproquement. La postérité de Saül fut exterminée à cause de la cruauté de ce premier (2. Rois, 21, 1. 4); le fils que David eut de Betsabée mourut en punition de la faute du père (*ibid.* 12, 14). Les descendants d'Ezéchiass furent emmenés en captivité à cause de la vanité de leur père (4. Rois, 17..., c. f. Jérém. 31). La même conduite de la Providence se remarque aisément dans les Juifs emme-

5. Et vir si fuerit justus, et fecerit judicium, et justitiam,

6. in montibus non comederit, et oculos suos non levaverit ad idola domus Israel : et uxorem proximi sui non violaverit, et ad mulierem menstruatam non accesserit :

7. et hominem non contristaverit : pignus debitori reddiderit, per vim nihil rapuerit : panem suum esurienti dederit, et nudum operuerit vestimento :

5. Si un homme est juste, s'il agit selon l'équité et la justice ;

6. s'il ne mange point sur les montagnes⁵, et s'il ne lève point les yeux vers les idoles de la maison d'Israël, s'il ne viole point la femme de son prochain, s'il ne s'approche point de sa femme lorsqu'elle a ses mois⁶ ;

7. s'il n'attriste et ne blesse⁶ personne, s'il rend à son débiteur le gage qu'il lui avait donné⁷ ; s'il ne prend rien du bien d'autrui par violence, s'il donne de son pain à celui qui a faim, s'il couvre de vêtements ceux qui sont nus, *Isaïe*, 58, 7. *Matth.* 25, 45.

nés en captivité. Ce fut pour venger les crimes d'Achab, de Manassès et des autres rois de Juda que le Seigneur les fit enlever de leur patrie ; c'est encore ce que l'on voit aujourd'hui dans les Juifs. Ne sont-ils pas punis du déicide que commirent leurs pères ? Et la conduite que Dieu tint à l'égard des Juifs, il l'a tenue et la tient encore à l'égard de toutes les nations de la terre, et c'est là la plus utile leçon qu'il faudrait tirer de l'histoire. Doit-on pour cette conduite de Dieu, accuser la suprême sagesse d'injustice ? — Non, sans doute, les parents et les enfants ne forment qu'une personne morale, dont les membres sont solidaires les uns pour les autres. Frapper les parents, c'est punir les enfants, et punir les enfants, ce n'est pas frapper moins sensiblement les parents. — D'ailleurs, ce que l'on dit de la famille, il faut le dire des peuples entiers qui ne forment qu'une grande famille ; il faut le dire de la société qui n'est que l'agrégation des familles des peuples. — De plus, par rapport à l'individu, Dieu, maître de la vie et de la mort, dispensateur souverain des biens et des maux, le traite comme bon lui semble. Et nul n'a le droit de se plaindre ni de murmurer quand Dieu le châtie. De quoi se plaindrait-il ? Les afflictions sont peut-être, à son insu, la voie par laquelle la Providence, toujours pleine de bonté, veut le conduire au salut et à la gloire. Par rapport à la famille, à un peuple, à la société, Dieu n'a-t-il pas les mêmes droits qu'à l'égard de l'individu ? Savons-nous mieux qu'à l'égard de l'individu quels sont sur la famille, sur les peuples, les desseins de Dieu ? Pouvons-nous affirmer que les fléaux dont il les frappe, ne sont pas ce qu'il y a pour eux de meilleur, de plus avantageux ? La rédemption des familles, des peuples, des nations, ne s'opère, comme celle de l'homme en particulier, que par le sacrifice, l'expiation et l'effusion du sang, sans doute parce que la famille considérée dans ses membres, un peuple pris collectivement, la société comme personne morale, ont à remplir envers Dieu de certains devoirs essentiels qu'ils ne peuvent transgresser sans se rendre coupables, et que cette transgression, Dieu ne peut la laisser impunie sans manquer à sa justice. Or, le châtement à infliger à la famille, aux peuples, à la société, est essentiellement temporel, car la famille, le peuple, la société, n'ont pas d'âme à sauver. A l'égard des individus qui sont frappés, il faut croire que Dieu ne leur a pas refusé les grâces qui leur étaient nécessaires pour se convertir, s'ils étaient pécheurs, et opérer leur salut éternel. Quant à ce que Dieu déclare, qu'à l'avenir il ne punira pas les enfants pour les pères, ni les pères pour les enfants, cela doit s'entendre au présent et des Juifs auquel le prophète parlait. Il leur dit que ce n'est pas, comme ils s'en plaignaient, à cause des crimes de leurs pères qu'ils étaient châtiés, mais aussi à cause de leurs propres crimes, parce qu'ils étaient eux-mêmes très-coupables, et qu'ils avaient trop mérité le châtement qu'il leur infligeait (*Comp. Alloli*). Toutefois, les nations comme les individus, peuvent se corriger, remédier à leurs maux et détourner ainsi de dessus leur tête les châtements qu'elles ont mérités.

5. 6. — ⁵ s'il ne mange point avec les autres des viandes sacrifiées, offertes aux idoles sur les hauteurs où l'idolâtrie est pratiquée (*Comp. pl. h. 6, 13. 2. Moys. 34, 15*).

⁶ Voy. 3. *Moys.* 18, 19. C'est là, dit saint Augustin, une prescription de l'Ancien Testament, qui devrait être aussi observée dans le Nouveau. Même les païens ont jugé que c'était contre la lumière naturelle de la raison d'agir autrement, et l'Eglise, dans les règles qu'elle a tracées sur la continence, a fréquemment donné ces avertissements là, comme contre quelque chose d'horrible.

⁷ 7. — ⁶ Dans l'hébreu : n'opprime

⁷ et dont il ne peut se passer (2. *Moys.* 22, 26. 5. *Moys.* 24, 6. 10 et suiv.).

8. s'il ne prête point à usure, et ne reçoit point plus qu'il n'a donné⁸; s'il détourne sa main de l'iniquité, et s'il rend un jugement équitable entre deux hommes qui plaident ensemble,

9. s'il marche dans la voie de mes préceptes, et garde mes ordonnances, pour agir selon la vérité⁹; celui-là est juste, et il vivra très-certainement, dit le Seigneur Dieu.

10. Que si cet homme a un fils qui soit un voleur, et qui répande le sang, et qui commette quelqu'une de ces fautes¹⁰,

11. quand même il ne les commettrait pas toutes¹¹; qui mange sur les montagnes, qui viole la femme de son prochain;

12. qui attriste et opprime le faible et le pauvre¹², qui prenne par violence le bien d'autrui, qui ne rende point le gage à son débiteur, qui lève les yeux vers les idoles, qui commette des abominations;

13. qui prête à usure, et qui reçoive plus qu'il n'a prêté¹³, vivra-t-il après cela? Non certes, il ne vivra point; il mourra très-certainement, puisqu'il a fait toutes ces actions détestables, et son sang¹⁴ sera sur sa tête¹⁵.

14. Que si cet homme a un fils qui voyant tous les crimes que son père avait commis, en soit saisi de crainte, et se garde bien de l'imiter;

15. qui ne mange point sur les montagnes, et qui ne lève point ses yeux vers les idoles de la maison d'Israël, qui ne viole point la femme de son prochain;

16. qui n'attriste et n'opprime personne, qui ne retienne point le gage à son débiteur, qui ne prenne point par violence le bien d'autrui, qui donne de son pain au pauvre, qui habille celui qui était nu;

17. qui détourne sa main de toute injustice à l'égard du pauvre, qui ne donne point à usure, et ne reçoive rien au-delà de ce qu'il a prêté¹⁶, qui observe mes ordonnances, et qui marche dans la voie de mes préceptes; celui-là ne mourra point dans l'iniquité de son père, mais il vivra très-certainement.

8. ad usuram non commodaverit, et amplius non acceperit: ab iniquitate averterit manum suam, et judicium verum fecerit inter virum et virum:

9. in præceptis meis ambulaverit, et judicia mea custodierit ut faciat veritatem: hic justus est, vita vivet, ait Dominus Deus.

10. Quod si genuerit filium latronem effundentem sanguinem, et fecerit unum de istis:

11. et hæc quidem omnia non facientem, sed in montibus comedentem, et uxorem proximi sui polluentem:

12. egenum et pauperem contristantem, rapientem rapinas, pignus non reddentem, et ad idola levantem oculos suos, abominationem facientem:

13. ad usuram dantem, et amplius accipientem: numquid vivet? non vivet; cum universa hæc detestanda fecerit, morte morietur, sanguis ejus in ipso erit.

14. Quod si genuerit filium, qui videns omnia peccata patris sui quæ fecit, timuerit, et non fecerit simile eis:

15. super montes non comederit, et oculos suos non levaverit ad idola domus Israel, et uxorem proximi sui non violaverit:

16. et virum non contristaverit, pignus non retinuerit, et rapinam non rapuerit, panem suum esurienti dederit, et nudum operuerit vestimento:

17. a pauperis injuria averterit manum suam, usuram et superabundantiam non acceperit, judicia mea fecerit, in præceptis meis ambulaverit: hic non morietur in iniquitate patris sui, sed vita vivet.

ŷ. 8. — ⁸ Dans l'hébreu:.... à usure, ne prend point de surplus (Voy. la note sur 3. Moys. 25, 56; et la note sur 5. Moys. 23, 19).

ŷ. 9. — ⁹ selon la loi.

ŷ. 10. — ¹⁰ ŷ. 6. et suiv.

ŷ. 11. — ¹¹ quand il ne commettrait qu'une de ces fautes, par exemple celle de manger sur les montagnes.

ŷ. 12. — ¹² Litt.: qui contriste. — Dans l'hébreu: qui opprime.

ŷ. 13. — ¹³ Voy. pl. h. ŷ. 8.

¹⁴ sa mort.

¹⁵ Ainsi un père juste ne justifiera pas un fils coupable, mais ce fils trouvera sa perte dans ses propres péchés, suivant la maxime générale énoncée ci-dessus (ŷ. 4).

ŷ. 17. — ¹⁶ Voy. pl. h. ŷ. 8.

18. Pater ejus quia calumniatus est, et vim fecit fratri, et malum operatus est in medio populi sui, ecce mortuus est in iniquitate sua.

19. Et dicitis : Quare non portavit filius iniquitatem patris ? Videlicet, quia filius judicium et justitiam operatus est, omnia præcepta mea custodivit, et fecit illa, vivet vita.

20. Anima, quæ peccaverit, ipsa morietur : filius non portabit iniquitatem patris, et pater non portabit iniquitatem filii : justitia justi super eum erit, et impietas impii erit super eum.

21. Si autem impius egerit penitentiam ab omnibus peccatis suis, quæ operatus est, et custodierit omnia præcepta mea, et fecerit judicium et justitiam : vita vivet, et non morietur.

22. Omnium iniquitatum ejus, quas operatus est, non recordabor : in justitia sua, quam operatus est, vivet.

23. Numquid voluntatis meæ est mors impii, dicit Dominus Deus, et non ut convertatur a viis suis, et vivat ?

24. Si autem averterit se justus a justitia sua, et fecerit iniquitatem secundum omnes abominaciones, quas operari solet impius, numquid vivet ? omnes justitiæ ejus, quas fecerat, non recordabuntur : in prævaricatione, qua prævaricatus est, et in peccato suo, quod peccavit, in ipsis morietur.

25. Et dixistis : Non est æqua via Domini. Audite ergo domus Israël : Numquid via mea non est æqua, et non magis viæ vestræ pravæ sunt ?

26. Cum enim averterit se justus a justitia sua, et fecerit iniquitatem, morietur in eis : in injustitia, quam operatus est, morietur.

18. Son père qui avait opprimé les autres par des calomnies, et qui avait commis des actions criminelles au milieu de son peuple, est mort dans sa propre iniquité.

19. *Que si* vous dites : Pourquoi le fils n'a-t-il pas porté ¹⁷ l'iniquité de son père ? C'est parce que le fils a agi selon l'équité et selon la justice, qu'il a gardé tous mes préceptes, et qu'il les a pratiqués ; c'est pourquoi il vivra très-certainement.

20. L'âme qui a péché mourra elle-même. Le fils ne portera point l'iniquité du père, et le père ne portera point l'iniquité du fils. La justice du juste sera sur lui, et l'impiété de l'impie sera sur lui. 5. *Moy.* 24, 16. 4. *Rois*, 14, 6. 2. *Par.* 25, 4.

21. Que si l'impie fait pénitence de tous les péchés qu'il avait commis, s'il garde tous mes préceptes, et s'il agit selon l'équité et selon la justice, il vivra certainement, et il ne mourra point.

22. Je ne me souviendrai plus de toutes les iniquités qu'il avait commises ; il vivra dans les œuvres de justice qu'il aura faites.

23. Est-ce que je veux la mort de l'impie, dit le Seigneur Dieu, et ne veux-je pas plutôt qu'il se convertisse, et qu'il se retire de sa mauvaise voie, et qu'il vive ? *Pl.* b. 33, 8-19. 2. *Pier.* 3, 9.

24. Que si le juste se détourne de sa justice, et qu'il vienne à commettre l'iniquité, et toutes les abominations que l'impie commet d'ordinaire, vivra-t-il alors ? Toutes les œuvres de justice qu'il avait faites seront oubliées, et il mourra dans la perfidie où il est tombé, et dans le péché qu'il a commis.

25. Après cela vous dites ¹⁸ : La voie ¹⁹ du Seigneur n'est pas juste. Ecoutez donc, maison d'Israël : Est-ce ma voie qui n'est pas juste, et ne sont-ce pas plutôt les vôtres qui sont corrompues ²⁰ ?

26. Car lorsque le juste se sera détourné de sa justice, qu'il aura commis l'iniquité, et qu'il sera mort en cet état, il mourra dans les œuvres injustes qu'il a commises.

§. 19. — ¹⁷ expié.

§. 25. — ¹⁸ au sujet de cette conduite juste que je tiens.

¹⁹ La conduite.

²⁰ Ne serait-ce pas à votre mauvaise conduite que vous devriez attribuer les maux que vous souffrez ? Car (comme il suit maintenant), je punis et récompense suivant le mérite propre de chacun, et non suivant le mérite des pères.

27. Et lorsque l'impie se sera détourné de l'impiété où il avait vécu, et qu'il agira selon l'équité et selon la justice, il rendra ainsi la vie à son âme.

28. Comme il a considéré son état, et qu'il s'est détourné de toutes les œuvres d'iniquité qu'il avait commises, il vivra certainement, et il ne mourra point.

29. Après cela les enfants d'Israël disent encore : La voie du Seigneur n'est pas juste. Sont-ce mes voies qui ne sont pas justes, maison d'Israël ? Ne sont-ce pas plutôt les vôtres qui sont corrompues ?

30. C'est pourquoi, maison d'Israël, je jugerai chacun selon ses voies, dit le Seigneur Dieu. Convertissez-vous, et faites pénitence de toutes vos iniquités, et l'iniquité n'attirera plus votre ruine. *Math. 3, 2. Luc, 3, 3.*

31. Écartez loin de vous toutes les prévarications dont vous vous êtes rendus coupables, et faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau. Pourquoi mourrez-vous, maison d'Israël ?

32. Je ne veux point la mort de celui qui meurt, dit le Seigneur votre Dieu : retournez à moi, et vivez. *Pl. h. 7 23. Pl. b. 33, 41. 2. Pier. 3, 9.*

27. Et cum averterit se impius ab impietate sua quam operatus est, et fecerit judicium et justitiam : ipse animam suam vivificabit.

28. Considerans enim, et avertens se ab omnibus iniquitatibus suis, quas operatus est, vita vivet, et non morietur.

29. Et dicunt filii Israel : Non est æqua via Domini. Numquid viæ meæ non sunt æquæ, domus Israel, et non magis viæ vestræ prævæ ?

30. Idcirco unumquemque juxta vias suas judicabo domus Israel, ait Dominus Deus. Convertimini, et agite pœnitentiam ab omnibus iniquitatibus vestris : et non erit vobis in ruinam iniquitas.

31. Præcite a vobis omnes prævaricationes vestras, in quibus prævaricati estis, et facite vobis cor novum, et spiritum novum : et quare moriemini Domus Israel ?

32. Quia nolo mortem morientis, dicit Dominus Deus, revertimini, et vivite.

CHAPITRE XIX.

Lamentations, en deux paraboles, sur le sort du royaume de Juda et de ses rois.

1. Et vous, ô *Ezéchiël* ! faites un grand deuil ¹ sur les princes d'Israël ²,

2. et dites-leur : Pourquoi votre mère qui est une lionne, s'est-elle reposée parmi les lions ? et pourquoi a-t-elle nourri ses petits au milieu des lionceaux ³ ?

1. Et tu assume planctum super principes Israel,

2. et dices : Quare mater tua leæna inter leones cubavit, in medio leunculorum enutrivit catulos suos ?

7. 1. — ¹ L'ordre tombe encore dans la sixième année de captivité, puisqu'il est placé avant le chapitre vingtième, dont les événements tombent dans la septième année.

² Ces princes sont Joachaz, fils de Josias, et Joachim ou Jéchonias, dont le premier fut emmené captif en Egypte, le second à Babylone (4. *Rois*, 23, 34. 24, 12). Ils sont représentés sous l'image de lions, qui sont pris par des chasseurs et renfermés dans des cages.

7. 2. — ³ Comment est-il arrivé, ô Joachaz ! que votre mère Jérusalem ait été dans la nécessité de demeurer couchée entre deux puissants royaumes (l'Egypte et Babylone), et d'élever ses princes sous leurs yeux ? D'autres traduisent l'hébreu : Comment votre mère, la lionne, est-elle couchée parmi les lions ; a-t-elle élevé ses petits au milieu des lionceaux !

3. Et eduxit unum de leunculis suis, et leo factus est : et didicit capere prædam, hominemque comedere.

4. Et audierunt de eo gentes, et non absque vulneribus suis ceperunt eum : et adduxerunt eum in catenis in terram Ægypti.

5. Quæ eum vidisset quoniam infirmata est, et periit expectatio ejus : tulit unum de leunculis suis, leonem constituit eum.

6. Qui incedebat inter leones, et factus est leo : et didicit prædam capere, et homines devorare :

7. Didicit viduas facere, et civitates eorum in deserto adducere : et desolata est terra, et plenitudo ejus, a voce rugitus illius.

8. Et convenerunt adversus eum gentes unidique de provinciis, et expanderunt super eum rete suum, in vulneribus earum captus est.

9. Et miserunt eum in caveam in catenis adduxerunt eum ad regem Babylonis : miseruntque eum in carcerem, ne audiretur vox ejus ultra super montes Israel.

10. Mater tua quasi vinea in sanguine tuo super aquam plan-

3. Elle a produit un de ses lionceaux, et il est devenu lion : il s'est instruit à prendre la proie, et à dévorer les hommes⁴.

4. Les peuples ont ouï parler de lui, et ils l'ont pris, non sans en recevoir beaucoup de blessures⁵; et ils l'ont emmené enchaîné⁶ en Egypte.

5. Mais la mère voyant qu'elle était sans force⁷, et que ses espérances étaient ruinées⁸, prit un autre de ses lionceaux, et l'établit pour être lion⁹.

6. Il marcha parmi les lions, et il devint lion. Il s'instruisit à prendre la proie, et à dévorer les hommes.

7. Il apprit à faire des veuves¹⁰, et à rendre les villes désertes; et au bruit de son rugissement toute la terre fut désolée¹¹.

8. Alors les peuples de toutes les provinces s'assemblèrent contre lui¹²; ils jetèrent sur lui leur filet, et ils le prirent, non sans recevoir des blessures¹³.

9. Et ils le mirent dans une cage, et l'emmenèrent au roi de Babylone, chargé de chaînes¹⁴, et ils le renfermèrent dans une prison, afin qu'on n'entendît plus à l'avenir son rugissement¹⁵ sur les montagnes d'Israël¹⁶.

10. Votre mère¹⁷ est comme une vigne qui a été plantée dans votre sang, sur le

γ. 3. — ⁴ Joachaz fut élevé sur le trône préférablement à son frère Joakim plus âgé que lui, vraisemblablement en considération de ses qualités guerrières.

γ. 4. — ⁵ D'autres traduisent l'hébreu : et ils l'ont pris dans leur fosse.

⁶ D'autres traduisent l'hébreu : avec un anneau au nez.

γ. 5. — ⁷ par la perte de son fils, qui était fort puissant.

⁸ l'espérance de voir revenir son fils de la captivité.

⁹ Il semble que le prophète parle ici du successeur immédiat de Joachaz, de son frère Joakim; cependant il est plus vraisemblable qu'il a voulu parler de Jéchonias, successeur de Joakim, car Joakim ne fut pas élevé sur le trône par le peuple, mais par le roi d'Egypte, tandis que Jéchonias fut l'élu du peuple. En outre, la mémoire de Joakim était trop odieuse, pour qu'il ait pu être l'objet d'un hymne de douleur et de regret (Voy. Jér. 22, 18. 19. Comp. *pl. h. γ. 9*).

γ. 7. — ¹⁰ à priver les pays de leurs princes. Dans l'hébreu : Il déshonora leurs veuves. D'autres : Il se rendit maître de leurs chefs. D'autres autrement.

¹¹ D'autres traduisent : trembla. — L'histoire ne dit rien des exploits de Jéchonias contre les peuples voisins : il semble néanmoins que ces exploits aient été l'occasion de la seconde expédition de Nabuchodonosor (4. *Rois*, 24, 10).

γ. 8. — ¹² les peuples qui étaient sous la domination de Nabuchodonosor.

¹³ Dans l'hébreu : il fut pris dans leur fosse.

γ. 9. — ¹⁴ D'autres traduisent l'hébreu : avec un anneau au nez.

¹⁵ Litt. : sa voix, — son rugissement (γ. 7).

¹⁶ Ce verset prouve suffisamment qu'il n'est pas question de Joakim (voy. note 9), mais de Jéchonias; car Joakim dut, suivant Jér. 22. 18. 19, revenir de la captivité à Jérusalem, tandis que Jéchonias demeura à Babylone et y mourut (Jér. 22. 28. 4. *Rois*, 24, 10. 12. 15. 25, 27).

γ. 10. — ¹⁷ Jérusalem, le peuple d'Israël.

bord des eaux ¹⁸. Elle a crû sur les grandes eaux, et elle a poussé son bois et son fruit.

11. Les branches solides qui en sont sorties sont devenues les sceptres des princes; sa tige s'est élevée au milieu de ses branches, et elle s'est vue dans une grande hauteur parmi la multitude de ses branches.

12. Mais ensuite elle a été arrachée avec colère, et jetée contre terre; un vent brûlant a séché son fruit; ses branches si vigoureuses ont perdu leurs forces, et elles sont devenues toutes sèches ¹⁹, et le feu l'a dévorée. *Osée*, 13, 15.

13. Elle a été maintenant transplantée dans le désert ²⁰, dans une terre sans eaux et sans routes ²¹.

14. Il est sorti une flamme du bois de ses branches, qui a dévoré son fruit; et elle n'a plus poussé de bois fort qui devint le sceptre des princes du monde ²². Tout ceci est digne de larmes, et il deviendra un sujet de larmes.

tata est : fructus ejus, et frondes ejus creverunt ex aquis multis.

11. Et factæ sunt ei virgæ solidæ in sceptrâ dominantium, et exaltata est statura ejus inter frondes : et vidit altitudinem suam, in multitudine palmitum suorum.

12. Et evulsa est in ira, in terramque projecta, et ventus urens siccavit fructum ejus : marcuerunt, et arefactæ sunt virgæ roboris ejus : ignis comedit eam.

13. Et nunc transplantata est in desertum, in terra invia et sitienti.

14. Et egressus est ignis de virga ramorum ejus, qui fructum ejus comedit : et non fuit in ea virga fortis, sceptrum dominantium. Planctus est, et erit in planctum.

CHAP. 20. §. 1 — 44.

CHAPITRE XX.

Dieu répond aux anciens qui le consultent ; il leur fait adresser des réprimandes et des menaces au sujet de leur ingratitude. Promesse du retour. Prophétie contre la forêt.

1. Le dixième jour du cinquième mois de la septième année ¹, il arriva que quelques-uns des anciens d'Israël vinrent pour consulter le Seigneur, et ils s'assirent devant moi.

2. Alors le Seigneur me parla en ces termes :

1. Et factum est in anno septimo, in quinto, in decima mensis : venerunt viri de senioribus Israel, ut interrogarent Dominum, et sederunt coram me.

2. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

¹⁸ Jérusalem, le peuple juif, devint grand et fort par le sang de la maison royale, par la race royale de David, comme un cep planté sur le bord de l'eau.

§. 12. — ¹⁹ Dans l'hébreu : elles ont été brisées.

§. 13. — ²⁰ à Babylone, par Nabuchodonosor.

²¹ c'est-à-dire dans un pays où elle est sous le poids d'une affreuse misère. Ce que le prophète exprime ici au temps passé, n'avait pas encore reçu un entier accomplissement; cela ne fut entièrement accompli qu'après que le roi Sédécias eut été captif, la ville détruite, et le reste du peuple transporté à Babylone.

§. 14. — ²² Par ce feu il y en a qui entendent la folle résolution que prit le roi Sédécias de faire défection à Nabuchodonosor, ce qui attira la ruine du royaume; d'autres le malheur dont Israël fut l'auteur (*Jér.* 41 et suiv.). Le sceptre dominant prit fin, parce qu'après la captivité de Babylone, s'il y eut encore des gouverneurs, il n'y eut plus de rois de la race de David, qui régnaient sur les Juifs; car ce sont les rois qui sont désignés par le sceptre, qui est l'attribut de la dignité royale.

§. 1. — ¹ de la captivité de Jéchonias. Voy. *pl. b.* 8, 1).

3. Fili hominis loquere senioribus Israel, et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Numquid ad interrogandum me vos venistis? vivo ego quia non respondebo vobis, ait Dominus Deus.

4. Si judicas eos, si judicas fili hominis, abominationes patrum eorum ostende eis.

5. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : In die, qua elegi Israel, et levavi manum meam pro stirpe domus Jacob, et apparui eis in terra Ægypti, et levavi manum meam pro eis, dicens : Ego Dominus Deus vester :

6. In die illa levavi manum meam pro eis, ut educerem eos de terra Ægypti in terram, quam provideram eis, fluentem lacte et melle : quæ est egregia inter omnes terras.

7. Et dixi ad eos : Unusquisque offensiones oculorum suorum abiciat, et in idolis Ægypti nolite pollui : ego Dominus Deus vester.

8. Et irritaverunt me, nolueruntque me audire : unusquisque abominationes oculorum suorum non projecit, nec idola Ægypti reliquerunt : et dixi ut effunderem indignationem meam super eos, et implerem iram meam in eis, in medio terræ Ægypti.

9. Et feci propter nomen meum, ut non violaretur coram gentibus, in quarum medio erant, et inter quas apparui eis ut educerem eos de terra Ægypti.

10. Ejeci ergo eos de terra Ægypti, et eduxi eos in desertum.

11. Et dedi eis præcepta mea, et judicia mea ostendi eis, quæ faciens homo, vivet in eis.

12. Insuper et sabbata mea dedi

3. Fils de l'homme, parlez aux anciens d'Israël, et dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Etes-vous venus, vous autres, pour me consulter? Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je ne vous répondrai point².

4. Si vous les jugez, fils de l'homme, si vous les jugez³, représentez-leur les abominations de leurs pères,

5. et dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Lorsque je choisis Israël, que je levai ma main⁴ pour protéger la race de la maison de Jacob, que je leur apparus⁵ dans l'Égypte, et que je levai ma main en leur faveur, en disant : Je suis le Seigneur votre Dieu ;

6. en ce jour-là je levai ma main pour les tirer de l'Égypte, et pour les conduire dans une terre que j'avais choisie pour eux, où coulent des ruisseaux de lait et de miel, et qui excelle au-dessus de toutes les terres.

7. Je leur dis alors : Que chacun éloigne de soi les scandales de ses yeux⁶, et ne vous souillez point par les idoles d'Égypte ; car c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu.

8. Mais ils m'ont irrité⁷, et ils n'ont point voulu m'écouter. Ils n'ont point rejeté les abominations de leurs yeux, et ils n'ont point quitté les idoles d'Égypte. J'avais résolu de répandre mon indignation sur eux, et de satisfaire ma colère dans leur punition, au milieu même de l'Égypte ;

9. mais je ne l'ai pas fait pour la gloire de mon nom, afin qu'il ne fût pas violé aux yeux des nations⁸, parmi lesquelles ils étaient, et devant lesquelles je leur avais apparu pour les faire sortir de l'Égypte.

10. Je les ai retirés⁹ ensuite de l'Égypte, et je les ai conduits dans le désert.

11. Je leur ai proposé mes lois et mes ordonnances, afin que celui qui les gardera y trouve la vie¹⁰. 3. *Moys.* 18, 5. *Rom.* 10, 5.

12. Je leur ai prescrit encore mes sab-

† 3. — ² parce que vous êtes des adorateurs des idoles (Voy. *pl. h.* 14, 2-3).

† 4. — ³ Si vous les reprenez. Dans l'hébreu : Entrez en jugement avec eux, entrez en jugement avec eux ! D'autres autrement.

† 5. — ⁴ ma main puissante ; jurant en même temps que j'étais disposé à protéger Israël.

⁵ que je fis connaître à eux par des prodiges et des signes.

† 7. — ⁶ Dans l'hébreu : les abominations de ses yeux ; c'est-à-dire les idoles qu'il a devant les yeux.

† 8. — ⁷ D'autres traduisent l'hébreu : Mais ils ont été rebelles.

† 9. — ⁸ qui auraient pu dire alors que je n'avais pas été assez puissant pour les délivrer et les protéger (Voy. 2. *Moys.* 6, 2-8).

† 10. — ⁹ Litt. : Je les ai chassés, — dans l'hébreu : Je les ai fait sortir.

† 11. — ¹⁰ Voy. 3. *Moys.* 18, 5. 5. *Moys.* 30, 16. 19.

bats ¹¹, afin qu'ils fussent un signe entre moi et eux ¹², et qu'ils sussent que c'est moi qui suis le Seigneur qui les sanctifie. 2. *Moys.* 20, 8. 31, 13. 5. *Moys.* 5, 12.

13. Mais après cela les enfants d'Israël m'ont irrité ¹³ dans le désert; ils n'ont point marché dans *la voie* de mes préceptes; ils ont rejeté mes ordonnances que je leur avais données, afin que l'homme qui les garderait y trouvât la vie; et ils ont entièrement profané mes sabbats. Je résolus donc de répandre ma fureur sur eux dans le désert, et de les exterminer.

14. Mais je ne l'ai point fait à cause de *la gloire* de mon nom, afin qu'il ne fût pas déshonoré devant les peuples ¹⁴, du milieu desquels et aux yeux desquels je les avais fait sortir.

15. J'ai donc élevé ma main sur eux dans le désert ¹⁵, et je leur ai juré que je ne les ferais point entrer dans la terre que je leur avais donnée, où coulent des ruisseaux de lait et de miel, et qui est la première de toutes les terres;

16. parce qu'ils avaient rejeté mes ordonnances, qu'ils n'avaient point marché dans *la voie* de mes préceptes, qu'ils avaient violé mes sabbats, et que leur cœur courait encore après leurs idoles.

17. Mon œil néanmoins les a regardés avec compassion, et je me suis retenu pour ne point leur ôter la vie, et ne point les exterminer *tous* dans le désert.

18. J'ai dit ensuite à leurs enfants dans la solitude : Ne marchez point dans *la voie* des préceptes de vos pères ¹⁶, ne gardez point leurs coutumes, et ne vous souillez point par le culte de leurs idoles.

19. Car c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu : marchez dans *la voie* de mes préceptes; révérez mes ordonnances, et gardez-les.

20. Sanctifiez mes sabbats, afin qu'ils soient comme un signe entre moi et vous, et que vous sachiez que c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu.

21. Mais leurs enfants m'ont aigri contre eux ¹⁷; ils n'ont point marché dans *la voie* de

eis, ut essent signum inter me et eos : et scirent quia ego Dominus sanctificans eos.

13. Et irritaverunt me domus Israël in deserto, in præceptis meis non ambulaverunt, et judicia mea projecerunt, quæ faciens homo vivet in eis : et sabbata mea violaverunt vehementer : dixi ergo ut effunderem furorem meum super eos in deserto, et consumerem eos.

14. Et feci propter nomen meum, ne violaretur coram gentibus, de quibus eeci eos in conspectu earum.

15. Ego igitur levavi manum meam super eos in deserto, ne inducerem eos in terram, quam dedi eis, fluentem lacte et melle, præcipuam terrarum omnium :

16. Quia judicia mea projecerunt, et in præceptis meis non ambulaverunt, et sabbata mea violaverunt : post idola enim cor eorum gradiebatur.

17. Et pepercit oculus meus super eos ut non interficerem eos : nec consumpsi eos in deserto.

18. Dixi autem ad filios eorum in solitudine : In præceptis patrum vestrorum nolite incedere, nec judicia eorum custodiatis, nec in idolis eorum polluamini.

19. Ego Dominus Deus vester : in præceptis meis ambulate, judicia mea custodite, et facite ea :

20. Et sabbata mea sanctificate, ut sint signum inter me et vos, et sciatis quia ego sum Dominus Deus vester.

21. Et exacerbaverunt me filii, in præceptis meis non ambula-

ÿ. 12. — ¹¹ en général les jours de fêtes.

¹² un signe pour moi, afin de me montrer en ces jours particulièrement favorable; un signe pour eux, afin qu'en ces jours surtout ils se souvinsent avec reconnaissance de mes bienfaits.

ÿ. 13. — ¹³ D'autres traduisent : la maison d'Israël a été indocile envers moi.

ÿ. 14. — ¹⁴ Voy. note 8.

ÿ. 15. — ¹⁵ les menaçant avec serment. Le complément de l'idée suit ÿ. 17.

ÿ. 18. — ¹⁶ suivant les prescriptions et les mœurs de, etc.

ÿ. 21. — ¹⁷ D'autres traduisent : ont été désobéissants envers moi.

runt, et judicia mea non custodierunt ut facerent ea : quæ cum fecerit homo, vivet in eis : et sabbata mea violaverunt : et comminatus sum ut effunderem furorem meum super eos, et implerem iram meam in eis in deserto.

22. Averti autem manum meam, et feci propter nomen meum, ut non violaretur coram gentibus, de quibus ejeci eos in oculis eorum.

23. Iterum levavi manum meam in eos in solitudine, ut dispergerem illos in nationes, et ventilem in terras :

24. eo quod judicia mea non fecissent, et præcepta mea reprobasent, et sabbata mea violassent, et post idola patrum suorum fuissent oculi eorum.

25. Ergo et ego dedi eis præcepta non bona, et judicia in quibus non vivent.

26. Et pollui eos in muneribus suis, cum offerrent omne quod aperit vulvam, propter delicta sua : et scient quia ego Dominus.

27. Quamobrem loquere ad domum Israel, fili hominis : et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Adhuc et in hoc blasphemaverunt me patres vestri, cum sprevissem me contemnentes :

28. et induxissem eos in terram, super quam levavi manum

mes préceptes, ils n'ont ni révérent ni gardé mes ordonnances que je leur avais données, afin que celui qui les observerait y trouvât la vie, et ils ont violé mes sabbats. Je les ai menacés de répandre ma fureur sur eux dans le désert, et de satisfaire ma colère en les punissant ;

22. mais j'ai retenu ma main, et je les ai épargnés pour la gloire de mon nom, afin qu'il ne fût pas déshonoré devant les nations, du milieu desquelles et aux yeux desquelles je les avais fait sortir.

23. J'ai élevé encore ma main sur eux dans la solitude¹⁸ pour les disperser parmi les nations, et les envoyer bien loin en divers climats¹⁹,

24. parce qu'ils n'avaient pas observé mes ordonnances, qu'ils avaient rejeté mes préceptes, qu'ils avaient violé mes sabbats, et que leurs yeux s'étaient attachés aux idoles de leurs pères.

25. C'est pourquoi je leur ai donné des préceptes imparfaits, et des ordonnances où ils ne trouveront point la vie²⁰.

26. Mais je les ai souillés dans leurs présents, lorsqu'ils offraient pour leurs péchés tout ce qui sort le premier du sein de la mère²¹ ; et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur²².

27. C'est pourquoi, fils de l'homme, parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Après que vos pères m'ont déshonoré avec mépris,

28. moi qui les avais fait entrer dans la terre que j'avais juré²³ de leur donner, ils

γ. 23. — ¹⁸ les menaçant et jurant.

¹⁹ s'ils ne demeuraient pas fidèles à la loi (Voy. 3. Moys. 26, 33. 5. Moys. 28, 64).

γ. 25. — ²⁰ C'est pourquoi j'ai permis qu'ils s'assujettissent aux maximes et aux pratiques religieuses des païens, lesquelles étaient pour eux un joug pesant, et au lieu de la vie, leur procuraient la mort. — * On peut aussi expliquer ce verset par la pensée de saint Paul (Rom. 7, 7 et suiv.). La loi de Dieu était bonne en elle-même ; mais à raison de la perversité des Juifs qui la transgressaient, elle était devenue relativement mauvaise. L'accomplissement en était par lui-même difficile, et les Juifs ne voulaient faire pour l'accomplir aucun effort. De là une multitude de fautes qui faisaient d'eux de grands coupables aux yeux de Dieu. En outre, la loi de l'ancienne alliance, comparée à la loi de l'alliance nouvelle qui est infiniment plus parfaite, ne pouvait pas être appelée bonne (Comp. 2. Cor. 3, 7-11. Hébr. 7, 18 et suiv.).

γ. 26. — ²¹ J'ai permis qu'ils fissent brûler leurs premiers-nés pour honorer et apaiser Moloch (4. Rois, 3, 27. 16, 3), et qu'ils se profanassent eux-mêmes par ces sacrifices. Dans l'hébreu : ... de la mère, et j'ai voulu qu'ils en fussent eux-mêmes pénétrés d'horreur, afin qu'ils reconnussent, etc. D'autres autrement.

²² L'hébreu litt. : afin qu'ils sussent, — afin que frappés de justes châtimens pour de telles abominations, ils reconnussent que je suis le Seigneur tout-puissant, et que je ne tolère rien de pareil.

γ. 28. — ²³ Litt. : au sujet de laquelle j'avais levé la main, — jurant que je leur donnerais.

m'ont encore blasphémé en ceci ; ils ont vu toutes les collines élevées, et tous les arbres chargés de bois et de feuilles, et ils y ont immolé leurs victimes²⁴ ; ils y ont attiré ma colère par leurs offrandes, ils y ont brûlé les odeurs les plus excellentes, et ils y ont fait leurs oblations de liqueurs.

29. Je leur ai dit alors : Quel est ce haut lieu où vous allez²⁵ ? Et ce nom de haut lieu est demeuré à ces lieux jusqu'à cette heure.

30. C'est pourquoi dites à la maison d'Israël : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Vous vous souillez dans la même voie²⁶ où ont marché vos pères, et vous vous abandonnez à la fornication des idoles où ils sont tombés²⁷ ;

31. vous vous souillez par l'oblation de vos dons en faisant passer vos enfants par le feu²⁸, et par toutes vos idoles jusqu'aujourd'hui. Et après cela je vous répondrai, enfants d'Israël ? Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je ne vous répondrai point.

32. Vous ne viendrez point aussi à bout de ce que vous méditez dans votre esprit, lorsque vous dites : Nous serons comme les nations et comme les autres peuples de la terre, et nous adorerons comme eux le bois et la pierre²⁹.

33. Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je régnerai sur vous avec une main forte, avec un bras étendu, et dans toute l'effusion de ma fureur.

34. Je vous retirerai du milieu des peuples, je vous rassemblerai des pays où vous avez été dispersés, et je régnerai sur vous avec une main forte, avec un bras étendu, et dans toute l'effusion de ma fureur³⁰.

35. Je vous mènerai dans un désert écarté de tous les peuples ; et étant là l'un devant l'autre, j'entrerai en jugement avec vous³¹.

meam ut darem eis : viderunt omnem collem excelsum, et omne lignum nemorosum, et immolaverunt ibi victimas suas : et dederunt ibi irritationem oblationis suæ, et posuerunt ibi odorem suavitatis suæ, et libaverunt libationes suas.

29. Et dixi ad eos : Quid est excelsum, ad quod vos ingredimini ? et vocatum est nomen ejus excelsum usque ad hanc diem.

30. Propterea dic ad domum Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Certe in via patrum vestrorum vos polluimini, et post offendicula eorum vos fornicamini :

31. et in oblatione donorum vestrorum, cum traducitis filios vestros per ignem, vos polluimini in omnibus idolis vestris usque hodie : et ego respondebo vobis domus Israel ? Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia non respondebo vobis.

32. Neque cogitatio mentis vestræ fiet, dicentium : Erimus sicut gentes, et sicut cognationes terræ ut colamus ligna et lapides.

33. Vivo ego, dicit Dominus Deus, quoniam in manu forti, et in brachio extento, et in furore effuso regnabo super vos.

34. Et educam vos de populis : et congregabo vos de terris, in quibus dispersi estis, in manu valida, et in brachio extento, et in furore effuso regnabo super vos.

35. Et adducam vos in desertum populorum, et judicabor vobiscum ibi facie ad faciem.

²⁴ aux idoles.

§. 29. — ²⁵ Quel avantage vous procurera ce que vous appelez hauteur, où vous sacrifiez aux idoles ? — Mais malgré les avertissements que je vous donnai, le nom et la chose sont restés jusqu'à ce jour !

§. 30. — ²⁶ par leur manière d'agir.

²⁷ Dans l'hébreu : ... fornication, à la suite de leurs abominations (de leurs idoles).

§. 31. — ²⁸ en les sacrifiant à Moloch.

§. 32. — ²⁹ C'est en vain que vous voulez vous soustraire à ma domination et que vous cherchez à devenir idolâtres, afin d'avoir la paix avec les nations, et d'être comme elles heureux.

§. 34. — ³⁰ Dans l'hébreu : ... vous avez été dispersés avec une main forte, avec mon bras étendu et dans l'effusion de ma fureur.

§. 35. — ³¹ Sens des versets 34. 35. Ceux d'entre vous qui, avant la déportation

36. Sicut iudicio contendi adversum patres vestros in deserto terræ Egypti, sic iudicabo vos, dicit Dominus Deus.

37. Et subduciam vos sceptro meo, et inducam vos in vinculis fœderis.

38. Et eligam de vobis transgressores, et impios, et de terra incolatus eorum educam eos, et in terram Israel non ingredientur : et scietis quia ego Dominus.

39. Et vos domus Israel, hæc dicit Dominus Deus : Singuli post idola vestra ambulate, et servite eis. Quod si et in hoc non audieritis me, et nomen meum sanctum pollueritis ultra in muneribus vestris, et in idolis vestris :

40. in monte sancto meo, in monte excelso Israel, ait Dominus Deus, ibi serviet mihi omnis domus Israel ; omnes, inquam, in terra, in qua placebunt mihi, et ibi quæram primitias vestras, et initium decimarumstrarum in omnibus sanctificationibus vestris.

36. Comme je suis entré en jugement avec vos pères dans le désert de l'Egypte ; ainsi je vous jugerai, dit le Seigneur Dieu ;

37. je vous assujettirai à mon sceptre, et je vous ferai entrer dans les liens de mon alliance³².

38. Je séparerai d'avec vous les violateurs de ma loi, et les impies ; je les ferai sortir de la terre étrangère où ils demeuraient³³ ; ils n'entreront point dans la terre d'Israël, et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

39. Maison d'Israël, voici ce que dit le Seigneur Dieu : Suivez chacun vos idoles, et les servez. Que si en cela même vous ne m'écoutez point, et si vous profanez encore mon saint nom en m'offrant des présents, et continuant à servir vos idoles ;

40. je ferai, dit le Seigneur Dieu, que toute la maison d'Israël me servira sur ma montagne sainte, sur la haute montagne d'Israël. Ils me serviront tous dans la terre en laquelle ils me seront agréables ; et c'est là que j'accepterai vos prémices³⁴, et les offrandes de vos dîmes³⁵, dans tout le culte saint que vous me rendrez³⁶.

et lors de la déportation dans la captivité de Babylone, ont cherché un asile chez les nations (les Phéniciens, les Ammonites, les Egyptiens), je les ferai transporter, dans ma toute-puissante et ma juste colère, du milieu de ces peuples et de ces contrées à Babylone, et là je les soumettrai aux arrêts de ma justice ; ceux qui reviendront à de meilleurs sentiments, je les absoudrai et les renverrai dans leur pays ; les coupables, qui s'obstineront dans leur impénitence, je les punirai et les exclurai du retour. — Cela s'accomplit lorsque Nabuchodonosor, quelques années après la prise de Jérusalem, s'assujettit également les peuples voisins (voy. Jér. 38, 49), et les transporta avec les Israélites qui vivaient parmi eux, à Babylone, qui est ici appelé *désert*, de même que plus haut 19, 13. et *Isai.* 21, 1.

¶ 37. —³² Je soumettrai les meilleurs d'entre vous (¶ 38), à ma domination, et je ferai par ma grâce que vous soyez de fidèles ministres de mon alliance. — D'autres traduisent l'hébreu : Je vous ferai passer sous ma verge (ma houlette), etc. ; c'est-à-dire de même que le collecteur des dîmes fait passer les troupeaux sous son bâton, et touche chaque dixième pièce comme lui appartenant, ainsi Dieu séparera les Israélites, et n'en laissera rentrer pour ainsi dire que la dixième partie.

¶ 38. —³³ à savoir des pays où ils s'étaient réfugiés (Voy. note 21). Ces hommes d'iniquité seront, il est vrai, conduits des pays où ils étaient dispersés, auprès des autres Israélites à Babylone, mais ils ne rentreront pas dans la terre d'Israël. Suivant d'autres interprètes, la prophétie, dans un sens plus complet, se rapporte également aux derniers temps, lorsqu'Israël, présentement dispersé parmi tous les peuples, après une séparation des bons d'avec les méchants, entrera du désert du monde dans l'Eglise.

¶ 40. —³⁴ Voy. 2. *Moys.* 23, 19.

³⁵ Litt. : les prémices de vos dîmes. — Les premières dîmes et les autres (Voy. 5. *Moys.* 14, 28).

³⁶ avec toutes vos offrandes. Le sens des versets 39. 40. est : Continuez de servir vos faux dieux, mais cessez de m'offrir à moi-même des oblations et des victimes ; ne m'honorez pas en même temps que les idoles. Que si vous n'y consentez point, mais que vous vouliez encore à l'avenir allier le culte des idoles avec le culte du vrai Dieu, et profaner ainsi mon nom, ne croyez pas néanmoins que je demeure

41. Je vous recevrai comme une oblation d'excellente odeur, lorsque je vous aurai retirés d'entre les peuples et que je vous aurai rassemblés des pays où vous avez été dispersés; et je serai sanctifié parmi vous aux yeux des nations³⁷.

42. Et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je vous aurai fait rentrer dans la terre d'Israël, dans la terre pour laquelle j'avais levé la main³⁸, *en jurant* à vos pères de la leur donner.

43. Vous vous souviendrez alors de vos voies, de tous les crimes dont vous vous êtes souillés : vous vous déplairez à vous-mêmes, en vous représentant devant les yeux toutes les actions criminelles que vous avez faites.

44. Et vous saurez, maison d'Israël, que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je vous aurai comblée de biens pour la gloire de mon nom, au lieu de vous traiter selon vos voies, et selon vos crimes détestables, dit le Seigneur Dieu.

45 (1). Le Seigneur me parla encore, et me dit³⁹ :

46 (2). Fils de l'homme, tournez le visage du côté du Midi⁴⁰, parlez vers le vent d'A-

41. In odorem suavitatis suscipiam vos, cum eduxero vos de populis, et congregavero vos de terris in quas dispersi estis, et sanctificabor in vobis in oculis nationum.

42. Et scietis quia ego Dominus, cum induxero vos ad terram Israel, in terram, pro qua levavi manum meam, ut darem eam patribus vestris.

43. Et recordabimini ibi viarum vestrarum, et omnium scelerum vestrorum, quibus polluti estis in eis : et displicebitis vobis in conspectu vestro in omnibus malitiis vestris, quas fecistis.

44. Et scietis quia ego Dominus, cum benefecero vobis propter nomen meum, et non secundum vias vestras malas, neque secundum scelera vestra pessima domus Israel, ait Dominus Deus.

45. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

46. Fili hominis, pone faciem tuam contra viam austri, et stilla

pour cela sans vrais adorateurs; car j'ai une montagne sainte, j'y rassemblerai tout ce qu'il y a de saint dans Israël, mon peuple, afin que l'on m'y offre des victimes et des oblations. — Cette prophétie se rapporte dans le sens prochain, mais incomplet, au temps qui suivit immédiatement la captivité de Babylone, alors que rentrés dans leur pays, les Israélites de toutes les tribus montraient un zèle tout nouveau et très-agréable à Dieu pour la pratique de leur religion; dans un sens éloigné et plus parfait, elle se rapporte au temps de Jésus-Christ, temps auquel Dieu rassemble tout le spirituel Israël, tous les élus du milieu des nations sur sa montagne, dans son Eglise (Isaï. 2, 2), où ils lui offrent les dons de l'Esprit et l'adorent en esprit et en vérité. Dans l'hébreu : *ÿ. 39...* les servez! Mais après, si vous ne m'écoutez plus, vous ne profanerez plus mon saint nom par vos dons et vos dieux de fange. — *ÿ. 40.* Car Israël me servira, dit le Seigneur Dieu, sur ma montagne sainte! sur la montagne élevée, toute la maison d'Israël qui se trouvera dans la terre, me servira en ce lieu; là je me complairai en eux; là je recevrai les dons et les prémices que vous m'offrirez, et tout ce que vous me consacrerez.

ÿ. 41. — ³⁷ Je serai reconnu comme saint, lorsque les nations verront combien je suis juste et fidèle dans l'accomplissement de mes menaces et de mes promesses.

ÿ. 42. — ³⁸ avec serment.

CHAP. 20, *ÿ. 45* — 49. CHAP. 21, 1 — 32.

(Dans l'hébreu CHAP. 21.....)

ÿ. 45 (1). — ³⁹ Dans l'hébreu le chapitre 21 commence ici. Le Prophète prédit d'abord en figure la ruine du royaume de Juda et de Jérusalem (45. — chap. 21), il donne ensuite (21, 1-27) l'explication de sa prophétie symbolique, et il menace (*ÿ. 28-32*) les Ammonites superbes, ces ennemis héréditaires des Juifs, pleins d'une joie perverse au sujet de leur malheureux sort, d'un sort tout pareil, quoique inattendu. — La prophétie tombe vers le temps indiqué au chapitre précédent, note 1.

ÿ. 46 (2). — ⁴⁰ du côté de Juda et de Jérusalem situés au midi par rapport au lieu de votre séjour.

ad Africum, et propheta ad saltum agri meridiani.

47. Et dices saltui meridiano : Audi verbum Domini : hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego succendam in te ignem, et comburam in te omne lignum viride, et omne lignum aridum : non extinguetur flamma succensionis : et comburetur in ea omnis facies ab austro usque ad aquilonem.

48. Et videbit universa caro, quia ego Dominus succendi eam, nec extinguetur.

49. Et dixit : A, a, a, Domine Deus : ipsi dicunt de me : Numquid non per parabolas loquitur iste ?

frique ⁴¹, et prophétisez aux grands bois du champ du Midi ⁴².

47 (3). Dites au bois du Midi : Ecoutez la parole du Seigneur : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais allumer un feu dans vous, je brûlerai tous vos arbres, les verts et les secs ⁴³ indifféremment, sans que la flamme de cet embrasement puisse s'éteindre ; et tous les visages seront brûlés depuis le midi jusqu'au septentrion ⁴⁴.

48 (4). Et toute chair verra que c'est moi qui suis le Seigneur, que c'est moi qui ai mis le feu à ce bois, et personne ne l'éteindra.

49 (5). Je dis alors : Hélas ! hélas ! hélas ! Seigneur Dieu ! ils me disent sans cesse : Celui-ci ne parle-t-il pas en paraboles ⁴⁵ ?

CHAPITRE XXI.

Prophétie de la dévastation du pays de Juda et de Jérusalem, du châtimement des Ammonites, qui se réjouissaient de la ruine de Juda, et des Babyloniens.

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, pone faciem tuam ad Jerusalem, et stilla ad sanctuaria, et propheta contra humum Israel :

3. Et dices terræ Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, et ejiciam gladium meum de vagina sua, et occidam in te justum et impium.

1 (6). Le Seigneur me parla encore en cette manière ¹ :

2 (7). Fils de l'homme, tournez le visage vers Jérusalem ; parlez au sanctuaire et prophétisez contre la terre d'Israël ².

3 (8). Et dites à la terre d'Israël : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens à vous ; je m'en vais tirer mon épée hors du fourreau, et je tuerai dans vous le juste et l'impie ³.

⁴¹ Litt. : et faites pleuvoir, — répandez vos paroles, dirigez vos discours vers le midi (Comp. 5. Moys. 32, 2).

⁴² contre Juda et Jérusalem, qui fleurissent par la multitude de leurs maisons et de leurs habitants, comme une forêt par ses arbres (Jér. 21, 14. et suiv.). D'autres rendent le sens : Prophétisez du côté de Juda, qui sera réduit en une forêt déserte.

γ. 47 (3). — ⁴³ les grands et le vulgaire, les vieux et les jeunes, les pauvres et les riches, les bons et les méchants (Voy. pl. h. 17, 24).

⁴⁴ tout le royaume de Juda sera dévasté.

γ. 49 (5). — ⁴⁵ Hélas ! mon Dieu, si je leur fais connaître ces discours symboliques, tout va dire : Cet homme ne prophétise toujours qu'en paraboles obscures ! Parlez-moi donc, ô mon Dieu, simplement et sans figure ! — Dans le chapitre suivant Dieu fait ce qu'Ezéchiel lui demande ici.

γ. 1 (6). — ¹ Voy. chap. 20. notes 39 et 45.

γ. 2 (7). — ² Dieu explique le discours symbolique ci-dessus (20, 46).

γ. 3 (8). — ³ Je rappellerai le pays d'un châtimement général, dont souffriront les coupables et les innocents ; ces derniers comme étant mis à l'épreuve et pour une

4 (9). Et parce que je dois exterminer dans vous le juste et l'impie, mon épée sortira hors du fourreau pour attaquer toute chair, depuis le midi jusqu'au septentrion ⁴,

5 (10). afin que toute chair sache que c'est moi qui suis le Seigneur, et qui ai tiré mon épée du fourreau, pour ne plus l'y remettre.

6 (11). Vous donc, fils de l'homme, poussez des soupirs jusqu'à vous rompre les reins ⁵, et gémissiez en leur présence dans l'amertume de votre cœur.

7 (12). Et lorsqu'ils vous diront : Pourquoi soupirez-vous? Vous leur direz : *Je soupire*, parce que j'entends l'ennemi qui vient ⁶. Tous les cœurs sécheront de crainte, toutes les mains seront sans force, tous les esprits s'abattront, et l'eau coulera tout le long des genoux ⁷. Le voici qui vient, et ce que j'ai prédit arrivera, dit le Seigneur Dieu.

8 (13). Le Seigneur me parla encore, et me dit :

9 (14). Fils de l'homme, prophétisez et dites : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parlez : L'épée, l'épée est aiguisée, elle est polie.

10 (15). Elle est aiguisée pour tuer les victimes, elle est polie pour jeter un grand éclat. C'est vous, *ô épée!* qui renverserez le sceptre de mon fils ⁸, qui couperez par le pied tous les arbres ⁹.

11 (16). J'ai donné cette épée à polir pour la tenir à la main : elle est aiguisée, elle est polie, afin qu'elle soit dans la main de celui qui doit faire le carnage.

12 (17). Criez, fils de l'homme, et poussez des hurlements, parce que cette épée ¹⁰ est tirée contre mon peuple, et contre tous les princes d'Israël qui fuiront devant elle ¹¹.

4. Pro eo autem quod occidi in te justum et impium, idcirco egredietur gladius meus de vagina sua ad omnem carnem ab austro usque ad aquilonem :

5. Ut sciat omnis caro quia ego Dominus eduxi gladium meum de vagina sua irrevocabilem.

6. Et tu fili hominis ingemisce in contritione lumborum, et in amaritudinibus ingemisce coram eis.

7. Cumque dixerint ad te : Quare tu gemis? dices : Pro auditu : quia venit, et tabescet omne cor, et dissolventur universæ manus, et infirmabitur omnis spiritus, et per cuncta genua fluent aquæ : ecce venit, et fiet, ait Dominus Deus.

8. Et factus est sermo Domini ad me dicens :

9. Fili hominis propheta, et dices : Hæc dicit Dominus Deus : Loquere : Gladius, gladius exacutus est, et limatus.

10. Ut cædat victimas, exacutus est : ut splendeat, limatus est : qui moves sceptrum filii mei, succidisti omne lignum.

11. Et dedi eum ad levigandum, ut teneatur manu : iste exacutus est gladius, et iste limatus est ut sit in manu interficientis.

12. Clama, et ulula fili hominis, quia hic factus est in populo meo, hic in cunctis ducibus Israel qui fugerant : gladio traditi sunt

plus ample récompense, s'ils se montrent constants; les premiers pour leur châtement.

† 4 (9). — ⁴ Voy. *pl. h.* 20. note 14.

† 5 (11). — ⁵ Poussez des soupirs avec les plus grands efforts. — ^{*} Litt. : *Gémissiez dans le brisement de vos reins*, — comme éprouvant les plus vives douleurs, comme si vous étiez dans une angoisse extrême.

† 7 (12). — ⁶ Litt. : à cause de ce que j'entends; parce qu'il vient — à cause de la nouvelle fâcheuse qui nous apprend que le malheur va fondre incontinent sur nous, et que déjà il est proche.

⁷ Voy. *pl. h.* 7, 17.

† 10 (15). — ⁸ à savoir d'Israël (2. *Moy.* 4, 22. *Jér.* 10, 16).

⁹ Vous renverserez, vous tuerez tous les habitants. D'autres rendent l'hébreu litt. : Où nous réjouirons-nous? Le sceptre de mon fils dédaigne tous les bois, c'est-à-dire : le gouvernement d'Israël méprise tous les châtements doux. D'autres autrement.

† 12 (17). — ¹⁰ Litt. : parce qu'elle est faite... — l'épée.

¹¹ Les mots « qui fuiront devant elle » ne sont pas dans l'hébreu.

cum populo meo, idcirco plaude super femur,

13. quia probatus est : et hoc, cum sceptrum subverterit, et non erit, dicit Dominus Deus.

14. Tu ergo fili hominis propheta, et percute manu ad manum, et duplicetur gladius, ac triplicetur gladius interfectorum : hic est gladius occisionis magnæ, qui obstupescere eos facit,

15. et corde tabescere, et multiplicat ruinas. In omnibus portis eorum dedi conturbationem gladii acuti, et limati ad fulgendum, amicti ad cædem.

16. Exacuere, vade ad dexteram, sive ad sinistram, quocumque faciei tuæ est appetitus.

17. Quin et ego plaudam manu ad manum, et implebo indignationem meam, ego Dominus locutus sum.

18. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

19. Et tu fili hominis pone tibi duas vias, ut veniat gladius regis Babyionis : de terra una egredientur ambæ : et manu cœpiet conjecturam, in capite viæ civitatis conjiciet.

20. Viam pones ut veniat gladius ad Rabbath filiorum Ammon,

Ils sont livrés à cette épée avec mon peuple. Frappez-vous donc la cuisse¹²,

13 (18). parce que cette épée agira par mon ordre¹³, lors même qu'elle brisera le sceptre de Juda¹⁴, qui ne subsistera plus, dit le Seigneur Dieu¹⁵.

14 (19). Vous donc, fils de l'homme, prophétisez, frappez de vos mains l'une contre l'autre. Que cette épée meurtrière double et triple sa violence¹⁶. C'est là cette épée qui doit faire un si grand carnage, qui frappera les esprits d'étonnement,

15 (20). qui fera sécher les cœurs, et multipliera les meurtres et les ruines. Je jetterai l'épouvante à toutes leurs portes¹⁷ devant cette épée perçante, polie pour briller, et affilée pour tuer¹⁸.

16 (21). O épée! aiguisiez votre pointe; allez à droite ou à gauche, partout où le désir des meurtres vous appellera¹⁹.

17 (22). Je vous applaudirai moi-même en frappant des mains, et je satisferai par vous ma colère. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.

18 (23). Alors le Seigneur me parla de nouveau, et me dit :

19 (24). Fils de l'homme, représentez-vous²⁰ deux chemins par où le roi de Babylone pourra venir²¹; que ces chemins sortent tous deux d'un même pays; et ce prince²² étant dans une ville à la tête de ces deux chemins²³, tirera au sort²⁴ dans la main, pour reconnaître lequel il doit prendre²⁵.

20 (25). Vous figurerez un chemin par où cette épée irait attaquer Rabbath au pays

¹² Un signe de deuil! (Voy. Jér: 31, 19.)

¹³ 13 (18). — ¹⁴ Litt. : parce qu'elle est éprouvée, — l'épée.

¹⁵ le royaume de Juda.

¹⁶ Dieu a décrété que le royaume de Juda ne subsistera plus, que la famille de David sera privée du trône (jusqu'à ce que vienne le grand Rejeton). Voy. pl. b. ¹⁷ 27. Dans l'hébreu : Car l'épreuve a été faite; et qu'arrivera-t-il quand il renversera aussi le sceptre contempteur (de Juda), en sorte qu'il ne sera plus dit, etc.

¹⁸ 14 (19). — ¹⁹ Annoncez un carnage qui ne sera pas ordinaire!

²⁰ 15 (20). — ²¹ dans toutes leurs villes.

²² Litt. : amicti, enveloppé. — D'autres traduisent l'hébreu : ... pour briller, aiguisée pour tuer. D'autres autrement.

²³ 16 (21). — ²⁴ Dans l'hébreu (ô épée)! tourne-toi à droite, tourne-toi à gauche, coupe où il plaît à ton tranchant.

²⁵ 19 (24). — ²⁶ Tracez-vous sur une table (Comp. 7. 20, chap. 4, 1). D'autres : figurez-vous en pensée.

²⁷ car Dieu a mis le glaive entre ses mains

²⁸ le roi de Babylone.

²⁹ dans son expédition contre l'Occident.

³⁰ Voy. 7. 21.

³¹ Il tirera au sort au commencement, à l'extrémité, où se rencontrent les deux routes, dont l'une conduit à Rabbath, l'autre à Jérusalem (Voy. ce qui suit). Dans l'hébreu : ..., pays, choisissez un lieu, au commencement de la route en avant de la ville, choisissez un lieu, — le lieu où l'on consultera le sort (7. 21).

des Ammonites, et un autre par où elle viendrait en Juda, pour assiéger la très-forte ville de Jérusalem ²⁶.

21 (26). Car le roi de Babylone s'est arrêté à la tête de deux chemins; il a mêlé des flèches ²⁷, pour en tirer un augure de la marche qu'il doit prendre; il a interrogé ses idoles ²⁸; il a consulté les entrailles ²⁹.

22 (27). Le sort est tombé sur Jérusalem, et lui a fait prendre la droite ³⁰, afin qu'il mène avec lui l'appareil d'un siège ³¹, qu'il n'ait que le sang et le carnage dans la bouche, qu'il excite les cris et les frémissements de son armée, qu'il dresse des machines contre les portes de la ville, qu'il fasse de grandes levées de terre, et qu'il bâtisse des forts ³².

23 (28). Cette consultation des oracles paraîtra un jeu ³³, et ils s'imagineront que ce prince imite dans son oisiveté ³⁴ le repos des jours de sabbat ³⁵; mais le souvenir de l'iniquité de Jérusalem ³⁶ le déterminera à venir la prendre.

24 (29). C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que vous avez rendu si publique la mémoire de vos iniquités ³⁷, que vous avez découvert vos perfidies, et que vos péchés et vos pensées criminelles ont paru devant tout le monde; parce que, dis-

et ad Judam in Jerusalem munitissimam.

21. Stetit enim rex Babylonis in bivio, in capite duarum viarum, divinationem quærens, commiscens sagittas : interrogavit idola, exta consuluit.

22. Ad dexteram ejus facta est divinatio super Jerusalem, ut ponat arietes, ut aperiat os in cæde, ut elevet vocem in ululatu, ut ponat arietes contra portas, ut comportet aggerem, ut ædificet munitiones.

23. Eritque quasi consulens frustra oraculum in oculis eorum, et sabbatorum otium imitans : ipse autem recordabitur iniquitatis ad capiendum.

24. Idcirco hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod recordati estis iniquitatis vestræ, et revelastis prævaricationes vestras, et apparuerunt peccata vestra in omnibus cogitationibus vestris : pro eo, in-

¶ 20 (25). — ²⁶ Faites la route de manière qu'elle se divise en deux (Voy. la note précédente).

¶ 21 (26). — ²⁷ Lorsqu'un général voulait savoir par le présage des flèches quelle ville il devait d'abord attaquer, il en prenait plusieurs, il écrivait dessus le nom des villes qu'il se proposait d'attaquer, et il les mettait dans un carquois. La flèche qu'il tirait indiquait la ville qui devait être prise la première. Nabuchodonosor fit la même chose. Il s'avancait contre Jérusalem, et contre les royaumes alliés de cette ville (Jér. 27, 3), parmi lesquels le royaume des Ammonites et leur ville capitale, Rabbath, avait la principale puissance. Or, il voulait faire décider par les présages s'il devait d'abord attaquer Jérusalem ou Rabbath.

²⁸ Dans l'hébreu : les Tétraphim.

²⁹ Dans l'hébreu : il a considéré les foies : — manière de chercher à connaître l'avenir pratiquée dans toute l'antiquité.

¶ 22 (27). — ³⁰ Tous les devins conseillèrent d'attaquer d'abord Jérusalem. Jérusalem était située au sud, Rabbath au nord. L'Oriental tourne, en s'orientant, le visage du côté du matin, et il a ainsi le sud à droite, le nord à gauche.

³¹ Litt. : pour y placer des béliers. — Dans l'hébreu : ... des béliers, pour faire des brèches (aux murailles).

³² pour former le siège.

¶ 23 (28). — ³³ Litt. : leur paraîtra, — aux Juifs.

³⁴ Dans l'hébreu : que ses présages sont trompeurs.

³⁵ qu'il perd le temps en délais inutiles. Dans l'hébreu : Et ce sera à leurs yeux (des Juifs) comme de vains présages; parce qu'ils sont (les Chaldéens) liés à eux (aux Juifs) par un serment (quoique les Juifs eux-mêmes leur eussent manqué de fidélité, en recherchant le secours des Egyptiens). D'autres autrement.

³⁶ particulièrement de la violation de son serment, dont le roi Sédécias s'était rendu coupable (4. Rois, 24, 20).

¶ 24 (29). — ³⁷ Parce que, par votre parjure à l'égard de Nabuchodonosor, vous avez rappelé le souvenir des péchés par lesquels vous avez violé votre serment envers Dieu.

quam, quod recordati estis, manu capiemini.

25. Tu autem profane, impie dux Israel, cujus venit dies in tempore iniquitatis præfinita :

26. Hæc dicit Dominus Deus : Aufer cidarim, tolle coronam : nonne hæc est, quæ humilem sublevavit, et sublimem humiliavit ?

27. Iniquitatem, iniquitatem, iniquitatem ponam eam : et hoc non factum est, donec veniret cujus est judicium, et tradam ei.

28. Et tu fili hominis propheta, et dic : Hæc dicit Dominus Deus ad filios Ammon, et ad opprobrium eorum, et dices : Mucro, mucro, evagina te ad occidendum, lima te ut interficias, et fulgeas,

29. cum tibi viderentur vana,

je, vous avez signalé la mémoire de vos crimes, vous serez pris.

25 (30). Mais vous, profane, vous, prince impie d'Israël³⁸, voici le jour que Dieu avait marqué pour la punition de vos injustices

26 (31). Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Ôtez-lui la tiare, ôtez-lui la couronne. N'est-ce pas cette couronne qui a élevé les petits, et humilié les grands³⁹ ?

27 (32). J'en ferai voir l'injustice, l'injustice, *dis-je, l'extrême* injustice ; mais j'attendrai jusqu'à ce que celui-là soit venu, à qui appartient le jugement, et je la lui remettrai⁴⁰.

28 (33). Et vous, fils de l'homme, prophétisez et dites : Voici ce que dit le Seigneur Dieu aux enfants d'Ammon, pour les couvrir d'opprobre⁴¹ : Vous leur direz : Epée, épée, sors du fourreau pour verser le sang ; sois tranchante et claire pour tuer et pour briller.

29 (34). Pendant que les enfants d'Am-

§. 25 (30). — ³⁸ Sédécias.

§. 26 (31). — ³⁹ qui a élevé les petits, quand ils en ont été dignes, qui a humilié les grands, quand ils l'ont profané par une mauvaise conduite. Dans l'hébreu : ... la couronne. Ce qui est, ne sera plus. Ce qui est petit, sera élevé, ce qui est haut, sera abaissé. — Vous cesserez d'être roi, et vous serez humilié, tandis que je mettrai en honneur ce qui est petit.

§. 27 (32). — ⁴⁰ Il n'y aura plus de couronne (de domination) dans Israël ; il y a plus, la plus grande injustice pèsera sur celui qui voulait dominer sur lui ; cessation de domination qui n'arrivera néanmoins que lorsque viendra celui à qui est due la vraie domination : à celui-là je donnerai la domination et la couronne, à savoir, la domination spirituelle, après que la domination terrestre aura pris fin dans Israël, pour ne plus jamais se relever. — Par celui à qui est due la domination, est désigné, suivant l'interprétation unanime des anciens juifs et des chrétiens, le Messie, auquel d'autres prophètes aussi (*Isaïe*, 16, 5. *Jér.* 23, 5. *Comp. Jean*, 5, 22) attribuent le jugement. — Durant la période de temps, qui est ici marquée, il n'y eut plus, il est vrai, de rois dans Israël, comme autrefois, mais le peuple, qui ne porta plus d'autre nom que celui de peuple juif, eut toujours ses gouverneurs, et le sceptre terrestre ne fut dans le sens propre et adéquat enlevé à Juda, que lorsque Jésus-Christ eut paru, lequel changea le sceptre terrestre en une domination spirituelle, pour régner durant toute l'éternité sur le trône de David, son père, en qualité de roi spirituel des Juifs (c'est-à-dire des confesseurs). Le Prophète est ici d'accord avec la prophétie qu'avait faite autrefois le patriarche Jacob (1. *Moy.* 49, 10). D'autres traduisent l'hébreu : Je la réduirai (la couronne) à néant, à néant, à néant, et elle ne sera plus jusqu'à ce que vienne (si ce n'est quand viendra) celui à qui est dû le jugement, et je la lui donnerai. Sens : Je détruirai la domination, je la détruirai trois fois, et elle cessera entièrement et absolument d'exister à l'époque où le Messie viendra. Ce triple renversement de la domination, à la suite duquel elle fut, non pas, il est vrai, entièrement anéantie, mais ne se soutint que dans un état de faiblesse, se rapporte aux échecs divers que la domination juudaïque eut à essuyer de la part de Nabuchodonosor, d'Antiochus-Epiphanes et des Romains.

§. 28 (33). — ⁴¹ Litt. : de leur opprobre, — de l'opprobre qu'ils essuieront, et à cause des discours outrageants qu'ils se permettront à l'égard d'Israël. — On pouvait prévoir que les Ammonites, ces anciens ennemis du peuple d'Israël, si Nabuchodonosor les laissait intacts (*voy. pl. h. §. 21, 22*), et prenait Jérusalem, se réjouiraient de la ruine de cette cité de Dieu, et en feraient l'objet de leur dérision (*Voy. Jér.* 40, 14. 41, 10. 49, 2). Ezéchiel reçoit donc ordre de leur prédire que le glaive de Nabuchodonosor les frapperait aussi, en punition de leur joie criminelle.

mon n'ont que des visions fausses, et que leurs devins ne leur disent que des mensonges, sors, épée! pour tomber tout d'un coup sur la tête des impies, et les couvrir de plaies au jour qui a été marqué pour la punition de leurs injustices⁴².

30 (35). Après cela, ô épée! rentre dans ton fourreau⁴³, au lieu où tu as été créée; et je te jugerai dans la terre de ta naissance⁴⁴.

31 (36). Je répandrai mon indignation sur toi; j'allumerai contre toi le feu de ma fureur, et je t'abandonnerai entre les mains des hommes insensés⁴⁵ qui ont conspiré ta mort.

32 (37). Tu seras la pâture du feu; la terre nagera dans ton sang, et ton nom tombera dans l'oubli⁴⁶; car c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.

et divinarentur mendacia : ut darentur super colla vulneratorum impiorum, quorum venit dies in tempore iniquitatis præfinita.

30. Revertere ad vaginam tuam, in loco, in quo creatus es, in terra nativitatis tuæ judicabo te,

31. et effundam super te indignationem meam : in igne furoris mei sufflabo in te, daboque te in manus hominum insipientium, et fabricantium interitum.

32. Igni eris cibus, sanguis tuus erit in medio terræ, oblivioni traderis : quia ego Dominus locutus sum.

CHAPITRE XXII.

Prédiction de la punition des crimes qui règnent parmi les Juifs, et déclaration faisant connaître quels seront les châtimens de Dieu.

1. Le Seigneur me dit encore ces paroles¹ :

2. Et vous, fils de l'homme, ne jugerez-vous point, et ne reprendrez-vous point la ville de sang?²

3. et ne lui ferez-vous point voir toutes ses abominations? Vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : C'est là la ville

1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Et tu fili hominis nonne judicas, nonne judicas civitatem sanguinum?

3. et ostendes ei omnes abominations suas, et dices : Hæc dicit Dominus Deus : Civitas effundens

ŷ. 29 (34). — ⁴² Sens : O épée de Nabuchodonosor! les Ammonites permettent que leurs devins leur annoncent toute espèce de vanités et de mensonges à ton sujet; ils se laissent dire que tu les épargneras et qu'ils échapperont. O épée! sors de ton fourreau, avance contre eux pendant qu'ils se repaissent encore de ces vaines espérances, et tue les impies, car la mesure de leurs iniquités est comble. — La prophétie s'accomplit cinq ans après la prise de Jérusalem, lorsque Nabuchodonosor, entre les autres contrées voisines de la Judée, ravagea aussi le pays des Ammonites (Voy. Jér. 49, 1).

ŷ. 30 (35). — ⁴³ puisque la vengeance dont Dieu t'avait chargée, a été exécutée. ⁴⁴ Je châtierai, ô Nabuchodonosor! ton orgueil et ta cruauté. Cette prophétie se rapporte moins à Nabuchodonosor qu'à ses successeurs ou au royaume de Babylone, qui fut détruit par Cyrus, après qu'il eut accompli ses destinées, d'être l'instrument de la vengeance divine.

ŷ. 31 (36). — ⁴⁵ d'ennemis furieux, qui n'épargneront rien (des Mèdes et des Perses). Comp. Isaïe, 13, 18.

ŷ. 32 (37). — ⁴⁶ Les villes et les bourgs de la Chaldée seront la proie des flammes, ses guerriers seront tués, et Babylone sera rayée pour toujours du rang des royaumes (Voy. Isaïe, 13, 19-22. Comp. Jér. 50, 51).

ŷ. 1. — ¹ La septième année de la captivité (Comp. chap. 20, ŷ. 1. et chap. 24, ŷ. 1).

ŷ. 2. — ² Jérusalem.

sanguinem in medio sui, ut veniat tempus ejus : et quæ fecit idola contra semetipsam, ut pollueretur.

4. In sanguine tuo, qui a te effusus est, deliquisti : et in idolis tuis, quæ fecisti, polluta es : et appropinquare fecisti dies tuos, et adduxisti tempus annorum tuorum : propterea dedi te opprobrium gentibus, et irrisiōnem universis terris.

5. Quæ juxta sunt, et quæ procul a te, triumphabunt de te : sordida, nobilis, grandis interitu.

6. Ecce principes Israel singuli in brachio suo fuerunt in te, ad effundendum sanguinem.

7. Patrem et matrem contumeliis affecerunt in te, advenam calumniati sunt in medio tui, pupillum et viduam contristaverunt apud te.

8. Sanctuaria mea sprevisi, et sabbata mea polluisti.

9. Viri detractores fuerunt in te ad effundendum sanguinem, et super montes comederunt in te, scelus operati sunt in medio tui.

10. Verecundiora patris discoperuerunt in te, immunditiam menstruata humiliaverunt in te.

11. Et unusquisque in uxorem proximi sui operatus est abominationem, et socer nurum suam polluit nefarie, frater sororem suam filiam patris sui oppressit in te.

12. Munera acceperunt apud te

qui répand le sang au milieu d'elle, afin que le temps de sa destruction³ arrive, et qui a dressé des idoles contre elle-même⁴, pour se souiller.

4. Vous vous êtes rendue criminelle par le sang que vous avez répandu, vous vous êtes souillée par les idoles que vous avez faites ; et vous avez avancé vos jours⁵ et hâté le temps de votre ruine. C'est pourquoi je vous ai rendue l'opprobre des nations, et l'objet des insultes de toute la terre.

5. Les peuples voisins et les peuples éloignés triompheront de vous, vous qui vous êtes remplie d'infamie, et qui vous êtes rendue fâmeuse par la grandeur et l'éclat de votre chute⁶.

6. Les princes d'Israël se sont tous appuyés sur la force de leurs bras, pour repandre dans vous le sang.

7. Ils ont traité dans vous d'une manière outrageuse leur père et leur mère ; ils ont accablé par leurs calomnies l'étranger⁷ au milieu de vous, et ils ont affligé dans vous la veuve et les orphelins.

8. Vous avez méprisé mon sanctuaire⁸, et vous avez violé mes sabbats.

9. Des calomnieurs ont été au milieu de vous, pour répandre le sang. Ils ont, au milieu de vous, mangé sur les montagnes⁹, ils ont commis au milieu de vous le crime.

10. Ils ont violé la femme de leur propre père¹⁰, ils n'ont point épargné dans vous la femme en son impureté ordinaire.

11. Chacun d'eux a déshonoré la femme de son prochain par une action abominable : le beau-père a corrompu par un horrible inceste sa belle-fille¹¹ ; le frère a fait violence à sa propre sœur, à la fille de son père¹², au milieu de vous¹³. Jér. 5, 8.

12. Ils ont reçu des présents dans vous¹⁴,

γ. 3. — ³ Litt. : son temps, le temps de sa punition, du malheur.

⁴ pour son désavantage et pour sa perte.

γ. 4. — ⁵ Litt. : le temps de vos années, — de votre châtement et de votre ruine.

γ. 5. — ⁶ Dans l'hébreu : vous dont le nom est souillé, et qui êtes devenue célèbre par les troubles (les violences, les séditions durant le gouvernement faible des derniers rois).

γ. 7. — ⁷ Dans l'hébreu... : Ils ont tenu l'étranger dans l'oppression.

γ. 8. — ⁸ mon temple — en fréquentant les temples des idoles.

γ. 9. — ⁹ Voy. pl. h. 18, 6.

γ. 10. — ¹⁰ Litt. : Ils ont découvert la honte de leur père au milieu de vous, — ils ont entretenu un commerce criminel avec leur belle-mère, ou ils l'ont épousée (Voy. 3. Moys. 18, 8).

γ. 11. — ¹¹ D'autres traduisent : le beau-père souille sa bru par l'inceste.

¹² à sa sœur née du même père (Comp. 3. Moys. 18, 9).

¹³ ô ville de Jérusalem !

γ. 12. — ¹⁴ Voy. pl. h. 18, 8. 13.

afin de répandre le sang. Vous avez reçu un profit et un intérêt illégitime; vous avez calomnié ¹⁵ vos frères pour satisfaire votre avarice, et vous m'avez mis en oubli, dit le Seigneur Dieu.

13. C'est pourquoi j'ai frappé des mains, en me déclarant contre les excès de votre avarice et contre le sang qui a été répandu au milieu de vous.

14. Votre cœur soutiendra-t-il *ma colère*? ou vos mains prévaudront-elles contre moi, dans le temps des maux que je ferai fondre sur vous ¹⁶? C'est moi qui suis le Seigneur: j'ai parlé, et je ferai *ce que j'ai dit*.

15. Je vous disperserai parmi les nations; je vous écarterai en diverses terres, et je ferai cesser dans vous votre impureté.

16. Je me rendrai maître de vous à la vue des nations ¹⁷, et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

17. Le Seigneur me parla encore, et me dit ¹⁸:

18. Fils de l'homme, la maison d'Israël s'est changée pour moi en écume ¹⁹: ils sont tous comme de l'airain, de l'étain, du fer et du plomb au milieu du fourneau, et ils sont devenus comme l'écume de l'argent ²⁰.

19. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Parce que vous êtes devenus tous comme de l'écume, je vous assemblerai tous au milieu de Jérusalem,

20. comme on jette tout ensemble l'argent, l'airain, le fer, l'étain et le plomb au milieu du fourneau, et je l'embraserai pour vous y faire passer par le feu. C'est ainsi

ad effundendum sanguinem: usuram et superabundantiam accepisti; et avaræ proximos tuos calumniabaris: meique oblita es, ait Dominus Deus.

13. Ecce complosi manus meas super avaritiam tuam, quam fecisti; et super sanguinem, qui effusus est in medio tui.

14. Numquid sustinebit cor tuum, aut prævalebunt manus tuæ, in diebus quos ego faciam tibi? ego Dominus locutus sum, et faciam.

15. Et dispergam te in nationes, et ventilabo te in terras, et deficere faciam immunditiam tuam a te.

16. Et possidebo te in conspectu gentium: et scies quia ego Dominus.

17. Et factum est verbum Domini ad me, dicens:

18. Fili hominis, versa est mihi domus Israel in scoriam: omnes isti æs, et stannum, et ferrum, et plumbum in medio fornacis: scoria argenti facti sunt.

19. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Eo quod versi estis omnes in scoriam, propterea ecce ego congregabo vos in medio Jerusalem,

20. congregatione argenti, et æris, et stanni, et ferri, et plumbi in medio fornacis: ut succendam in ea ignem ad conflandum; sic

¹⁵ Dans l'hébreu: opprimé, — les opulents auprès des juges, pour vous emparer de leurs biens.

¶ 14. — ¹⁶ Ne perdrez-vous pas tout courage, quand le malheur fondra sur vous, ou croyez-vous que vous pourrez le vaincre? — Dans l'hébreu: Votre cœur sera-t-il ferme, ou vos mains auront-elles quelque force dans les jours que je vous réserve, etc.?

¶ 16. — ¹⁷ Ceci a un double sens: Je me rendrai maître de vous, je vous garterai, je vous châtierai devant tous les peuples; et, quand vous aurez subi votre peine, je vous traiterai de nouveau comme mon peuple devant toutes les nations, et je vous attacherai si fortement à moi, que vous me demeurerez fidèles. D'autres traduisent l'hébreu: et je serai sanctifié en vous à la face des peuples (quand vous aurez subi votre châtiement).

¶ 17. — ¹⁸ vers le même temps (¶ 1) et pour le même objet.

¶ 18. — ¹⁹ Litt.: en scories. — Il y a des scories de diverses espèces. On appelle ainsi non-seulement les parties terreuses qui se séparent de différents métaux, mais encore les minerais des métaux les plus nobles mêlés à des métaux grossiers. C'est dans ce dernier sens que le mot scories est pris ici, comme on le voit par ce qui suit. Les Israélites sont comparés au minerai d'argent, qui est altéré par beaucoup de métaux sans valeur.

²⁰ Litt.: les scories — c'est-à-dire ils sont un minerai d'argent altéré par les métaux sans noblesse, l'airain, l'étain, le fer, le plomb, et il faut qu'ils soient jetés au fourneau, pour que les parties moins nobles s'en séparent.

congregabo in furore meo, et in ira mea, et requiescam : et conflabo vos.

21. Et congregabo vos, et succendam vos in igne furoris mei, et conflabimini in medio ejus.

22. Ut conflatur argentum in medio fornacis, sic eritis in medio ejus : et scietis quia ego Dominus, cum effuderim indignationem meam super vos.

23. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

24. Fili hominis, dic ei : Tu es terra immunda, et non compluta in die furoris.

25. Conjuratio prophetarum in medio ejus, sicut leo rugiens, rapiensque prædam, animas devoraverunt, opes et pretium acceperunt, viduas ejus multiplicaverunt in medio illius.

26. Sacerdotes ejus contempserunt legem meam, et polluerunt sanctuaria mea : inter sanctum et profanum non habuerunt distantiam : et inter pollutum et mundum non intellexerunt : et a sabbatis meis averterunt oculos

que je vous rassemblerai dans ma fureur et dans ma colère ; je me satisferai, et je vous éprouverai par le feu.

21. Je vous rassemblerai, *dis-je*, je vous embraserai par les flammes de ma fureur, et vous serez éprouvés au milieu de Jérusalem.

22. Vous serez au milieu de cette ville ²¹ comme est l'argent au milieu du fourneau ; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai répandu mon indignation sur vous ²².

23. Le Seigneur me dit encore ces paroles ²³ :

24. Fils de l'homme, dites à Jérusalem ²⁴ : Vous êtes une terre impure ²⁵, qui n'a point été arrosée de pluies au jour de la fureur ²⁶.

25. Les prophètes ont conjuré ensemble au milieu d'elle ²⁷ ; ils ont dévoré les âmes comme un lion qui rugit et ravit sa proie. Ils ont reçu de grands biens et des récompenses, et ils ont multiplié les veuves au milieu d'elle ²⁸ :

26. Ses prêtres ont méprisé ma loi ²⁹, ils ont violé mon sanctuaire ³⁰ ; ils n'ont point fait de discernement entre les choses saintes et les profanes ³¹ ; ils n'ont point voulu comprendre la différence de ce qui est pur d'avec ce qui est impur ³² ; ils ont détourné leurs yeux de mes sabbats ³³, et j'étais

†. 22. — ²¹ de la ville de Jérusalem.

²² Tout cela est une figure des châtimens par lesquels Dieu voulait purifier le peuple d'Israël de ses membres corrompus. Le plus grand nombre des Juifs se réfugièrent lors de l'invasion des Chaldéens dans Jérusalem, croyant trouver leur sûreté dans les fortifications de la ville ; mais la plupart y trouvèrent leur perte par la peste, la famine et l'épée ; une faible partie seulement (comp. *Jér.* 52, 29.) parvint à se soustraire à la mort, et émigra à Babylone.

†. 23. — ²³ Voy. †. 17.

†. 24. — ²⁴ Litt. : dites-lui — à Jérusalem.

²⁵ remplie de mauvaise herbe (d'impies).

²⁶ Vous êtes comme un terrain maudit, qui n'est point humecté par la pluie du matin et du soir (*Isaïe*, 5, 6). La pluie est une figure de la grâce divine. — Juda est une terre stérile, remplie d'impies, auxquels Dieu retire sa grâce au jour de sa colère.

†. 25. — ²⁷ Ils se sont entendus entre eux pour savoir quelles menaces ils feraient, ce qu'ils enseignaient et ce qu'ils promettaient.

²⁸ Ces faux prophètes précipitent une multitude de gens dans leur perte, en excitant le roi et le peuple à la révolte contre Nabuchodonosor (*Jér.* 27, 14. 28, 11), et en se livrant avec les princes d'Israël au pillage et au meurtre (†. 6, 13, 27).

†. 26. — ²⁹ Dans l'hébreu : on fait violence à ma loi (ils la corrompent pour l'accommoder à leurs fausses maximes, par lesquelles ils séduisent le peuple).

³⁰ par le culte des idoles, qu'ils pratiquent jusque dans le Temple (Voy. *pl. h.* chap. 8).

³¹ entre les choses qui doivent servir au culte de Dieu, et celles qui sont d'un usage commun.

³² Dans l'hébreu : ils n'ont point appris (au peuple) à discerner ce qui est pur de ce qui est impur, c'est-à-dire ce qu'il est permis et ce qu'il est défendu de manger.

³³ Dans l'hébreu : Ils ont fermé les yeux par rapport à mes sabbats.

déshonoré indignement au milieu d'eux.

27. Ses princes étaient au milieu d'elle comme des loups toujours attentifs à ravir leur proie, à répandre le sang, à perdre les âmes, et à courir après le gain, pour satisfaire leur avarice. *Mich.* 3, 11. *Soph.* 3, 3.

28. Ses prophètes mettaient l'enduit sur la muraille, sans y rien mêler qui la rendit ferme³⁴. Ils avaient de vaines visions, et ils prophétisaient le mensonge, en disant : Voici ce que dit le Seigneur Dieu, quoique le Seigneur n'eût point parlé.

29. Ceux du peuple aussi inventaient des impostures et des calomnies³⁵; ils ravissaient le bien d'autrui par violence; ils affligeaient le faible et le pauvre, et ils opprimaient les étrangers par des calomnies³⁶, sans aucune forme de justice³⁷.

30. J'ai cherché un homme parmi eux qui se présentât comme une haie entre moi et eux, qui s'opposât à moi pour la défense de cette terre, afin que je ne la détruisisse point; et je n'en ai point trouvé³⁸.

31. C'est pourquoi j'ai répandu mon indignation sur eux; je les ai consumés dans le feu de ma colère, et j'ai fait retomber leurs crimes sur leur tête³⁹, dit le Seigneur Dieu.

suos, et coinquinabar in medio eorum.

27. Principes ejus in medio illius, quasi lupi rapientes prædam ad effundendum sanguinem, et ad perdendas animas, et avare ad sectanda lucra.

28. Prophetæ autem ejus liniebant eos absque temperamento, videntes vana, et divinantes eis mendacium, dicentes : Hæc dicit Dominus Deus, cum Dominus non sit locutus.

29. Populi terræ calumniabantur calumniam, et rapiabant violentè : egenum et pauperem affligebant, et advenam opprimebant calumnia absque judicio.

30. Et quæsi vi de eis virum, qui interponeret sepem, et staret oppositus contra me pro terra, ne dissiparem eam : et non inveni.

31. Et effudi super eos indignationem meam, in igne iræ meæ consumpsi eos : viam eorum in caput eorum reddidi, ait Dominus Deus.

CHAPITRE XXIII.

Conduite et malheureux sort de Samarie et de Jérusalem représentées sous la figure de deux femmes impudiques.

1. Le Seigneur me parla encore, et me dit¹ :

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

ŷ. 28. — ³⁴ ils ne lui inspiraient que des espérances flatteuses (*Voy. pl. h. 13, 10, 11*).

ŷ. 29. — ³⁵ Dans l'hébreu : se livraient à l'oppression.

³⁶ en leur faisant violence (par de fausses accusations).

³⁷ *Voy. 5. Moys. 24, 17.*

ŷ. 30. — ³⁸ J'ai cherché un homme capable de réparer les maux de l'Etat, de rétablir l'ancien ordre de choses, mais je n'en ai trouvé aucun; aucun n'a pu y réussir, pas même Jérémie, quelque peine qu'il se soit donné pour cela. D'autres rendent le sens : J'ai cherché un juste, dont la sainteté fût assez grande pour arrêter les coups de ma justice, mais je n'en ai point trouvé; car même la sainteté du prophète Jérémie n'a point suffi pour cette fin. Il y en a qui traduisent l'hébreu : J'ai cherché parmi eux un homme qui réparât la haie, qui se plaçât dans l'ouverture devant moi, en faveur de cette terre, etc.

ŷ. 31. — ³⁹ *Litt.* : J'ai fait retomber leur voie, etc. Je les ai traités selon que le méritait leur conduite.

ŷ. 1. — ¹ vers le même temps (*Voy. chap. précéd. note 1. Comp. chap. 16*).

2 Fili hominis, duæ mulieres filiae matris unius fuerunt,

3. et fornicatæ sunt in Ægypto, in adolescentia sua fornicatæ sunt : ibi subacta sunt ubera earum, et fractæ sunt mammæ pubertatis earum.

4. Nomina autem earum, Oolla major, et Ooliba soror ejus minor : et habui eas, et pepererunt filios et filias. Porro earum nomina, Samaria Oolla, et Jerusalem Ooliba.

5. Fornicata est igitur super me Oolla, et insanivit in amatores suos, in Assyrios propinquantibus,

6. vestitos hyacintho, principes, et magistratus, juvenes cupidinis, universos equites, ascensores equorum.

7. Et dedit fornicationes suas super eos electos, filios Assyriorum universos : et in omnibus in quos insanivit, in immunditiis eorum polluta est.

8. Insuper et fornicationes suas, quas habuerat in Ægypto, non reliquit : nam et illi dormierunt cum ea in adolescentia ejus, et illi confregerunt ubera pubertatis

2. Fils de l'homme, une même mère a eu deux filles²,

3. qui sont tombées dans la fornication³ en Egypte, et qui se sont prostituées dans leur jeunesse. C'est là que leur sein a été déshonoré, et que leur virginité a été rompue.

4. La plus grande s'appelait Oolla, et la plus petite s'appelait Ooliba⁴. Elles ont été à moi, et elles m'ont enfanté des fils et des filles⁵. Celle qui s'appelle Oolla, est Samarie; et celle qui s'appelle Ooliba, est Jérusalem.

5. Oolla s'est donc élevée contre moi par sa fornication⁶, et elle a aimé d'un amour furieux ceux qu'elle aimait, les Assyriens ses voisins⁷,

6. vêtus d'hyacinthe⁸, qui étaient princes, magistrats, jeunes et propres à allumer sa passion, tous hommes de cheval et montés sur des chevaux⁹.

7. Elle s'est abandonnée dans sa fornication à ces hommes choisis, qui étaient tous enfants des Assyriens, et elle s'est souillée par ses infamies avec tous ceux dont elle était follement amoureuse¹⁰.

8. Elle n'a pas même quitté alors la fornication par laquelle elle s'était prostituée aux Egyptiens¹¹; car ils l'avaient aussi rompue dans sa jeunesse; ils avaient déshonoré son sein lorsqu'elle était vierge, et ils

ŷ. 2. — ² Jérusalem et Samarie; le royaume de Juda et le royaume d'Israël. Les habitants de ces deux royaumes étaient enfants de Sara, épouse d'Abraham.

ŷ. 3. — ³ dans l'idolâtrie (Voy. *pl. h.* 20, 5-8).

ŷ. 4. — ⁴ Oolla signifie *tente*, c'est-à-dire elle a une tente propre, un temple à elle; sous cette dénomination est désignée Samarie, le royaume d'Israël, qui se sépara du royaume de Juda, où était le temple de Dieu, et établit le culte des veaux d'or (3. *Rois*, 12, 28). Ooliba veut dire : Ma tente est au milieu d'elle, c'est-à-dire j'ai mon temple au milieu d'elle. Par là est désigné Jérusalem, le royaume de Juda. Saint Jérôme voit dans les deux royaumes de Juda et d'Israël les chrétiens orthodoxes et les hérétiques, ainsi que les scandales d'une idolâtrie plus raffinée, qui se rencontre parmi eux (Voy. le *Liv. de la Sagesse*, chap. 15. note 14).

⁵ J'ai pris ces femmes, qui au commencement m'aimaient, pour mes épouses, et leur postérité, les enfants que j'ai eus d'elles (*Pl. h.* 16, 20) ont été très-nombreux.

ŷ. 5. — ⁶ Litt. : s'est livrée à la fornication contre moi. — Dans l'hébreu : sous moi, c'est-à-dire au milieu de moi. Elle s'est livrée au culte des veaux d'or et des idoles, au lieu de me réserver son amour.

⁷ elle a contracté des alliances avec les Assyriens, et a servi leurs dieux (Voy. *pl. h.* 16, 28).

ŷ. 6. — ⁸ D'autres traduisent l'hébreu : d'un bleu foncé. D'autres autrement.

⁹ Les Assyriens sont ici dépeints sous les traits et les grâces de jeunes cavaliers, pour marquer que la puissance et le culte idolâtrique des Assyriens avaient autant d'attraits pour les Israélites, que de jeunes cavaliers, superbement vêtus, en ont pour séduire une jeune fille.

ŷ. 7. — ¹⁰ Dans l'hébreu : ... des Assyriens, et elle s'est souillée avec tous les dieux de tous ceux pour lesquels elle avait un amour insensé.

ŷ. 8. — ¹¹ Le culte des veaux d'or, que Jéroboam établit dans Israël, tirait proprement son origine de l'Egypte. En outre, Juda contracta aussi alliance avec les Egyptiens (Voy. 4. *Rois*, 17, 4).

avaient répandu sur elle leur fornication ¹².

9. C'est pourquoi je l'ai livrée entre les mains de ceux qu'elle avait aimés, entre les mains des Assyriens, dont elle avait été passionnée jusqu'à la fureur ¹³.

10. Ce sont eux qui ont découvert son ignominie, qui ont enlevé ses fils et ses filles, qui l'ont tuée elle-même avec l'épée ¹⁴, qui, par les jugements qu'ils ont exercés contre elle, l'ont rendue l'exemple des femmes fameuses ¹⁵. *Pl. h. 16, 38.*

11. Sa sœur Ooliba, après l'avoir vue punie de la sorte, a porté encore plus loin qu'elle la fureur de sa passion ¹⁶.

12. Elle s'est prostituée sans aucune honte aux enfants des Assyriens, par une fornication qui a surpassé encore celle de sa sœur; elle s'est prostituée à des officiers de guerre, à des magistrats, qui venaient vers elle avec des habits de différente couleur, à des cavaliers qui étaient montés sur leurs chevaux, et à de jeunes hommes, qui avaient tous une mine avantageuse ¹⁷.

13. J'ai vu toutes les deux dans la même voie et dans les mêmes dérèglements.

14. Et Ooliba a augmenté encore les excès de sa fornication : ayant vu des hommes peints sur la muraille, des images des Chaldéens tracées avec des couleurs ¹⁸,

15. qui avaient leurs baudriers sur leurs reins, et sur la tête des tiaras de différentes couleurs, qui paraissaient tous des officiers de guerre, et avaient l'air des enfants de Babylone, et du pays des Chaldéens où ils sont nés,

16. elle s'est laissé emporter à la concupiscence de ses yeux, elle a conçu pour eux une folle passion, et elle leur a envoyé ses ambassadeurs en Chaldée ¹⁹.

ejus, et effuderunt fornicationem suam super eam.

9. Propterea tradidi eam in manus amatorum suorum, in manus filiorum Assur, super quorum insanivit libidine.

10. Ipsi discooperuerunt ignominiam ejus, filios et filias ejus tulerunt, et ipsam occiderunt gladio : et factæ sunt famosæ mulieres, et judicia perpetraverunt in ea.

11. Quod cum vidisset soror ejus Ooliba, plus quam illa insanivit libidine : et fornicationem suam super fornicationem sororis suæ

12. ad filios Assyriorum præbuit impudenter, ducibus et magistratibus ad se venientibus, indutis veste varia, equitibus qui vectabantur equis, et adolescentibus forma cunctis egregia.

13. Et vidi quod polluta esset via una ambarum.

14. Et auxit fornicationes suas : cumque vidisset viros depictos in pariete, imagines Chaldæorum expressas coloribus,

15. et accinctos balteis renes, et tias tinctas in capitibus eorum, formam ducum omnium, similitudinem filiorum Babylonis, teraque Chaldæorum, in qua orti sunt,

16. insanivit super eos concupiscentia oculorum suorum, et misit nuntios ad eos in Chaldæam.

¹² s'étant aussi laissé entraîner par eux à l'idolâtrie.

ŷ. 9. — ¹³ Voy. 4. *Rois*, 17, 4. et suiv.

ŷ. 10. — ¹⁴ c'est-à-dire sans figure : Ils ont conquis le royaume, ils en ont fait les habitants captifs, et ont mis fin au royaume.

¹⁵ c'est-à-dire et de cette manière les villes filles de Samarie sont devenues également célèbres par leurs vices et par leur châtement, après que Samarie elle-même a été châtiée comme elle le méritait. Dans l'hébreu :... avec l'épée; et elle est devenue un nom célèbre pour les autres femmes (villes, royaumes), après que les arrêts de la justice ont été exécutés à son égard.

ŷ. 11. — ¹⁶ Le royaume de Juda a vu la ruine du royaume d'Israël; mais cela ne l'a pas empêché de se livrer d'une manière plus criminelle encore, au culte des idoles, en l'établissant jusque dans le Temple (Voy. *pl. h. ŷ. 8*).

ŷ. 12. — ¹⁷ Le royaume de Juda a fait aussi alliance avec l'Assyrie, et a pratiqué l'idolâtrie assyrienne (Voy. *pl. h. 16, 28*). Dans l'hébreu :... vêtus d'habits superbes... qui étaient tous des jeunes gens pleins de grâce.

ŷ. 14. — ¹⁸ D'autres traduisent l'hébreu : peintes en rouge.

ŷ. 16. — ¹⁹ Les seules images des Chaldéens suffirent pour inspirer aux Juifs de

17. Cumque venissent ad eam filii Babylonis ad cubile mamarum, polluerunt eam stupris suis, et polluta est ab eis, et saturata est anima ejus ab illis.

18. Denudavit quoque fornicationes suas, et discooperuit ignominiam suam : et recessit anima mea ab ea, sicut recesserat anima mea a sorore ejus.

19. Multiplicavit enim fornicationes suas, recordans dies adolescentiæ suæ, quibus fornicata est in terra Ægypti.

20. Et insanivit libidine super concubitus eorum, quorum carnes sunt ut carnes asinorum : et sicut fluxus equorum fluxus eorum.

21. Et visitasti scelus adolescentiæ tuæ, quando subacta sunt in Ægypto ubera tua, et confractæ sunt mammæ pubertatis tuæ.

22. Propterea Ooliba, hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego suscitabo omnes amatores tuos contra te, de quibus satiata est anima tua : et congregabo eos adversum te in circuitu;

23. Filios Babylonis, et universos Chaldæos, nobues, tyrannosque et principes, omnes filios As-

17. Et les enfants de Babylone étant venus vers elle, et s'étant approchés de la couche de sa prostitution, ils l'ont déshonorée par leurs infamies, et elle a été corrompue par eux; et son âme s'est rassasiée et *dégoutée* d'eux²⁰.

18. Elle a exposé à nu les excès de sa fornication²¹, et elle a découvert son ignominie²²; et je me suis retiré d'avec elle, comme je m'étais retiré d'avec sa sœur.

19. Car elle a multiplié les crimes de sa fornication en se souvenant des jours de sa jeunesse, pendant lesquels elle s'était prostituée dans l'Égypte²³.

20. Et elle s'est abandonnée avec fureur à l'impudicité, pour se joindre à ceux dont la chair est comme la chair des ânes, et dont l'alliance est comme celle qu'on aurait avec les chevaux²⁴.

21. Et vous avez renouvelé les crimes de votre jeunesse, lorsque votre sein a été déshonoré dans l'Égypte, et que votre virginité y a été corrompue.

22. C'est pourquoi, ô Ooliba! voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais susciter contre vous tous ceux que vous aimez, dont votre âme s'est rassasiée, et je les rassemblerai contre vous de toutes parts,

23. les enfants de Babylone, les plus illustres d'entre les Chaldéens, les souverains et les princes²⁵, tous les enfants d'Assyrie,

l'amour envers eux, et pour les déterminer à leur envoyer des ambassadeurs, afin de les engager à conclure une alliance avec eux. L'histoire ne fait aucune mention expresse de cette alliance; mais l'entreprise de Josias (4. Rois, 23, 29. 2. Par. 35, 20 et suiv.), qui refusa le passage et livra bataille au roi d'Égypte, s'avancant vers les bords de l'Euphrate pour faire la guerre aux Chaldéens, montre d'une manière non obscure que les Juifs étaient alors les alliés des derniers. La conclusion de quelque alliance avec des peuples étrangers était d'ailleurs ordinairement accompagnée dans Israël de l'adoption des dieux de ces peuples.

§. 17. — ²⁰ Les Assyriens (les Chaldéens) sont entrés dans l'alliance proposée, et ont appris aux Juifs à servir leurs idoles. — D'autres traduisent : et son âme s'est rassasiée d'eux (elle s'est depuis attachée de nouveau aux Égyptiens (§. 19, 20).

§. 18. — ²¹ Elle a exercé publiquement leur culte idolâtrique.
²² elle a manifesté sans déguisement aux peuples païens son désir d'avoir et d'honorer leurs dieux.

§. 19. — ²³ Elle a poussé si loin la passion pour le culte de leurs idoles, qu'à l'idolâtrie chaldéenne elle a joint l'idolâtrie égyptienne, comme au temps de sa jeunesse. Dans les derniers temps de leur existence politique, les Juifs, fatigués du joug des Chaldéens, s'efforcèrent de le secouer (4. Rois, 24, 1-2), recherchèrent l'amitié de l'Égypte, et adorèrent ses dieux, comme dans les premiers temps.

§. 20. — ²⁴ Litt. : quorum carnes (genitalia) sunt ut carnes (genitalia) asinorum. et sicut fluxus (seminis) equorum fluxus (seminis) eorum. Sens : Juda s'est passionnée pour l'idolâtrie de l'Égypte. — Cette idolâtrie est représentée sous l'image d'une affreuse souillure, parce que les Égyptiens avaient une infinité de dieux, auxquels ils rendaient le culte le plus absurde.

§. 23. — ²⁵ Dans l'hébreu : ... d'entre les Chaldéens, les Péchodéens, les Schoaéens, les Koaéens (vraisemblablement des peuplades assyriennes et chaldéennes, d'auteurs inconnues). — * La signification des mots hébreux est très-incertaine. D'ex-

les jeunes hommes les mieux faits, les chefs et les principaux officiers de guerre, les princes des princes, et les plus considérables d'entre tous ceux qui montent à cheval ²⁶;

24. et ils viendront à vous avec une multitude de roues et de chariots ²⁷, avec une foule de peuples; et ils vous attaqueront de toutes parts, étant armés de cuirasses, de boucliers et de casques. Je leur donnerai le pouvoir de vous juger, et ils vous jugeront selon leurs lois ²⁸.

25. Je les rendrai les exécuteurs de ma colère contre vous, et ils l'exerceront dans leur fureur. Ils vous couperont le nez et les oreilles ²⁹; et ce qui restera de *votre peuple*, tombera par l'épée. Ils prendront vos fils et vos filles, et le feu dévorera tout ce qui sera resté de vous ³⁰.

26. Ils vous dépouilleront de vos vêtements; ils vous enlèveront vos meubles précieux ³¹.

27. Je ferai cesser vos crimes dans vous, et la fornication ³² que vous avez apprise en Egypte. Vous ne lèverez plus vos yeux vers ces idoles, et vous ne vous souviendrez plus de l'Egypte ³³.

28. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais vous livrer entre les mains de ceux que vous haïssez ³⁴, entre les mains de ceux dont votre âme s'est rassasiée.

29. Ils vous traiteront avec haine; ils enlèveront tous vos travaux ³⁵; ils vous laisseront toute nue et pleine d'ignominie, et la honte de votre fornication, vos crimes et vos infamies seront découverts ³⁶.

syriorum, juvenes forma egregia, duces et magistratus universos, principes principum, et nominatos ascensores equorum :

24. et venient super te instructi curru et rota, multitudo populorum : lorica, et clypeo, et galea armabuntur contra te undique : et dabo coram eis judicium et iudicabunt te iudiciis suis.

25. Et ponam zelum meum in te, quem exercent tecum in furore : nasum tuum, et aures tuas præcident : et quæ remanserint, gladio concident : ipsi filios tuos, et filias tuas capient, et novissimum tuum devorabitur igni.

26. Et denudabunt te vestimentis tuis, et tollent vasa gloriæ tuæ.

27. Et requiescere faciam scelus tuum de te, et fornicationem tuam de terra Ægypti : nec levabis oculos tuos ad eos, et Ægypti non recordaberis amplius.

28. Quia hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego tradam te in manus eorum, quos odisti; in manus, de quibus satiata est anima tua.

29. Et agent tecum in odio, et tollent omnes labores tuos, et dimittent te nudam, et ignominia plenam, et revelabitur ignominia fornicationum tuarum, scelus tuum, et fornicationes tuæ.

cellents hébraïsants admettent tout simplement le sens de saint Jérôme et traduisent les trois mots par *præfectos, imperatores et principes*, les gouverneurs, les généraux et les princes (*Voy. Roenm. in h. l.*).

²⁶ Dans l'hébreu : ... de l'Assyrie, qui sont tous des jeunes gens d'une rare beauté, avec les princes et les grands, les chefs et les hommes illustres (autrement : les cavaliers et les nobles), qui sont tous montés sur des chevaux.

γ. 24. — ²⁷ avec des chariots de guerre, dont les roues étaient garnies de faulx.

²⁸ ils vous traiteront dans toute la rigueur de leur droit de guerre.

γ. 25. — ²⁹ comme ils font à l'égard des femmes qui parmi eux se rendent coupables d'adultère.

³⁰ Les Chaldéens abattront en partie les Juifs à coups de sabre, ils les enseveliront en partie sous les ruines de leur ville réduite en cendres, ils les mèneront en partie en captivité.

γ. 26. — ³¹ Les Chaldéens vous dépouilleront absolument (*Pl. h. 16, 39*).

γ. 27. — ³² votre idolâtrie.

³³ Quand vous serez tombée entre les mains des Chaldéens, vous ne vous souviendrez plus des Égyptiens ni de leurs dieux, car ils ne pourront vous secourir.

γ. 28. — ³⁴ après les avoir aimés auparavant d'un amour insensé, les Chaldéens et leurs idoles.

γ. 29. — ³⁵ ce que vous avez acquis par votre alliance avec eux et par la pratique de l'idolâtrie.

³⁶ afin que tout le monde voie que c'est en punition de votre idolâtrie que vous avez été châtiée.

30. Fecerunt hæc tibi, quia fornicata es post gentes, inter quas polluta es in idolis earum.

31. In via sororis tuæ ambulasti, et dabo calicem ejus in manu tua.

32. Hæc dicit Dominus Deus : Calicem sororis tuæ bibes profundum et latum : eris in derisum, et in subsannationem, quæ est capacissima.

33. Ebrietate, et dolore repleberis : calice mæroris, et tristitiæ, calice sororis tuæ Samariæ.

34. Et bibes illum, et epotabis usque ad fæces, et fragmenta ejus devorabis, et ubera tua lacerabis : quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.

35. Propterea hæc dicit Dominus Deus : quia oblita es mei, et projecisti me post corpus tuum, tu quoque porta scelus tuum, et fornicationes tuas.

36. Et ait Dominus ad me, dicens : Fili hominis numquid judicas Oollam, et Oolibam, et annuntias eis scelera earum ?

37. Quia adulteratæ sunt, et sanguis in manibus earum, et cum idolis suis fornicatæ sunt : insuper et filios suos, quos genuerunt mihi, obtulerunt eis ad devorandum.

38. Sed et hoc fecerunt mihi : Polluerunt sanctuarium meum in die illa, et sabbata mea profanaverunt.

39. Cumque immolarent filios suos idolis suis, et ingrederentur

30. Ils vous traiteront de cette sorte, parce que vous êtes une prostituée aux nations, parmi lesquelles vous vous êtes souillée par le culte de leurs idoles.

31. Vous avez marché dans la voie de votre sœur, et je vous mettrai en main la coupe dont elle a bu ³⁷.

32. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Vous boirez de la coupe de votre sœur, de cette coupe large et profonde ³⁸; et vous deviendrez l'objet des insultes et des railleries des hommes ³⁹.

33. Vous serez enivrée par cette coupe; vous serez remplie de douleur par cette coupe d'affliction et de tristesse, par cette coupe de votre sœur Samarie.

34. Vous la boirez et vous la viderez jusqu'à la lie ⁴⁰, vous en mangerez même les morceaux rompus, et vous vous déchirez le sein ⁴¹, parce que c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu.

35. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que vous m'avez oublié, et que vous m'avez rejeté derrière vous, portez aussi votre crime énorme, et le poids de votre fornication ⁴².

36. Le Seigneur me dit aussi : Fils de l'homme, ne jugerez-vous point Oolla et Ooliba ? et ne leur déclarerez-vous point leurs méchancetés ?

37. Car ce sont des femmes adultères qui ont les mains pleines de sang, et qui se sont prostituées à leurs idoles. Elles ont pris même les enfants qu'elles avaient engendrés pour moi, et elles les ont offerts à leurs idoles pour être dévorés ⁴³.

38. Mais elles m'ont fait encore cet outrage : elles ont violé en ce jour-là mon sanctuaire; elles ont profané mes sabbats ⁴⁴.

39. Et lorsqu'elles sacrifiaient leurs enfants à leurs idoles, et qu'elles entraient

† 31. — ³⁷ je vous réserve son sort (*Ps.* 16, 5. 59, 5).

† 32. — ³⁸ Image d'un châtimement sévère; suivant saint Jérôme, image d'un châtimement sévère et long.

† 32. — ³⁹ Dans l'hébreu... : profonde et large; vous serez exposée à la dérision et à l'insulte, car elle est (cette coupe) d'une vaste capacité.

† 34. — ⁴⁰ Les mots « jusqu'à la lie » ne sont pas dans l'hébreu.

† 41 afin qu'il ne reste pas la moindre goutte du vin de la colère de Dieu attachée à la coupe de sa fureur, vous briserez la coupe même en morceaux, et vous les avalerez (autrement : et vous suerez les gouttes attachées aux fragments), et enfin, de désespoir, vous vous déchirez le sein. Tout cela est une image de l'extrême misère qui devait fondre sur Juda.

† 35. — ⁴² la punition qu'elle mérite.

† 37. — ⁴³ Voy. *pl. h.* 16, 21.

† 38. — ⁴⁴ Le jour même où elles faisaient brûler leurs enfants en l'honneur de Moloch, elles avaient la témérité de venir dans mon Temple, et d'y célébrer mes fêtes.

dans mon sanctuaire en ce jour-là pour le profaner, elles m'ont fait même cette injure au milieu de ma maison ⁴⁵.

40. Elles ont fait chercher des hommes qui venaient de bien loin, auxquels elles avaient envoyé des ambassadeurs; et lorsqu'ils sont venus, pour les mieux recevoir, vous avez eu soin de vous laver. Vous avez mis du fard sur votre visage ⁴⁶, et vous vous êtes parée de vos ornements les plus précieux ⁴⁷.

41. Vous vous êtes reposée sur un lit parfaitement beau; et on a mis devant vous une table ornée magnifiquement; on a fait brûler dessus mes encens et mes parfums ⁴⁸,

42. et on y entendait la voix d'une multitude de gens qui étaient dans la joie; et choisissant quelques-uns de cette foule d'hommes qu'on faisait venir du désert, elles leur mettaient des bracelets aux mains, et des couronnes éclatantes sur la tête ⁴⁹.

43. Je dis alors de cette femme qui a vieilli dans l'adultère ⁵⁰ : Cette prostituée continuera encore maintenant à s'abandonner à ses désordres ⁵¹.

44. Ils sont entrés chez elle ⁵² comme on

sanctuarium meum in die illa ut polluerent illud : etiam hæc fecerunt in medio domus meæ.

40. Miserunt ad viros venientes de longe, ad quos nuntium miserant : itaque ecce venerunt : quibus te lavisti, et circumlinisti stibio oculos tuos, et ornata es mundo muliebri.

41. Sedisti in lecto pulcherrimo, et mensa ornata est ante te : thymiana meum, et unguentum meum posuisti super eam.

42. Et vox multitudinis exultantis erat in ea : et in viris, qui de multitudine hominum adducebantur, et veniebant de deserto, posuerunt armillas in manibus eorum, et coronas speciosas in capitibus eorum.

43. Et dixi ei, quæ attrita est in adulteriis : Nunc fornicabitur in fornicatione sua etiam hæc.

44. Et ingressi sunt ad eam

¶ 39. — ⁴⁵ elles ont placé leurs idoles jusque dans mon Temple (Voy. 4. Rois, 21, 4. Pl. h. 8, 3).

¶ 40. — ⁴⁶ Litt. : sur vos yeux — (voy. 4. Rois, 9, 30).

⁴⁷ Ooliba, cette femme impudique, a envoyé des émissaires aux Chaldéens (¶ 16. 17.) pour les attirer à elle, et elle s'est préparée à les recevoir, comme les prostituées se préparent à recevoir leurs amants.

¶ 41. — ⁴⁸ Vous avez préparé votre lit de prostitution, vous avez dressé une table couverte de vases précieux, et vous avez fait servir pour vos aromates et vos parfums, le parfum sacré et l'huile sainte des onctions, qui ne devaient servir que dans le culte qui m'est dû (2. Moys. 30, 32. 33). Sans figure : Vous vous êtes préparée au culte des idoles et aux festins qui l'accompagnent, et vous vous êtes même servie dans leur culte de choses consacrées à Dieu (Voy. pl. h. 16, 18).

¶ 42. — ⁴⁹ Il y avait aussi une multitude nombreuse qui chantait des hymnes en l'honneur des dieux, et dans cette multitude se trouvaient des hommes du désert, des Arabes; ils avaient été amenés en ce lieu par l'ordre des femmes, afin de leur donner une marque spéciale de distinction. Sans figure : Avec les Chaldéens vinrent aussi dans la Judée divers autres peuples, et les Juifs s'abandonnèrent avec eux à leur culte idolâtrique; des Arabes se réunirent également à eux, et les Juifs les voyaient avec une bienveillance particulière, et dépensèrent pour leurs idoles des sommes considérables (Comp. *Isaïe*, 63, 11). Dans l'hébreu ... dans la joie, et des hommes ivres, venus du désert, et d'entre la multitude, accompagnaient les guerriers, et ils mirent des bracelets à leurs mains (des deux courtisanes) et des couronnes éclatantes sur leurs têtes.

¶ 43. — ⁵⁰ Litt. : Et je dis à celle qui a vieilli, etc. — Je dis à ces deux femmes (voy. ¶ 44). — * Dans l'hébreu : Et pendant que je disais en moi-même de cette prostituée, usée par ses adultères.

⁵¹ quoique cependant elle soit arrivée à un âge où les passions ont coutume de se refroidir. D'autres traduisent l'hébreu : Se livrera-t-elle encore à ses fornications? — * Autrement : Se livreront-ils encore à la fornication avec cette impudique! — La traduction de l'aut. est le chétib; celle de la note est le kéri. — Elle a été délaissée, s'abandonnera-t-elle aux peuples! (Comp. pl. h. 16, 42.)

¶ 44. — ⁵² chez elles (chez les deux prostituées).

quasi ad mulierem meretricem : sic ingrediebantur ad Oollam et Oolibam, mulieres nefarias.

45. Viri ergo justi sunt : hi iudicabunt eas iudicio adulterarum, et iudicio effundentium sanguinem : quia adulteræ sunt, et sanguis in manibus earum.

46. Hæc enim dicit Dominus Deus : Adduc ad eas multitudinem, et trade eas in tumultum, et in rapinam :

47. Et lapidentur lapidibus populorum, et confodiantur gladiis eorum : filios et filias earum interficient, et domos earum igne succendent.

48. Et auferam scelus de terra, et discent omnes mulieres ne faciant secundum scelus earum.

49. Et dabunt scelus vestrum super vos, et peccata idolorum vestrorum portabitis : et scietis quia ego Dominus Deus.

entre chez une femme débauchée. C'est ainsi qu'ils sont entrés chez ces femmes perdues et criminelles, Oolla et Ooliba.

45. Ces hommes seront donc à l'égard d'elles *les ministres* de ma justice⁵³, et ce seront eux qui les jugeront comme on juge les adultères, comme on juge celles qui répandent le sang⁵⁴, parce que ce sont des adultères, et que leurs mains sont pleines de sang.

46. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Faites venir contre ces deux femmes prostituées une multitude d'hommes, et livrez-les en proie dans ce tumulte de guerre⁵⁵.

47. Que les peuples prennent des pierres, et les lapident; qu'ils les percent de leurs épées⁵⁶; qu'ils tuent leurs fils et leurs filles; qu'ils mettent le feu dans leurs maisons, et qu'ils les brûlent.

48. C'est ainsi que j'abolirai les crimes de dessus la terre, et que toutes les femmes apprendront à n'imiter pas les abominations de celles-ci⁵⁷.

49. Et *vos ennemis* feront retomber sur vous votre crime⁵⁸ : vous porterez le péché de vos idoles; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur Dieu.

CHAPITRE XXIV

*Indication précise du jour où le siège de Jérusalem a commencé.
Peinture du sort et de l'état malheureux de la ville sous deux figures.*

1. Et factum est verbum Domini ad me, in anno nono, in mense decimo, decima die mensis, dicens :

1. Le dixième jour du dixième mois de la neuvième année¹, le Seigneur m'adressa sa parole, et me dit :

¶. 45. — ⁵³ Litt. : Ces hommes-là sont justes. — Les peuples qui les ont entrainés dans leur alliance et dans le culte de leurs dieux, sont justes comparativement à elles (Comp. pl. h. 16, 27, 51, 52).

⁵⁴ à cause du meurtre de leurs enfants. Les peuples avec lesquels elles se sont livrées à un commerce impur, dont elles ont imité l'idolâtrie, avec qui elles ont contracté des alliances, les puniront comme des femmes adultères et coupables de meurtre. C'est ainsi qu'Oolla a été punie par les Assyriens; c'est ainsi qu'Ooliba sera punie par les Chaldéens.

¶. 46. — ⁵⁵ D'autres traduisent l'hébreu : à la destruction et au pillage.

¶. 47. — ⁵⁶ Qu'ils les lapident comme adultères, qu'ils les frappent de l'épée comme coupables de meurtre.

¶. 48. — ⁵⁷ Ceux d'entre les Juifs qui se sont livrés à l'idolâtrie, seront exterminés par l'épée des ennemis de la terre consacrée à Dieu, et les autres peuples seront excités par le châtimement dont ils les auront vus frappés, à renoncer au culte des idoles, et à retourner au culte du vrai Dieu.

¶. 49. — ⁵⁸ le châtimement qu'il mérite.

¶. 1. — ¹ du règne du roi Sédécias et de la captivité du roi Jéchonias.

2. Fils de l'homme, marquez bien ce jour, et écrivez-le, parce que c'est en ce jour que le roi de Babylone a rassemblé ses troupes devant Jérusalem².

3. Vous parlerez en figure à la maison d'Israël, qui ne cesse point de m'irriter; et vous lui direz cette parabole : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Mettez une marmite sur le feu; mettez, dis-je, une chaudière, et de l'eau dedans³;

4. remplissez-la de viande de tous les meilleurs endroits; mettez-y la cuisse, l'épaule, les morceaux choisis et pleins d'os⁴.

5. Prenez la chair des bêtes les plus grasses⁵, mettez au-dessous les os les uns sur les autres; faites-la bouillir à gros bouillons, jusqu'à faire cuire les os mêmes au milieu de la chaudière.

6. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Malheur à la ville de sang, qui est comme une marmite toute enrouillée dont la rouille n'est point sortie⁶; jetez toutes les pièces de viande qui y sont les unes après les autres, sans qu'on jette le sort sur ses habitants⁷.

7. Car son sang est au milieu d'elle, elle l'a répandu sur les pierres les plus luisantes et les plus polies, et non sur la terre, où il aurait pu être couvert de poussière⁸.

8. Pour faire donc tomber mon indignation sur elle, et pour me venger d'elle selon qu'elle le mérite, j'ai répandu son sang sur

2. Fili hominis scribe tibi nomen diei hujus, in qua confirmatus est rex Babylonis adversum Jerusalem hodie.

3. Et dices per proverbium ad domum irritatricem parabolam, et loqueris ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Pone ollam; pone, inquam, et mitte in eam aquam.

4. Congere frusta ejus in eam, omnem partem bonam, femur et armum, electa et ossibus plena.

5. Pinguissimum pecus assume, compone quoque strues ossium sub ea : efferbuit coctio ejus, et discocata sunt ossa illius in medio ejus.

6. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Væ civitati sanguinum, ollæ, cujus rubigo in ea est, et rubigo ejus non exivit de ea : per partes et per partes suas ejice eam, non cecidit super eam sors.

7. Sanguis enim ejus in medio ejus est, super limpidissimam petram effudit illum : non effudit illum super terram ut possit operiri pulvere.

8. Ut superinducerem indignationem meam, et vindicta ulciscerem : dedi sanguinem ejus super

§. 2. — ² Dieu fit connaître au Prophète le commencement du siège de la ville de Jérusalem, le même jour où les ennemis firent les premiers préparatifs pour le former. Ezéchiel était en Mésopotamie, à une distance de plus de deux cent milles allemands de Jérusalem, — ³ environ 380 lieues métriques de France. — Il était impossible qu'il pût en avoir des nouvelles. Comme on apprit plus tard que les choses avaient eu lieu ainsi qu'il l'avait dit, on eut une preuve convaincante qu'il était un vrai Prophète, et qu'il disait également la vérité dans les autres choses (Comp. 4. Rois, 25, 2. Jér. 39, 1). Dans l'hébreu : car c'est en ce jour que le roi de Babylone s'approche de Jérusalem.

§. 3. — ³ La chaudière dans laquelle il est ordonné au Prophète de faire cuire des morceaux de chair et d'os, est une image de Jérusalem assiégée, au milieu de laquelle les Juifs devaient périr (Voy. pl. h. 11, 3-11).

§. 4. — ⁴ Les morceaux de viande choisis avec les os pleins de moëlle des animaux qui sont désignés §. 5, marquent non-seulement les Juifs riches et distingués de la ville et du pays, mais généralement tout le peuple qui devait ou trouver la mort durant le siège, ou être conduit en captivité. Dans l'hébreu : ... l'épaule, et remplissez-la des os les plus exquis.

§. 5. — ⁵ Dans l'hébreu : Prenez ce qu'il y a de meilleur dans les petits troupeaux, — les moutons, les chèvres.

§. 6. — ⁶ Malheur à la ville, qui ne veut point se purifier de ses souillures ! que tous sans exception soient jetés; c'est-à-dire le châtimement frappera tous les Juifs sans exception. Tous seront jetés hors de la ville, les uns comme des cadavres d'hommes à qui on a ôté la vie, les autres comme des captifs qui émigrèrent pour vivre dans la misère.

§. 7. — ⁸ On a commis le meurtre à Jérusalem ouvertement, sans horreur; on y a comme versé le sang sur une pierre, où il ne s'est pas imbibé, mais où chacun peut le voir encore.

petram limpidissimam ne operiretur.

9. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Væ civitati sanguinum, cujus ego grandem faciam pyram.

10. Congere ossa, quæ igne succendam : consumeruntur carnes, et coquetur universa compositio, et ossa tabescent.

11. Pone quoque eam super prunas vacuum, ut incalescat, et liquefiat eas ejus : et confletur in medio ejus inquinamentum ejus, et consumatur rubigo ejus :

12. multo labore sudatum est, et non exivit de ea nimia rubigo ejus, neque per ignem.

13. Immunditia tua execrabilis : quia mundare te volui, et non es mundata a sordibus tuis : sed nec mundaberis prius, donec quiescere faciam indignationem meam in te.

14. Ego Dominus locutus sum : Veniet, et faciam : non transeam, nec parcam, nec placabor : juxta vias tuas, et juxta adinventiones

les pierres les plus luisantes, afin qu'il n'y ait rien qui le couvre⁹.

9. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Malheur à la ville de sang, dont je ferai un grand bâcher¹⁰. *Nah.* 3, 1. *Hab.* 2, 12.

10. Mettez les os les uns sur les autres¹¹, afin que je les fasse brûler dans le feu¹². La chair sera consumée. On en arrangera toutes les pièces, et on les fera cuire ensemble, et les os seront réduits à rien¹³.

11. Mettez aussi la chaudière vide sur les charbons ardents, afin qu'elle s'échauffe, que l'airain se brûle, que son ordure se fonde au-dedans, et que sa rouille se consume¹⁴.

12. On s'est efforcé avec grande peine de la nettoyer, mais la rouille y est si enracinée, qu'elle n'en a pu même sortir par le feu.

13. Votre impureté est exécration¹⁵, parce que j'ai voulu vous purifier, et que vous n'avez point quitté vos ordures : mais vous ne deviendrez point pure non plus, avant que j'aie satisfait sur vous mon indignation¹⁶.

14. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé. *Le temps* est venu¹⁷ ; je vais agir. Je ne laisserai plus les fautes impunies ; je ne pardonnerai plus ; je ne m'apaiserai plus¹⁸ :

¶ 8. — ⁹ Sens : Le sang ayant été ainsi versé ouvertement, j'ai dû leur dénoncer mes châtimens. La particule « afin que » n'exprime pas l'intention, mais la conséquence ; c'est comme s'il y avait : J'ai permis qu'ils commissent le meurtre publiquement, ouvertement, ce dont la conséquence a dû être leur châtiment.

¶ 9. — ¹⁰ afin de mettre la chaudière en ébullition. Image des ennemis assiégeant la ville.

¶ 10. — ¹¹ dans la chaudière.

¹² Dans l'hébreu : Que l'on mette beaucoup de bois, que l'on attise le feu, que la chair soit consumée, que tout le ragoût soit cuit, et que les os soient calcinés.

¹³ Le tout sera réduit en gelée. Image de la détresse universelle qu'auront à souffrir, sans exception, les principaux et le vulgaire.

¶ 11. — ¹⁴ Lorsque les habitants de Jérusalem auront été ou tués, ou emmenés captifs, alors la ville elle-même sera livrée aux flammes, afin que toute sa perversité soit entièrement extirpée (Jérôme).

¶ 13. — ¹⁵ D'autres traduisent l'hébreu : Votre perversité est réfléchie. D'autres : Il y a dans votre impureté un caractère de malice particulier. D'autres autrement.

¹⁶ Le sens des versets 12. 13. est : Dieu a cherché avec des soins infatigables, soit par les prédications de ses prophètes, soit par des châtimens, à vous ramener à de meilleurs sentimens ; mais ç'a toujours été en vain ; le châtiment même que je vous annonce, Jérusalem consumée par les flammes, ne vous convertira pas ; vous retombez dans vos anciens péchés, et vous ne cesserez de les commettre que lorsque j'aurai répandu sur vous toute l'effusion de ma colère. Suivant saint Jérôme, cela se rapporte à la négation du Messie, dont les Juifs, après la destruction de Jérusalem par Titus, se sont rendus coupables, et qui a attiré sur eux le dernier et terrible châtiment qui les a frappés, la destruction totale de leur Etat et leur dispersion dans le monde entier ; châtiment qui, lorsqu'ils l'auront subi dans toute sa rigueur, sera enfin la cause qu'ils se convertiront et qu'ils reviendront à Dieu.

¶ 14. — ¹⁷ Litt. : Il viendra — ce dernier châtiment (*Voy.* la note précédente.)

¹⁸ Dans l'hébreu : ... agir. Je ne différerai point, je n'épargnerai point, je ne me repentirai plus.

mais je vous jugerai selon vos voies et selon le dérèglement de vos œuvres ¹⁹, dit le Seigneur.

15. Le Seigneur me dit encore ces paroles :

16. Fils de l'homme, je vais vous frapper d'une plaie, et vous ravirai ce qui est le plus agréable à vos yeux ²⁰ : mais vous ne ferez point de plaintes funèbres, vous ne pleurerez point, et les larmes ne couleront plus sur votre visage ²¹.

17. Vous soupirez en secret, et vous ne ferez point le deuil comme on le fait pour les morts ²². Votre couronne demeurera liée sur votre tête, et vous aurez vos souliers ²³ à vos pieds. Vous ne vous couvrirez point le visage ²⁴, et vous ne mangerez point des viandes qu'on donne à ceux qui sont dans le deuil.

18. Je parlai donc le matin au peuple ²⁵, et le soir ma femme mourut. Le lendemain au matin je fis ce que Dieu m'avait ordonné ²⁶.

19. Alors le peuple me dit : Pourquoi ne nous découvrez-vous pas ce que signifie ce que vous faites ?

20. Je leur répondis : Le Seigneur m'a adressé sa parole, et m'a dit :

21. Dites à la maison d'Israël : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais profaner mon sanctuaire ²⁷ dont vous faites l'ornement superbe de votre empire, qui est ce que vos yeux aiment le plus, et l'objet des craintes de votre âme ²⁸. Vos fils et vos filles qui seront restés ²⁹ tomberont par l'épée,

22. et vous ferez comme j'ai fait : Vous ne vous couvrirez point le visage, et vous ne mangerez point des viandes qu'on donne à ceux qui sont dans le deuil.

tuas judicabo te, dicit Dominus.

15. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

16. Fili hominis, ecce ego tollo a te desiderabile oculorum tuorum in plaga : et non planges, neque plorabis, neque fluent lacrymæ tuæ.

17. Ingemisce tacens, mortuum luctum non facies : corona tua circumligata sit tibi, et calceamenta tua erunt in pedibus tuis, nec amictu ora velabis, nec cibos lugentium comedes.

18. Locutus sum ergo ad populum mane, et mortua est uxor mea vespere : fecique mane sicut præceperat mihi.

19. Et dixit ad me populus : Quare non indicas nobis, quid ista significant, quæ tu facis ?

20. Et dixi ad eos : Sermo Domini factus est ad me, dicens :

21. Loquere domui Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego polluam sanctuarium meum, superbiam imperii vestri, et desiderabile oculorum vestrorum, et super quo pavet anima vestra : filii vestri, et filiae vestræ, quas reliquistis, gladio cadent.

22. Et facietis sicut feci : Ora amictu non velabitis, et cibos lugentium non comedetis.

¹⁹ Litt. : selon vos inventions. Dans l'hébreu : vos œuvres.

²⁰ Litt. — ²⁰ votre épouse.

²¹ L'explication de la figure se voit *pl. b.* 21 et suiv.

²² Litt. — ²² peut-être au moyen de pleureuses gagées (Voy. *Jér.* 9, 17).

²³ Le lien qui tient vos cheveux attachés, demeurera sur votre tête ; c'est-à-dire : Ne vous rasez point les cheveux, comme on a coutume de le faire dans le deuil, et n'allez point pieds nus.

²⁴ Litt. : la bouche. — C'était une pratique de deuil, pour marquer que durant le deuil on ne prenait que peu de nourriture.

²⁵ Litt. — ²⁵ lui faisant connaître la révélation que j'avais reçue de Dieu.

²⁶ Je parus sans aucun signe de deuil au milieu du peuple.

²⁷ Litt. — ²⁷ Je vais livrer mon temple entre les mains des ennemis.

²⁸ de peur qu'il ne soit renversé. Dans l'hébreu :... qui est le charme de vos yeux, les délices de vos âmes.

²⁹ Plusieurs pères de famille qui avaient été emmenés avec le roi Jéchonias et Ezéchiel en qualité d'otages de Jérusalem en captivité, pouvaient encore avoir des enfants, qui étaient restés à Jérusalem, et qui périrent lors de la prise de cette ville par le glaive ennemi.

23. Coronas habebitis in capitibus vestris, et calceamenta in pedibus : non plangetis neque flebitis, sed tabescetis in iniquitatibus vestris, et unusquisque gemit ad fratrem suum.

24. Eritque Ezechiel vobis in portentum : juxta omnia, quæ fecit, facietis cum venerit istud : et scietis quia ego Dominus Deus.

25. Et tu fili hominis, ecce in die, qua tollam ab eis fortitudinem eorum, et gaudium dignitatis, et desiderium oculorum eorum, super quo requiescunt animæ eorum, filios et filias eorum :

26. In die illa cum venerit fugiens ad te, ut annuntiet tibi :

27. In die, inquam, illa aperietur os tuum cum eo qui fugit : et loqueris, et non silebis ultra : erisque eis in portentum, et scietis quia ego Dominus.

23. Vous aurez des couronnes sur vos têtes et des souliers à vos pieds. Vous ne ferez point de plaintes funèbres, et vous ne verserez point de larmes : mais vous sécherez dans vos iniquités ; et chacun de vous regardant son frère, jettera de grands soupirs²⁰.

24. Ezéchiel vous sera un signe pour l'avenir²¹. Vous ferez toutes les mêmes choses qu'il a faites lorsque ce *temps-là* sera arrivé ; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur Dieu.

25. Vous donc, fils de l'homme, quand ce jour sera venu auquel je leur ôterai leur force, et la joie que leur donnait *ce qui faisait* leur gloire et leur dignité, que je leur ravirai ce que leurs yeux aimaient le plus, ce qui faisait le repos de leurs âmes²², leurs fils et leurs filles ;

26. en ce jour-là, lorsqu'un homme qui sera échappé du péril viendra vous dire des nouvelles²³ ;

27. quand ce jour-là, dis-je, sera arrivé²⁴ votre bouche s'ouvrira pour parler avec celui qui sera échappé par la fuite. Vous parlerez, et vous ne demeurerez plus dans le silence ; vous leur serez un signe pour l'avenir, et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

CHAPITRE XXV.

Prophétie contre les Ammonites, les Moabites, les Iduméens et les Philistins, auxquels la perte des Juifs inspirait une joie maligne.

1. Et factus est sermo Domini | 1. Le Seigneur me parla encore de cette
ad me, dicens : | sorte¹ :

¶ 23. — ²⁰ La prise de Jérusalem dut être célébrée comme un triomphe par des témoignages de joie dans toute l'étendue de l'empire babylonien. Les Juifs mêmes qui y habitaient durent prendre part à ces fêtes de triomphe, et ils ne purent pleurer publiquement la mort de leurs enfants, qui avaient été tués par le vainqueur. Ils furent dans la nécessité de cacher leur douleur, et tout ce qui leur fut possible, ce fut de soupirer entre eux, quand ils étaient seuls.

¶ 24. — ²¹ Voy. *pl. h.* 12, 11.

¶ 25. — ²² D'autres traduisent l'hébreu : ... je leur ôterai leur orgueil, leur joie, leur gloire, le charme de leurs yeux et les délices de leurs âmes (¶. 21).

¶ 26. — ²³ quand, le châtiment accompli, un témoin oculaire vous donnera connaissance de tout (Voy. *pl. b.* 33, 21. 22).

¶ 27. — ²⁴ Le jour où le témoin oculaire, qui aura échappé, viendra par son récit convaincre tout le peuple que vos prophéties ont été exactes, alors vous prendrez un nouveau courage pour publier ce que je vous révélerai, parce que vous pourrez en arguer pour qu'à l'avenir on ajoute foi à vos paroles.

¶ 1. — ¹ Après avoir prédit le châtiment dont les Juifs seront frappés, le Prophète se tourne, dans les huit chapitres qui suivent, du côté des peuples limitro-

2. Fils de l'homme, tournez votre visage contre les enfants d'Ammon, et prophétisez contre eux ;

3. et vous direz aux enfants d'Ammon : Ecoutez la parole du Seigneur Dieu. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que vous ² avez jeté des cris de joie contre mon sanctuaire, lorsqu'il a été profané ; contre la terre d'Israël lorsqu'elle a été désolée ; et contre la maison de Juda, lorsqu'ils ont été emmenés captifs :

4. Je vous livrerai aux peuples d'Orient ³, afin que vous deveniez leur héritage ; et ils établiront sur votre terre les parcs de leurs troupeaux, et ils y dresseront leurs tentes. Ils mangeront eux-mêmes vos blés, et ils boiront votre lait ⁴.

5. J'abandonnerai Rabbath ⁵ pour être la demeure des chameaux ⁶, et les enfants d'Ammon pour être la retraite des bestiaux ; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

6. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que vous avez battu des mains, et frappé du pied ⁷ et que vous vous êtes réjouis de tout votre cœur, en voyant les maux de la terre d'Israël ⁸,

7. j'étendrai ma main sur vous, je vous livrerai en proie aux nations, je vous ferai passer au fil de l'épée, je vous effacerai du nombre des peuples, je vous exterminerai de-dessus la terre, je vous réduirai en poudre ; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur ⁹.

8. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que Moab et Séir ¹⁰ ont dit : Enfin la

2. Fili hominis pone faciem tuam contra filios Ammon, et prophetabis de eis.

3. et dices filiis Ammon : Audite verbum Domini Dei : Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod dixisti : Euge, euge super sanctuarium meum, quia pollutum est ; et super terram Israel, quoniam desolata est ; et super domum Juda, quoniam ducti sunt in captivitatem :

4. Idcirco ego tradam te filiis orientalibus in hereditatem, et collocabunt caulas suas in te, et ponent in te tentoria sua : ipsi comedent fruges tuas ; et ipsi bibent lac tuum.

5. Daboque Rabbath in habitaculum camelorum, et filios Ammon in cubile pecorum : et scietis quia ego Dominus.

6. Quia hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod plausisti manu, et percussisti pede, et gavisa es ex toto affectu super terram Israel :

7. Idcirco ecce ego extendam manum meam super te, et tradam te in direptionem gentium, et interficiam te de populis, et perdam de terris, et conteram : et scies quia ego Dominus.

8. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod dixerunt Moab et

phes, qui virent avec une joie perverse la ruine de Jérusalem. Le temps où la prophétie fut faite n'est pas indiqué dans ce chapitre ; mais il y a beaucoup d'apparence qu'elle tombe dans la période qui suivit immédiatement la destruction de Jérusalem, c'est-à-dire dans la douzième année de la captivité du roi Jéchonias. Le Prophète y annonce aux peuples qui sont désignés, comme l'avait déjà fait Jérémie, leur ruine, laquelle fut accomplie par Nabuchodonosor, qui cinq ans après la prise de Jérusalem, subjuguait aussi les royaumes limitrophes.

ŷ. 3. — ² Ammon (vous, Ammonites).

ŷ. 4. — ³ Litt. : aux fils de l'Orient, — aux Arabes (Voy. Jérém. 49, 28).

⁴ le pays des Ammonites sera ravagé par les mêmes Chaldéens, et tellement dépouillé de ses habitants, qu'il sera abandonné pour servir de pâturage à leurs troupeaux, aux peuples nomades et pasteurs du désert d'Arabie.

ŷ. 5. — ⁵ la ville capitale des Ammonites.

⁶ Les Arabes allaient sur des chameaux (ŷ. 4).

ŷ. 6. — ⁷ en signe d'une joie maligne.

⁸ Litt. : au sujet de la terre d'Israël, — en voyant le grand malheur de la terre d'Israël.

ŷ. 7. — ⁹ Tant que subsista la monarchie chaldéenne, les Ammonites ne firent plus un peuple à part. Après la chute du royaume de Chaldée, il leur fut permis, de même qu'aux Juifs, de rentrer dans leur pays, comme Dieu le leur avait promis (Voy. pl. 4. 16, 53. 55. Jér. 49, 6).

ŷ. 8. — ¹⁰ Sur les Moabites voy. *Isaïe*, 15, 16. *Jér.* 27, 48. Par Séir ce sont les

Seir : Ecce sicut omnes gentes, domus Juda :

9. Idcirco ecce ego aperiam humerum Moab de civitatibus, de civitatibus, inquam, ejus, et de finibus ejus, inclytas terræ Bethiesimoth, et Beelmeon, et Cariathaim,

10. filiis Orientis cum filiis Ammon, et dabo eam in hereditatem : ut non sit ultra memoria filiorum Ammon in gentibus.

11. Et in Moab faciam judicia : et scient quia ego Dominus.

12. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod fecit Idumæa ultionem ut se vindicaret de filiis Juda, peccavitque delinquens, et vindictam expetivit de eis ;

13. idcirco hæc dicit Dominus Deus : Extendam manum meam super Idumæam, et auferam de ea hominem et jumentum, et faciam eam desertam ab austro ; et qui sunt in Dedan, gladio cadent.

14. Et dabo ultionem meam super Idumæam per manum populi mei Israël : et facient in Edom juxta iram meam, et furorem meum : et scient vindictam meam, dicit Dominus Deus.

maison de Juda est devenue comme toutes les autres nations ¹¹.

9. Pour cela, vous allez voir que j'ouvrirai ce qu'il y a de plus fort dans Moab ; j'ouvrirai ses villes, les plus belles villes de ses provinces et de son pays, Bethjésimoth, Béelméon et Cariathaim ¹² ;

10. je les ouvrirai ¹³, dis-je, aux peuples de l'Orient ¹⁴ : je traiterai les Moabites comme j'ai traité les enfants d'Ammon. Je leur livrerai Moab pour être leur héritage, afin qu'à l'avenir le nom des enfants d'Ammon soit effacé de la mémoire des peuples,

11. et que j'exerce aussi sur Moab mes jugements ; et ils sauront alors que c'est moi qui suis le Seigneur ¹⁵.

12. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que l'Idumée s'est satisfaite en se vengeant des enfants de Juda, et qu'elle est tombée dans le péché en souhaitant avec ardeur de se venger d'eux ¹⁶,

13. voici ce que dit le Seigneur Dieu : J'étendrai ma main sur l'Idumée, j'en exterminerai les hommes et les bêtes, je la réduirai en un désert du côté du midi, et ceux qui sont à Dédan tomberont par l'épée ¹⁷.

14. J'exercerai ma vengeance sur l'Idumée par la main de mon peuple d'Israël, et ils traiteront Edom selon ma colère et ma fureur ; et les Iduméens sauront que je sais punir, dit le Seigneur Dieu ¹⁸.

Iduméens ou habitants d'Edom qui sont désignés, parce qu'ils habitaient dans le pays montagneux de Séir (1 Moys. 36, 9).

¹¹ Elle n'a pas plus que les autres peuples un Dieu tout-puissant pour la protéger, et qui ait pu la défendre contre ses ennemis (les Chaldéens).

γ. 9. — ¹² Litt. : j'ouvrirai l'épaule de Moab. — Sens : C'est pourquoi je priverai la force de Moab de ses villes, et je ferai tomber les places fortes de ses frontières entre les mains des Chaldéens, afin qu'ils puissent y pénétrer et y tout ravager sans obstacle (Jérôme). L'épaule est mise pour la force.

γ. 10. — ¹³ Moab.

¹⁴ Litt. : aux fils... — (Voy. note 3).

γ. 11. — ¹⁵ non point comme les dieux des nations (γ. 8). La Bible ne fait point connaître quand la prophétie faite contre les Ammonites et les Moabites a reçu son accomplissement ; mais l'historien juif Josèphe rapporte que Nabuchodonosor réduisit ces peuples, en même temps que les Egyptiens, sous sa domination, cinq ans après la ruine de Jérusalem.

γ. 12. — ¹⁶ Les Iduméens, par un principe de vengeance contre les Juifs, excitaient les Chaldéens, lors de la prise de Jérusalem, à détruire cette ville jusque dans ses fondements (Ps. 136, 7. Comp. Isai. 34, 8).

γ. 13. — ¹⁷ Dans l'hébreu ... les bêtes, et j'en ferai un désert depuis Théman jusqu'à Dédan : ils tomberont par l'épée. — Théman et Dédan étaient, ce semble, des localités ou des provinces d'Edom sur les frontières au sud et au nord (comp. Jér. 49, 7, 8). Suivant l'historien juif Josèphe, ce fut également Nabuchodonosor qui ravagea le pays d'Edom, peu après la destruction de Jérusalem (Voy. Jér. 25, 21. 49, 13).

γ. 14. — ¹⁸ Ceci s'accomplit après la captivité de Babylone, au temps des Machabées (Voy. 1. Mach. 5, 65. 2. Mach. 10, 17).

15. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que les princes de la Palestine ont exécuté les desseins de leur vengeance, et qu'ils se sont vengés de tout leur cœur ¹⁹, en tuant les Israélites pour satisfaire leur ancienne inimitié ²⁰;

16. voici ce que dit le Seigneur Dieu : J'étendrai ma main sur les peuples de la Palestine, je ferai un carnage de ses meurtriers ²¹, et je perdrai les restes de la côte de la mer ²².

17. J'exercerai sur eux des jugements rigoureux dans ma fureur ²³; et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je me serai enfin vengé d'eux.

15. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod fecerunt Palæstini vindictam, et ulti se sunt toto animo, interficientes, et implentes inimicitias veteres :

16. propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego extendam manum meam super Palæstinos, et interficiam interfectores, et perdam reliquias maritimæ regionis :

17. faciamque in eis ultiones magnas arguens in furore : et scient quia ego Dominus, cum dederò vindictam meam super eos.

CHAP. 26 — 28, 30.

CHAPITRE XXVI.

Prophétie contre Tyr.

1. Le premier jour du mois ¹ de la onzième année ², le Seigneur me dit ces paroles :

2. Fils de l'homme, parce que Tyr ³ a dit

1. Et factum est in undecimo anno, prima mensis, factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, pro eo quod

¶ 15. — ¹⁹ L'hébreu ajoute : « et avec mépris. »

²⁰ De même que chez les Iduméens, la haine des Hébreux était héréditaire chez les Philistins; il semble qu'ils firent cause commune avec les Iduméens dans le temps de la destruction de Jérusalem, et qu'ils prêtèrent aussi une main auxiliaire aux Chaldéens.

¶ 16. — ²¹ Dans l'hébreu : des Céréthéens ou Crétois. On ne sait trop pourquoi les Philistins sont ainsi nommés; suivant quelques-uns, c'est parce qu'ils avaient émigré de Crète; suivant d'autres, c'est parce que David s'en servait comme des exécuteurs des hautes œuvres, lesquels sont appelés *cheretim* (exterminateurs). 1. Rois, 30, 14, 2. Rois, 8, 18, 15, 18.

²² Les Philistins sont ainsi désignés parce qu'ils habitaient sur les côtes de la mer Méditerranée, et parce que les Assyriens et les Egyptiens avaient dans les temps antérieurs beaucoup diminué leur population (Voy. Isaïe, 14, 30. 20. 1. Jér. 25, 20).

¶ 17. — ²³ Cette vengeance fut exécutée par Nabuchodonosor lorsqu'il traversa le pays des Philistins, pour se rendre de Tyr en Egypte (Comp. Jérém. 47, 4. 7).

¶ 1. — ¹ du premier mois, comme plus bas 30, 20, et par conséquent quatre mois avant la prise de Jérusalem. Selon d'autres le premier du quatrième mois, durant lequel Jérusalem fut détruite; selon d'autres le premier du cinquième ou du sixième mois. Tous ces commentateurs se fondent sur le passage de la prophétie, où la ville de Tyr parle de la ruine de Jérusalem comme étant déjà consommée, et témoigne la joie qu'elle lui inspire (¶ 2); mais dès le premier mois Jérusalem fut cernée de si près par les assiégeants et réduite à une telle extrémité, que les Tyriens pouvaient bien dès-lors prévoir qu'elle succomberait, et témoigner leur joie au sujet de sa chute comme d'un fait accompli.

² à dater de la déportation du roi Jéchonias et du règne du roi Sédécias : la même année où Jérusalem fut prise d'assaut (4. Rois, 25, 2 et suiv. Jér. 52, 5 et suiv.).

¶ 2. — ³ en Phénicie, la première place de commerce de l'ancien monde. Elle était située sur un rocher proéminent, sur le bord de la mer; mais ses habitants

dixit Tyrus de Jerusalem : Euge contractæ sunt portæ populorum, conversa est ad me : implebor, deserta est.

3. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego super te Tyre, et ascendere faciam ad te gentes multas, sicut ascendit mare fluctuans.

4. Et dissipabunt muros Tyri, et destruent turres ejus : et radam pulverem ejus de ea, et dabo eam in limpidissimam petram.

5. Siccatio sagenarum erit in medio maris, quia ego locutus sum, ait Dominus Deus : et erit in direptionem gentibus.

6. Filiæ quoque ejus, quæ sunt in agro, gladio interficientur : et scient quia ego Dominus.

7. Quia hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego adducam ad Tyrum Nabuchodonosor regem Babylonis ab aquilone, regem regum, cum equis, et curribus, et equitibus, et cætu, populoque magno.

de Jérusalem avec des cris de joie : Les portes de cette ville si pleine de peuples sont brisées ⁴ ; ses habitants ⁵ viendront à moi, et je m'agrandirai de ses ruines maintenant qu'elle est déserte.

3. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens contre vous, ô Tyr ! et je ferai monter contre vous plusieurs peuples, comme la mer fait monter ses flots ⁶.

4. Ils détruiront les murs de Tyr, et ils abattront ses tours ; j'en râclerai jusqu'à la poussière ⁷, et je la rendrai comme une pierre luisante et toute nue ⁸.

5. Elle deviendra au milieu de la mer un lieu pour servir à sécher les rets, parce que c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu ; et elle sera livrée en proie aux nations ⁹.

6. Ses filles ¹⁰ qui sont dans les champs, seront aussi passées au fil de l'épée ; et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur Dieu ¹¹.

7. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais faire venir à Tyr des pays du septentrion ¹², Nabuchodonosor, roi de Babylone, ce roi des rois : il viendra avec des chevaux, avec des chariots de guerre, de la cavalerie, et de grandes troupes composées de divers peuples ¹³.

avaient déjà bâti depuis longtemps, dans une île à peu de distance de la côte, une nouvelle ville, qui dans la suite, lorsque la ville du continent tomba en décadence, s'éleva à une grande puissance. Ces deux villes sont distinguées l'une de l'autre sous les noms d'ancienne et de nouvelle Tyr.

⁴ La ville où les peuples vont et d'où ils sortent non-seulement pour des motifs de religion, mais encore pour leur commerce. La route commerciale des Indes orientales allait en traversant l'Arabie par Jérusalem, en partie à Joppé, le port de Jérusalem sur la mer Méditerranée, en partie à Tyr.

⁵ Litt. : elle s'est tournée vers moi — la porte, c'est-à-dire son commerce.

Ÿ. 3. — ⁶ La prophétie suivante contre Tyr (chap. 26, 27, 28, 29) ne regarde pas seulement les malheurs que Nabuchodonosor fit éprouver à cette ville, mais encore le sort et les destinées finales que lui fit Alexandre-le-Grand, en la renversant de fond en comble. Car comme on peut remarquer dans les prophètes, qui rassemblent et réunissent d'ordinaire dans un même tableau les événements analogues, quoiqu'ils soient séparés les uns des autres par un long espace de temps, de même les destinées malheureuses que la ville de Tyr a eu à souffrir à différentes époques, sont ici rassemblées et réunies sous un même point de vue (Comp. la Préf. sur les prophètes, rem. 3 et la prophétie contre Tyr d'*Isaïe*, 23).

Ÿ. 4. — ⁷ Je la détruirai totalement et absolument, je l'égalerais au sol

⁸ J'en dépouillerai les rochers sur lesquels elle est bâtie.

Ÿ. 5. — ⁹ Ceci se réalisa dans le cours des temps, après que la nouvelle Tyr eut été détruite par Alexandre, et de nos jours les pêcheurs, comme le racontent les voyageurs, étendent réellement et font sécher leurs filets sur l'emplacement où Tyr s'élevait. D'autres traduisent l'hébreu :... un lieu où l'on étendra les filets ; parce que, etc.

Ÿ. 6. — ¹⁰ Les villes ses filles, qui lui sont soumises.

¹¹ Tous les deux, aussi bien Nabuchodonosor qu'Alexandre, ravagèrent la contrée de Tyr, et en exterminèrent presque la population.

Ÿ. 7. — ¹² par la voie ordinaire (Voy. Jér. 1, 14), pour n'avoir pas à passer par le désert.

¹³ D'après l'historien juif Josèphe, qui a puisé dans d'anciennes histoires, perdues maintenant pour la plupart, Nabuchodonosor tint Tyr assiégée pendant treize ans

8. Il fera tomber par le fer vos filles qui sont dans les champs¹⁴ ; il vous environnera de forts et de terrasses, et il lèvera le bouclier contre vous¹⁵.

9. Il dressera contre vos murs ses mantelets et ses béliers, et il détruira vos tours par la force de ses armes¹⁶.

10. La multitude de ses chevaux vous couvrira d'un nuage de poussière ; et le bruit de sa cavalerie, des roues et des charriots, fera trembler vos murailles, lorsqu'il entrera dans vos portes comme par la brèche d'une ville prise¹⁷.

11. Le pavé de toutes vos rues sera foulé par les pieds de ses chevaux ; il fera passer votre peuple par le tranchant de l'épée, et il renversera par terre vos belles statues¹⁸.

12. Ils feront leur butin de vos richesses, ils pilleront vos marchandises, ils renverseront vos murailles, ils ruineront vos maisons magnifiques, et ils jeteront au milieu des eaux les pierres, le bois et la poussière même de vos bâtiments¹⁹.

13. Je ferai cesser tous vos concerts de musique, et on n'entendra plus parmi vous le son de vos harpes²⁰. *Jér. 7, 34.*

8. Filias tuas, quæ sunt in agro, gladio interficiet : et circumdabit te munitionibus, et comportabit aggerem in gyro : et elevabit contra te clypeum.

9. Et vineas, et arietes temperabit in muros tuos, et turres tuas destruet in armatura sua.

10. Inundatione equorum ejus operiet te pulvis eorum : a sonitu equitum, et rotarum, et currum, movebuntur muri tui, cum ingressus fuerit portas tuas quasi per introitum urbis dissipata.

11. Ungulis equorum suorum conculcabit omnes plateas tuas : populum tuum gladio cædet, et statuae tuæ nobiles in terram corruent.

12. Vastabunt opes tuas, diripient negotiationes tuas : et destruent muros tuos, et domos tuas præclaras subvertent : et lapides tuos, et ligna tua, et pulverem tuum in medio aquarum ponent.

13. Et quiescere faciam multitudinem canticorum tuorum, et sonitus cithararum tuarum non audietur amplius.

jusqu'à ce qu'il l'eût prise (586 avant J.-C.) ; mais il semble qu'il n'attaqua que l'ancienne Tyr (v. note 3), car la nouvelle Tyr devait être encore dans ce temps-là très-peu considérable. — D'anciens et de nouveaux commentateurs ont mis en doute la prise de la ville de Tyr par Nabuchodonosor, parce que les historiens grecs et romains gardent le silence sur ce point, et que les témoignages que Josèphe cite, ne parlent eux-mêmes que du siège, sans faire mention de la prise de la ville. Mais les auteurs grecs et romains se taisent sur beaucoup d'autres faits que la Bible rapporte, et la preuve que Nabuchodonosor n'assiégea pas seulement, mais prit et s'assujettit aussi la ville, résulte de cette seule circonstance, qu'un roi babylonien, appelé Merbal, est cité parmi les rois de Tyr après ce siège. Il est vraisemblable que les Tyriens, pressés par les Chaldéens, leur livrèrent leur ville sous condition, et les Chaldéens y exercèrent depuis la souveraine autorité jusqu'à l'époque persique.

v. 8. — ¹⁴ Voy. note 40.

¹⁵ Par le bouclier il faut entendre, ce semble, la tortue qui était formée par la réunion et la jonction des boucliers que les soldats élevaient et tenaient au-dessus de leur tête, afin de pouvoir, à la faveur de cet abri, faire avancer les béliers.

v. 9. — ¹⁶ D'autres traduisent l'hébreu : avec ses machines ; avec des machines au moyen desquelles on lançait de grosses pierres contre les tours.

v. 10. — ¹⁷ par la brèche. Sens : Nabuchodonosor entrera dans une ville qui sera ravagée, comme si elle avait été emportée d'assaut.

v. 11. — ¹⁸ D'autres traduisent : les statues de votre puissance (vos dieux, que vous regardiez comme votre force), autrement : vos fortes stations (garnisons).

v. 12. — ¹⁹ Comme il est vraisemblable que Nabuchodonosor entra dans la ville par reddition (note 13), ce verset se rapporte, dans le sens propre, à la destruction de Tyr par Alexandre (332 avant J.-C.). Ce dernier détruisit Tyr jusque dans ses fondements, et il accomplit littéralement les derniers mots de ce verset, car ayant construit, pour arriver à l'île sur laquelle était située la nouvelle Tyr, une chaussée du rivage à l'île, il fit jeter dans la mer, ainsi que les historiens le rapportent, pour former cette chaussée, les pierres et les débris de l'ancienne Tyr.

v. 13. — ²⁰ Alors votre joie superbe aura une fin (Comp. *Jér. 16, 9*).

14. Et dabo te in limpidissimam petram, siccatio sagenarum eris, nec edificaberis ultra : quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.

15. Hæc dicit Dominus Deus Tyro : Numquid non a sonitu ruinæ tuæ, et gemitu interfectorum tuorum, cum occisi fuerint in medio tui, commovebuntur insulæ?

16. Et descendunt de sedibus suis omnes principes maris : et auferent exuvias suas, et vestimenta sua varia abjicient, et induentur stupore : in terra sedebunt, et attoniti super repentino casu tuo admirabuntur.

17. Et assumentes super te lamentum, dicent tibi : Quomodo peristi, quæ habitas in mari, urbs inclyta, quæ fuisti fortis in mari cum habitatoribus tuis, quos formidabant universi ?

18. Nunc stupebunt naves in die pavoris tui : et turbabuntur insulæ in mari, eo quod nullus egrediatur ex te.

19. Quia hæc dicit Dominus Deus : Cum dederò te urbem desolatam, sicut civitates quæ non habitantur : et adduxero super te abyssum, et operuerint te aquæ multæ :

20. Et detraxero te cum his qui descendunt in lacum ad populum sempiternum, et collocavero te in terra novissima sicut solitudines veteres, cum his qui deducuntur in lacum, ut non habiteris : porro cum dederò gloriam in terra viventium,

14. Je vous rendrai comme une pierre lissée ; vous deviendrez un lieu à sécher les rets²¹, et vous ne serez plus rebâtie à l'avenir²², parce que c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu.

15. Voici ce que le Seigneur Dieu dit à Tyr : Les îles²³ ne trembleront-elles pas au bruit de votre chute, et aux cris lugubres de ceux qui seront tués dans le carnage qui se fera au milieu de vous ?

16. Tous les princes de la mer descendront de leurs trônes ; ils quitteront les marques de leur grandeur ; ils rejeteront leurs habits superbes et éclatants par la variété de leurs couleurs ; ils seront remplis de frayeur ; ils s'assièront sur la terre, et frappés d'un profond étonnement de votre chute si soudaine,

17. ils feront sur vous des plaintes mêlées de pleurs, et ils vous diront : Comment êtes-vous tombée si malheureusement, vous qui habitiez dans la mer, ô ville superbe ! vous qui étiez si forte sur la mer avec tous vos habitants qui s'étaient rendus redoutables à tout le monde ?

18. Les vaisseaux maintenant trembleront en vous voyant vous-même saisie de frayeur, et les îles seront épouvantées dans la mer, en voyant que personne ne sort de vos portes²⁴.

19. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Lorsque je vous aurai rendue toute déserte, comme les villes qui ne sont plus habitées, que j'aurai fait fondre une tempête²⁵ sur vous, et que je vous aurai couverte d'un déluge d'eaux ;

20. lorsque je vous aurai précipitée avec ceux qui descendent dans la fosse profonde, pour vous joindre à la multitude des morts éternels²⁶ ; lorsque je vous aurai placée au fond de la terre²⁷ avec ceux qui sont descendus dans le tombeau, pour être toujours inhabitée comme les solitudes de plusieurs siècles, et qu'en même temps j'aurai rétabli ma gloire dans la terre des vivants²⁸ ;

γ. 14. — ²¹ Voy. *pl. h.* notes 8. 9.

²² L'ancienne Tyr, que Nabuchodonosor ravagea, se releva dans la puissance de la nouvelle Tyr (*Isaïe*, 23. notes 28. 29), mais la nouvelle Tyr qu'Alexandre détruisait, ne fut jamais rebâtie.

γ. 15. — ²³ toutes les contrées maritimes de l'Europe, avec lesquelles Tyr faisait le commerce.

γ. 18. — ²⁴ Dans l'hébreu : les îles qui sont dans la mer sont épouvantées de votre ruine.

γ. 19. — ²⁵ Litt. : un abîme, — une mer, c'est-à-dire des peuples nombreux.

γ. 20. — ²⁶ D'autres traduisent l'hébreu : vers les peuples de l'éternité (des temps antérieurs).

²⁷ dans l'autre monde.

²⁸ sur la terre.

21. Je vous réduirai à rien, vous ne serez plus; et quoiqu'on vous cherche, on ne vous trouvera plus pour jamais, dit le Seigneur Dieu ²⁰.

21. in nihilum redigam te, et non eris, et requisita non invenieris ultra in sempiternum, dicit Dominus Deus.

CHAPITRE XXVII.

Lamentation sur la destruction de Tyr.

1. Le Seigneur me parla encore et me dit :

2. Vous donc, fils de l'homme, faites une plainte lugubre sur la chute de Tyr ;

3. et vous direz à cette ville qui est située près de la mer ¹, qui est le siège du commerce et du trafic des peuples de tant d'îles différentes : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : O Tyr! vous avez dit en vous-même : Je suis d'une beauté parfaite,

4. et je suis placée au milieu de la mer ². Les peuples voisins qui vous ont bâtie, n'ont rien oublié pour vous embellir ³.

5. Ils ont fait tout le corps et les divers étages de votre vaisseau ⁴ de sapins de Sanir ⁵ ; ils ont pris le cèdre du Liban pour vous faire un mât.

6. Ils ont mis en œuvre les chênes de Basan pour faire vos rames. Ils ont employé l'ivoire des Indes pour faire vos bancs, et ce qui vient des îles vers l'Italie, pour faire vos chambres et vos magasins ⁶.

7. Le fin lin d'Égypte tissu en broderie, a composé la voile qui a été suspendue à votre mât ⁷ ; l'hyacinthe et la pourpre

1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Tu ergo fili hominis assume super Tyrum lamentum :

3. Et dices Tyro, quæ habitat in introitu maris, negotiationi populorum ad insulas multas : Hæc dicit Dominus Deus : O Tyre, tu dixisti : Perfecti decoris ego sum,

4. et in corde maris sita. Fini-timi tui, qui te ædificaverunt, impleverunt decorem tuum :

5. abietibus de Sanir extruxerunt te cum omnibus tabulatis maris : cedrum de Libano tulerunt ut facerent tibi malum.

6. Quercus de Basan dolaverunt in regnos tuos : et transtra tua fecerunt tibi ex ebore indico, et prætoria de insulis Italiæ.

7. Byssus varia de Ægypto texta est tibi in velum ut poneretur in malo : hyacinthus et pur-

γ. 21. — ²⁰ Après qu'Alexandre eut détruit Tyr, trois cents ans avant Jésus-Christ, ce qui en restait alla toujours en décadence, de sorte que dans les temps chrétiens, alors que Dieu se manifesta dans sa gloire sur la terre, toutes les traces de cette ville avaient disparu (Voy. note 9).

γ. 3. — ¹ qui est la clé de toutes les mers.

γ. 4. — ² Je suis la plus glorieuse des cités, et je domine sur les mers. Ou : Je suis placée au sein de la mer, en sûreté contre toutes les entreprises. Dans l'hébreu :... parfaite. Vos frontières sont au cœur de la mer (votre domination s'étend sur les mers).

³ Dans l'hébreu :... de la mer; ceux qui vous ont bâtie ont porté votre beauté à la perfection. Les architectes tyriens étaient renommés (Voy. 2. Rois, 5, 11. 3. Rois, 5, 18).

⁴ les parties latérales du vaisseau et le pont.

γ. 5. — ⁵ Sanir est un pic de l'Anti-Liban.

γ. 6. — ⁶ Dans l'hébreu : Ils ont fait vos rames des chênes de Basan, et vos bancs des buis des îles de Chittim (incrustés) d'ivoire. Par les îles de Chittim l'Écriture entend les îles de la Méditerranée, et les côtes de la Grèce et de l'Occident. Le buis de la Corse était particulièrement renommé.

γ. 7. — ⁷ Dans l'hébreu : Le fin lin de l'Égypte, émaillé de broderies de diverses couleurs, a été votre voile, et il vous a servi d'étendard (de pavillon).

pura de insulis Elisa facta sunt operimentum tuum.

8. Habitatores Sidonis et Aradii fuerunt remiges tui : sapientes tui, Tyre, facti sunt gubernatores tui.

9. Senes Giblii, et prudentes ejus, habuerunt nautas ad ministerium variæ suppellectilis tuæ : omnes naves maris, et nautæ eorum, fuerunt in populo negotiationis tuæ.

10. Persæ, et Lydii, et Libyes erant in exercitu tuo viri bellatores tui : clypeum, et galeam suspenderunt in te pro ornatu tuo.

11. Filii Aradii cum exercitu tuo erant super muros tuos in circuitu : sed et Pigmæi, qui erant in turribus tuis, pharetras suas suspenderunt in muris tuis per gyrum : ipsi compleverunt pulchritudinem tuam.

12. Carthaginenses negotiatores tui, a multitudine cunctarum divitiarum, argento, ferro, stannio, plumboque, repleverunt nundinas tuas.

13. Græcia, Thubal, et Mosoch, ipsi institatores tui : mancipia, et vasa ærea advenxerunt populo tuo.

des îles d'Elisa ⁸ ont fait votre pavillon ⁹.

8. Les habitants de Sidon et d'Arad ¹⁰ ont été vos rameurs ; et vos sages, ô Tyr ! sont devenus vos pilotes.

9. Les vieillards de Géal ¹¹, et les plus habiles d'entre eux, ont donné leurs marinières pour vous servir dans tout l'équipage de votre vaisseau ¹². Tous les navires de la mer, et tous les mariniers ont été engagés dans votre commerce et votre trafic.

10. Les Perses, ceux de Lydie ¹³, et ceux de Libye ¹⁴ étaient vos gens de guerre dans votre armée ; et ils ont suspendu dans vous leurs boucliers et leurs casques, pour vous servir d'ornement ¹⁵.

11. Les Aradiens ¹⁶, avec leurs troupes, étaient tout autour de vos murailles ; et les Pygmées ¹⁷, qui étaient sur vos tours, ont suspendu leurs carquois le long de vos murs, afin qu'il ne manquât rien à votre beauté.

12. Les Carthaginois ¹⁸ trafiquaient avec vous, vous apportant toutes sortes de richesses, et remplissaient vos marchés d'argent, de fer, d'étain et de plomb ¹⁹.

13. La Grèce, Tubal ²⁰ et Mosoch ²¹, entretenaient aussi votre commerce, et amenaient à votre peuple des esclaves et des vases d'airain.

⁸ de la Grèce.

⁹ Litt. : votre couverture, — ont fait les couvertures des tentes, que l'on étendait sur le pont pour servir de caïotes, ou de couvertures dont on faisait dans le vaisseau un usage quelconque. — Les conchyliques des côtes de la Grèce donnent un suc bleu de ciel et rouge.

γ. 8. — ¹⁰ de l'île d'Arad, sur les côtes de Phénicie.

γ. 9. — ¹¹ Une ville sur la côte phénicienne, appelée Biblos par les Grecs.

¹² Dans l'hébreu : ... les vieillards de Géal et ses sages étaient au milieu de vous, pour radouber vos vaisseaux.

γ. 10. — ¹³ de l'Asie-Mineure, connus comme des soldats valeureux.

¹⁴ de l'Afrique. Dans l'hébreu : les Plutéens (les Mauritaniens).

¹⁵ Les anciens suspendaient des boucliers, des casques et autres armures comme ornements à leurs murs et à leurs tours.

γ. 11. — ¹⁶ Litt. : Les fils d'Arad. — (Voy. note 10).

¹⁷ C'est-à-dire, suivant saint Jérôme, des combattants courageux, du mot grec « Pygme » combat. Dans l'hébreu : les Gammadim, les habitants de la ville de Gammade ou Gamabe, en Phénicie. — Les Tyriens ne confiaient la garde des murailles et des tours qu'à des soldats de leur nation.

γ. 12. — ¹⁸ Dans l'hébreu : Ceux de Tharsis (de Tartessus en Espagne).

¹⁹ Dans l'hébreu : Tharschisch faisait le commerce avec vous, à cause de la multitude de vos richesses, et remplissait vos marchés d'argent, etc.

γ. 13. — ²⁰ les Tibaréens, dans le voisinage du rivage méridional de la mer Noire.

²¹ Peuple dans les contrées montagneuses des Mosques, sur la côte orientale de la mer Noire, qui dans la suite s'étendit davantage vers le nord et atteignit jusqu'à la ville actuelle de Moscou.

14. On a amené de Thogorma ²² dans vos places publiques, des chevaux, des cavaliers et des mulets ²³.

15. Les enfants de Dédan ²⁴ ont trafiqué avec vous; votre commerce s'est étendu en plusieurs îles, et ils ont donné en échange de vos marchandises des dents d'ivoire et de l'ébène.

16. Les Syriens ont été engagés dans votre trafic, à cause de la multitude de vos ouvrages ²⁵; et ils ont exposé en vente dans vos marchés des perles ²⁶, de la pourpre, de petits écussons, du fin lin, de la soie ²⁷, et toutes sortes de marchandises précieuses ²⁸.

17. Les peuples de Juda et d'Israël ont entretenu aussi leur commerce avec vous; et ils ont apporté dans vos marchés le plus pur froment ²⁹, le baume, le miel, l'huile, et la résine.

18. Damas trafiquait avec vous; et en échange de vos ouvrages ³⁰ si différents, il vous apportait de grandes richesses, du vin excellent ³¹, et des laines d'une couleur vive et éclatante ³².

19. Dan ³³, la Grèce et Mosel ³⁴, ont exposé en vente dans vos marchés des ouvrages de fer poli; et vous avez fait un trafic de casse ³⁵, et de cannes d'excellente odeur.

20. Ceux de Dédan ³⁶ trafiquaient avec vous pour les housses magnifiques des chevaux.

21. L'Arabie et tous les princes de Cédar ³⁷ étaient aussi engagés dans votre commerce ³⁸;

14. De domo Thogorma, equos, et equites, et mulos adduxerunt ad forum tuum.

15. Filii Dedan negotiatores tui: insulæ multæ, negotiatio manus tuæ: dentes eburneos et hebeninos commutaverunt in pretio tuo.

16. Syrus negotiator tuus propter multitudinem operum tuorum, gemmam, et purpuram, et scutulata, et byssum, et sericum, et chodechod proposuerunt in mercatu tuo.

17. Juda et terra Israel ipsi institores tui in frumento primo, balsamum, et mel, et oleum, et resinam proposuerunt in nundinis tuis.

18. Damascenus negotiator tuus in multitudine operum tuorum, in multitudine diversarum opum, in vino pingui, in lanis coloris optimi.

19. Dan, et Græcia, et Mosel, in nundinis tuis proposuerunt ferum fabrefactum: stacte et calamus in negotiatione tua.

20. Dedan institores tui in tapetibus ad sedendum.

21. Arabia, et universi principes Cedar, ipsi negotiatores manus

γ. 14. — ²² de l'Arménie, que les anciens géographes exaltent à cause du nombre et de la beauté de ses chevaux.

²³ Les cavaliers qui savaient manier les chevaux et les mulets, se vendaient aussi.

γ. 15. — ²⁴ Aujourd'hui Daden, une tribu arabe, dans le voisinage du golfe Persique.

γ. 16. — ²⁵ parce que vous aviez besoin des matières de différentes espèces pour vos productions variées des arts.

²⁶ Litt. : des pierres précieuses. — D'autres traduisent l'hébreu : des perles.

²⁷ Dans l'hébreu : du corail. D'autres autrement.

²⁸ Autrement de jaspé. C'est ainsi que ce même mot est rendu dans *Isaïe*, 54, 12. D'autres autrement.

γ. 17. — ²⁹ Dans l'hébreu : les froments de Minnith (une ville d'au-delà du Jourdain, dans le pays des Ammonites). *Jug.* 11, 33.

γ. 18. — ³⁰ Voyez note 25, ou : ... avec vous, à cause de la multitude de vos affaires.

³¹ D'autres traduisent : du vin d'Helbon.

³² D'autres traduisent : de la laine fine.

γ. 19. — ³³ La ville de Dan, au nord de la Palestine. D'autres autrement.

³⁴ Dans l'hébreu : Védan, Javan et Mehoulal; vraisemblablement des localités d'Arabie.

³⁵ Litt. : Stacté, suc de la myrrhe, — d'autres traduisent l'hébreu : Casia (de la cannelle).

γ. 20. — ³⁶ Localité dans l'Idumée (*Isaïe*, 21, 13).

γ. 21. — ³⁷ Voy. *Isaïe*, 42, 11.

³⁸ par le débit étendu de leurs marchandises.

tuae : cum agnis, et arietibus, et hædis venerunt ad te negotiatores tui.

22. Venditores Saba, et Reema, ipsi negotiatores tui : cum universis primis aromatibus, et lapide pretioso, et auro, quod proposuerunt in mercatu tuo.

23. Haran, et Chene, et Eden, negotiatores tui : Saba, Assur, et Chelmad, venditores tui ;

24. ipsi negotiatores tui multifariam involucris hyacinthi, et polymitorum, gazarumque pretiosarum, quæ obvolutæ et astrictæ erant funibus : cedros quoque habebant in negotiationibus tuis.

25. Naves maris, principes tui in negotiatione tua : et repleta es, et glorificata nimis in corde maris.

26. In aquis multis adduxerunt te remiges tui : ventus auster contrivit te in corde maris.

27. Divitiæ tuæ, et thesauri tui, et multiplex instrumentum tuum, nautæ tui et gubernatores tui, qui tenebant suppellectilem tuam, et populo tuo præerant : viri quoque bellatores tui, qui erant in te, cum universa multitudine tua, quæ est in medio tui : cadent in corde maris in die ruinæ tuæ.

et ils venaient vous amener leurs agneaux, leurs bœliers et leurs boucs.

22. Saba et Reema³⁹ venaient aussi vendre et acheter avec vous, et exposaient dans vos marchés tous les plus excellents parfums, les pierres précieuses et l'or.

23. Haran, Chené et Eden⁴⁰ entraient pareillement dans votre trafic ; Saba⁴¹, Assur et Chelmad⁴² venaient vous vendre leurs marchandises.

24. Ils entretenaient un grand trafic avec vous, et ils vous apportaient des balles d'hyacinthe, d'ouvrages en broderie, et de meubles précieux, qui étaient enveloppés et liés de cordes ; et ils trafiquaient encore avec vous pour des bois de cèdre⁴³.

25. Les vaisseaux⁴⁴ ont entretenu votre principal commerce⁴⁵. Vous avez été comblée de biens, et élevée dans la plus haute gloire au milieu de la mer.

26. Vos rameurs vous ont conduite sur les grandes eaux⁴⁶ ; mais le vent du midi⁴⁷ vous a brisée au milieu de la mer.

27. Vos richesses, vos trésors, votre équipage si grand et si magnifique, vos marins et vos pilotes qui disposaient de tout ce qui servait à votre grandeur et à votre usage : vos gens de guerre qui combattaient pour vous avec toute la multitude de peuple qui était au milieu de vous⁴⁸, tomberont tous ensemble au fond de la mer au jour de votre ruine.

γ. 22. — ³⁹ Petites contrées de l'Arabie-Heureuse, dans le voisinage du golfe Persique.

γ. 23. — ⁴⁰ Localités dans la Mésopotamie.

⁴¹ Dans l'hébreu : Seba, différent de Saba ci-dessus mentionné (γ. 22), également cependant un district d'Arabie, ou Seba en Ethiopie, Méroé.

⁴² Peut-être une petite contrée dans le voisinage de l'Assyrie.

γ. 24. — ⁴³ Dans l'hébreu : Ils étaient vos marchands en des choses des plus achevées, des draps bleus et brodés, pliés dans des caisses précieuses de cèdre et exposées bien liées sur vos marchés. — * Autrement : Illi sunt tui institores rebus absolutissimis, hyacinthinis phrygianisque pannis, thesaurisque vestium pretiosarum, funibus constrictis et compactis, quæ sunt in tuis mercatibus.

γ. 25. — ⁴⁴ Litt. : Les vaisseaux de la mer. — Dans l'hébreu : Les vaisseaux de Tharschisch, c'est-à-dire les vaisseaux qui cinglent vers l'Espagne.

⁴⁵ C'est au moyen de vos voyages de long cours sur mer, que vous pouviez entreprendre avec vos gros vaisseaux, que vous avez élevé votre commerce à ce haut degré.

γ. 26. — ⁴⁶ Les anciens dans leurs voyages sur mer, étaient dans la nécessité de se tenir près des côtes parce qu'ils n'avaient point de boussole ; en haute mer, ils couraient risque de périr.

⁴⁷ Plus exactement, comme porte l'hébreu : Le vent de l'Orient ; à savoir Nabuchodonosor, Alexandre, qui vinrent de l'Orient assiéger Tyr. Tyr est comparée à un vaisseau.

γ. 27. — ⁴⁸ Dans l'hébreu : vos richesses, vos marchands, vos marchandises, vos matelots, vos pilotes, vos radoubes, vos porte-faix, et tous vos gens de guerre, etc.

28. Les cris et les plaintes de vos pilotes épouvanteront les flottes ⁴⁹.

29. Tous ceux qui tenaient la rame descendront de leurs vaisseaux ⁵⁰; les mariniers avec tous les pilotes se tiendront sur terre.

30. Ils déploreront vos maux avec de grandes plaintes; ils crieront dans leur douleur; ils se jetteront de la poussière sur la tête; ils se couvriront de cendre ⁵¹;

31. ils se raseront les cheveux ⁵²; ils se vêtiront de cilices; et dans l'amertume de leur cœur, ils verseront des larmes sur vous avec un regret sensible et cuisant.

32. Ils feront sur vous des plaintes lugubres; ils déploreront votre malheur en disant ⁵³: Où trouvera-t-on une ville semblable à Tyr, qui est devenue muette, et qui a été ensevelie au milieu de la mer?

33. Vous qui, par votre grand commerce sur la mer ⁵⁴, avez comblé de biens tant de nations différentes; qui par l'abondance de vos peuples ⁵⁵, avez enrichi les rois de la terre,

34. la mer maintenant vous a brisée, vos richesses sont au fond de ses eaux, et toute cette multitude de peuple qui était au milieu de vous, est tombée et périée avec vous ⁵⁶.

35. Vous êtes devenue un sujet de surprise et d'étonnement à tous les habitants des îles; et tous leurs rois abattus par cette tempête ont changé de visage.

36. Les marchands de tous les peuples vous ont considérée comme l'objet de leurs railleries et de leurs insultes ⁵⁷; vous êtes réduite dans le néant, et vous ne serez jamais rétablie ⁵⁸.

28. A sonitu clamoris gubernatorum tuorum conturbabuntur classes:

29. Et descendent de navibus suis omnes qui tenebant remum: nautæ et universi gubernatores maris in terra stabunt:

30. et ejulabunt super te voce magna, et clamabunt amare: et superjacent pulverem capitibus suis, et cinere conspergentur.

31. Et radent super te calvitium, et accingentur ciliciis; et plorabunt te in amaritudine animæ ploratu amarissimo.

32. Et assument super te carmen lugubre, et plangent te: Quæ est ut Tyrus, quæ obmutuit in medio maris?

33. Quæ in exitu negotiationum tuarum de mari implesti populos multos: in multitudine divitiarum tuarum, et populorum tuorum, ditasti reges terræ.

34. Nunc contrita es a mari, in profundis aquarum opes tuæ, et omnis multitudo tua, quæ erat in medio tui, ceciderunt.

35. Universi habitatores insularum obstupuerunt super te: et reges earum omnes tempestate perculsi mutaverunt vultus.

36. Negotiatores populorum sibilaverunt super te: ad nihilum deducta es, et non eris usque in perpetuum.

γ. 28. — ⁴⁹ D'autres traduisent l'hébreu: les faubourgs. D'autres: les côtes.

γ. 29. — ⁵⁰ dans les chaloupes, afin de gagner promptement la terre, et d'échapper au naufrage.

γ. 30. — ⁵¹ en signe de deuil (Voy. Jér. 6, 26).

γ. 31. — ⁵² Voy. Jér. 48, 37.

γ. 32. — ⁵³ Même leurs enfants diront après eux à votre sujet, etc.

γ. 33. — ⁵⁴ Litt.: Vous qui en tirant vos marchandises de la mer, — des îles et des contrées maritimes éloignées.

⁵⁵ Dans l'hébreu: de vos marchandises.

γ. 34. — ⁵⁶ Dans l'hébreu: Le temps est venu maintenant que vous avez été brisée par (ou: dans) la mer; votre commerce et votre population innombrable s'est abîmée dans les profondeurs de la mer.

γ. 36. — ⁵⁷ Litt.: ont sifflé contre vous, — marque de surprise, d'étonnement, comme Jér. 49, 17. 50, 13.

⁵⁸ Voy. pl. à chap. 26. note

CHAPITRE XXVIII.

Prophétie contre le roi de Tyr ; contre Sidon. Prédiction du retour d'Israël.

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, dic principi Tyri: Hæc dicit Dominus Deus : Eo quod elevatum est cor tuum, et dixisti : Deus ego sum, et in cathedra Dei sedi in corde maris : cum sis homo, et non Deus, et dedisti cor tuum quasi cor Dei.

3. Ecce sapientior es tu Daniele : omne secretum non est absconditum a te.

4. In sapientia et prudentia tua fecisti tibi fortitudinem : et acquisisti aurum et argentum in thesauris tuis.

5. In multitudine sapientiæ tuæ, et in negotiatione tua multiplicasti tibi fortitudinem : et elevatum est cor tuum in robore tuo.

6. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Eo quod elevatum est cor tuum quasi cor Dei :

7. idcirco ecce ego adducam super te alienos, robustissimos gentium : et nudabunt gladios suos super pulchritudinem sapientiæ tuæ, et polluent decorem tuum.

8. Interficiant, et detrahent te :

1. Le Seigneur me dit encore ces paroles :

2. Fils de l'homme, dites au prince de Tyr ¹ : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que votre cœur s'est élevé, et que vous avez dit : Je suis Dieu, et je suis assis sur la chaire de Dieu au milieu de la mer ², quoique vous ne soyez qu'un homme, et non pas Dieu ; et parce que votre cœur s'est élevé comme si c'était le cœur d'un dieu ³ ;

3. car voilà que vous êtes plus sage que Daniel ⁴, et il n'y a point de secret qui vous soit caché.

4. Vous vous êtes rendu puissant par votre sagesse et votre prudence, et vous avez amassé de l'or et de l'argent dans vos trésors ⁵.

5. Vous avez accru votre puissance par l'étendue de votre sagesse et par la multiplication de votre commerce ⁶ ; et votre cœur s'est élevé dans votre force.

6. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que votre cœur s'est élevé comme si c'était le cœur d'un Dieu,

7. je ferai venir contre vous des étrangers qui sont les plus puissants d'entre les peuples ⁷ ; et ils viendront l'épée à la main exterminer votre sagesse dans tout son éclat ⁸, et ils souilleront votre beauté.

8. Ils vous tueront, et vous précipiteront

¶ 2. — ¹ A la suite de la prophétie contre l'Etat et la ville de Tyr, vient la déclaration du châtement qui frappera le roi de Tyr. La première prophétie embrassant non-seulement les revers que Nabuchodonosor fit essuyer à cette ville, mais encore ceux dont Alexandre fut l'auteur, il semble qu'il s'agit non-seulement d'Ithobal qui régnaît du temps de Nabuchodonosor, mais aussi et principalement du dernier prince de Tyr, à qui Alexandre enleva le royaume et la couronne, et sortit de la royauté tyrienne.

² Je suis Dieu sur la mer, j'y exerce un empire illimité.

³ Le complément de la pensée suit ¶ 6. Les versets 3-5 sont une intercalation.

¶ 3. — ⁴ dans votre opinion. Daniel vivait alors à la cour de Babylone, et il était en réputation de la plus haute sagesse. Dès sa plus tendre jeunesse, il expliqua au roi Nabuchodonosor le songe de la statue de métal (Voy. pl. h. 14, 16. Dan. 2, 48).

¶ 4. — ⁵ par votre sagesse, à ce que vous croyiez, quoique tout cela ne fût qu'un don de ma part.

¶ 5. — ⁶ comme vous vous l'imaginiez.

¶ 7. — ⁷ les Chaldéens, et plus tard les troupes d'Alexandre.

⁸ Litt. : et ils dégaîneront leur épée contre l'éclat de votre sagesse, — contre les choses précieuses que vous prétendez avoir acquises par votre sagesse.

du trône ⁹, et vous mourrez dans le carnage de ceux qui seront tués au milieu de la mer ¹⁰.

9. Direz-vous encore, lorsque vous serez devant vos meurtriers, lorsque vous serez sous la main de ceux qui vous ôteront la vie; *direz-vous encore* : Je suis un Dieu, vous qui n'êtes qu'un homme, et non pas un Dieu?

10. Vous mourrez de la mort des incircconcis et par la main des étrangers ¹¹, parce que c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu.

11. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, et me dit : Fils de l'homme, faites un grand deuil sur le roi de Tyr ¹²,

12. et dites-lui : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Vous étiez le sceau de la ressemblance de Dieu ¹³; vous étiez plein de sagesse, et parfait en beauté.

13. Vous avez été dans les délices du paradis de Dieu ¹⁴; votre vêtement était enrichi de toute sorte de pierres précieuses; la sardoine, la topaze, le jaspe, la chrysolithe, l'onyx, le bérylle, le saphir, l'escarboucle, l'émeraude ¹⁵ et l'or, ont été employés pour relever votre beauté, et les instruments de musique les plus excellents ont été préparés pour le jour auquel vous avez été créé ¹⁶.

14. Vous étiez un chérubin qui étend ses ailes ¹⁷, et qui protège les autres ¹⁸; je vous ai établi sur la montagne sainte de Dieu ¹⁹, et vous avez marché au milieu des pierres étincelantes ²⁰.

et morieris in interitu occisorum in corde maris.

9. Numquid dicens loqueris : Deus ego sum, coram interficientibus te : cum sis homo, et non Deus, in manu occidentium te ?

10. Morte incircumcisorum morieris in manu alienorum : quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.

11. Et factus est sermo Domini ad me, dicens : Fili hominis leva planctum super regem Tyri :

12. et dices ei : Hæc dicit Dominus Deus : Tu signaculum similitudinis, plenus sapientia, et perfectus decore,

13. in deliciis paradisi Dei fuisti : omnis lapis pretiosus operimentum tuum : sardius, topazius, et jaspis, chrysolithus, et onyx, et berillus, sapphirus, et carbunculus, et smaragdus : aurum opus decoris tui : et foramina tua in die, qua conditus es, præparata sunt.

14. Tu cherub extensus, et protegens, et posui te in monte sancto Dei, in medio lapidum ignitorum ambulasti.

ŷ. 8. — ⁹ Litt. : ils vous précipiteront — de votre élévation imaginaire. Dans l'hébreu : ils vous précipiteront dans l'abîme (dans la fosse).

¹⁰ en sorte que vous expirerez couvert de blessures, quoique vous vous croyez en sûreté au milieu de la mer et par sa possession.

ŷ. 10. — ¹¹ de la mort des impies, des idolâtres, de la mort éternelle. Encore aujourd'hui les Juifs disent : Vous mourrez comme un goï (un païen, un chrétien). Aux yeux des Juifs, c'était le comble de la honte d'être mis à mort par un incircconcis (Voy. 1. Rois, 31, 4).

ŷ. 11. — ¹² La plupart des SS. Pères considèrent la peinture qui suit de la puissance et de la chute du roi de Tyr, comme une figure prophétique de l'ancienne gloire et de la chute de Lucifer et de ses suppôts au ciel et sur la terre.

ŷ. 12. — ¹³ Vous étiez une empreinte parfaite de la ressemblance de Dieu (ironique) (Voy. ŷ. 2).

ŷ. 13. — ¹⁴ Vous viviez à Tyr comme dans un paradis.

¹⁵ D'autres traduisent : en partie par d'autres noms. Votre manteau royal était orné des pierreries les plus précieuses.

¹⁶ Dans l'hébreu : les tambours et les flûtes ont été, etc. On a célébré votre naissance au son des instruments de musique.

ŷ. 14. — ¹⁷ Litt. : un chérubin étendu, — étendant ses ailes (Comp. 3 Rois, 6, 23 et suiv.).

¹⁸ c'est-à-dire fort, à qui Dieu avait confié sa puissance, semblable aux chérubins sur l'Arche, qui portaient Dieu et couvraient la loi.

¹⁹ De même que les chérubins étaient dans le sanctuaire sur la montagne sainte de Sion, je vous avais aussi placé sur un lieu élevé, qui paraissait inaccessible pour toute entreprise.

²⁰ à savoir dans votre palais, dont non-seulement l'or et l'argent, mais l'éclat

15. Perfectus in viis tuis a die conditionis tuæ, donec inventa est iniquitas in te.

16. In multitudine negotiationis tuæ repleta sunt interiora tua iniquitate, et peccasti : et ejeci te de monte Dei, et perdidisti te, ô cherub protegens, de medio lapidum ignitorum.

17. Et elevatum est cor tuum in decore tuo, perdidisti sapientiam tuam in decore tuo, in terram projecisti te : ante faciem regum dedi te ut cernerent te.

18. In multitudine iniquitatum tuarum, et iniquitate negotiationis tuæ, polluisti sanctificationem tuam : producam ergo ignem de medio tui, qui comedit te, et dabo te in cinerem super terram in conspectu omnium videntium te.

19. Omnes qui viderint te in gentibus, obstupescant super te : nihili factus es, et non eris in perpetuum.

20. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

21. Fili hominis pone faciem tuam contra Sidonem : et prophetaabis de ea,

22. et dices : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te Sidon, et glorificabor in medio tui : et

15. Vous étiez parfait dans vos voies au jour de votre création, jusqu'à ce que l'iniquité a été trouvée en vous ²¹.

16. Dans la multiplication de votre commerce vos entrailles ont été remplies d'iniquité, vous êtes tombé dans le péché, et je vous ai chassé de la montagne de Dieu. Je vous ai exterminé, ô cherubin ! qui protégez les autres du milieu des pierres étincelantes.

17. Car votre cœur s'est élevé dans son éclat ; vous avez perdu la sagesse dans votre beauté. Je vous ai précipité en terre ; je vous ai exposé devant la face des rois, afin qu'ils jetassent les yeux sur vous.

18. Vous avez violé la sainteté de votre demeure ²² par la multitude de vos iniquités, et par les injustices de votre commerce ; c'est pourquoi je ferai sortir du milieu de vous un feu ²³ qui vous dévorera, et je vous réduirai en cendres sur la terre, aux yeux de tous ceux qui vous verront.

19. Tous ceux qui vous considéreront parmi les peuples en seront frappés d'étonnement : vous avez été anéanti, et vous ne serez plus pour jamais.

20. Le Seigneur me parla encore et me dit :

21. Fils de l'homme, tournez votre visage contre Sidon ²⁴, et prophétisez contre cette ville,

22. et dites : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens à vous, Sidon, je serai glorifié au milieu de vous ²⁵ : et vos habitants

des pierres précieuses faisait l'ornement. C'était la coutume chez les anciens d'orner les murs et les marche-pieds avec des perles et des pierres précieuses.

§. 15. — ²¹ L'état commerçant de Tyr fut dans le principe une source de bienfaits pour l'humanité ; il contribua, au moyen de la navigation, à nouer et à entretenir des relations amicales entre les peuples, il leur fit connaître les produits des pays étrangers, et il leur fournit par là un motif de reconnaissance et d'actions de grâces envers le Créateur, auteur de tous ces biens. Tyr se distinguait par son caractère franc et loyal dans le commerce, et par ses dispositions pacifiques envers les Israélites ses voisins, spécialement sous David et Salomon. Avec le temps, la loyauté dégénéra chez les Tyriens en tromperie, leur amour de la paix en une joie maligne (*Pl. h.* 26, 2), la moralité en vices, en sorte que leurs relations avec les autres nations n'étaient plus un bienfait pour elles, mais une occasion de corruption et de dépravation.

§. 18. — ²² Vous avez donné occasion à vos ennemis (les Chaldéens, les Grecs) de tomber sur vous et de ravager votre montagne sainte (§. 14).

²³ Le feu qui doit sortir du royaume de Tyr pour sa perte, est la guerre, que sa manière d'agir, inspirée par la folie et l'orgueil à l'égard des maîtres du monde, occasionna.

CHAP. 40, §. 21 — 26.

§. 21. — ²⁴ Sidon, la plus ancienne ville de Phénicie, fut la mère de Tyr ; mais la fille devint bientôt plus puissante que la mère, et la réduisit sous sa dépendance (*Comp. Isaïe*, 33, 4). Comme Sidon faisait le commerce avec Tyr, elle se rendait coupable des mêmes prévarications qu'elle. Dans *Jér.* 25, 22. 27, 3, Sidon est mise au nombre des royaumes que Nabuchodonosor devait subjuguier.

§. 22. — ²⁵ par les châtimens que j'exercerai contre vous.

sauront que je suis le Seigneur, lorsque j'aurai exercé mes jugements sur eux, et que j'aurai fait éclater *ma puissance et ma sainteté* ²⁶ au milieu d'eux.

23. J'enverrai la peste dans Sidon, je ferai couler le sang dans ses rues, ses habitants tomberont de tous côtés au milieu d'elle, et périront par l'épée; et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

24. Sidon ne sera plus à la maison d'Israël un sujet de chute et d'affliction ²⁷, ni une épine qui pique et qui blesse tous ceux qui l'environnent et qui la combattent ²⁸; et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur Dieu.

25. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Lorsque j'aurai rassemblé la maison d'Israël d'entre tous les peuples, parmi lesquels je les ai dispersés, je serai sanctifié en eux à la vue des nations ²⁹, et ils habiteront dans leur terre que j'avais donnée à mon serviteur Jacob.

26. Ils y habiteront sans aucune crainte; ils bâtiront des maisons, ils planteront des vignes, et ils vivront dans une pleine assurance, lorsque j'aurai exercé mes jugements sur tous ceux qui sont autour d'eux, et qui les combattent; et ils sauront que c'est moi qui suis leur Seigneur et leur Dieu ³⁰.

scient quia ego Dominus, cum fecero in ea judicia, et sanctificatus fuero in ea.

23. Et immittam ei pestilentiam, et sanguinem in plateis ejus : et corruent interfecti in medio ejus gladio per circuitum : et scient quia ego Dominus.

24. Et non erit ultra domui Israel offendiculum amaritudinis, et spina dolorem inferens undique per circuitum eorum, qui adversantur eis : et scient quia ego Dominus Deus.

25. Hæc dicit Dominus Deus : Quando congregavero domum Israel de populis, in quibus dispersi sunt, sanctificabor in eis coram gentibus : et habitabunt in terra sua, quam dedi servo meo Jacob.

26. Et habitabunt in ea securi : et ædificabunt domos, et plantabunt vineas, et habitabunt confiderenter, cum fecero judicia in omnibus qui adversantur eis per circuitum : et scient quia ego Dominus Deus eorum.

²⁶ lorsque j'aurai été reconnu comme un juge saint et juste.

γ. 24. — ²⁷ Aucune nation n'a causé à la maison d'Israël autant de dommage que la nation des Sidoniens — en lui donnant Jézabel, fille de leur roi Ethbaal, pour reine (3. Rois, 16, 31). Car ce fut Jézabel qui introduisit et popularisa l'idolâtrie avec toutes ses abominations dans le royaume d'Israël.

²⁸ Des mauvais voisins des Israélites étaient comme des épines aiguës. Ce ne sera que lorsque ces voisins auront été humiliés avec les Tyriens et les Sidoniens, qu'Israël habitera avec sécurité et en paix dans son pays. Ce fut ce qui arriva au temps des Machabées. Dans l'hébreu : Et il n'y aura plus pour la maison d'Israël de buisson qui la pique et d'épine qui lui cause de la douleur parmi tous ses voisins, qui la méprisent, et ils sauront, etc.

γ. 25. — ²⁹ comme un Dieu qui dit vrai, qui tient saintement ses promesses.

γ. 26. — ³⁰ Comp. note 28.

CHAPITRE XXIX.

Prédiction de la dévastation de l'Egypte, qui toutefois, au bout de quarante ans, sera rétablie dans un état de prospérité. Prédiction réitérée de la dévastation de l'Egypte. Promesse à Israël.

1. In anno decimo, decimo mense, undecima die mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis pone faciem tuam contra Pharaonem regem Egypti, et prophetabis de eo, et de Egypto universa :

3. Loquere, et dices : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te Pharaon rex Egypti, draco magne, qui cubas in medio fluminum tuorum, et dicis : Meus est fluvius, et ego feci memetipsum.

4. Et ponam frenum in maxillis tuis : et agglutinabo pisces fluminum tuorum squamis tuis : et extradam te de medio fluminum tuorum, et universi pisces tuis uagmis tuis adhærebunt.

5. Et projiciam te in desertum, et omnes pisces fluminis tui : super faciem terræ cades, non colligeris, neque congregaberis : bestis terræ, et volatilibus cæli, dedi te ad devorandum :

1. Le onzième jour ¹ du dixième mois ² de la dixième année, le Seigneur me parla et me dit :

2. Fils de l'homme, tournez le visage contre Pharaon, roi d'Egypte ³, et prophétisez tout ce qui doit arriver, à lui et à l'Egypte.

3. Parlez-*lui*, et dites-*lui* : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens à vous, Pharaon, roi d'Egypte, grand dragon ⁴, qui vous couchez au milieu de vos fleuves ⁵, et qui dites : Le fleuve est à moi, et c'est moi-même qui me suis créé ⁶.

4. Je mettrai un frein ⁷ à vos mâchoires, et j'attacherai à vos écailles les poissons de vos fleuves ; et je vous entraînerai du milieu de vos fleuves, et tous vos poissons demeureront attachés à vos écailles ⁸.

5. Je vous jetterai dans le désert avec tous les poissons de votre fleuve ; vous tomberez sur la face de la terre, on ne vous relèvera point : mais je vous donnerai en proie aux bêtes de la terre, et aux oiseaux du ciel ⁹ ;

† 1. — ¹ Dans l'hébreu : Le douzième jour.

² L'an 589 avant Jésus-Christ, durant le siège de Jérusalem, la dixième année du règne de Sédécias et de la déportation de Jéchonias.

† 2. — ³ Selon saint Jérôme cette prophétie se rapporte en général aux Pharaons qui se succédèrent en Egypte pendant la durée de l'empire Chaldéen ; selon d'autres il s'agit d'Ephrée ou Apriès, dont il est fait mention dans Jér. 44, 30, et qui régnait vers ce temps-là (note 2) ; néanmoins tout dans la prophétie ne convient pas à ce prince.

† 3. — ⁴ crocodile.

⁵ entre le Nil et ses bras.

⁶ Nul ne saurait me ravir le fleuve, qui me fournit un entretien si opulent, et je ne suis redevable qu'à moi-même de ma puissance et de mon royaume.

† 4. — ⁷ Dans l'hébreu : un hameçon.

⁸ et je les tirerai avec vous hors de l'eau.

† 5. — ⁹ Sens des versets 4, 5 : Je vous prendrai, crocodile, avec tous les poissons qui se tiennent auprès de vous, et je vous tirerai avec eux hors du fleuve où vous vous croyiez si en sûreté, et je vous jetterai dans le désert pour être la pâture des bêtes sauvages. Sans figure : Malgré la force de votre position, ô roi d'Egypte ! je vous enlèverai avec tous les peuples qui vous demeurent fidèlement attachés, de votre pays, je vous conduirai dans le désert, et je vous y ferai trouver

6. et tous les habitants de l'Egypte sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, parce que vous avez été à la maison d'Israël un appui aussi faible qu'un roseau ¹⁰.

7. Lorsqu'ils se sont attachés à vous, en vous prenant avec la main, vous vous êtes rompu; vous leur avez déchiré toute l'épaule ¹¹: et lorsqu'ils pensaient s'appuyer sur vous, vous vous êtes éclaté en pièces, et vous leur avez rompu tous les reins.

8. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vais faire tomber la guerre sur vous, et je tuerai parmi vous les hommes avec les bêtes.

9. Le pays d'Egypte sera réduit en un désert, et en une solitude; et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, parce que vous avez dit: Le fleuve est à moi, et c'est moi qui l'ai fait.

10. Je viens donc à vous et à vos fleuves, et je changerai le pays d'Egypte en des solitudes après que la guerre l'aura ravagé depuis la tour de Syènes jusqu'aux confins de l'Ethiopie ¹².

11. Elle ne sera plus battue par le pied des hommes, ni par le pied des bêtes ¹³, et elle ne sera point habitée pendant quarante ans ¹⁴.

12. Je mettrai le pays d'Egypte au rang des pays déserts, et ses villes au rang des villes détruites ¹⁵; et elles seront désolées

Ægypti quia ego Dominus: pro eo quod fuisti baculus arundineus domui Israel.

7. Quando apprehenderunt te manu, et contractus es, et lacerasti omnem humerum eorum: et in nitentibus eis super te, comminutus es, et dissolvisti omnes renes eorum.

8. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego adducam super te gladium; et interficiam de te hominem, et jumentum.

9. Et erit terra Ægypti in desertum, et in solitudinem: et scient quia ego Dominus: pro eo quod dixeris: Fluvius meus est, et ego feci eum.

10. Idcirco ecce ego ad te, et ad flumina tua: daboque terram Ægypti in solitudines, gladio dissipatam, a turre Syeues, usque ad terminos Æthiopie.

11. Non pertransibit eam pes hominis, neque pes jumenti gradietur in ea: et non habitabitur quadraginta annis.

12. Daboque terram Ægypti desertam in medio terrarum desertarum, et civitates ejus in medio

la mort, à vous et aux vôtres, en sorte que vous demeurerez gisants sans sépulture. Par quel ennemi tout cela est-il arrivé à l'Egypte, c'est une question sur laquelle les interprètes sont partagés. Il résulte, ce semble, assez clairement des versets 18. chap. 30, 20-26. 32, 11. que cet ennemi fut également les Chaldéens. A la vérité toutes les prédictions de notre prophète ne se remarquent pas dans l'histoire d'Egypte et dans celle de Chaldée, à s'en tenir au récit des historiens profanes; mais cela ne peut pas fonder un préjugé contre la prédiction, attendu que les monuments historiques sont défectueux et se contredisent les uns les autres. L'historien juif Josèphe raconte, en conformité avec les deux versets ci-dessus, que Nabuchodonosor tua le roi d'Egypte en Egypte même, et en mit un autre à sa place sur le trône.

¶ 6. — ¹⁰ parce que, vous (Egypte), vous avez promis du secours au peuple, quoique vous fussiez aussi impuissante qu'un roseau sur lequel succombe celui qui s'y appuie.

¶ 7. — ¹¹ tout le bras, qui est considéré comme un prolongement de l'épaule, parce que les pointes aiguës du bâton brisé y pénétrèrent. Sur le peu de confiance qu'inspirait le secours de l'Egypte, voy. 4. Rois, 17, 3-6. 24, 20. 25, 1.

¶ 10. — ¹² Ou plutôt comme porte l'hébreu: depuis Migdol (c'est-à-dire la tour, une forteresse du Nord) jusqu'à Syènes (la place forte la plus méridionale de l'Egypte), jusqu'aux frontières de l'Ethiopie.

¶ 11. — ¹³ c'est-à-dire elle sera entièrement déserte.

¹⁴ Elle sera tellement ravagée par les Chaldéens, qu'il lui faudra quarante ans pour se rétablir. D'autres interprètes observent par rapport à cet état de dévastation pendant l'espace de quarante ans, que l'histoire n'en faisait aucune mention, ce n'a été qu'une menace de la part de Dieu, laquelle, ainsi que d'autres, par exemple celle contre la ville de Ninive (prophét. de Jonas), n'a pas été, par un effet de la miséricorde divine, entièrement accomplie.

¶ 12. — ¹⁵ Les pays et les villes dévastés sont ceux des Iduméens, des Moabites

urbium subversarum, et erunt desolatæ quadraginta annis : et dispergam Egyptios in nationes, et ventilabo eos in terras.

13. Quia hæc dicit Dominus Deus : Post finem quadraginta annorum congregabo Egyptum de populis, in quibus dispersi fuerant.

14. Et reducam captivitatem Egypti, et collocabo eos in terra Phatures, in terra nativitatæ suæ : et erunt ibi in regnum humile :

15. inter cætera regna erit humillima, et non elevabitur ultra super nationes, et imminuam eos ne imperent gentibus.

16. Neque erunt ultra domui Israel in confidentia, docentes iniquitatem, ut fugiant, et sequantur eos : et scient quia ego Dominus Deus.

17. Et factum est in vigesimo et septimo anno, in primo, in una mensis : factum est verbum Domini ad me, dicens :

18. Fili hominis, Nabuchodonosor rex Babylonis servire fecit exercitum suum servitute magna adversus Tyrum : omne caput decalvatum, et omnis humerus depilatus est : et merces non est red-

pendant quarante ans. J'écarterai les Egyptiens parmi les nations, et je les disperserai en divers pays ¹⁶.

13. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Après que quarante ans seront passés, je rassemblerai les Egyptiens du milieu des peuples parmi lesquels ils avaient été dispersés ;

14. Je ramènerai les captifs d'Egypte, je les établirai dans la terre de Phatures ¹⁷, dans la terre de leur naissance ¹⁸ ; et ils deviendront un royaume bas et humilié.

15. L'Egypte sera le plus faible de tous les royaumes, elle ne s'élèvera plus à l'avenir au-dessus des nations : et je les affaiblirai, afin qu'ils ne dominent plus sur les peuples ¹⁹.

16. Ils ne seront plus l'appui et la confiance des enfants d'Israël, et ils ne leur enseigneront plus l'iniquité, en les portant à me fuir ²⁰, et à les suivre ; et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur Dieu.

17. Le premier jour du premier mois de la vingt-septième année, le Seigneur me dit encore ces paroles ²¹ :

18. Fils de l'homme, Nabuchodonosor, roi de Babylone, m'a rendu avec son armée un grand service au siège de Tyr. Toutes les têtes en ont perdu les cheveux, et toutes les épaules en sont écorchées ; et néanmoins ni lui ni son armée n'a point reçu de récom-

et des autres peuples, que Nabuchodonosor avait ravagés après la destruction de Jérusalem.

¹⁶ Il semble que l'Egypte ait été traitée comme Juda par les Chaldéens. Nabuchodonosor transporta en captivité ses habitants qui ne se réfugièrent pas en d'autres pays, que la faim et la peste n'avaient pas enlevés, ou qui n'étaient pas tombés par le glaive. C'est ce que l'historien juif Josèphe dit en termes exprès des Juifs qui y avaient cherché un refuge, et Jérémie leur avait prédit qu'ils périeraient en Egypte par la faim, la guerre et la peste (*Jér.* 42, 15-22).

§. 14. — ¹⁷ Phatures est la contrée Thébaine, dans la haute Egypte, et elle est mise pour toute l'Egypte.

¹⁸ La fin des quarante ans tombe, ce semble, vers le temps où Cyrus renversa la monarchie chaldéenne, et permit aux peuples retenus en captivité de retourner des provinces de la Chaldée dans leur patrie ; car les Chaldéens ne remirent aucun captif en liberté (*Isaï.* 44, 17).

§. 15. — ¹⁹ L'Egypte ne s'éleva plus depuis ce temps-là au rang des royaumes, et ce fut toujours, comparativement aux vastes empires des Perses, des Grecs et des Romains, un très-petit Etat. Elle chercha sous les Perses à recouvrer son indépendance, mais elle n'en fut que plus profondément humiliée, et depuis lors elle a été constamment gouvernée par des étrangers, par Alexandre, les Ptolémées, les Romains, les Sarrasins et les Turcs.

§. 16. — ²⁰ Israël ne sera plus tenté de mettre contre l'ordre de Dieu sa confiance dans l'Egypte, et de faire alliance avec elle. Dans l'hébreu :... la confiance des enfants d'Israël, leur rappelant leur crime (le crime qu'ils commirent), alors qu'ils se tournaient vers eux.

§. 17. — ²¹ L'an 572 avant Jésus-Christ. Ezéchiel fit la prophétie qui suit dix-sept ans plus tard que celle qui précède, l'année où Tyr succomba, quatorze ans après que Jérusalem eut été réduite en cendres.

pense pour le service qu'il m'a rendu à la prise de Tyr ²².

19. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais donner à Nabuchodonosor, roi de Babylone, le pays d'Égypte ²³; il en prendra tout le peuple; il en fera son batin, et il en partagera les dépouilles. Son armée recevra ainsi sa récompense,

20. et il sera payé du service qu'il m'a rendu dans le siège de cette ville. Je lui ai abandonné l'Égypte, parce qu'il a travaillé pour moi, dit le Seigneur Dieu ²⁴.

21. En ce jour-là je ferai refléurir le règne et la puissance ²⁵ de la maison d'Israël, et je vous ouvrirai la bouche au milieu d'eux ²⁶; et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

dita ei, neque exercitui ejus, de Tyro, pro servitute qua servivit mihi adversus eam.

19. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego dabo Nabuchodonosor regem Babylonis in terra Ægypti : et accipiet multitudinem ejus, et deprædabitur manubias ejus, et diripiet spolia ejus : et erit merces exercitui illius,

20. et operi, quo servivit adversus eam : dedi ei terram Ægypti, pro eo quod laboraverit mihi, ait Dominus Deus.

21. In die illo pullulabit cornu domui Israel, et tibi dabo apertum os in medio eorum : et scient quia ego Dominus.

CHAPITRE XXX.

Continuation. Autre prédiction contre le même royaume.

1. Le Seigneur me parla encore, et me dit :

2. Fils de l'homme prophétisez et dites : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Poussez des cris et des hurlements : malheur, malheur à ce jour-là !

3. Car le jour est proche ; il est proche ce

1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis propheta, et dic : Hæc dicit Dominus Deus : Ululate, væ, væ diei :

3. quia juxta est dies, et appro-

ÿ. 18. — ²² Nabuchodonosor tint Tyr assiégée pendant treize ans (*Pl. A. 26.* note 13). Après qu'il s'en fut rendu maître, il ne trouva, en entrant dans la ville, que très-peu de butin, et presque rien que des maisons vides, soit que les Tyriens eussent transporté ailleurs leurs richesses (*Isaï. 23.* note 14), soit que la ville, qui tomba au pouvoir du vainqueur par reddition, eût stipulé qu'elle ne serait pas pillée.

ÿ. 19. — ²³ On ne sait pas au juste quand Nabuchodonosor ravagea l'Égypte. Comme ce fut pendant le siège de Tyr qu'il soumit les Moabites et les Iduméens, ce fut sans doute à cette époque qu'il se jeta aussi dans l'Égypte. Toutefois la conquête totale et la dévastation de ce pays ne purent avoir lieu qu'après la prise de Tyr.

ÿ. 20. — ²⁴ parce qu'il a été la verge dont je me suis servi, l'exécuteur de mes vengeances.

ÿ. 21. — ²⁵ Litt. : la corne de la maison d'Israël pullulera, — quand Nabuchodonosor aura ravagé l'Égypte et sera retourné de son expédition à Babylone. Vers ce temps-là Daniel s'acquitt la plus haute considération à la cour de Chaldée par l'interprétation des songes de Nabuchodonosor (*Dan. 2*), et rendit ainsi de grands services à sa nation. Bientôt après Evilmérôdach, fils de Nabuchodonosor, tira de prison le roi Jéchonias (*4. Rois, 27*), dont le petit-fils, Zorobabel, reconduisit les Juifs de la captivité dans la Palestine.

²⁶ parce que, lorsque cette prophétie aura été accomplie, vous parlerez avec liberté, chacun vous reconnaissant pour un vrai prophète.

ÿ. 2. — ¹ O combien sera malheureux le jour qui vous est réservé, Égyptiens !

pinquat dies Domini : dies nubis, tempus gentium erit.

4. Et veniet gladius in Ægyptum : et erit pavor in Æthiopia, cum ceciderint vulnerati in Ægypto, et ablata fuerit multitudo illius, et destructa fundamenta ejus.

5. Æthiopia, et Libya, et Lydi, et omne reliquum vulgus, et Chub, et filii terræ fœderis, cum eis gladio cadent.

6. Hæc dicit Dominus Deus : Et corruent fulcientes Ægyptum, et destruetur superbia imperii ejus : a turre Syenes gladio cadent in ea, ait Dominus Deus exercituum ;

7. et dissipabuntur in medio terrarum desolatarum, et urbes ejus in medio civitatum desertarum erunt.

8. Et scient quia ego Dominus : cum dederò ignem in Ægypto, et attriti fuerint omnes auxiliares ejus.

9. In die illa egredientur muntii a facie mea in trieribus, ad contemendam Æthiopiæ confidentiam : et erit pavor in eis in die Ægypti, quia absque dubio veniet.

10. Hæc dicit Dominus Deus : Cessare faciam multitudinem Ægypti in manu Nabuchodonosor regis Babylonis.

11. Ipse et populus ejus cum eo, fortissimi gentium adducentur ad disperdendam terram : et evagi-

jour du Seigneur³, ce jour de nuage, qui sera le temps des nations³.

4. L'épée va venir sur l'Égypte ; et la frayeur saisira l'Éthiopie⁴, lorsqu'ils tomberont en foule dans l'Égypte percés de coups, lorsque la multitude du peuple d'Égypte⁵ périra, et qu'elle sera détruite jusqu'aux fondements⁶.

5. L'Éthiopie, la Libye, les Lydiens, tous les autres peuples, et Chub⁷, et les enfants de la terre avec laquelle j'ai fait mon alliance⁸, tomberont avec eux sous le tranchant de l'épée⁹.

6. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Ceux qui soutenaient l'Égypte seront enveloppés dans sa chute, et l'orgueil de son empire sera détruit. Ils tomberont dans l'Égypte par l'épée depuis la tour de Syènes¹⁰, dit le Seigneur, le Dieu des armées.

7. Ses provinces seront mises au nombre des provinces désolées, et ses villes au rang des villes désertes¹¹.

8. Et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai mis le feu¹² dans l'Égypte, et que tous ceux qui la soutenaient seront réduits en poudre.

9. En ce jour-là je ferai sortir de devant ma face des messagers qui viendront sur des vaisseaux, pour détruire la fierté de l'Éthiopie¹³ ; et les Éthiopiens seront saisis de frayeur au jour de l'Égypte, parce que ce jour viendra très-assurément.

10. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : J'anéantirai cette multitude d'hommes qui est dans l'Égypte, par la main de Nabuchodonosor, roi de Babylone.

11. Je le ferai venir, lui et son peuple, et avec eux les plus puissantes des nations, pour perdre l'Égypte. Ils viendront l'attaquer le

†. 3. — ³ Le jour du Seigneur est celui où le Seigneur fait éclater d'une manière particulière ses miséricordes ou ses vengeances ; il s'agit ici des vengeances.

³ le temps auquel les peuples d'Égypte vont être châtiés.

†. 4. — ⁴ le pays voisin au Sud, par la crainte d'un sort pareil.

†. Litt. : sa multitude — de l'Égypte.

†. Litt. : et que ses fondements seront détruits — ses richesses, sa puissance.

†. 5. — ⁷ Suivant une autre leçon Noub (Nub), les Nubiens, peuples voisins, de même que tous les peuples d'Afrique dont il est question.

⁸ les Juifs qui ont émigré en Égypte (Jér. 42, 14).

⁹ Tous les peuples auxiliaires des Égyptiens partageront alors leur sort.

†. 6. — ¹⁰ Dans l'hébreu : ... sera détruit. Depuis Migdol jusqu'à Syènes ils tomberont sur sa terre par l'épée, dit Dieu, le Seigneur (voy. †. 10).

†. 7. — ¹¹ Voy. pl. h. 29, 12.

†. 8. — ¹² la guerre (Ps. 77, 63. Isai. 24, 25).

†. 9. — ¹³ Au jour où l'Égypte sera visitée, les Éthiopiens, qui étaient au nombre des peuples auxiliaires de l'Égypte, descendront sur leurs barques par le Nil en Éthiopie, pour y porter cette triste nouvelle, et l'Éthiopie cessera de mettre sa confiance dans l'Égypte.

sabre à la main, et ils rempliront la terre de corps morts.

12. Je sècherai le lit de ses fleuves ¹⁴, et je livrerai ses champs entre les mains des plus méchants de tous les hommes. Je détruirai cette terre avec tout ce qu'elle contient, par la main des étrangers : c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.

13. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : J'exterminerai les statues, et j'anéantirai les idoles de Memphis ¹⁵. Il n'y aura plus à l'avenir de prince du pays d'Égypte ¹⁶, et je répandrai la terreur dans toutes ses terres.

14. Je ruinerai le pays de Phaturès ¹⁷, je mettrai le feu ¹⁸ dans Taphnis ¹⁹, j'exercerai mes jugements dans Alexandrie ²⁰.

15. Je répandrai mon indignation sur Damiette ²¹, qui est la force de l'Égypte; je ferai mourir cette multitude de peuple d'Alexandrie,

16. et je mettrai le feu dans l'Égypte. Damiette sera dans les douleurs, comme une femme qui est en travail : Alexandrie sera ravagée, et Memphis sera toujours dans l'angoisse et le serrement de cœur.

17. Les jeunes gens d'Héliopolis ²² et de Bubaste ²³ seront passés au fil de l'épée, et les femmes ²⁴ seront emmenées captives.

18. Le jour deviendra tout noir à Taphnis ²⁵, lorsque j'y briserai le sceptre d'Égypte, et que j'y détruirai le faste de sa puissance. Elle sera couverte d'un nuage, et ses filles ²⁶ seront emmenées captives.

nabunt gladios suos super Ægyptum, et implebunt terram interfectis.

12. Et faciam alveos fluminum aridos, et tradam terram in manus pessimorum : et dissipabo terram, et plenitudinem ejus manu alienorum, ego Dominus locutus sum.

13. Hæc dicit Dominus Deus : Et disperdam simulacra, et cessare faciam idola de Memphis : et dux de terra Ægypti non erit amplius : et dabo terrorem in terra Ægypti.

14. Et disperdam terram Phatures, et dabo ignem in Taphnis, et faciam judicia in Alexandria.

15. Et effundam indignationem meam super Pelusium robor Ægypti, et interficiam multitudinem Alexandriae,

16. Et dabo ignem in Ægypto : quasi parturiens dolebit Pelusium, et Alexandria erit dissipata, et in Memphis angustiae quotidianæ.

17. Juvenes Heliopoleos et Bubasti gladio cadent, et ipsæ captivæ ducentur.

18. Et in Taphnis nigrescet dies, cum contrivero ibi sceptrum Ægypti, et defecerit in ea superbia potentiae ejus : ipsam nubes operiet, filiae autem ejus in captivitatem ducentur.

¶ 12. — ¹⁴ le Nil avec ses canaux.

¶ 13. — ¹⁵ Le bœuf Apis, emblème de la vertu générative de la nature, était surtout honoré à Memphis, capitale de l'Égypte centrale.

¹⁶ Durant ces quarante ans de dévastation (*Pl. h.* 29, 11), ou : alors (après la conquête de Nabuchodonosor) il n'y aura plus de princes sortis de son sein, et elle ne sera gouvernée que par des étrangers, ce qui est arrivé en effet (*Voy pl. h.* 29. note 19).

¶ 14. — ¹⁷ de la haute Égypte.

¹⁸ *Voy. pl. h.* note 12.

¹⁹ Tsoan ou Tanis, capitale, située dans la basse Égypte.

²⁰ Dans l'hébreu : No, l'ancienne ville de Thèbes dans la haute Égypte. Saint Jérôme désigne la célèbre ville de Thèbes par le nom de la ville d'Égypte la plus fameuse de son temps, d'Alexandrie (*Voy. Jér.* 46, 25). — * C'est le même mot que saint Jérôme rend encore plus bas ¶ 16... par Alexandrie.

¶ 15. — ²¹ Litt. : Péluse — c'est-à-dire ville de boue. Dans l'hébreu : Sin, qui signifie la même chose, place très-forte à la frontière septentrionale de l'Égypte, du côté de la Palestine.

¶ 17. — ²² Ville dans la basse Égypte (*Voy. Jér.* 43, 13).

²³ Ville sur le bras oriental du Nil.

²⁴ Litt. : et elles-mêmes seront, etc. — les villes, le reste de la population.

¶ 18. — ²⁵ Forteresse dans la basse Égypte, où Pharaon avait une résidence (*Voy. Jér.* 43, 9).

²⁶ les autres villes.

19. Et judicia faciam in Ægypto : et scient quia ego Dominus.

20. Et factum est in undecimo anno, in primo mense, in septima mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens :

21. Fili hominis brachium Pharaonis regis Ægypti confregi : et ecce non est obvolutum ut restitueretur ei sanitas, ut ligaretur pannis, et fasciaretur linteolis, ut recepto robore posset tenere gladium.

22. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad Pharaonem regem Ægypti, et comminuam brachium ejus forte, sed confractum : et dejiciam gladium de manu ejus :

23. et dispergam Ægyptum in gentibus, et ventilabo eos in terris.

24. Et confortabo brachia regis Babylonis, daboque gladium meum in manu ejus : et confringam brachia Pharaonis, et gement gemitibus interfecti coram facie ejus.

25. Et confortabo brachia regis Babylonis, et brachia Pharaonis concident : et scient quia ego Dominus, cum dederò gladium meum in manu regis Babylonis, et extenderit eum super terram Ægypti.

26. Et dispergam Ægyptum in nationes, et ventilabo eos in terras, et scient quia ego Dominus.

19. J'exercerai dans l'Égypte la rigueur de mes jugements ; et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

20. Le septième jour du premier mois de la onzième année ²⁷, le Seigneur me dit *encore* ces paroles :

21. Fils de l'homme, j'ai rompu le bras de Pharaon, roi d'Égypte ²⁸, et il n'a point été pansé pour être guéri ; il n'a point été lié avec des bandes, ni enveloppé dans du linge, afin qu'ayant repris sa force, il pût tenir l'épée.

22. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens à Pharaon, roi d'Égypte, et j'achèverai de briser son bras qui a été fort, mais qui est rompu ²⁹, et je lui ferai tomber l'épée de la main.

23. J'écarterai les Égyptiens en diverses nations, et je les disperserai parmi les peuples ³⁰.

24. Je fortifierai en même temps le bras du roi de Babylone, je mettrai mon épée entre ses mains, je briserai le bras de Pharaon, et ses gens pousseront des cris et des soupirs, étant tués à ses propres yeux.

25. Je fortifierai les bras du roi de Babylone, et les bras de Pharaon seront sans aucune force ; et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai mis mon épée entre les mains du roi de Babylone, et qu'il la tirera sur le pays d'Égypte.

26. J'écarterai les Égyptiens en diverses nations, et je les disperserai parmi les peuples ; et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

¶ 20. — ²⁷ de la déportation de Jéchonias. Trois mois après la prophétie qui suit, laquelle tombe un peu avant celle qui précède, Jérusalem fut emportée par Nabuchodonosor.

¶ 21. — ²⁸ Ceci se rapporte vraisemblablement à la première défaite des Égyptiens, lorsqu'ils entreprirent de venir au secours des Juifs (*Jér.* 37, 6). D'autres le rapportent à la défaite près de l'Euphrate (*Jér.* 34, 2).

¶ 22. — ²⁹ Dans l'hébreu : et je broyerai son bras vigoureux aussi bien que son bras brisé. Sens : J'achèverai de détruire les restes de la puissance de l'Égypte.

¶ 23. — ³⁰ Voy *pl.* h. 29, 12

CHAPITRE XXXI.

Chute du royaume d'Assyrie représentée comme un exemple de la chute de l'Égypte.

1. Le premier jour du troisième mois de l'année onzième ¹, le Seigneur me parla encore, et me dit :

2. Fils de l'homme, dites à Pharaon, roi d'Égypte, et à son peuple : A qui ressemblez-vous dans votre grandeur ² ?

3. Considérez Assur ³ ; il était comme un cèdre sur le Liban : son bois était beau, ses branches étendues, sa tige haute ; et au milieu de ses branches épaisses et touffues, il en sortait une qui s'élevait au-dessus de toutes les autres.

4. Les pluies l'avaient nourri ; un grand amas d'eaux l'arrosant, l'avait fait pousser en haut ⁴ ; les fleuves coulaient tout autour de ses racines, et il avait envoyé ses ruisseaux à tous les arbres de la campagne ⁵.

5. C'est pourquoi il avait surpassé en hauteur tous les arbres du pays : son bois avait poussé fortement, et ses branches s'étaient élevées à cause des grandes eaux qui l'arrosaient.

6. Et comme son ombre s'étendait fort loin ⁶, tous les oiseaux du ciel avaient fait leur nid sur ses branches, toutes les bêtes des forêts avaient fait leurs petits sous ses feuilles, et un grand nombre de nations habitait sous l'ombre de ses rameaux ⁷.

1. Et factum est in anno undecimo, tertio mense, una mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis dic Pharaoni regi Ægypti, et populo ejus : Cui similis factus es in magnitudine tua ?

3. Ecce Assur quasi cedrus in Libano, pulcher ramis, et frondibus nemorosus, excelsusque altitudine, et inter condensas frondes elevatum est cacumen ejus.

4. Aquæ nutrierunt illum, abysus exaltavit illum : flumina ejus manabant in circuitu radicum ejus, et rivos suos emisit ad universa ligna regionis.

5. Propterea elevata est altitudo ejus super omnia ligna regionis : et multiplicata sunt arbusta ejus, et elevati sunt rami ejus præ aquis multis.

6. Cumque extendisset umbram suam, in ramis ejus fecerunt nidos omnia volatilia cœli, et sub frondibus ejus genuerunt omnes bestię saltuum, et sub umbraculo illius habitabat cœtus gentium plurimarum.

γ. 1. — ¹ Trente-huit jours avant la prise de Jérusalem, alors que les Juifs captifs sur le fleuve du Chaboras espéraient encore que le roi d'Égypte délivrerait Jérusalem.

γ. 2. — ² A quoi comparerai-je votre grandeur et aussi la chute qui vous est réservée ?

γ. 3. — ³ le roi d'Assyrie et son royaume.

γ. 4. — ⁴ Des ruisseaux coulent dans les vallées du Liban, et mettent souvent les cèdres dans des eaux profondes, ce qui favorise singulièrement l'accroissement de ces arbres.

⁵ L'eau est la figure des richesses et de la puissance des Assyriens, auxquelles tous les peuples qu'ils vainquirent prirent sous leur domination plus ou moins de part.

γ. 6. — ⁶ Dans l'hébreu : s'étant (lui, le roi) étendu, les oiseaux du ciel faisaient leurs nids, etc.

⁷ Sans figure : Un très-grand nombre de peuples, indigènes et étrangers, trouvaient protection sous le sceptre de la domination assyrienne, et partageaient en même temps sa puissance et sa prospérité.

7. Eratque pulcherrimus in magnitudine sua, et in dilatatione arborum suorum : erat enim radix illius juxta aquas multas.

8. Cedri non fuerunt altiores illo in paradiso Dei, abietes non adæquaverunt summitatem ejus, et platani non fuerunt æque frondibus illius : omne lignum paradisi Dei non est assimilatum illi, et pulchritudini ejus.

9. Quoniam speciosum feci eum, et multis condensisque frondibus : et amulata sunt eum omnia ligna voluptatis, quæ erant in paradiso Dei.

10. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod sublimatus est in altitudine, et dedit summitatem suam virentem atque condensam, et elevatum est cor ejus in altitudine sua :

11. Tradidi eum in manu fortissimi gentium, faciens faciet ei : juxta impietatem ejus ejeci eum.

12. Et succident eum alieni, et crudelissimi nationum, et projicient eum super montes, et in cunctis convallibus corruent rami ejus, et confringentur arbusta ejus in universis rupibus terræ : et recedent de umbraculo ejus omnes populi terræ, et relinquent eum.

7. Il était parfaitement beau dans sa grandeur et dans l'étendue de son bois, parce que sa racine était près des grandes eaux⁸.

8. Il n'y avait point de cèdres dans le jardin de Dieu⁹, qui fussent plus hauts que celui-là ; les sapins ne l'égalèrent point dans sa hauteur¹⁰, ni les platanes dans l'étendue de ses branches. Il n'y avait point d'arbre dans le jardin de Dieu qui ressemblât à celui-là, ni qui lui fût comparable en beauté.

9. Comme je l'avais fait si beau, et qu'il avait poussé tant de branches et si épaisses, tous les arbres les plus délicieux, qui étaient dans le jardin de Dieu, lui portaient envie.

10. Mais voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que ce cèdre s'est élevé dans sa hauteur, qu'il a poussé si haut la pointe de ses rameaux verts et touffus, et que son cœur s'est élevé dans sa grandeur ;

11. je l'ai livré entre les mains du plus fort d'entre les peuples¹¹, qui le traitera comme il lui plaira ; je l'ai rejeté comme son impiété le méritait¹².

12. Des étrangers, et les plus cruels de tous les peuples le couperont par le pied, et le jetteront sur les montagnes : ses branches tomberont de toutes parts le long des vallées, ses rameaux seront rompus sur toutes les roches de la terre, et tous les peuples du monde se retireront de dessous son ombre, et l'abandonneront¹³.

§. 7. — ⁸ * Les cèdres du Liban, fameux dans l'Ecriture, et auxquels le roi d'Egypte est ici comparé, se voient encore aujourd'hui. Voici ce qu'en dit un géographe, d'après les voyageurs modernes : « Tout près du dos le plus élevé de la montagne, non loin de la route de Baalbeck à Tripoli, à côté du village de Bschirral, est l'antique et fameuse forêt de cèdres. Les cèdres sont au pied d'une haute montagne comme sur l'arène d'un gigantesque amphithéâtre qui, ouvert du côté de l'ouest, est au nord, au midi et à l'orient, environné de montagnes élevées. On peut faire le tour de la forêt en quinze minutes. On a mesuré nombre de ces arbres. Le tronc du plus gros a quarante pieds de circonférence, on, selon d'autres, sept brasses et quatre bonnes palmes. Six ou huit autres sont également très-gros. Les plus beaux et les plus élancés ont de deux à trois pieds de diamètre, et leurs branches forment de magnifiques cônes qui projettent au loin leur ombre. — Le branchage des plus gros n'a pas moins de cent onze pieds de largeur. — Leur hauteur va jusqu'à quatre-vingt-dix pieds. — Le fruit du cèdre a la forme des pommes de pin. — La grosseur d'un cèdre de cent ans étant tout au plus celle de la jambe d'un homme au-dessus du genou, les plus gros doivent avoir au moins trois mille ans. Ce sont bien les plus anciens témoins du temps de Salomon qui survivent. — On a compté jusqu'à 389 cèdres dans la forêt. »

§. 8. — ⁹ dans le jardin de Dieu, dans l'univers.

¹⁰ Dans l'hébreu : dans ses branches.

§. 11. — ¹¹ de Nabopolassar ou de Nabuchodonosor, son fils.

¹² D'autres traduisent : je l'ai rejeté à cause de son impiété.

§. 12. — ¹³ Nabopolassar, chaldéen et général des armées assyriennes, ayant formé une conjuration avec Astyages, gouverneur de Médie, contre le roi d'Assyrie, son maître, assiégea Ninive, la prit, tua le roi, et mit ainsi fin à la monarchie assy-

13. Tous les oiseaux du ciel habiteront dans ses ruines, et toutes les bêtes de la terre se retireront dans ses branches ¹⁴.

14. C'est pourquoi tous les arbres plantés sur les eaux ne s'élèveront plus dans leur grandeur; ils ne pousseront plus la pointe de leurs rameaux au-dessus de leurs branches épaisses; et tous ceux qui seront arrosés des eaux ne se soutiendront plus dans leur élévation, parce qu'ils ont ¹⁵ tous été livrés à la mort, et *jelés* au fond de la terre, au milieu des enfants des hommes, parmi ceux qui descendent au fond de la fosse ¹⁶.

15. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Au jour où il est descendu aux enfers ¹⁷, j'ai fait faire un grand deuil; je l'ai couvert de l'abîme ¹⁸; j'ai arrêté les fleuves qui l'arrosaient, et j'en ai retenu les grandes eaux ¹⁹. Le Liban s'est attristé de sa chute, et tous les arbres des champs ont tremblé de crainte ²⁰.

16. J'ai épouvanté les nations par le bruit de sa ruine, lorsque je le conduisais dans l'enfer avec ceux qui étaient descendus au fond de la fosse; et tous les arbres de délices, les plus grands et les plus hauts du Liban, qui avaient été arrosés d'eau, se sont consolés au fond de la terre ²¹.

17. Car ils descendront aussi eux-mêmes ²² dans l'enfer parmi ceux qui ont été tués par l'épée; et chacun d'eux qui lui avait servi de bras, sera assis sous son ombre au milieu des nations ²³.

13. In ruina ejus habitaverunt omnia volatilia cœli, et in ramis ejus fuerunt universæ bestiæ regionis.

14. Quam ob rem non elevabuntur in altitudine sua omnia ligna aquarum, nec ponent sublimitatem suam inter nemorosa atque frondosa, nec stabunt in sublimitate sua omnia quæ irrigantur aquis : quia omnes traditi sunt in mortem ad terram ultimam, in medio filiorum hominum, ad eos qui descendunt in lacum.

15. Hæc dicit Dominus Deus : In die quando descendit ad inferos, induxi luctum, operui eum abyssos : et prohibui flumina ejus, et coercui aquas multas : contristatus est super eum Libanus, et omnia ligna agri concussa sunt.

16. A sonitu ruinæ ejus commovigentes, cum deducerem eum ad infernum cum his qui descendeabant in lacum : et consolata sunt in terra infima omnia ligna voluptatis egregia atque præclara in Libano, universa quæ irrigabantur aquis.

17. Nam et ipsi cum eo descendunt in infernum ad interfectos gladio : et brachium uniuscujusque sedebit sub umbraculo ejus in medio nationum.

rienne, environ 38 ans avant la destruction du royaume de Juda. Nabopolassar, père de Nabuchodonosor, fonda depuis la monarchie chaldéenne, et Astyages régna sur la Médie.

ŷ. 13. — ¹⁴ Les peuples qui étaient auparavant soumis au royaume d'Assyrie triomphèrent de sa chute, et tirèrent avantage de ses ruines (*Voy.* la note précédente).

ŷ. 14. — ¹⁵ les Assyriens.

¹⁶ Par la chute effroyable de l'Assyrie tous les rois doivent apprendre à ne point s'élever au sujet de leur prospérité et de leur puissance.

ŷ. 15. — ¹⁷ où l'Assyrie a fait sa chute profonde.

¹⁸ des malheurs.

¹⁹ Ce qui aurait pu empêcher sa chute, soutenir sa puissance, lui a été enlevé (ŷ. 3).

²⁰ Lorsque l'Assyrie succomba, je m'affligeai au sujet des rois, parce qu'ils devaient voir dans la chute de l'Assyrie leur propre fragilité. Dans l'hébreu ... au jour où il est descendu dans l'enfer, j'ai excité le deuil, j'ai fermé sur lui l'abîme, j'ai suspendu le cours de ses fleuves et arrêté ses eaux profondes; j'ai fait gémir le Liban sur lui, et tous les arbres des champs se sont couverts d'habits de deuil.

ŷ. 16. — ²¹ Les rois des autres peuples dans le royaume des morts, ont été consolés en voyant que la monarchie assyrienne avait été renversée comme les leurs, et même beaucoup d'entre les rois encore vivants des royaumes qui subsistent ont vu avec satisfaction.

ŷ. 17. — ²² Les rois encore vivants des royaumes qui existent.

²³ et tous ceux qui ont porté secours aux Assyriens, qui, ainsi que les Assyriens,

18. Cui assimilatus es o inclyte atque sublimis inter ligna voluptatis? Ecce deductus es cum lignis voluptatis ad terram ultimam : in medio incircumcisorum dormies, cum eis qui interfecti sunt gladio : ipse est Pharaon, et omnis multitudo ejus, dicit Dominus Deus.

18. A qui donc ressemblez-vous, vous qui êtes si grand et si élevé parmi tous les arbres de délices²⁴? Vous serez enfin précipité avec tous ces arbres délicieux²⁵ au fond de la terre; vous dormirez au milieu des incircumcisés²⁶, avec ceux qui ont été tués par l'épée. Tel sera le sort de Pharaon et de tout son peuple, dit le Seigneur Dieu.

CHAPITRE XXXII.

Deux autres lamentations sur la ruine de l'Egypte.

1. Et factum est, duodecimo anno, in mense duodecimo, in una mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis assume lamentum super Pharaonem regem Ægypti, et dices ad eum : Leoni gentium assimilatus es, et draconem qui est in mari : et ventilabas cornu in fluminibus tuis, et conturbabas aquas pedibus tuis, et conculcabas flumina earum.

3. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Expandam super te rete meum in multitudo populorum mulorum, et extraham te in sagena mea.

4. Et projiciam te in terram, super faciem agri abjiciam te : et habitare faciam super te omnia volatilia cœli, et saturabo de te bestias universæ terræ.

5. Et dabo carnes tuas super

1. Il arriva le premier jour du douzième mois de la douzième année¹, que le Seigneur me fit entendre ces paroles, en disant :

2. Fils de l'homme, faites une plainte lugubre sur Pharaon, roi d'Égypte, et dites-lui : Vous avez été semblable au lion des nations et au dragon qui est dans la mer² : vous frappiez de la corne tout ce qui était dans vos fleuves³, vous en troubliez les eaux avec les pieds, et vous renversiez tous les fleuves⁴.

3. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : J'assemblerai une multitude de peuples, j'étendrai sur vous mon rets, et je vous entraînerai dans mon filet.

4. Je vous jetterai sur la terre, et je vous laisserai au milieu des champs. Je ferai habiter sur vous les oiseaux du ciel; et je soulerai de votre corps toutes les bêtes de la terre⁵.

5. Je répandrai sur les montagnes des

ont fait le mal sur la terre, éprouveront un sort semblable au leur, et se réuniront à eux parmi les peuples. D'autres traduisent l'hébreu : et tous ceux qui l'ont secouru et qui se sont assis sous son ombre au milieu des peuples (qui ont été protégés par eux), descendront avec lui dans les enfers.

ŷ. 13. — ²⁴ A quel roi pourrai-je vous comparer, ô Pharaon ! plus convenablement qu'au roi d'Assyrie, dont le tableau vient de vous être tracé ?

²⁵ avec les rois de la terre, avec les rois du monde.

²⁶ Voy. *pl. h.* 28, 10.

ŷ. 1. — ¹ à dater de la déportation de Jéchonias, 586 avant Jésus-Christ.

ŷ. 2. — ² au crocodile dans le Nil, qui est aussi appelé mer (Voy. *pl. h.* 29, 3).

³ Ou : Vous vous agitiez avec violence dans vos fleuves. — Vous étiez avide de combats dans votre forte position (Voy. *pl. h.* 29, 3). Dans l'hébreu : Vous excitiez violemment des tempêtes à travers vos fleuves. D'autres autrement.

⁴ Le crocodile rend souvent le Nil trouble, et y excite par ses mouvements une grande agitation (Voy. *Job*, 41, 9-12). Sans figure : Vous teniez avec une domination forte et despotique, vos peuples sous votre autorité. Les eaux marquent les peuples.

ŷ. 4. — ⁵ Voy. *pl. h.* 29, 4. 5.

morceaux de votre chair, et je remplirai les collines de vos membres ensanglantés⁵.

6. J'arroserai la terre de votre sang noir et pourri le long des montagnes; et les vallées⁷ seront remplies de ce qui sera sorti de vous⁸.

7. J'obscurcirai le ciel à votre mort, et je ferai noircir ses étoiles; je couvrirai le soleil d'une nuée, et la lune ne répandra plus sa lumière⁹.

8. Je ferai que toutes les étoiles du ciel pleureront sur votre perte; et je répandrai les ténèbres sur votre terre, dit le Seigneur Dieu, lorsque ceux qui étaient à vous, tomberont au milieu des champs percés de plaies, dit le Seigneur Dieu.

9. Je ferai frémir le cœur de plusieurs peuples, lorsque j'aurai répandu la nouvelle de votre ruine¹⁰ parmi les nations en des pays que vous ne connaissez pas.

10. Je frapperai d'étonnement les peuples par la vue de votre perte; et leurs rois en seront pénétrés de frayeur et d'épouvante, lorsque mon épée nue passera devant leurs yeux; et il n'y aura personne d'eux qui ne tremble pour lui-même¹¹ au jour de votre ruine.

11. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : L'épée du roi de Babylone viendra fondre sur vous¹²;

12. je renverserai vos troupes si nombreuses par les armes des forts : tous ces peuples sont des peuples invincibles; ils détruiront l'orgueil de l'Égypte, et toute la multitude de ses gens sera dissipée¹³.

13. Je ferai périr toutes les bêtes qu'elle nourrissait le long des grandes eaux¹⁴; elles ne seront plus troublées à l'avenir par le

montes, et implebo colles tuos sanie tua.

6. Et irrigabo terram foetore sanguinis tui super montes, et valles implebuntur ex te.

7. Et operiam, cum extinctus fueris, cœlum, et nigrescere faciam stellas ejus : solem nube tegam, et luna non dabit lumen suum.

8. Omnia luminaria cœli mœrere faciam super te : et dabo tenebras super terram tuam, dicit Dominus Deus, cum ceciderint vulnerati tui in medio terræ, ait Dominus Deus.

9. Et irritabo cor populorum multorum, cum induxero contritionem tuam in gentibus super terras quas nescis.

10. Et stupescere faciam super te populos multos : et reges eorum horrore nimio formidabunt super te, cum volare cœperit gladius meus super facies eorum : et obstupescant repente singuli pro anima sua in die ruinæ tuæ.

11. Quia hæc dicit Dominus Deus : Gladius regis Babylonis veniet tibi,

12. in gladiis fortium dejiciam multitudinem tuam : inexpugnabiles omnes gentes hæ : et vastabunt superbiam Ægypti, et dissipabitur multitudo ejus.

13. Et perdam omnia jumenta ejus, quæ erant super aquas plurimas : et non conturbabit eas pes

ŷ. 5. — ⁶ Dans l'hébreu : ... de votre chair, et je remplirai vos vallées de vos restes. Sens : Les morts immolés par l'ennemi seront trouvés gisants par toute l'Égypte.

ŷ. 6. — ⁷ D'autres traduisent : les ruisseaux.

⁸ La partie habitée de l'Égypte n'est qu'un étroit espace de pays des deux côtés du Nil, qui depuis le Caire jusqu'à Oswan (Syène) est renfermé entre deux chaînes de montagnes. C'est pourquoi il est dit ici : J'abreuverai la terre où vous nagez dans votre sang, jusqu'aux montagnes (hébr.).

ŷ. 7. — ⁹ Images de la consternation extrême et des grands malheurs que la chute de l'Égypte entraînera après elle !

ŷ. 9. — ¹⁰ Litt. : votre ruine, vos débris, — ceux qui seront emmenés loin de vous en captivité.

ŷ. 10. — ¹¹ Litt. : qui ne tremble soudain... — D'autres traduisent l'hébreu : à tout instant.

ŷ. 11. — ¹² Voy. Jer. 25, 19. 43, 9. et suiv. 46, 13. et suiv. Pl. h. 29.

ŷ. 12. — ¹³ Dans l'hébreu : ... des forts, par les plus féroces d'entre les peuples; tous ces peuples, etc.

ŷ. 13. — ¹⁴ D'autres traduisent : qui sont sur les grandes eaux, qui paissent dans les marais (Voy. 1. Moys. 47, 6). L'Égypte était surtout renommée pour son habileté à élever et à dresser les chevaux (3. Rois. 10, 28. 29).

hominis ultra, neque ungula junctorum turbabit eas.

14. Tunc purissimas reddam aquas eorum, et flumina eorum quasi oleum adducam, ait Dominus Deus :

15. Cum dederò terram Ægypti desolatam : deseretur autem terra a plenitudine sua, quando percussero omnes habitatores ejus : et scient quia ego Dominus.

16. Planctus est, et plangent eum : filie gentium plangent eum : super Ægyptum, et super multitudinem ejus plangent eum, ait Dominus Deus.

17. Et factum est in duodecimo anno, in quinta decima mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens :

18. Fili hominis cane lugubre super multitudinem Ægypti : et detrahe eam ipsam, et filias gentium robustarum, ad terram ultimam, cum his qui descendunt in lacum.

19. Quo pulchrior es? descende, et dormi cum incircumcisis.

20. In medio interfectorum gladio cadent : gladius datus est, attraxerunt eam et omnes populos ejus.

21. Loquentur ei potentissimi robustorum de medio inferni, qui cum auxiliatoribus ejus descenderunt, et dormierunt incircumcisi, interfecti gladio.

22. Ibi Assur, et omnis multitudo ejus : in circuitu illius sepulera ejus : omnes interfecti, et qui ceciderunt gladio.

pied des hommes, et l'ongle des bêtes ne les troublera plus.

14. Je rendrai alors leurs eaux très-pures, et je ferai couler leurs fleuves comme l'huile, dit le Seigneur Dieu ¹⁵.

15. Lorsque j'aurai désolé le pays d'Égypte, lorsque toute sa terre qui était si abondante sera déserte, lorsque j'en aurai frappé tous les habitants; ils sauront alors que c'est moi qui suis le Seigneur.

16. Voilà le deuil que vous ferez. On pleurera ainsi Pharaon; les filles des nations ¹⁶ le pleureront; on fera le deuil de l'Égypte et de tout son peuple, dit le Seigneur Dieu.

17. Le quinzième du mois de la douzième année ¹⁷, le Seigneur me parla encore, et me dit :

18. Fils de l'homme, chantez un cantique lugubre sur tout le peuple de l'Égypte, précipitez-la elle-même avec les filles des nations les plus fortes ¹⁸, dans la terre la plus basse, avec ceux qui descendent au fond de la fosse ¹⁹.

19. En quoi, *ô peuple d'Égypte!* êtes-vous meilleur et plus estimable *que les autres* ²⁰? Vous descendrez donc, et vous mourrez avec les incircumcisis.

20. Ils ²¹ périront *tous* par l'épée dans la foule de ceux qui ont été tués. L'épée a été tirée ²²; elle sera précipitée en terre avec tous ses peuples ²³.

21. Les plus puissants d'entre les forts viendront lui parler du milieu de l'enfer, eux qui sont descendus avec ceux qui étaient venus à son secours, et qui étant passés par le fil de l'épée, sont morts incircumcisis ²⁴.

22. Assur est là ²⁵ avec tout son peuple; ses sépulcres sont autour de lui ²⁶, ils ont tous été tués, ils sont tombés par l'épée.

ŷ. 14. — ¹⁵ parce que ni homme ni bête ne les troublera plus. Image d'une très-grande dévastation!

ŷ. 16. — ¹⁶ c'est-à-dire les nations, par compassion et par crainte.

ŷ. 17. — ¹⁷ Voyez ŷ. 1.

ŷ. 18. — ¹⁸ avec les pays des nations les plus puissantes.

¹⁹ Annoncez-lui sa ruine totale. Il est souvent commandé aux prophètes de faire ce qu'ils ne doivent qu'annoncer (Voy. *Isaïe*, 6, 10).

ŷ. 19. — ²⁰ En quoi avez-vous mérité un meilleur sort que les autres peuples? — Ici commence l'hymne de deuil.

ŷ. 20. — ²¹ Les Égyptiens.

²² Litt. : donnée — à celui qui s'en servira contre l'Égypte.

²³ l'Égypte sera précipitée dans les enfers.

ŷ. 21. — ²⁴ Voy. *Isaïe*, 14, 9. 10.

ŷ. 22. — ²⁵ et aussi le roi d'Assyrie.

²⁶ Le séjour dans les enfers est désigné par le sépulcre; de là vient qu'il est dit des pécheurs qu'ils sont ensevelis dans les enfers (*Luc*, 16, 22).

23. Ils ont été ensevelis au plus profond de l'abîme, et tout son peuple²⁷ est autour de son sépulcre; toute cette foule de morts qui ont péri par l'épée, qui autrefois avaient répandu la terreur dans la terre des vivants.

24. Là est Elam²⁸, et tout son peuple autour de son sépulcre: toute cette foule de morts qui ont été passés au fil de l'épée, qui sont descendus incirconcis aux lieux les plus bas de la terre, eux qui avaient répandu la terreur dans la terre des vivants, et qui ont porté leur ignominie avec ceux qui descendent au fond de la fosse.

25. Ils ont mis son lit parmi tous ces peuples au milieu de ceux qui ont été tués: ses sépulcres sont autour de lui²⁹. Tous ceux-là sont des incirconcis³⁰, et ils ont été passés au fil de l'épée, parce qu'ils avaient répandu la terreur dans la terre des vivants; et ils sont tombés honteusement avec ceux qui descendent au plus profond de la fosse; ils ont été mis dans la foule de ceux qui avaient été tués.

26. Là est Mosoch et Thubal³¹, et tout son peuple; et ses sépulcres sont autour de lui. Tous ceux-là sont des incirconcis qui sont tombés sous l'épée, parce qu'ils avaient répandu la terreur dans la terre des vivants.

27. Ils ne dormiront point avec les vail-lants hommes qui sont tombés morts, et qui étaient incirconcis, qui sont descendus dans l'enfer avec leurs armes, et ont mis leurs épées sous leurs têtes³²; et leurs iniqui-

23. Quorum data sunt sepulcra in novissimis lacis: et facta est multitudo ejus per gyrum sepulcri ejus: universi interfecti, cadentesque gladio, qui dederant quondam formidinem in terra viventium.

24. Ibi Ælam, et omnis multitudo ejus per gyrum sepulcri sui; omnes hi interfecti, ruentesque gladio: qui descenderunt incircumcisi ad terram ultimam: qui posuerunt terrorem suum in terra viventium, et portaverunt ignominiam suam cum his qui descendunt in lacum.

25. In medio interfectorum posuerunt cubile ejus in universis populis ejus: in circuitu ejus sepulcrum illius: omnes hi incircumcisi, interfectique gladio; dederunt enim terrorem suum in terra viventium, et portaverunt ignominiam suam cum his qui descendunt in lacum: in medio interfectorum positi sunt.

26. Ibi Mosoch, et Thubal, et omnis multitudo ejus: in circuitu ejus sepulcra illius; omnes hi incircumcisi, interfectique et cadentes gladio: quia dederunt formidinem suam in terra viventium.

27. Et non dormient cum fortibus, cadentibusque et incircumcisis, qui descenderunt ad infernum cum armis suis, et posuerunt gladios suos sub capitibus

γ. 23. — ²⁷ de l'Assyrie, de son roi.

γ. 24. — ²⁸ Les Elamites étaient voisins des Assyriens. C'était un peuple ancien et guerrier, qui déjà du temps d'Abraham avait son roi (Voy. 1. Moys. 14, 1). La destruction de leur royaume par Nabuchodonosor avait été prédite par Jérémie, 40, 34-39, et Ezechiel fait connaître ici l'accomplissement de la prophétie.

γ. 25. — ²⁹ C'est ainsi que les pronoms *ejus* et *illius* doivent être pris d'après l'hébreu.

³⁰ des Gentils, des impies.

γ. 26. — ³¹ Voy. *pl. h.* 27, 12.

γ. 27. — ³² Ils ne sont point dans l'autre monde parmi ces héros qui, quoiqu'ils soient tombés comme des impies, ont néanmoins succombé sur le champ d'honneur le fer à la main, au lieu qu'eux se sont montrés des lâches, et n'ont été la terreur des peuples que par des invasions de surprise. — Les anciens déposaient les armes des guerriers avec eux dans le tombeau, usage auquel il est ici fait allusion. — Que si tous les héros se trouvent ici, comme des incirconcis, des impies, dans le lieu de damnation et de châtimement, cela ne doit pas surprendre quand on fait réflexion qu'ils sont dépeints comme des conquérants qui ne connurent que l'artifice et la violence. La renommée éclatante de ces héros est souillée par l'injustice, et au tribunal de la morale ce ne sont que des dévastateurs du monde et des dépouilleurs, qui ne se distinguent des voleurs vulgaires que par l'excès des maux qu'ils commettent et par l'impuissance où l'on est de les trainer au supplice.

suis, et fuerunt iniquitates eorum in ossibus eorum : quia terrorem fortium facti sunt in terra viventium.

28. Et tu ergo in medio incircumcisorum contereris, et dormies cum interfectis gladio.

29. Ibi Idumæa, et reges ejus, et omnes duces ejus, qui dati sunt cum exercitu suo cum interfectis gladio : et qui cum incircumcisis dormierunt, et cum his qui descendunt in lacum.

30. Ibi principes aquilonis omnes, et universi venatores : qui deducti sunt cum interfectis, paventes, et in sua fortitudine confusi : qui dormierunt incircumcisi cum interfectis gladio, et portaverunt confusionem suam cum his qui descendunt in lacum.

31. Vidit eos Pharaon, et consolatus est super universa multitudinem suam, quæ interfecta est gladio, Pharaon, et omnis exercitus ejus, ait Dominus Deus :

32. quia dedi terrorem meum in terra viventium, et dormivit in medio incircumcisorum cum interfectis gladio : Pharaon, et omnis multitudo ejus, ait Dominus Deus.

tés³³ ont pénétré jusque dans leurs os³⁴, parce qu'ils étaient devenus la terreur des âmes fortes dans la terre des vivants.

28. Vous serez donc aussi vous-même³⁵ réduit en poudre au milieu des incircumcisis, et vous dormirez avec ceux qui ont été passés au fil de l'épée.

29. Là est l'idumée, ses rois et tous ses chefs, qui ont été mis avec leur armée parmi ceux qui ont été tués par l'épée, qui ont dormi avec les incircumcisis, et avec ceux qui sont descendus au plus profond de la fosse³⁶.

30. Là sont tous les princes de l'aquilon, et tous les hommes violents³⁷ qui ont été conduits avec ceux qui avaient été tués, étant tout tremblants et tout confus malgré leur fierté³⁸. Ils sont morts incircumcisis avec ceux qui avaient péri par l'épée, et ils ont porté leur confusion avec ceux qui descendent au plus profond de la fosse³⁹.

31. Pharaon les a vus, et il s'est consolé de la foule de tout son peuple qui a été tué par le tranchant de l'épée; Pharaon les a vus avec toute son armée, dit le Seigneur Dieu.

32. J'ai répandu ma terreur dans la terre des vivants⁴⁰; et Pharaon avec tout son peuple a dormi au milieu des incircumcisis, avec ceux qui avaient été tués par l'épée, dit le Seigneur Dieu.

— * Autrement : C'est avec justice que les peuples ci-dessus désignés ont disparu avant le temps et par la violence du royaume des vivants; car c'étaient des incircumcisis et des pervers (*Hebr.*) (le péché étant attaché à leurs os), et ils furent la terreur de leurs contemporains. Maintenant leurs armes n'épouvantent plus les peuples, mais eux-mêmes gisent dans le tombeau sur leurs épées. — Il s'agit plutôt ici des peuples que des individus; mais le passage est toujours une preuve de la croyance en la survivance de l'âme après la mort du corps.

³³ de Mosoch et de Thubal.

³⁴ ils étaient foudièrement méchants. D'autres traduisent : Leur iniquité (châtiment) repose sur leurs os, c'est-à-dire ils sont obligés de l'expié.

γ. 28. — ³⁵ Egypte, Pharaon.

γ. 29. — ³⁶ Edom n'avait pas encore été conquis par Nabuchodonosor lorsque cette prophétie fut faite; mais d'après une prophétie antérieure il devait être châtié par Nabuchodonosor. Il y a toute apparence que cela arriva lorsque ce prince ravagea l'Egypte (*Voy. Jér. 49, 7*).

γ. 30. — ³⁷ Dans l'hébreu : et tous les Sidoniens. Les rois du Nord sont les rois de Syrie. Ces rois, ainsi que le royaume de Sidon, tomberont encore avant l'Egypte.

³⁸ qui n'a pu les sauver. Dans l'hébreu : qui avaient été tués, malgré leur effroi (qu'ils inspiraient au loin), et leur fierté.

³⁹ comme étant des impies, des incircumcisis.

γ. 32. — ⁴⁰ Dans l'hébreu : J'ai répandu sa terreur (de Pharaon), etc.

CHAPITRE XXXIII.

Le ministère prophétique est le ministère d'une sentinelle. Dieu récompense et punit selon qu'on le mérite. Nouvelle de la prise de Jérusalem. Ceux qui sont restés dans la terre de la Palestine seront châtiés à cause de leurs péchés.

1. Le Seigneur me dit encore ces paroles¹ :

2. Fils de l'homme, parlez aux enfants de votre peuple, et dites-leur : Lorsque j'aurai fait venir l'épée sur une terre, et que le peuple de cette terre prenant l'un des derniers d'entre eux², l'aura établi pour leur servir de sentinelle,

3. et que cet homme ensuite voyant l'épée qui vient fondre sur ce pays-là, sonne de la trompette, et en avertisse le peuple ;

4. si celui qui a entendu le son de la trompette ne se tient pas sur ses gardes, et que l'épée survenant, l'emporte et le tue, quel que puisse être cet homme, son sang retombera sur sa tête³.

5. Il a entendu le son de la trompette, et il ne s'est pas tenu sur ses gardes : il sera responsable de son sang ; mais s'il se tient sur ses gardes, il sauvera sa propre vie.

6. Que si la sentinelle voyant venir l'épée, ne sonne point de la trompette, et que le peuple ne se tenant point sur ses gardes, l'épée vienne et leur ôte la vie, ils seront pour eux surpris dans leur iniquité⁴ ; mais néanmoins je redemanderai leur sang à la sentinelle.

7. Or, fils de l'homme, vous êtes celui que j'ai établi pour servir de sentinelle à la maison d'Israël. Vous écouterez les paroles de ma bouche, et vous leur annoncerez ce que je vous aurai dit⁵.

8. Si lorsque je dirai à l'impie : Impie, vous mourrez très-certainement ; vous ne parlez point à l'impie, afin qu'il se retire de

1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis loquere ad filios populi tui, et dices ad eos : Terra cum induxero super eam gladium, et tulerit populus terræ virum unum de novissimis suis, et constituerit eum super se speculatorem :

3. et ille viderit gladium venientem super terram, et cecinerit buccina, et annuntiaverit populo :

4. Audiens autem, quisque ille est, sonitum buccinæ, et non se observaverit, veneritque gladius, et tulerit eum : sanguis ipsius super caput ejus erit.

5. Sonum buccinæ audivit, et non se observavit, sanguis ejus in ipso erit : si autem se custodierit, animam suam salvabit.

6. Quod si speculator viderit gladium venientem, et non insonuerit buccina, et populus se non custodierit, veneritque gladius, et tulerit de eis animam : ille quidem in iniquitate sua captus est, sanguinem autem ejus de manu speculatoris requiram.

7. Et tu fili hominis, speculatorem dedi te domui Israël : audiens ergo ex ore meo sermonem, annuntiabis eis ex me.

8. Si me dicente ad impium : Impie, morte morieris : non fueris locutus ut se custodiat impius

§. 1. — ¹ La douzième année après la déportation de Jéchonias (Pl. h. 32, 17), bientôt après la destruction de Jérusalem, — à ce qu'il paraît peu avant la prophétie qui suit, §. 21.

§. 2. — ² Dans l'hébreu : un homme du milieu d'elle.

§. 4. — ³ Il sera lui-même la cause de sa mort.

§. 6. — ⁴ à cause de leur propre négligence qui a été coupable

§. 7. — ⁵ Le devoir du prophète est de parler librement et publiquement ; le devoir du peuple est d'écouter et d'obéir.

a via sua : ipse impius in iniquitate sua morietur, sanguinem autem ejus de manu tua requiram.

9. Si autem annuntiante te ad impium ut a viis suis convertatur, non fuerit conversus a via sua : ipse in iniquitate sua morietur : porro tu animam tuam liberasti.

10. Tu ergo fili hominis dic ad domum Israel : Sic locuti estis, dicentes : Iniquitates nostræ, et peccata nostra super nos sunt, et in ipsis nos tabescimus : quomodo ergo vivere poterimus ?

11. Dic ad eos : Vivo ego, dicit Dominus Deus : nolo mortem impii, sed ut convertatur impius a via sua, et vivat. Convertimini, convertimini a viis vestris pessimis : et quare moriemini domus Israel ?

12. Tu itaque fili hominis dic ad filios populi tui : Justitia justi non liberabit eum in quacumque die peccaverit : et impietas impii non nocebit ei, in quacumque die conversus fuerit ab impietate sua : et justus non poterit vivere in justitia sua, in quacumque die peccaverit.

13. Etiam si dixero justo quod vita vivat, et confusus in justitia sua fecerit iniquitatem : omnes justitiæ ejus oblivioni tradentur, et in iniquitate sua, quam operatus est, in ipsa morietur.

14. Si autem dixero impio : Morte morieris : et egerit pœnitentiam a peccato suo, feceritque judicium et justitiam,

15. et pignus restituerit ille impius, rapinamque reddiderit, in

sa mauvaise voie, et qu'il meure ensuite dans son iniquité, je vous redemanderai son sang à vous-même.

9. Mais si vous avertissez l'impie qu'il se convertisse et qu'il quitte sa mauvaise voie, et que lui néanmoins ne se convertisse point, il mourra dans son iniquité, et vous aurez délivré votre âme.

10. Vous donc, fils de l'homme, dites à la maison d'Israël : Voici la manière dont vous avez accoutumé de parler : Nos iniquités, dites-vous, et nos péchés sont sur nous. Nous séchons et nous languissons dans le péché ; comment donc pourrions-nous vivre ?

11. Dites-leur ces paroles : Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je ne veux point la mort de l'impie, mais que je veux que l'impie se convertisse, qu'il quitte sa voie, et qu'il vive. Convertissez-vous, convertissez-vous, quittez vos voies toutes corrompues. Pourquoi mourrez-vous, maison d'Israël ? *Pl. h. 18, 23.*

12. Vous donc, fils de l'homme, dites aux enfants de mon peuple : En quelque jour que le juste pèche, sa justice ne le délivrera point ; et en quelque jour que l'impie se convertisse, son impiété ne lui nuira point ; et en quelque jour que le juste aura péché, il ne pourra point vivre dans sa justice ⁷.

13. Si après que j'aurai dit au juste qu'il vivra très-certainement, il met sa confiance dans sa propre justice, et qu'il commette l'iniquité, toutes ses œuvres justes seront mises en oubli, et il mourra dans l'iniquité qu'il aura commise.

14. Si après que j'aurai dit à l'impie : Vous mourrez très-certainement, il fait pénitence de son péché, et s'il agit selon la droiture et la justice ;

15. Si cet impie rend le gage qu'on lui avait confié, s'il restitue le bien qu'il avait

7. 10. — ⁶ Il s'agit dans ce passage de la mort spirituelle des pécheurs, car il s'agit d'une mort qui ne peut être évitée (7. 11), et la mort naturelle ne pouvait pas l'être, non plus que la mort dans le sens figuré, supposé que l'on voulait par la mort entendre la captivité. C'est également la mort spirituelle que saint Jérôme entend. Le sens est donc : Vous dites à la vérité : Nos péchés nous écrasent, et ils sont devenus maîtres de nous, tellement que nous languissons sous leur poids ; comment aurions-nous encore l'espoir de vivre ? Nous mourrons de la mort du péché. — Les hommes, dit saint Augustin, courent du danger en espérant et en n'espérant pas : en espérant, quand ils disent : Dieu est bon, il fera ce que je souhaite ; en n'espérant pas, quand ils disent : Nous serons sans cela damnés, pourquoi ne ferions-nous pas ce qui nous plaît ? Pour ceux qui ont beaucoup d'espérance, le sage les exhorte à ne pas différer leur conversion, parce que la colère peut éclater tout-à-coup ; à l'égard de ceux qui n'ont que peu d'espérance, il leur est dit : Le jour où l'impie se convertit, j'oublie toutes ses iniquités.

7. 12. — ⁷ Comp. *pl. h. 28, 21-28.*

ravi, s'il marche dans les commandements de la vie, et s'il ne fait rien d'injuste, il vivra très-assurément, et ne mourra point.

16. Tous les péchés qu'il avait commis ne lui seront point imputés; il a fait ce qui était droit et juste, et ainsi il vivra très-certainement.

17. Les enfants de votre peuple ont répondu sur cela : La voie du Seigneur n'est pas juste et équitable : mais c'est leur voie même qui est injuste⁸.

18. Car lorsque le juste aura abandonné sa propre justice, et qu'il aura commis des œuvres d'iniquité⁹, il y trouvera la mort.

19. Au contraire lorsque l'impie aura quitté son impiété, et qu'il aura fait ce qui est droit et juste, il vivra dans sa justice.

20. Et néanmoins vous dites : La voie du Seigneur n'est pas droite. Maison d'Israël, je jugerai chacun de vous selon ses propres voies. *Pl. h. 18, 25.*

21. Le cinquième jour du dixième mois, la douzième année depuis que nous avons été enmenés captifs¹⁰, un homme qui avait fui de Jérusalem vint me trouver, et me dit : La ville a été ruinée.

22. Or la main du Seigneur¹¹ s'était fait sentir à moi le soir de devant le jour qu'arriva cet homme qui avait fui de Jérusalem : et le Seigneur m'avait ouvert la bouche jusqu'à ce que cet homme vint me trouver le matin; et la bouche m'ayant été ouverte, je ne demeurai plus dans le silence¹².

23. Le Seigneur me parla encore, et me dit :

24. Fils de l'homme, ceux qui habitent dans ces maisons ruinées sur la terre d'Israël, disent maintenant : Abraham n'était qu'un seul homme, et il a reçu et possédé cette terre comme son héritage : nous autres, nous sommes en grand nombre; nous la recevrons donc encore¹³, et nous la posséderons¹⁴.

mandatis vitæ ambulaverit, nec fecerit quidquam injustum : vita vivet, et non morietur.

16. Omnia peccata ejus, quæ peccavit, non imputabuntur ei : judicium et justitiam fecit, vita vivet.

17. Et dixerunt filii populi tui : Non est æqui ponderis via Domini : et ipsorum via injusta est.

18. Cum enim recesserit justus a justitia sua, feceritque iniquitates, morietur in eis.

19. Et cum recesserit impius ab impietate sua, feceritque judicium et justitiam, vivet in eis.

20. Et dicitis : Non est recta via Domini. Unumquemque juxta vias suas judicabo de vobis, domus Israel.

21. Et factum est in duodecimo anno, in decimo mense, in quinta mensis transmigrationis nostræ, venit ad me qui fugerat de Jerusalem, dicens : Vastata est civitas.

22. Manus autem Domini facta fuerat ad me vespere, antequam veniret qui fugerat : aperuitque os meum donec veniret ad me mane, et aperto ore meo non silui amplius.

23. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

24. Fili hominis, qui habitant in ruinosis his super humum Israel, loquentes arunt : Unus erat Abraham, et hæreditate possedit terram : nos autem multi sumus, nobis data est terra in possessionem.

† 17. — ⁸ Voy. *pl. h. 18, 29.*

† 18. — ⁹ des péchés griefs.

† 21. — ¹⁰ L'an 587 avant Jésus-Christ. Jérusalem fut prise le cinquième jour du quatrième mois de la onzième année du règne de Sédécias (*Jér. 39, 2*); la douzième année après la déportation de Jéchonias, dans le courant du sixième mois de cette même année, la nouvelle en arriva aux captifs sur les bords du fleuve de Chaboras, c'est-à-dire bientôt après que la ville eut été prise. Il est vraisemblable que le prophète a compté l'année où Jéchonias fut déporté (*4. Rois, 24, 15*), pour une année entière, et qu'il a compris dans son calcul les onze années de Sédécias. Dans cette supposition, la nouvelle serait parvenue en quelques mois sur les bords du Chaboras, ce qui n'était pas impossible.

† 22. — ¹¹ l'esprit de Dieu, l'inspiration divine.

¹² C'est-à-dire je parlai dès-lors avec liberté et sans crainte. C'est ce qui lui avait été assuré (*Pl. h. 24, 27*) et la prophétie suivante en donne la preuve.

† 24. — ¹³ A combien plus forte raison la recevrons-nous, etc.

¹⁴ C'est ainsi que parlaient le petit nombre de Juifs qui avaient été laissés dans

25. Idcirco dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Qui in sanguine comeditis, et oculos vestros levatis ad immunditias vestras, et sanguinem funditis : numquid terram hereditate possidebitis ?

26. Stetistis in gladiis vestris, fecistis abominationes, et unusquisque uxorem proximi sui poluit : et terram hereditate possidebitis ?

27. Hæc dices ad eos : Sic dicit Dominus Deus : Vivo ego, quia qui in ruinosis habitant, gladio cadent : et qui in agro est, bestiis tradetur ad devorandum : qui autem in præditiis et speluncis sunt, peste morientur.

28. Et dabo terram in solitudinem, et in desertum, et deficiet superba fortitudo ejus : et desolabuntur montes Israel, eo quod nullus sit qui per eos transeat.

29. Et scient quia ego Dominus, cum dederò terram eorum desolatam et desertam, propter universas abominationes suas, quas operati sunt.

30. Et tu fili hominis : filii populi tui, qui loquuntur de te juxta muros, et in ostiis domorum, et dicunt unus ad alterum, vir ad proximum suum loquentes : Venite, et audiamus quis sit sermo egrediens a Domino.

25. Dites-leur donc ceci : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Posséderez-vous cette terre comme votre héritage, vous qui mangez des viandes avec le sang¹⁵, qui levez vos yeux vers vos impuretés¹⁶, et qui répandez le sang *des hommes* ?

26. Vous avez toujours été prêts à tirer l'épée¹⁷ ; vous avez commis des abominations¹⁸ ; chacun de vous a violé la femme de son prochain ; et après cela, vous posséderez cette terre comme votre héritage ?

27. Vous leur direz *donc* : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je jure par moi-même que ceux qui habitent dans ces lieux ruinés périront par l'épée, que ceux qui sont dans les champs seront livrés aux bêtes pour en être dévorés, et que ceux qui se sont retirés dans les lieux forts et dans les cavernes¹⁹, mourront de peste.

28. Je réduirai cette terre en une solitude et en un désert ; sa force altière et superbe sera détruite, et les montagnes d'Israël seront désolées, sans qu'il y ait plus personne qui y passe.

29. Et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai rendu cette terre déserte et abandonnée, à cause de toutes les abominations qu'ils y ont commises.

30. Quant à vous, fils de l'homme, les enfants de votre peuple qui parlent de vous le long des murs et aux portes de leurs maisons²⁰, se disent l'un à l'autre : Allons entendre quelle est la parole qui sort de la bouche du Seigneur²¹.

le pays (*Jér.* 39, 17) ; mais Dieu leur répond : Quoiqu'Abraham fût seul, il ne laisse pas de recevoir le pays en héritage ; car il crut à Dieu, et sa foi lui fut imputée à justice ; pour vous, vous êtes, il est vrai, en grand nombre, et toutefois vous n'hériterez pas de cette terre, parce que par votre incrédulité et vos vices, vous vous en êtes rendus indignes. Le Prophète énumère dans ce qui suit (v. 25 et suiv.) six sortes de péchés (25-26). Ensuite il les menace de leur perte au nom de Dieu, menace qui néanmoins ne fut pas, ce semble, accomplie, parce qu'ils détournèrent le châtiment par leur amendement ; du moins apparaissent-ils dans Baruch 1, 10, comme des adorateurs du vrai Dieu.

§. 25. — ¹⁵ ce qui était défendu, 3. *Moy.* 7, 26. 19, 26.

¹⁶ vos idoles, comme porte l'hébreu.

§. 26. — ¹⁷ D'autres traduisent : Vous qui vous confiez sur votre épée ; — vous qui décidez de tout, non pas d'après le droit, mais par violence.

¹⁸ Dans l'hébreu le genre féminin est alterné avec le genre masculin, pour montrer que la réprimande et les menaces regardent les deux sexes. Par ces abominations il semble que ce sont surtout les impuretés mêlées au culte des idoles qui sont désignées (*Voy pl. h.* 18, 12. 5, 11).

§. 27. — ¹⁹ en général dans tous les lieux où les ennemis et les bêtes ne peuvent pénétrer.

§. 30. — ²⁰ Vos compagnons de captivité se tiennent dans les rues appuyés contre les murs ; ils parlent de vous comme d'un extravagant, et ils s'égaient sur votre compte aux portes de leurs maisons.

²¹ Écoutons enfin ce qu'Ezéchiel, le visionnaire, va nous donner encore comme des oracles divins !

31. Ils viennent à vous comme un peuple qui s'assemble en foule²², et ils s'assoient devant vous comme étant mon peuple. Ils écoutent vos paroles, et ils n'en font rien; parce qu'ils les changent en des cantiques qu'ils repassent dans leur bouche, pendant que leur cœur suit leur avarice²³.

32. Vous êtes à leur égard comme un air de musique qui se chante d'une manière douce et agréable : c'est ainsi qu'ils entendent vos paroles avec plaisir, sans faire néanmoins ce que vous dites.

33. Mais quand ce qui aura été prédit par vous sera arrivé, comme il est tout près d'arriver, c'est alors qu'ils sauront qu'il y aura eu un prophète parmi eux.

31. Et veniunt ad te, quasi si ingrediatur populus, et sedent coram te populus meus : et audiunt sermones tuos, et non faciunt eos : quia in canticum oris sui vertunt illos, et avaritiam suam sequitur cor eorum.

32. Et es eis quasi carmen musicum, quod suavi dulcique sonocanitur : et audiunt verba tua, et non faciunt ea.

33. Et cum venerit quod prædictum est (ecce enim venit) tunc scient quod propheta fuerit inter eos.

CHAPITRE XXXIV.

Prédiction contre les mauvais pasteurs. Le Seigneur jugera les pasteurs et le troupeau. Il suscitera David, le pasteur des pasteurs, et conclura une alliance de paix.

1. Le Seigneur me parla encore, et me dit¹ :

2. Fils de l'homme, prophétisez touchant les pasteurs d'Israël : prophétisez et dites aux pasteurs² : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Malheur aux pasteurs d'Israël qui se paissaient eux-mêmes ! Les pasteurs ne paissent-ils pas leurs troupeaux ? Jér. 23, 1. Pl. h. 13, 3.

3. Et cependant vous mangiez le lait³ de mon troupeau, et vous vous couvriez de sa laine⁴ ; vous preniez les brebis les plus grasses pour les tuer⁵ ; et vous ne vous mettiez point en peine de paître mon troupeau.

4. Vous n'avez point travaillé à fortifier celles qui étaient faibles, ni à guérir celles

1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis propheta de pastoribus Israel : propheta, et dices pastoribus : Hæc dicit Dominus Deus : Vae pastoribus Israel, qui pascebant semetipsos : nonne greges a pastoribus pasceuntur ?

3. Lac comedebatis, et lanis operiebamini, et quod crassum erat occidebatis : gregem autem meum non pascebatis.

4. Quod infirmum fuit non consolidastis, et quod ægrotum non

§. 31. — ²² comme à une assemblée du peuple.

²³ pendant que toutes leurs pensées et leurs efforts n'ont d'autre fin qu'un gain illégitime.

§. 1. — ¹ Les prophéties qui suivent jusqu'au chap. 40 n'offrent point d'indication qui fasse connaître en quel temps elles ont été publiées. Les interprètes conjecturent qu'elles furent faites entre la douzième et la vingt-cinquième année de la déportation de Jéchonias, parce que la prophétie qui précède immédiatement (33, 21), fut faite la douzième année, et que celles qui suivent depuis le chap. 40 parurent dans la vingt-cinquième année de cette même déportation.

§. 2. — ² aux chefs, aux docteurs.

§. 3. — ³ Leur entretien est dû de droit aux pasteurs, comme récompense de leur ministère.

⁴ Vous preniez plus qu'il ne vous fallait pour votre entretien ; vous preniez ce qui appartient aux brebis et au maître du troupeau — la laine.

⁵ vous avez condamné les riches à la mort pour avoir leur héritage.

sanastis, quod confractum est non alligastis, et quod abjectum est non reduxistis, et quod perierat non quasistis : sed cum austeritate imperabatis eis, et cum potentia.

5. Et dispersæ sunt oves meæ, eo quod non esset pastor : et factæ sunt in devorationem omnium bestiarum agri, et dispersæ sunt.

6. Erraverunt greges mei in cunctis montibus, et in universo colle excelso : et super omnem faciem terræ dispersi sunt greges mei, et non erat qui requireret, non erat, inquam, qui requireret.

7. Propterea pastores audite verbum Domini.

8. Vivo ego, dicit Dominus Deus : quia pro eo quod facti sunt greges mei in rapinam, et oves meæ in devorationem omnium bestiarum agri, eo quod non esset pastor : (neque enim quæsierunt pastores mei gregem meum), sed pascebant pastores semetipsos, et greges meos non pascebant :

9. Propterea pastores audite verbum Domini :

10. Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ipse super pastores requiram gregem meum de manu eorum, et cessare faciam eos ut ultra non pascant gregem, nec pascant amplius pastores semetipsos : et liberabo gregem meum de ore eorum, et non erit ultra eis in escam.

11. Quia hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ipse requiram oves meas, et visitabo eas.

12. Sicut visitat pastor gregem suum, in die quando fuerit in medio ovium suarum dissipata-

qui étaient malades ; vous n'avez point bandé les plaies de celles qui étaient blessées ; vous n'avez point relevé celles qui étaient tombées, et vous n'avez point cherché celles qui s'étaient perdues ; mais vous vous contentiez de les dominer avec une rigueur sévère et pleine d'empire.

5. Ainsi mes brebis ont été dispersées⁶, parce qu'elles n'avaient point de pasteur ; elles ont été dispersées en divers lieux, et elles sont devenues la proie de toutes les bêtes sauvages.

6. Mes troupeaux ont erré partout sur les montagnes et sur toutes les collines élevées. Mes troupeaux ont été dispersés sur toute la terre, sans qu'il y eût personne pour aller les chercher ; sans, dis-je, qu'il y eût personne qui se mit en peine de les chercher.

7. C'est pourquoi, ô pasteurs ! écoutez la parole du Seigneur :

8. Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que parce que mes troupeaux ont été livrés en proie, et que mes brebis ont été exposées à être dévorées par les bêtes sauvages, comme n'ayant point de pasteur, puisque mes pasteurs n'ont point cherché mes troupeaux, mais qu'ils n'ont eu soin que de se paître eux-mêmes, sans se mettre en peine de paître mes troupeaux :

9. vous, dis-je, ô pasteurs ! écoutez la parole du Seigneur :

10. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens moi-même à ces pasteurs ; j'irai chercher mon troupeau, et je le reprendrai d'entre leurs mains⁷ ; je les empêcherai à l'avenir de continuer à paître mon troupeau ; je ferai que ces pasteurs ne se paîtront plus eux-mêmes ; je délivrerai mon troupeau de leur violence, et il ne deviendra plus leur proie.

11. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viendrai chercher mes brebis⁸, et je les visiterai moi-même.

12. Comme un pasteur visite son troupeau, lorsqu'il se trouve au milieu de ses brebis dispersées⁹ ; ainsi je visiterai mes

7. 5. — ⁶ elles ont suivi leurs caprices, les idoles leurs vices, etc.

7. 10. — ⁷ pour le confier au chef des pasteurs, à David, à Jésus-Christ, comme il suit un peu plus bas.

7. 11. — ⁸ Le Prophète parle, il est vrai, ici dans le sens prochain de la délivrance du peuple de la captivité de Babylone, comme effet de l'intervention immédiate de Dieu ; mais tout cela est aussi, dans un sens plus élevé, comme il arrive souvent dans Isaïe et dans Jérémie, une figure de la réunion de tous les peuples dans une même bergerie sous un seul pasteur, ainsi que le Prophète l'explique clairement 7. 23. C'est dans ce sens que l'Eglise lit les versets 11-16 à la sainte messe le mardi de la première semaine du Carême.

7. 12. — ⁹ Comme un pasteur cherche, lorsqu'il cherche ses brebis dispersées.

brebis, et je les délivrerai de tous les lieux où elles avaient été dispersées dans les jours de nuages et d'obscurité.

13. Je les retirerai d'entre les peuples; je les rassemblerai de divers pays, et je les ferai revenir dans leur propre terre; et je les ferai paître sur les montagnes d'Israël, le long des ruisseaux et dans tous les lieux du pays les plus habités.

14. Je les mènerai paître dans les pâturages les plus fertiles: les hautes montagnes d'Israël seront le lieu de leur pâture; elles s'y reposeront sur les herbes vertes, et elles paîtront sur les montagnes d'Israël dans les pâturages les plus gras.

15. Je ferai moi-même paître mes brebis; je les ferai reposer moi-même, dit le Seigneur Dieu.

16. J'irai chercher celles qui étaient perdues; je relèverai celles qui étaient tombées; je banderai les plaies de celles qui étaient blessées; je fortifierai celles qui étaient faibles; je conserverai celles qui étaient grasses et fortes, et je les conduirai dans la droiture et dans la justice.

17. Mais vous, mes brebis, voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viens moi-même pour être le juge entre les brebis et les brebis, entre les bœliers et les boucs¹⁰.

18. Ne devait-il pas vous suffire de vous nourrir en d'excellents pâturages, sans fouler aux pieds ce qui en restait? et après avoir bu de l'eau claire, vous avez troublé le reste avec vos pieds¹¹.

19. Ainsi mes brebis paissaient ce que vous aviez foulé aux pieds, et elles buvaient l'eau que vos pieds avaient troublée¹².

20. C'est pourquoi voici ce que le Seigneur Dieu vous dit: Je viens moi-même juger entre les brebis grasses et les brebis maigres;

21. parce que vous heurtiez de l'épaule, et que vous choquiez de vos cornes toutes les brebis maigres, jusqu'à ce que vous les eussiez dispersées dehors.

rum: sic visitabo oves meas, et liberabo eas de omnibus locis, in quibus dispersæ fuerant in die nubis et caliginis.

13. Et educam eas de populis, et congregabo eas de terris, et inducam eas in terram suam: et pascam eas in montibus Israel, in rivis, et in cunctis sedibus terræ.

14. In pascuis uberrimis pascam eas, et in montibus excelsis Israel erunt pascua earum: ibi requiescent in herbis virentibus, et in pascuis pinguibus pascentur super montes Israel.

15. Ego pascam oves meas, et ego eas accubare faciam, dicit Dominus Deus.

16. Quod perierat requiram, et quod abjectum erat reducam, et quod confractum fuerat alligabo, et quod infirmum fuerat consolidabo, et quod pingue et forte custodiam: et pascam illas in iudicio.

17. Vos autem greges mei, hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego iudico inter pecus et pecus, arietum et hircorum.

18. Nonne satis vobis erat pascua bona depasci? insuper et reliquias pascuarum vestrarum conculcastis pedibus vestris: et cum purissimam aquam biberetis, reliquam pedibus vestris turbabatis.

19. Et oves meæ his, quæ conculcata pedibus vestris fuerant, pascebantur: et quæ pedes vestri turbaverant, hæc bibebant.

20. Propterea hæc dicit Dominus Deus ad vos: Ecce ego ipse iudico inter pecus pingue, et macilentum:

21. pro eo quod lateribus et humeris impingebatis, et cornibus vestris ventilabatis omnia infirma pecora, donec dispergerentur foras:

†. 17. — ¹⁰ Toutefois il n'y aura pas de jugés que les pasteurs; vous, troupeau, vous serez au-si jugé, et je serai le juge du vulgaire aussi bien que des grands parmi le peuple, mais surtout de ceux-ci. Les boucs et les bœliers sont des images des riches et des grands (Jér. 50, 8).

†. 18. — ¹¹ Puisque vous, riches, vous aviez du superflu, pourquoi faisiez-vous un mauvais usage de mes biens, au lieu d'en faire part aux pauvres.

†. 19. — ¹² Ainsi mes pauvres étaient dans la nécessité de se contenter des restes que vous leur laissiez, après en avoir méchamment abusé.

22. salvabo gregem meum, et non erit ultra in rapinam, et judicabo inter pecus et pecus.

23. Et suscitabo super eas pastorem unum, qui pascet eas, servum meum David : ipse pascet eas, et ipse erit eis in pastorem.

24. Ego autem Dominus ero eis in Deum : et servus meus David princeps in medio eorum : ego Dominus locutus sum.

25. Et faciam cum eis pacem pacis, et cessare faciam bestias pessimas de terra : et qui habitent in deserto, securi dorment in saltibus.

26. Et ponam eos in circuitu collis mei benedictionem : et deducam imbrem in tempore suo : pluvie benedictionis crunt.

27. Et dabit lignum agri fructum suum, et terra dabit germen suum, et erunt in terra sua absque timore : et scient quia ego Dominus, cum contrivero catenas jugi eorum, et eruero eos de manu imperantium sibi.

28. Et non erunt ultra in rapinam in gentibus, neque bestie terre devorabunt eos : sed habi-

22. Mais je sauverai mon troupeau ; il ne sera plus exposé en proie ; et je jugerai entre les brebis et les brebis¹³.

23. Je susciterai sur elles le pasteur unique pour les paître, David mon serviteur¹⁴ : lui-même aura soin de les paître, et il leur tiendra lui-même lieu de pasteur¹⁵. *Isaïe*, 40, 11. *15. Jean*, 1, 45.

24. Mais moi qui suis le Seigneur, je serai leur Dieu, et mon serviteur David sera au milieu d'elles comme leur prince. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.

25. Je ferai avec mes brebis une alliance de paix¹⁶ ; j'exterminerai de la terre les bêtes les plus cruelles ; et ceux qui habitent dans le désert, dormiront en assurance au milieu des bois¹⁷.

26. Je les comblerai de bénédictions autour de ma colline¹⁸ ; je ferai tomber les pluies en leur temps, et ce seront des pluies de bénédictions.

27. Les arbres des champs porteront leur fruit, la terre donnera son germe ; mes brebis habiteront sans crainte dans leur pays ; et elles sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai brisé leurs chaînes et rompu leur joug, et que je les aurai arrachées d'entre les mains de ceux qui les dominaient avec empire.

28. Elles ne seront plus en proie aux nations, et les bêtes de la terre ne les dévoront plus¹⁹ ; mais elles habiteront dans une

γ. 22. — ¹³ Puisque, vous riches, vous maltraitez les pauvres, et que vous les chassez de leur héritage, je serai moi-même leur libérateur ; car je décide la cause en faveur du troupeau.

γ. 23. — ¹⁴ Le pasteur unique dont il est ici parlé, ne peut pas être Zorobabel, qui ramena les Juifs de la captivité de Babylone en Palestine, car ce ne fut pas un prince indépendant (γ. 24), mais il demeura toujours assujéti aux Perses, et, en général, il ne procura point de ces bénédictions abondantes, que devait procurer le pasteur dont il s'agit (γ. 25). D'après l'explication unanime des Juifs et des chrétiens, ce pasteur unique est le Messie, et par conséquent Jésus-Christ, qui, en qualité de descendant et de prototype de David, est aussi désigné sous le nom de David, comme dans *Jér.* 30, 9. *Osee*, 3, 5, et qui s'appelle lui-même le bon pasteur (*Jean*, 10, 11).

¹⁵ Le Pasteur est unique, parce que, comme remarque saint Augustin, tous ceux qu'il appelle à prendre part à son autorité, ne forment en lui et avec lui qu'un seul pasteur.

γ. 25. — ¹⁶ par Jésus-Christ, le prince de la paix (*Mich.* 5, 5. *1. Cor.* 14, 33. *Rom.* 10, 15. *Ephés.* 6, 15).

¹⁷ Dans l'hébreu : et ils habiteront dans le désert en sécurité, et ils dormiront dans les forêts (Voyez des promesses semblables pour les temps du Messie, *Isaïe*, 11, 65. 6, 25. *Osee*, 2, 20. *Zach.* 3, 11. *Mich.* 4, 4).

γ. 26. — ¹⁸ tout autour de ma montagne sainte, tous ceux qui habiteront autour de Sion, tous les citoyens de mon nouveau royaume (Voy. *Isaïe*. 2, 2). Les bénédictions qui sont décrites dans ce verset et les suivants se rapportent, ainsi que ce qui précède immédiatement, au temps du Messie (γ. 23).

γ. 28. — ¹⁹ Ceci ne peut s'appliquer aux Juifs comme Juifs ; car les Juifs après leur retour de la captivité de Babylone, tombèrent encore sous la domination des Romains, et après eux, sous celle des nations ; on ne peut en faire l'application

pleine assurance sans avoir plus rien à craindre.

29. Je leur susciterai une plante d'un grand nom ²⁰ ; ils ne seront plus consumés par la famine sur la terre, et ils ne seront plus en opprobre parmi les nations.

30. Ils sauront alors que je serai avec eux, moi qui suis le Seigneur leur Dieu, et qu'ils seront mon peuple, eux qui sont la maison d'Israël, dit le Seigneur Dieu.

31. Mais vous, mes brebis, vous les brebis de mon pâturage, vous êtes des hommes ; et moi je suis le Seigneur votre Dieu ²¹, dit le Seigneur Dieu. *Jean*, 10, 11.

tabunt confiderent absque ullo terrore.

29. Et suscitabo eis germen nominatum : et non erunt ultra imminuti fame in terra, neque portabunt ultra opprobrium gentium.

30. Et scient quia ego Dominus Deus eorum cum eis, et ipsi populus meus domus Israel : ait Dominus Deus.

31. Vos autem greges mei, greges pascuæ meæ, homines estis : et ego Dominus Deus vester, dicit Dominus Deus.

CHAPITRE XXXV.

Prophétie contre les habitants d'Edom, ces ennemis des Juifs qui ressentaient une joie perverse de leurs maux, et qui souhaitaient ardemment leur perte.

1. Le Seigneur me dit encore ces paroles ¹ :

2. Fils de l'homme, tournez le visage contre la montagne de Seir ², prophétisez contre elle, et dites-lui :

1. Et factus est sermo Domini ad me dicens :

2. Fili hominis pone faciem tuam adversum montem Seir, et prophetabis de eo, et dices illi :

qu'aux élus parmi les chrétiens, d'où il suit que toutes ces bénédictions sont celles dont le Messie devait être l'auteur.

ŷ. 29. — ²⁰ Le Rejeton célèbre (*Isaï* 11, 1. *Jér.* 23, 5. 33, 15), le Messie.

ŷ. 31. — ²¹ Vous, mon troupeau, vous ne pourriez, n'étant que des hommes, arriver à cet état de choses par vos propres forces ; mais moi, votre pasteur, je puis comme Dieu le réaliser. — * D'après tout l'ensemble de la prophétie, on peut avec certitude établir les deux propositions qui suivent : 1^{re} Les qualifications données à celui que le Prophète a en vue, sont constamment celles que les prophètes attribuent au Messie : il s'appellera David ; il rétablira le culte de Dieu ; il fera avec les hommes une nouvelle alliance ; il appellera tous les hommes à la connaissance et au culte du vrai Dieu ; et dans son royaume, qui sera éternel, ceux qui en feront partie non-seulement jouiront d'une paix parfaite et d'une entière sécurité, mais seront comblés de toutes sortes de biens (Comp. les passages des Proph. indiqués dans les notes) ; — 2^{de} Ce qui est marqué dans la prophétie de celui que le Prophète annonce, c'est-à-dire du Messie, trouve en Jésus-Christ un entier accomplissement. En effet, non-seulement Jésus-Christ est pasteur, mais il est le pasteur unique et par excellence (*Jean*, 10, 11 et suiv.). Par son origine il était rejeton de David, et était publiquement reconnu en cette qualité (*Matth.* 1, 1 et suiv. *Luc*, 18, 38) ; ayant fait avec les hommes une alliance nouvelle, il a bien répandu la connaissance du vrai Dieu dans le monde entier, procuré aux hommes avec la paix (*Mich.* 5, 5. *Rom.* 10, 15. *Ephés.* 2, 13-22, 6, 15. 1. *Thess.* 5, 23. *Hébr.* 7, 2), l'abondance de tous les biens spirituels, et la sécurité de tous les ennemis de leur salut (25-29). Son règne, aussi, sera éternel ; il ne prendra même pas fin lors de la consommation des siècles, car de terrestre il deviendra alors céleste : *cujus regni non erit finis*.

ŷ. 1. — ¹ Voy. le chap. précédent, note 1.

ŷ. 2. — ² C'est ainsi qu'était appelé le pays montagneux au sud de Juda, qui était habité par les Iduméens (1. *Moys.* 36, 9). La dévastation totale d'Edom avait déjà été prédite ci-dessus 25, 12-14.

3. Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te mons Seir, et extendam manum meam super te, et dabo te desolatum atque desertum.

4. Urbes tuas demoliar, et tu desertus eris : et scies quia ego Dominus.

5. Eo quod fueris inimicus sempiternus, et concluderis filios Israel in manus gladii in tempore afflictionis eorum, in tempore iniquitatis extremæ.

6. Propterea vivo ego, dicit Dominus Deus : quoniam sanguini tradam te, et sanguis te persequetur : et cum sanguinem oderis, sanguis persequetur te.

7. Et dabo montem Seir desolatum atque desertum : et auferam de eo euntem, et redeuntem.

8. Et implebo montes ejus occisorum suorum : in collibus tuis, et in vallibus tuis, atque in torrentibus interfecti gladio cadent.

9. In solitudines sempiternas tradam te, et civitates tuæ non habitabuntur : et scietis quia ego Dominus Deus.

10. Eo quod dixeris : Duæ gentes, et duæ terræ meæ erunt, et hereditate possidebo eas : cum Dominus esset ibi :

11. Propterea vivo ego, dicit Dominus Deus, quia faciam juxta iram tuam, et secundum zelum tuum, notum fecisti odio habens eos : et notus efficiar per eos cum te judicavero.

12. Et scies quia ego Dominus audiavi universa opprobria tua, quæ locutus es de montibus Is-

3. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens à vous, montagne de Seir ; j'étendrai ma main sur vous, et je vous rendrai toute déserte et abandonnée.

4. Je détruirai vos villes, vous serez déserte ; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur ;

5. parce que vous avez été l'éternel ennemi des enfants d'Israël⁵ ; que vous les avez poursuivis l'épée à la main⁶ au temps de leur affliction, au temps que leur iniquité⁷ était à son comble.

6. C'est pourquoi je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je vous livrerai au sang, et que le sang vous poursuivra ; et parce que vous avez haï votre sang⁸, vous serez aussi persécutée par votre sang⁷.

7. Je rendrai la montagne de Seir toute déserte et abandonnée, et j'en écarterai tous ceux qui y passaient et y repassaient⁸.

8. Je remplirai ses montagnes des corps de ses enfants qui auront été tués, et ils tomberont percés de coups d'épées le long de vos collines, de vos vallées et de vos torrents.

9. Je vous réduirai en des solitudes éternelles ; vos villes ne seront plus habitées⁹, et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur Dieu.

10. Parce que vous avez dit : Deux nations¹⁰ et deux pays seront à moi, et je les posséderai comme mon héritage, quoique le Seigneur fût présent dans Israël ;

11. pour cette raison, je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je vous traiterai selon cette colère et cette envie pleine de haine que vous avez témoignée contre les Israélites, et que ce que je ferai parmi eux me rendra célèbre¹¹, lorsque j'aurai exercé mes jugements contre vous.

12. Vous saurez alors que c'est moi qui suis le Seigneur, et que j'ai entendu toutes les insultes que vous avez publiées contre les

γ. 5. — ⁵ Comp. 1. Moys. 25, 22. 27, 42. Amos, 1, 11. Isai. 34, 8. Jér. 49, 8. Abd. 10-14.

⁶ D'autres traduisent : que vous les avez livrés à la puissance du glaive, sans moyen d'échapper, — sans permettre qu'ils se réfugiassent chez vous.

⁷ ainsi que le châtiment qu'ils subissaient pour cela de la part des Chaldéens.

γ. 6. — ⁶ les Israélites qui vous sont unis par les liens du sang, comme descendants de Jacob, frère d'Esau, la souche et le chef des habitants d'Edom.

⁷ Vos alliés par les liens du sang vous humilieront (Pl. h. 25, 14). Ceci reçut son accomplissement surtout sous Juda Machabée (1. Machab. 5, 3. 2. Machab. 10, 16).

γ. 7. — ⁸ la population.

γ. 9. — ⁹ L'Arabie Pétrée, dont Edom faisait partie, est encore présentement dans cet état (Voy. Isai. 34, 17).

γ. 10. — ¹⁰ Juda et Israël.

γ. 11. — ¹¹ me fera louer par eux comme un Dieu juste et puissant.

montagnes d'Israël ¹², en disant : Ce sont des montagnes désertes qui nous ont été abandonnées pour les dévorer.

13. Votre bouche s'est élevée contre moi ¹³; vous avez prononcé contre moi des paroles insolentes ¹⁴, et je les ai entendues.

14. Voici donc ce que dit le Seigneur Dieu : Lorsque toute la terre sera dans la joie, je vous réduirai en un désert ¹⁵.

15. Comme vous avez vu avec joie la ruine des terres de la maison d'Israël, je vous traiterai de même : vous serez ruinée, montagne de Seïr, et toute l'Idumée sera détruite ; et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

rael, dicens : Deserti, nobis ad devorandum dati sunt.

13. Et insurrexistis super me ore vestro, et derogastis adversum me verba vestra : ego audi.

14. Hæc dicit Dominus Deus : Lætante universa terra, in solitudinem te redigam.

15. Sicuti gavisus es super hereditatem domus Israel, eo quod fuerit dissipata, sic faciam tibi : dissipatus eris mons Seir, et Idumææ omnis : et scient quia ego Dominus.

CHAPITRE XXXVI.

Les Israélites rentreront dans leur pays ; toutefois ce ne sera pas en vertu de leurs mérites, mais pour la gloire de Dieu. Peinture du nouvel état de choses.

1. Mais vous, fils de l'homme, prophétisez aux montagnes d'Israël, et dites-leur¹ : Montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur :

2. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que l'ennemi a dit de vous avec des cris de joie : Ces hauteurs éternelles nous ont été données pour notre héritage² ;

3. prophétisez et dites : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que vous avez été désolées, que vous avez été foulées aux pieds de tous les passants, que vous avez été l'héritage des autres nations³, que vous êtes devenues la fable et l'objet des railleries de tous les peuples⁴ ;

4. c'est pourquoi, montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur Dieu : Voici ce que dit le Seigneur Dieu aux montagnes, aux collines, aux torrents, aux vallées, aux

1. Tu autem fili hominis propheta super montes Israel et dices : Montes Israel audite verbum Domini :

2. Hæc dicit Dominus Deus : Eo quod dixerit inimicus de vobis : Euge, altitudines sempiternæ in hereditatem datæ sunt nobis :

3. propterea vaticinare, et dic : Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod desolati estis, et conculcati per circuitum, et facti in hereditatem reliquis gentibus, et ascendistis super labium linguæ, et opprobrium populi :

4. propterea montes Israel audite verbum Domini Dei : Hæc dicit Dominus Deus montibus, et collibus, torrentibus, vallibus-

1. 12. — ¹² contre Israël.

2. 13. — ¹³ par de pareils discours.

3. Dans l'hébreu : Vous avez tenu contre moi des discours insolents.

4. 14. — ¹⁴ La dévastation d'Edom a surtout eu lieu dans les temps du Messie, qui sont ces temps de joie.

5. 1. — ¹ Voy. chap. 34. note 1.

6. 2. — ² Voy. pl. h. 35, 10. 25, 3. 8, 12. Jér. 49, 2. Les montagnes éternelles sont des montagnes célèbres depuis l'origine des temps.

7. 3. — ³ Les peuples voisins (Edom, l'Egypte), que Nabuchodonosor n'avait pas encore subjugués ; ou bien encore les restes des peuples qu'il avait laissés dans les provinces conquises. Dans l'hébreu :... désolées, et dévotées de tout côté.

8. 4. qui vous tournent en dérision.

que, et desertis, parietinis, et urbibus derelictis, quæ depopulatæ sunt, et subsannatæ a reliquis gentibus per circuitum.

5. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quoniam in igne zeli mei locutus sum de reliquis gentibus, et de Idumæa universa, quæ deriderunt terram meam sibi in hereditatem cum gaudio, et toto corde, et ex animo : et ejecerunt eam ut vastarent :

6. idcirco vaticinare super humum Israel, et dices montibus et collibus, jugis et vallibus : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego in zelo meo, et in furore meo locutus sum, eo quod confusionem gentium sustinueritis.

7. Idcirco hæc dicit Dominus Deus : Ego levavi manum meam, ut gentes, quæ in circuitu vestro sunt, ipsæ confusionem suam portent.

8. Vos autem montes Israel ramos vestros germinetis, et fructum vestrum afferatis populo meo Israel : prope enim est ut veniat :

9. Quia ecce ego ad vos, et convertertar ad vos, et arabimini, et accipietis sementem.

10. Et multiplicabo in vobis homines, omnemque domum Israel : et habitabuntur civitates, et ruinosa instaurabuntur.

11. Et replebo vos hominibus, et jumentis : et multiplicabuntur, et crescent : et habitare vos faciam sicut a principio, bonisque donabo majoribus, quam habuistis ab initio : et scietis quia ego Dominus.

12. Et adducam super vos homines, populum meum Israel, et hereditate possidebunt te : et eris

déserts, aux maisons ruinées et aux villes désertes qui ont été dépeuplées et déchirées de toutes parts par les railleries des autres peuples⁵ :

5. Voici donc ce que dit le Seigneur Dieu : Comme j'ai parlé dans l'ardeur de ma colère contre les autres peuples⁶, et contre toute l'Idumée, qui se sont emparés de la terre qui était à moi, dans toute la joie de leur âme, et de tout leur cœur pour en faire leur héritage, et qui en ont chassé les habitants pour la ravager⁷ :

6. prophétisez aussi à la terre d'Israël, et dites aux montagnes, aux collines, aux coteaux⁸ et aux vallées : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : J'ai parlé maintenant dans mon zèle et dans ma fureur, parce que vous avez été chargés d'opprobres parmi les nations :

7. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : J'ai levé la main⁹ que les nations qui sont autour de vous porteront aussi elles-mêmes leur confusion¹⁰.

8. Et vous, montagnes d'Israël, poussez vos branches, et portez votre fruit pour mon peuple d'Israël, car le temps où il doit venir est proche.

9. Et voilà que je viens à vous, et je me retournerai vers vous ; vous serez labourées, et vous recevrez la semence¹¹.

10. Je multiplierai les hommes dans vous ; j'y ferai croître toute la maison d'Israël, les villes seront habitées, et les lieux ruinés seront rétablis.

11. Je vous remplirai d'hommes et de bêtes : ils multiplieront et ils s'accroîtront. Je vous ferai habiter comme auparavant¹² ; je vous donnerai de plus grands biens que vous n'en aviez eu au commencement ; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

12. Je ferai venir sur vous des hommes, mon peuple d'Israël ; ils vous posséderont comme leur héritage¹³ ; vous serez, *dis-je*,

ŷ. 4. — ⁵ Dans l'hébreu : ... aux vallées, aux lieux en ruines et dévastés, et aux villes abandonnées, qui sont devenues la proie et l'objet du mépris et des insultes de tous les autres peuples qui sont autour.

ŷ. 5. — ⁶ Voy. note 3.

ŷ. 6. — ⁷ Dans l'hébreu : ... qui était à moi, dans la joie de tout leur cœur, dans l'insolence de leur âme, pour la dévaster et la ravager.

ŷ. 6. — ⁸ Dans l'hébreu : aux torrents.

ŷ. 7. — ⁹ J'ai juré.

¹⁰ qu'elles expieront les opprobres qu'elles vous ont fait souffrir.

ŷ. 9. — ¹¹ Je jetterai de nouveau sur vous des regards favorables, vous montagnes ; car il arrivera qu'on vous cultivera encore.

ŷ. 11. — ¹² lors de votre entrée dans le pays.

ŷ. 12. — ¹³ terre d'Israël.

leur héritage, et à l'avenir vous ne vous trouverez plus sans eux ¹⁴.

13. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce qu'on a dit de vous ¹⁵ que vous étiez une terre qui dévorait les hommes, qui étouffait son propre peuple ¹⁶,

14. vous ne devorez plus les hommes à l'avenir, et vous ne ferez plus mourir votre peuple ¹⁷, dit le Seigneur Dieu.

15. Je ne ferai plus entendre parmi vous les reproches et la confusion dont les nations vous couvraient. Vous ne porterez plus l'opprobre des nations, et vous ne perdrez plus votre peuple ¹⁸, dit le Seigneur Dieu.

16. Le Seigneur me parla encore, et me dit :

17. Fils de l'homme, les enfants d'Israël ont habité dans leur terre ; ils l'ont souillée par le dérèglement de leurs affections et de leurs œuvres ; leur voie est devenue à mes yeux comme l'impureté de la femme qui souffre l'accident de son sexe ¹⁹.

18. C'est pourquoi j'ai répandu mon indignation sur eux, à cause du sang qu'ils avaient répandu sur la terre, et de leurs idoles par lesquelles ils l'avaient déshonorée.

19. Je les ai écartés en divers pays, et je les ai dispersés parmi les peuples. Je les ai jugés, et je leur ai rendu selon leurs voies et selon leurs œuvres.

20. Ils ont vécu parmi les peuples où ils étaient allés, et ils y ont déshonoré mon saint nom, lorsqu'on disait d'eux : C'est le peuple du Seigneur ; ce sont là ceux qui sont sortis de sa terre ²⁰. *Isaïe*, 52, 5. *Rom.* 2, 24.

21. Et j'ai voulu épargner la sainteté de

eis in hereditatem, et non addes ultra ut absque eis sis.

13. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod dicunt de vobis : Devoratrix hominum es, et suffocans gentem tuam :

14. Propterea homines non comedes amplius, et gentem tuam non necabis ultra, ait Dominus Deus :

15. Nec auditam faciam in te amplius confusionem gentium, et opprobrium populorum nequam quam portabis, et gentem tuam non amittes amplius : ait Dominus Deus.

16. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

17. Fili hominis, domus Israel habitaverunt in humo sua, et polluerunt eam in viis suis, et in studiis suis ; juxta immunditiam menstruatae facta est via eorum coram me.

18. Et effudi indignationem meam super eos pro sanguine, quem fuderunt super terram, et in idolis suis polluerunt eam.

19. Et dispersi eos in gentes, et ventilati sunt in terras : juxta vias eorum, et ad inventiones eorum judicavi eos.

20. Et ingressi sunt ad gentes, ad quas introierunt, et polluerunt nomen sanctum meum, cum diceretur de eis : Populus Domini iste est, et de terra ejus egressi sunt.

21. Et peperci nomini sancto

¹⁴ La terre d'Israël aura toujours les Israélites pour habitants. Cette prophétie n'a reçu son accomplissement que dans un sens plus élevé, en ce que l'Eglise (le Chanaan d'en haut, spirituel) aura toujours ses habitants, les chrétiens (les Juifs, c'est-à-dire les confesseurs spirituels), tandis que le Chanaan terrestre a perdu les Juifs terrestres : ce qui est une preuve qu'il faut prendre ces paroles dans un sens plus élevé. Dans l'hébreu : ... leur héritage, et vous ne les priverez plus de leurs enfants (*Voy.* ce qui suit).

¹⁵ 13. — ¹⁶ à vous montagnes, à vous terre.

¹⁶ allusion à 4. *Moy.* 18, 32. 33. Dans l'hébreu : que vous rendiez votre peuple sans enfants.

¹⁷ 14. — ¹⁷ tout ce qui est nuisible sera éloigné de vous. Par là c'est encore surtout la terre spirituelle (l'Eglise) qui est comprise, elle qui n'a pour ses enfants que des bénédictions (*Comp.* *Isaï.* 41, 9).

¹⁸ 15. — ¹⁸ Vous, terre, vous n'entendrez plus les dérisions des nations, et vous posséderez toujours le peuple d'Israël (*Voy.* note 14).

¹⁹ 17. — ¹⁹ Litt. : les accidents mensuels. — (*Comp.* *Lament.* 1, 17).

²⁰ 20. — ²⁰ il n'a pas pu les y protéger. D'autres traduisent l'hébreu : Ils ont été parmi les nations, et ils ont profané mon saint nom parmi ceux chez qui ils ont été, lorsqu'on disait, etc.

²¹ 21. — ²¹ Je ne les ai pas tout-à-fait exterminés à cause de mon nom.

meo, quod polluerat domus Israel in gentibus, ad quas ingressi sunt.

22. Idcirco dices domni Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Non propter vos ego faciam, domus Israel, sed propter nomen sanctum meum, quod polluis in gentibus, ad quas intrastis.

23. Et sanctificabo nomen meum magnum, quod pollutum est inter gentes, quod polluis in medio earum : ut sciant gentes quia ego Dominus, ait Dominus exercituum, cum sanctificatus fuero in vobis coram eis.

24. Tollam quippe vos de gentibus, et congregabo vos de universis terris, et adducam vos in terram vestram.

25. Et effundam super vos aquam mundam, et mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris, et ab universis idolis vestris mundabo vos.

26. Et dabo vobis cor novum, et spiritum novum ponam in medio vestri : et auferam cor lapideum de carne vestra, et dabo vobis cor carneum.

27. Et spiritum meum ponam in medio vestri : et faciam ut in præceptis meis ambuletis, et iudicia mea custodiat et opere mini.

28. Et habitabitis in terra, quam dedi patribus vestris : et eritis mihi in populum, et ego ero vobis in Deum.

29. Et salvabo vos ex universis inquinamentis vestris : et vocabo frumentum, et multiplicabo illud, et non imponam vobis famem.

30. Et multiplicabo fructum ligni, et genimina agri, ut non portetis ultra opprobrium famis in gentibus.

mon nom ²¹, que la maison d'Israël avait déshonoré parmi les nations où ils étaient allés.

22. C'est pourquoi vous direz à la maison d'Israël : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Ce n'est pas pour vous, maison d'Israël, que je ferai ce que je dois faire, mais c'est pour mon saint nom, que vous avez déshonoré parmi les nations où vous étiez allés.

23. Et je sanctifierai mon grand nom qui a été souillé parmi les nations, que vous avez déshonoré au milieu d'elles ²² ; afin que les nations sachent que je suis le Seigneur, dit le Seigneur des armées, lorsque j'aurai été sanctifié ²³ à leurs yeux au milieu de vous.

24. Car je vous retirerai d'entre les peuples ; je vous rassemblerai de tous les pays, et je vous ramènerai dans votre terre.

25. Je répandrai sur vous de l'eau pure ²⁵, et vous serez purifiés de toutes vos souillures ; et je vous purifierai des ordures de toutes vos idoles.

26. Je vous donnerai un cœur nouveau, et je mettrai un esprit nouveau au milieu de vous. J'ôterai de votre chair le cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair. *Pl. h. 11, 19.*

27. Je mettrai mon esprit au milieu de vous ; je ferai que vous marcherez dans mes préceptes, que vous garderez mes ordonnances, et que vous les pratiquerez.

28. Vous habiterez dans la terre que j'ai donnée à vos pères ; vous serez mon peuple, et moi je serai votre Dieu.

29. Je vous délivrerai de toutes vos souillures. J'appellerai le froment, et je le multiplierai ; et je ne vous frapperai plus *par la* *plaie* de la famine.

30. Je multiplierai le fruit des arbres et les produits des champs, afin qu'à l'avenir vous ne portiez plus l'opprobre de la famine devant les nations ²⁶.

†. 23. — ²² Cette sanctification ne trouve non plus qu'un accomplissement imparfait dans le zèle des Israélites immédiatement après leur retour dans leur pays ; elle n'a son accomplissement parfait que dans la sanctification du nom de Dieu durant les temps du Messie. C'est dans ce dernier sens que l'Eglise lit les versets 23-28 à la sainte Messe, le premier jour de la quatrième semaine de Carême.

²³ lorsque la sainteté de votre conduite aura fait voir que je suis un Dieu saint.

†. 25. — ²⁵ C'est une allusion à l'aspersion de l'eau de purification (4. Moys. 19), qui figurait la purification par le sang de Jésus-Christ (4. Moys. 19. note 22).

†. 30. — ²⁶ afin que l'on ne vous aise plus que votre Dieu tout-puissant vous a abandonnés.

31. Vous vous ressouviendrez alors de vos voies toutes corrompues, et de vos affections ²⁶ déréglées ; vos iniquités et vos crimes ²⁷ vous déplaîront.

32. Ce n'est point pour vous que je ferai ceci, dit le Seigneur Dieu ; je veux bien que vous le sachiez. Soyez confus et rougissez de honte pour les excès de votre vie, maison d'Israël.

33. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Lorsque je vous aurai purifiés de toutes vos iniquités, que j'aurai repeuplé vos villes, et rétabli les lieux ruinés ;

34. lorsque cette terre qui paraissait déserte et toute désolée aux yeux des passants, aura commencé à être cultivée de nouveau,

35. on dira : Cette terre qui était inculte est devenue comme un jardin de délices ; et les villes qui étaient désertes, abandonnées et ruinées, sont maintenant rebâties et fortifiées.

36. Et tout ce qui restera des peuples qui vous environnent reconnaîtra que c'est moi qui suis le Seigneur, qui ai rétabli les lieux ruinés, et qui ai cultivé de nouveau les champs incultes ; que c'est moi, *dis-je*, qui suis le Seigneur qui ai parlé, et qui ai fait ce que j'avais dit.

37. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Les enfants d'Israël me trouveront encore favorable en ceci, et je leur ferai encore cette grâce : Je les multiplierai comme un troupeau d'hommes,

38. comme un troupeau saint, comme le troupeau de Jérusalem dans ses fêtes solennelles ²⁸. C'est ainsi que les villes qui étaient désertes seront remplies de troupeaux d'hommes ; et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur ²⁹.

31. Et recordabimini viarum vestrarum pessimarum, studiorumque non honorum : et displicebunt vobis iniquitates vestrae, et scelera vestra.

32. Non propter vos ego faciam, ait Dominus Deus, notum sit vobis : confundimini, et erubescite super viis vestris, domus Israel.

33. Hæc dicit Dominus Deus : In die, qua mundavero vos ex omnibus iniquitatibus vestris, et inhabitari fecero urbes, et instauravero ruinosa,

34. et terra deserta fuerit exulta, quæ quondam erat desolata in oculis omnis viatoris,

35. dicent : Terra illa inculta, facta est ut hortus voluptatis : et civitates deserta, et destituta atque suffossæ, munitæ sederunt.

36. Et scient gentes quæcumquæ derelictæ fuerint in circuitu vestro, quia ego Dominus ædificavi dissipata, plantavi que inculta, ego Dominus locutus sim, et fecerim.

37. Hæc dicit Dominus Deus : Adhuc in hoc invenient me domus Israel, ut faciam eis : Multiplicabo eos sicut gregem hominum,

38. ut gregem sanctum, ut gregem Jerusalem in solemnitatibus ejus : Sic erunt civitates deserta, plenæ gregibus hominum : et scient quia ego Dominus.

ŷ. 31. — ²⁶ Dans l'hébreu : et de vos actions.

²⁷ Dans l'hébreu : vos abominations.

ŷ. 38. — ²⁸ Le peuple élu sera dans ce temps-là, par son nombre et par la sainteté de tous ses membres, comparable aux Israélites qui, aux trois solennités principales de Pâques, de la Pentecôte et des Tabernacles, se rassemblaient à Jérusalem.

²⁹ Le Prophète dépeint l'âge d'or, qui doit arriver après le retour de la captivité de Babyloue, sous des images qui n'ayant eu qu'un accomplissement imparfait immédiatement après le retour, ont reçu et recevront encore en partie un accomplissement parfait dans la période chrétienne.

CHAPITRE XXXVII.

La résurrection des morts. Réunion des royaumes de Juda et d'Israël.

1. Facta est super me manus Domini, et eduxit me in spiritu Domini : et dimisit me in medio campi, qui erat plenus ossibus :

2. Et circumduxit me per ea in gyro : erant autem multa valde super faciem campi, siccaque vehementer.

3. Et dixit ad me : Fili hominis putasne vivent ossa ista ? Et dixi : Domine Deus, tu nosti.

4. Et dixit ad me : Vaticinare de ossibus istis : et dices eis : Ossa arida audite verbum Domini.

5. Hæc dicit Dominus Deus ossibus his : Ecce ego intromittam in vos spiritum, et vivetis.

6. Et dabo super vos nervos, et succrescere faciam super vos carnes, et superextendam in vobis cutem : et dabo vobis spiritum, et vivetis, et scietis quia ego Dominus.

7. Et prophetavi sicut præceperat mihi : factus est autem sonitus, prophetante me, et ecce commotio : et accesserunt ossa ad

1. Un jour la main du Seigneur fut sur moi ; et m'ayant mené dehors par l'esprit du Seigneur ¹, elle me laissa au milieu d'une campagne qui était toute pleine d'os ².

2. Elle me mena tout autour de ces os ; il y en avait une très-grande quantité qui étaient sur la face de la terre, et extrêmement secs.

3. Alors le Seigneur me dit : Fils de l'homme, croyez-vous que ces os puissent revivre ? Je lui répondis : Seigneur Dieu, vous le savez ³.

4. Et il me dit : Prophétisez sur ces os ⁴, et dites-leur : Vous, os secs, écoutez la parole du Seigneur.

5. Voici ce que le Seigneur dit à ces os : Je vais envoyer un esprit en vous, et vous vivrez.

6. Je ferai naître des nerfs sur vous ; j'y formerai des chairs, j'étendrai la peau par dessus ; et je vous donnerai un esprit, et vous vivrez ; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

7. Je prophétisai donc comme le Seigneur me l'avait commandé : et lorsque je prophétisais, on entendit un bruit, et aussitôt il se fit un grand remuement parmi ces os : ils

§. 1. — ¹ Dans l'hébreu : et le Seigneur me conduisit dehors en esprit.

§. 2. Dieu me fit tomber dans une extase, dans laquelle il me sembla qu'il me conduisait hors de chez moi, et qu'il me plaçait au milieu d'un champ qui était couvert d'os. Ezéchiel voit un champ rempli d'os, qui se raniment (x. 2-10), comme emblème du retour et du rétablissement des Israélites (11-14). Les Pères de l'Eglise, saint Justin, saint Irénée, Cyrille de Jérusalem, saint Augustin, saint Basile, saint Ambroise, saint Cyprien, enseignent qu'il y a dans cette figure symbolique une prédiction de la résurrection future des morts. Suivant saint Jérôme on peut admettre cette supposition en ce sens, que la vision qui suit suppose la croyance à la résurrection des morts, car on ne prend des comparaisons et des symboles que des objets qui existent réellement, ou à l'existence desquels on croit généralement. — ² *Nunquam... poneretur similitudo resurrectionis ad restitutionem israelitici populi significandam, nisi staret ipsa resurrectio, et futura crederetur; quia nemo de rebus non exstantibus incerto confirmat.* — Tertullien s'exprime à peu près dans les mêmes termes que saint Jérôme. — Une parabole prise de l'impossibilité, ou d'un événement qui n'aurait pas dû se réaliser, aurait marqué l'impossibilité du retour du peuple juif, ou eût été une négation de son rétablissement. — Sur les temps où la prophétie fut faite, voy. *pl.* II. 34, 1.

§. 3. — ³ Comme cela ne dépend que de vous, vous seul le savez.

§. 4. — ⁴ Prophétiser signifie ici parler au nom et dans la vertu de Dieu, opérer des miracles par la parole (Voy. la suite).

s'approchèrent l'un de l'autre, et chacun se plaça dans sa jointure ⁵.

8. Je vis tout d'un coup que des nerfs se formèrent *sur ces os*, des chairs les environnèrent, et de la peau s'étendit par-dessus; mais l'esprit n'y était point encore.

9. Alors le Seigneur me dit : Prophétisez à l'esprit; prophétisez, fils de l'homme, et dites à l'esprit : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Esprit, venez des quatre vents ⁶, et soufflez sur ces morts, afin qu'ils revivent.

10. Je prophétisai donc comme le Seigneur me l'avait commandé; et en même temps l'esprit pénétra dans ces os : ils devinrent vivants et animés, ils se tinrent tout droits sur leurs pieds, et il s'en forma une grande armée.

11. Alors le Seigneur me dit : Fils de l'homme, tous ces os sont les enfants d'Israël. Nos os, disent-ils, sont devenus tout secs, notre espérance est perdue, et nous sommes retranchés.

12. Prophétisez donc, et dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : O mon peuple! je vais ouvrir vos tombeaux, je vous ferai sortir de vos sépulcres, et je vous ferai entrer dans la terre d'Israël.

13. Et vous saurez, ô mon peuple! que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai ouvert vos sépulcres, que je vous aurai fait sortir de vos tombeaux;

14. que j'aurai répandu mon esprit en vous, que vous serez rentrés dans la vie, et que je vous aurai fait vivre en paix et en repos sur votre terre. Vous saurez alors que c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé, et qui ai fait *ce que j'avais dit*, dit le Seigneur Dieu ⁷.

15. Le Seigneur me dit encore ces paroles ⁸ :

16. Fils de l'homme, prenez un morceau de bois, et écrivez dessus : Pour Juda et pour

ossa, unumquodque ad juncturam suam.

8. Et vidi, et ecce super ea nervi et carnes ascenderunt : et extenta est in eis cutis desuper, et spiritum non habebant.

9. Et dixit ad me : Vaticinare ad spiritum, vaticinare fili hominis, et dices ad spiritum : Hæc dicit Dominus Deus : A quatuor ventis veni spiritus, et insuffla super interfectos istos, et reviviscant.

10. Et prophetavi sicut præceperat mihi : et ingressus est in ea spiritus, et vixerunt : steteruntque super pedes suos, exercitus grandis nimis valde.

11. et dixit ad me : Fili hominis, ossa hæc universa, domus Israel est : ipsi dicunt : Aruerunt ossa nostra, et periit spes nostra, et abscissi sumus.

12. Propterea vaticinare, et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego aperiam tumulos vestros, et educam vos de sepulcris vestris, populus meus : et inducam vos in terram Israel.

13. Et scietis quia ego Dominus, cum aperuero sepulcra vestra, et eduxero vos de tumulis vestris, popule meus :

14. Et dederò spiritum meum in vobis, et vixeritis, et requiescere vos faciam super humum vestram : et scietis quia ego Dominus locutus sum, et feci, ait Dominus Deus.

15. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

16. Et tu fili hominis sume tibi lignum unum : et scribe super

7. 7. — ⁵ Dans l'hébreu : et les os se rapprochèrent, un os vers un autre.

8. 9. — ⁶ L'esprit de vie est appelé des quatre vents, parce qu'Israël avait été dispersé aux quatre vents du monde; la langue hébraïque n'a d'ailleurs pour ven et esprit qu'un seul et même mot « Rouach. »

7. 14. — ⁷ Cette prophétie du recouvrement de la vie par Israël a eu un premier, mais incomplet accomplissement par le retour de la captivité de Babylone, car une grande partie du royaume de Juda et d'Israël revint dans la Palestine; elle n'aura son dernier et complet accomplissement que par l'entrée de tous les Israélites dans l'Eglise à la fin des temps.

7. 15. — ⁸ Le Prophète annonce sous la figure symbolique de la jonction de deux morceaux de bois, la future réunion des deux royaumes de Juda et d'Israël en un seul royaume.

illud : Judæ, et filiorum Israel sociorum ejus : et tolle lignum alterum, et scribe super illud : Joseph ligno Ephraim, et cunctæ domui Israel, sociorumque ejus.

17. Et adjuuge illa, unum ad alterum tibi in lignum unum : et erunt in unionem in manu tua.

18. Cum autem dixerint ad te filii populi tui loquentes : Nonne indicas nobis quid in his tibi velis ?

19. loqueris ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego assumam lignum Joseph, quod est in manu Ephraim, et tribus Israel, quæ sunt ei adjunctæ : et dabo eas pariter cum ligno Juda, et faciam eas in lignum unum : et erunt unum in manu ejus.

20. Erunt autem ligna, super quæ scripseris in manu tua, in oculis eorum.

21. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego assumam filios Israel de medio nationum, ad quas abierunt : et congregabo eos undique, et adducam eos ad humum suam.

22. Et faciam eos in gentem unam in terra, in montibus Israel, et rex unus erit omnibus imperans : et non erunt ultra duæ gentes, nec dividuntur amplius in duo regna.

23. Neque polluentur ultra in idolis suis, et abominationibus suis, et cunctis iniquitatibus suis : et salvo eos faciam de universis sedibus, in quibus peccaverunt, et emundabo eos : et erunt mihi populus, et ego ero eis Deus.

24. Et servus meus David rex super eos, et pastor unus erit omnium eorum : in judiciis meis ambulabunt, et mandata mea custodient, et facient ea.

les enfants d'Israël qui lui sont unis⁹. Prenez encore un autre morceau de bois, et écrivez dessus : Ce bois est pour Joseph¹⁰, pour Ephraïm, pour la maison d'Israël, et pour ceux qui lui sont unis.

17. Puis approchez ces deux morceaux de bois l'un de l'autre pour les unir ; et ils deviendront en votre main comme un seul morceau de bois.

18. Et lorsque les enfants de votre peuple vous diront : Ne nous découvrirez-vous point ce que signifie ce que vous faites ?

19. vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais prendre le bois de Joseph qui est dans la main d'Ephraïm¹¹, et les tribus d'Israël qui lui sont unies, et je le joindrai avec le bois de Juda, pour n'en faire plus qu'un de ces deux ; et ils seront dans ma main¹² comme un seul bois.

20. Vous tiendrez à la main devant leurs yeux ces morceaux de bois sur lesquels vous aurez écrit,

21. et vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais prendre les enfants d'Israël du milieu des nations où ils étaient allés ; je les rassemblerai de toutes parts ; je les ramènerai en leur pays,

22. et je n'en ferai plus qu'un seul peuple dans leurs terres, et sur les montagnes d'Israël : il n'y aura plus qu'un seul roi qui les commandera tous ; et à l'avenir ils ne seront plus divisés en deux peuples, ni en deux royaumes. *Jean*, 10, 16.

23. Ils ne se souilleront plus à l'avenir par leurs idoles, par leurs abominations, et par toutes leurs iniquités : je les retirerai sains et saufs de tous les lieux où ils avaient péché¹³, et je les purifierai ; et ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu.

24. Mon serviteur David règnera sur eux ; ils n'auront plus tous qu'un seul pasteur ; ils marcheront dans mes ordonnances ; ils garderont mes commandements, et ils les pratiqueront. *Isaï*. 40, 11. *Jér*. 23, 5. *Pl. h.* 34, 23. *Dan*. 9, 24. *Jean*, 1, 45.

9. 16. — ⁹ A la tribu de Juda étaient aussi jointes les tribus de Benjamin et de Lévi ; en outre plusieurs Israélites du royaume des dix tribus, qui ne voulurent point se soumettre au culte des veaux d'or, s'étaient mis sous sa protection.

¹⁰ Joseph est mis pour toutes les tribus du royaume d'Israël ; il était père d'Ephraïm et de Manassès, qui formaient deux tribus, et dont la première avait la prééminence sur l'autre, parce que les rois d'Israël sortirent de son sein.

¹¹ 19. — ¹¹ sur lequel Ephraïm porte le sceptre (*Voy.* la note ci-dessus).

¹² Litt. : dans sa main, — de Dieu. Dans l'hébreu : dans ma main.

9. 23. — ¹³ où ils avaient servi les idoles avec les Gentils.

25. Ils habiteront sur la terre que j'ai donnée à mon serviteur Jacob, que vos pères ont habitée : ils habiteront eux et leurs enfants, et les enfants de leurs enfants jusqu'à jamais ; et mon serviteur David sera leur prince pour toujours.

26. Je ferai avec eux une alliance de paix ; mon alliance avec eux sera éternelle ; je les établirai sur un ferme fondement ; je les multiplierai, et j'établirai pour jamais mon sanctuaire au milieu d'eux. *Ps.* 109, 4 116, 7. *Jean*, 12, 34.

27. Mon tabernacle sera chez eux ; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.

28. Et les nations sauront que c'est moi qui suis le Seigneur et le sanctificateur d'Israël, lorsque mon sanctuaire se conservera pour jamais au milieu d'eux ¹⁴.

25. Et habitabunt super terram, quam dedi servo meo Jacob, in qua habitaverunt patres vestri : et habitabunt super eam ipsi, et filii eorum, et filii filiorum eorum, usque in sempiternum : et David servus meus princeps eorum in perpetuum.

26. Et percutiam illis fœdus pacis, pactum sempiternum erit eis : et fundabo eos, et multiplicabo, et dabo sanctificationem eorum in medio eorum in perpetuum.

27. Et erit tabernaculum meum in eis : et ero eis Deus, et ipsi erunt mihi populus.

28. Et scient gentes quia ego Dominus sanctificator Israel, cum fuerit sanctificatio mea in medio eorum in perpetuum.

CHAP. 38 — 39.

CHAPITRE XXXVIII.

Prophétie contre Gog et Magog.

1. Le Seigneur me parla encore, et me dit ¹ :

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

§. 28. — ¹⁴ Toute cette prophétie (11-28.) a reçu un premier, mais imparfait accomplissement lors du retour de la captivité de Babylone, un grand nombre de Juifs et d'Israélites s'étant alors réunis pour former un seul peuple, du sein duquel l'Eglise sortit bientôt après dans Jésus-Christ. Elle ne recevra son parfait accomplissement que lorsque, à la fin des temps, tous les Juifs et les Israélites étant entrés dans l'Eglise, il n'y aura qu'un seul pasteur et un seul troupeau (*Jern.* 10, 16), quand l'Eglise prendra fin pour devenir le royaume du ciel, et que le terrestre Chanaan se transformera dans le Chanaan céleste (*Voy. pl. h.* 34, 23-25. *Isaï.* 61, 8. *Jér.* 31, 31-34).

§. 1. — ¹ La prophétie qui suit maintenant comprend les chapitres 38-39. Des peuples sauvages viendront sous leur roi Gog, de leur pays Magog, attaquer le peuple élu vivant en repos et dans la sécurité au milieu de son propre pays, et chercheront à le déposséder (1-17) ; mais Dieu leur a préparé une fin aussi effroyable que honteuse (18-39, 8). Après cette défaite les cadavres de l'armée ennemie seront en partie ensevelis, en partie abandonnés aux oiseaux et aux bêtes sauvages pour leur servir de pâture (9-24). — Ensuite le prophète revient à un avenir plus prochain, et donne une nouvelle prophétie du retour de la captivité de Babylone (25-29). — Les commentateurs voient dans les armées ennemies de Gog tantôt un ennemi du peuple d'Israël, tantôt un autre. Comme le prophète parle manifestement des derniers temps (38, 8. 16) sous lesquels, suivant l'usage du langage prophétique (*Isaï.* 2, 2-4), est désignée toute la période messianique ; comme en outre saint Jean (*Apoc.* 20. 7-9) nous trace le tableau des persécutions et des violences que ce même Gog exercera dans les derniers temps contre les élus, l'Apôtre jette, ce semble, du jour sur la prédiction de notre prophète, en sorte que par là on doit entendre les dernières épreuves des élus, qui auront lieu lorsque tout Is-

2. Fili hominis pone faciem tuam contra Gog, terram Magog, principem capitis Mosoch et Thubal : et vaticinare de eo,

3. et dices ad eum : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te Gog principem capitis Mosoch et Thubal,

4. et circumagam te, et ponam frenum in maxillis tuis : et educam te, et omnem exercitum tuum, equos et equites vestitos lorice universos, multitudinem magnam hastam et clypeum arripientium et gladium.

5. Persæ, Æthiopes, et Libyes cum eis, omnes scutati et galeati.

6. Gomer, et universa agmina ejus, domus Thogorma, latera aquilonis, et totum robur ejus, populi multi tecum.

7. Præpara, et instrue te, et omni multitudinem tuam, quæ concervata est ad te : et esto eis in præceptum.

2. Fils de l'homme, tournez le visage vers Gog², vers la terre de Magog, vers ce prince et ce chef de Mosoch et de Thubal³; et prophétisez sur lui,

3. et vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens à vous, Gog, prince et chef de Mosoch et de Thubal.

4. Je vous ferai tourner de toutes parts⁴, et je mettrai un frein dans vos mâchoires; je vous ferai sortir, vous et toute votre armée⁵, les chevaux et les cavaliers tout couverts de cuirasses, qui viendront en grandes troupes, armés de lances, de boucliers et d'épées⁶.

5. Les Perses, les Ethiopiens et ceux de Libye⁷ seront avec eux, tous couverts de boucliers, et le casque en tête.

6. Gomer⁸ et toutes ses troupes, la maison de Thogorma, vers l'aquilon, et plusieurs peuples seront avec vous.

7. Préparez-vous, disposez-vous avec toute cette troupe nombreuse qui s'est rassemblée auprès de vous, et soyez le chef dont ils prennent l'ordre⁹.

raël sera entré dans l'Eglise. D'où il suit que l'accomplissement de la prophétie, et par conséquent aussi sa complète intelligence, sont cachés dans l'obscurité du plus lointain avenir. — * Tout en admettant cette interprétation dans le sens éloigné, bon nombre d'interprètes catholiques expliquent aussi cette prophétie dans le sens prochain des événements qui s'accomplirent dans la Palestine après le retour de la captivité. Et en effet, toutes les prophéties d'Ezéchiel ayant un objet prochain et immédiat dans l'histoire des Juifs; de plus les chapitres précédents traitant spécialement du retour des Juifs dans leur pays, et du rétablissement de la nation juive dans un état de prospérité après les épreuves de la captivité, il paraît difficile d'admettre que le prophète, perdant tout-à-coup de vue l'objet qui l'avait jusqu'alors préoccupé, ne pense plus qu'aux derniers temps. On peut dire d'ailleurs que le nom de Gog que le prophète donne aux ennemis qu'il a en vue, et que saint Jean donne aussi aux ennemis de l'Eglise des derniers temps, par allusion à la prophétie d'Ezéchiel, est un nom symbolique, comme cela arrive souvent dans le langage prophétique, et qu'il désigne simplement des peuples cruels et barbares tels qu'on se figurait, et qu'étaient en effet des peuples du Nord. Quant aux événements auxquels la prophétie s'appliquerait, on a formé différentes hypothèses, mais deux surtout paraissent avoir plus de vraisemblance. Ce sont celles suivant lesquelles, sous les guerres de Gog et de Magog, étaient enveloppées ou les persécutions d'Antiochus-Epiphanes contre les Juifs, ou la déroute de l'armée de Cambyse, roi de Perse, à son retour d'Egypte, et la mort de ce prince dans les montagnes de la Judée (*Voy. D. Calmet, comm. sur Ezéch. Dissertation sur Gog et Magog*).

§. 2. — ² Gog paraît avoir été le nom commun de tous les princes du royaume de Magog, que les Hébreux se représentaient d'une manière indéterminée comme les contrées du Nord, de même que les Grecs se figuraient leur Scythie.

³ Egalement deux contrées dépendantes du pays de Magog, situées vers le nord, dans le voisinage de la mer Noire.

§. 4. — ⁴ comme un cheval que le cavalier dompte.

⁵ Je permettrai que vous avanciez contre mon peuple élu.

⁶ Dans l'hébreu et les cavaliers, tous bien équipés, une multitude nombreuse portant l'écu, le bouclier et l'épée.

§. 5. — ⁷ comme leurs alliés.

§. 6. — ⁸ Les Cimmériens ou Cimbres sur la mer Noire.

§. 7. — ⁹ Exhortation ironique à Gog à paraître et à faire la guerre au peuple élu.

8. Vous serez visité après un long temps¹⁰; et dans les dernières années vous viendrez en une terre qui a été sauvée de l'épée, qui a été tirée d'entre plusieurs peuples, et rassemblée aux montagnes d'Israël, qui avaient été toujours désertes et abandonnées, en une terre dont les habitants avaient été retirés d'entre les peuples, et où tout le monde a été rétabli dans une pleine assurance¹¹.

9. Vous y viendrez alors, et vous paraltrez comme une tempête et comme un tourbillon pour couvrir la terre, vous et toutes vos troupes, et plusieurs peuples avec vous.

10. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : En ce temps-là vous formerez des desseins dans votre cœur, et vous prendrez une résolution très-criminelle,

11. en disant : Je viendrai dans un pays sans muraille¹²; j'attaquerai des gens qui sont en paix, qui se croient dans une pleine assurance, qui habitent tous en des villes sans murailles, où il n'y a ni barres ni portes.

12. Vous ne penserez qu'à vous enrichir des dépouilles, à vous charger de butin et de pillage, et à porter votre main¹³ cruelle contre ceux qui, après avoir été abandonnés, avaient été rétablis, contre un peuple qui avait été rassemblé des nations, et qui commençait à habiter et à posséder cette terre au milieu du monde¹⁴.

13. Saba, Dedan, les gens de trafic de Tharsis¹⁵, et tous ses lions vous diront¹⁶ : Ne venez-vous pas pour prendre les dépouilles? Nous voyons que vous avez rassemblé vos troupes si nombreuses pour faire un grand butin, pour prendre l'argent et l'or, pour emporter les meubles et tout ce qu'il y a de précieux, et pour piller des richesses infinies.

14. C'est pourquoi prophétisez, fils de l'homme, et dites à Gog : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : En ce jour-là, lorsque

8. Post dies multos visitaberis : in novissimo annorum venies ad terram, quæ reversa est a gladio, et congregata est de populis multis ad montes Israel, qui fuerunt deserti jugiter : hæc de populiseducta est, et habitabunt in ea confidenter universi.

9. Ascendens autem quasi tempestas venies, et quasi nubes, ut operaris terram tu, et omnia agmina tua, et populi multi tecum.

10. Hæc dicit Dominus Deus : In die illa ascendent sermones super cor tuum, et cogitabis cogitationem pessimam :

11. et dices : Ascendam ad terram absque muro : veniam ad quiescentes, habitantesque secure : hi omnes habitant sine muro, vectes et portæ non sunt eis :

12. Ut diripias spolia, et invadas prædæ, ut inferas manum tuam super eos, qui deserti fuerant, et postea restituti, et super populum, qui est congregatus ex gentibus, qui possidere cepit, et esse habitator umbilici terræ.

13. Saba et Dedan, et negotiatores Tharsis, et omnes leones ejus dicent tibi : Numquid ad sumenda spolia tu venis? ecce ad diripiendam prædæm congregasti multitudinem tuam, ut tollas argentum, et aurum, et auferas suppellectilem, atque substantiam et diripias manubias infinitas.

14. Propterea vaticinare fili hominis, et dices ad Gog : Hæc dicit Dominus Deus : Numquid non in

Ÿ. 8. — ¹⁰ Litt. : après beaucoup de jours. — Je vous conduirai moi-même (Ÿ. 4), ou je permettrai que vous marchiez contre Israël. Sur les expressions indéterminées « grand nombre d'années » (litt. : plusieurs jours), et « la fin des ans, les derniers jours » (Ÿ. 16), voy. note 1.

¹¹ Il est dit ici que le pays a été rassemblé du milieu des peuples, parce qu'il est mis pour Israël. Dans saint Jean, *Apoc.* 20, 7-9, il y a la cité de Dieu, c'est-à-dire l'assemblée des élus.

Ÿ. 11. — ¹² qui n'est pas fortifié.

Ÿ. 12. — ¹³ c'est-à-dire la mienne.

¹⁴ Litt. : ... à posséder et à habiter le nombril de la terre, — un pays dont le site est élevé. La Palestine est presque toute montagneuse (*Comp. Jug.* 9, 37. note 23). Dans l'hébreu : ... rassemblé des nations, qui avaient acquis des troupeaux et des possessions, qui habitaient sur le nombril de la terre.

Ÿ. 13. — ¹⁵ Voy. *pl. h.* 27, 12. 15, 22.

¹⁶ tous les hommes puissants qui seront parmi eux, vous exhorteront au pillage, dans la vue d'en faire autant.

die illo, cum habitaverit populus meus Israel confidenter, scies?

15. Et venies de loco tuo a lateribus aquilonis tu, et populi multi tecum, ascensores equorum universi, coetus magnus, et exercitus vehemens.

16. Et ascendes super populum meum Israel quasi nubes, ut operias terram. In novissimis diebus eris, et adducam te super terram meam : ut scient gentes me, cum sanctificatio fuero in te in oculis eorum, o Gog.

17. Hæc dicit Dominus Deus : Tu ergo ille es, de quo locutus sum in diebus antiquis, in manu servorum meorum prophetarum Israel, qui prophetaverunt in diebus illorum temporum, ut adducerem te super eos.

18. Et erit in die illa, in die adventus Gog super terram Israel, ait Dominus Deus, ascendet indignatio mea in furore meo.

19. Et in zelo meo, in igne iræ meæ locutus sum. Quia in die illa erit commotio magna super terram Israel :

20. et commovebuntur a facie mea pisces maris, et volucres cœli, et bestię agri, et omne reptile quod movetur super humum, cunctique homines qui sunt super faciem terræ : et subvertentur montes, et cadent sepes, et omnis murus corruet in terram.

21. Et convocabo adversus eum in cunctis montibus meis gladium, ait Dominus Deus : gladius uniuscujusque in fratrem suum dirigetur.

22. Et judicabo eum peste, et sanguine, et imbre vehementi, et lapidibus immensis : ignem et

mon peuple d'Israël demeurera dans une pleine assurance, *comme* vous le saurez *sans doute* ¹⁷;

15. vous viendrez alors de votre pays, des climats de l'aquilon, vous et plusieurs peuples avec vous, tous montés à cheval en grandes troupes, et avec une puissante armée;

16. et vous viendrez fondre sur mon peuple d'Israël comme un tourbillon pour couvrir toute la terre. Vous serez dans les derniers jours, et je vous ferai venir sur ma terre ¹⁸, afin que les nations me connaissent lorsque j'aurai fait paraître en vous ma sainteté ¹⁹ à leurs yeux, ô Gog!

17. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : C'est vous donc qui êtes celui dont j'ai parlé dans les siècles passés, par mes serviteurs les prophètes d'Israël, qui ont prophétisé en ce temps-là, que je devais vous faire venir contre eux ²⁰.

18. En ce jour-là, en ce jour de l'arrivée de Gog sur la terre d'Israël, dit le Seigneur Dieu, mon indignation passera jusqu'à la fureur.

19. Je parlerai dans mon zèle et dans le feu de ma colère ²¹, parce qu'en ce temps-là il y aura un grand trouble ²² dans la maison d'Israël.

20. Les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bêtes de la campagne, tout reptile qui se meut sur la terre, et tous les hommes qui sont sur la face de la terre, trembleront devant ma face. Les montagnes seront renversées, les haies seront arrachées, et toutes les murailles tomberont par terre. *Matth.* 24, 29. *Luc*, 21, 25.

21. J'appellerai contre Gog l'épée sur toutes mes montagnes, dit le Seigneur Dieu, et ils tourneront tous l'un contre l'autre la pointe de leurs épées ²³.

22. J'exercerai mes jugements sur eux ²⁴ par la peste, par le sang, par les pluies violentes, et par les grosses pierres ²⁵; et je ré-

γ. 14. — ¹⁷ Litt. : ne saurez-vous pas en ce jour-là que mon peuple, etc. — N'entendrez-vous point parler du repos et du bonheur de mon peuple éti, et ce que vous en apprendrez ne sera-t-il pas pour vous un motif de venir l'attaquer ?

γ. 16. — ¹⁸ Voy. *pl. h.* note 5.

¹⁹ lorsque je me serai montré comme un juge vengeur, juste et saint.

γ. 17. — ²⁰ Voy. *Judith*, 14. *Isai.* 13, note 2; chap. 24, note 27.

γ. 19. — ²¹ fermement résolu de faire cela (Voy. *pl. b.* 39, 8), pour le châtier des impies, pour la purification des justes.

²² un grand tremblement de terre (γ. 20).

γ. 21. — ²³ dans l'armée de Gog (Comp. *Jug.* 7, 22. 1. *Rois*, 14, 20).

γ. 22. — ²⁴ Je les punirai.

²⁵ Comp. *Apoc.* 16, 21.

pandrai *du ciel* des pluies de feu et de soufre sur Gog, sur son armée, et sur tous les peuples qui seront avec lui.

23. Je ferai voir ma grandeur, je signalerai ma sainteté; je me ferai connaître aux yeux de plusieurs peuples; et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

sulphur pluam super eum, et super exercitum ejus, et super populos multos, qui sunt cum eo.

23. Et magnificabor, et sanctificabor : et notus ero in oculis multarum gentium, et scient quia ego Dominus.

CHAPITRE XXXIX.

Continuation.

1. Mais vous, fils de l'homme, prophétisez contre Gog, et dites-lui : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens à vous Gog, prince et chef de Mosoch et de Thubal ¹.

2. Je vous ferai tourner de toutes parts; je vous tirerai, et je vous ferai venir des climats de l'aquilon, et je vous amènerai sur les montagnes d'Israël ².

3. Je briserai votre arc dans votre main gauche, et je ferai tomber vos flèches de votre main droite.

4. Vous tomberez sur les montagnes d'Israël, vous et toutes vos troupes, et tout votre peuple qui est avec vous. Je vous ai livré aux bêtes farouches, aux oiseaux et à tout ce qui vole dans l'air ³, et aux bêtes de la terre, afin qu'elles vous dévorent.

5. Vous tomberez au milieu des champs, parce que c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu.

6. J'enverrai le feu sur Magog ⁴, et sur ceux qui habitent en assurance dans les îles ⁵; et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

7. Je ferai connaître mon saint nom ⁶ au milieu de mon peuple d'Israël; je ne laisserai plus profaner mon saint nom : et les nations sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, le Saint d'Israël.

8. Voici le temps; ce que j'ai prédit est arrivé, dit le Seigneur Dieu : voici le jour dont j'avais parlé.

9. Les habitants des villes d'Israël en sor-

1. Tu autem fili hominis vaticinare adversum Gog, et dices : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego super te Gog principem capitibus Mosoch et Thubal :

2. et circumagam te, et educam te, et ascendere te faciam de lateribus aquilonis : et adducam te super montes Israel.

3. Et percutiam arcum tuum in manu sinistra tua, et sagittas tuas de manu dextera tua dejiciam.

4. Super montes Israel cades tu, et omnia agmina tua, et populi tui, qui sunt tecum : feris, avibus, omni que volatili, et bestiis terræ, dedi te ad devorandum.

5. Super faciem agri cades : quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.

6. Et immittam ignem in Magog, et in his qui habitant in insulis confidenter : et scient quia ego Dominus.

7. Et nomen sanctum meum notum faciam in medio populi mei Israel, et non polluem nomen sanctum meum amplius : et scient gentes quia ego Dominus sanctus Israel.

8. Ecce venit, et factum est, ait Dominus Deus : hæc est dies, de qua locutus sum.

9. Et egredientur habitatores

1. 1. — ¹ Voy. *pl. h.* 38, 2.

2. 2. — ² Voy. *pl. h.* 38, 4.

3. 3. — ³ Dans l'hébreu : aux oiseaux de proie et à tout ce qui vole, etc.

4. 4. — ⁴ Le pays est mis pour ses habitants, pour l'armée de Gog.

5. 5. — ⁵ dans les contrées lointaines et maritimes du Nord, c'est-à-dire sur les armées qui sont sorties de ces contrées.

6. 6. — ⁶ par la défaite des ennemis.

de civitatibus Israel, et succendent, et comburent arma, clypeum et hastas, arcum et sagittas, et baculos manuum, et contos : et succident ca igni septem annis.

10. et non portabunt ligna de regionibus, neque succident de salibus : quoniam arma succendent igni, et deprædabuntur eos, quibus prædæ fuerant, et diripient vastatores suos, ait Dominus Deus.

11. Et erit in die illa : dabo Gog locum nominatum sepulcrum in Israel : vallem viatorum ad orientem maris, quæ obstupescere faciet prætereuntes : et sepelient ibi Gog, et omnem multitudinem ejus, et vocabitur vallis multitudinis Gog.

12. Et sepelient eos domus Israel, ut mudent terram septem mensibus.

13. Sepeliet autem eum omnis populus terræ, et erit eis nominata dies, in qua glorificatus sum, ait Dominus Deus.

14. Et viros jugiter constituent lustrantes terram, qui sepeliant et requirant eos qui remanserant super faciem terræ, ut emudent eam : post menses autem septem quærere incipient.

15. Et circuibunt peragrantes terram : cumque viderint os hominis, statuent juxta illud titulum, donec sepeliant illud pollinctores in valle multitudinis Gog.

16. Nomen autem civitatis Amona, et mundabunt terram.

tiront; ils brûleront et réduiront en cendres les armes ⁷, les boucliers, les lances ⁸ les arcs et les flèches, les bâtons qu'ils portaient à la main, et les piques, et ils les consumeront par le feu pendant sept ans ⁹.

10. Ils n'apporteront point de bois des champs, et ils n'en couperont point dans les forêts, parce qu'ils feront du feu de ces armes, qu'ils feront leur proie de ceux dont ils avaient été la proie, et qu'ils pilleront ceux qui les avaient pillés, dit le Seigneur Dieu.

11. En ce jour-là je donnerai à Gog dans Israël un lieu célèbre pour lui servir de sépulture, qui est la vallée des passants, à l'orient de la mer, où tous ceux qui passeront seront frappés d'étonnement ¹⁰ : ils enseveliront là Gog avec toutes ses troupes; et ce lieu s'appellera la vallée des troupes de Gog.

12. La maison d'Israël les ensevelira en ce lieu-là durant sept mois, pour purger la terre.

13. Tout le peuple du pays les ensevelira; et ce jour auquel j'ai signalé ma gloire leur sera un jour célèbre, dit le Seigneur Dieu.

14. Et ils établiront des hommes qui visiteront le pays sans cesse, pour chercher et pour ensevelir ceux qui seraient encore demeurés sur la face de la terre, afin de la purifier; et ils commenceront à faire cette recherche après sept mois ¹¹.

15. Ils parcourront tout le pays; et lorsqu'ils auront trouvé l'os d'un homme mort, ils mettront auprès une marque, afin que ceux qui sont chargés d'ensevelir les morts le trouvent, et l'ensevelissent en la vallée des troupes de Gog.

16. Or la ville ¹² recevra le nom d'Amona¹², et ils purifieront le pays.

7. 9. — ⁷ de l'armée ennemie.

⁸ Dans l'hébreu : les grands et les petits boucliers.

⁹ c'est-à-dire pendant un long espace de temps.

7. 11. — ¹⁰ à cause de la multitude des tombeaux. De quelle mer s'agit-il ici? c'est ce que montrera l'accomplissement de la prophétie. — * Quelques-uns croient que le Prophète parle ici principalement de la victoire que Simon, l'un des frères de Judas Machabée, remporta sur les nations infidèles dans la Galilée; mais il peut y parler aussi de toutes celles que Judas et Jonathas remportèrent dans le même temps au pays de Galaad, où ils défirent un nombre prodigieux d'ennemis, et prirent une grande quantité de dépouilles. — La mer dont il s'agit, serait ainsi celle de Gènesareth ou de Tibériade (de Sacy). Ceux qui croient avec D. Calmet qu'il s'agit dans la prophétie, de la déroute des armées de Cambyse, à son retour d'Égypte, remarquent que ce prince cruel et féroce mourut et fut enterré à Ecbatane, au pied du mont Carinel, précisément à l'orient de la mer Méditerranée, où était le grand passage pour se rendre de l'Assyrie et de tous les pays du Nord dans la Palestine et les contrées méridionales, et vice versa (Voy. D. Calmet in h. l.).

7. 14. — ¹¹ à savoir après que l'on aura enterré pendant sept mois (longtemps).

7. 16. — ¹² dans le voisinage de la vallée.

¹³ c'est-à-dire multitude. — * Hamon signifie multitude; il n'y a jamais eu de

17. Voici donc, ô fils de l'homme! ce que dit le Seigneur Dieu : Dites à tous les oiseaux, à tout ce qui vole dans l'air, et à toutes les bêtes de la terre : Venez toutes ensemble, hâtez-vous, accourez de toute part à la victime que je vous immole, à cette grande victime qui a été égorgée sur les montagnes d'Israël, afin que vous en mangiez la chair, et que vous en buviez le sang ¹⁴;

18. que vous mangiez la chair des forts, et que vous buviez le sang des princes de la terre, des béliers, des agneaux, des boucs, des taureaux, des oiseaux domestiques, et de tout ce qu'il y a de plus délicat ¹⁵.

19. Et vous mangerez de la chair grasse jusqu'à vous en souler; et vous boirez le sang de la victime que je vous immolerai jusqu'à vous enivrer.

20. Et vous vous soulerez sur ma table de la chair des chevaux, et de la chair des cavaliers les plus braves, et de tous les hommes de guerre, dit le Seigneur Dieu.

21. J'établirai ma gloire parmi les nations; toutes les nations verront le jugement que j'aurai exercé contre eux, et ils reconnaîtront ma main puissante que j'aurai appesantie sur eux.

22. Et les enfants d'Israël sauront depuis ce jour-là, et dans tous les temps qui suivront, que c'est moi qui suis le Seigneur leur Dieu.

23. Les peuples sauront alors que la maison d'Israël sera devenue captive à cause de son iniquité, parce qu'ils m'avaient abandonné, et que je leur avais caché mon visage, et les avais livrés entre les mains de leurs ennemis qui les ont tous fait passer au fil de l'épée ¹⁶.

24. Je les ai traités selon leur impureté et selon leur crime, et j'ai détourné d'eux mon visage.

25. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu ¹⁷ : Je ramènerai maintenant les

17. Tu ergo fili hominis, hæc dicit Dominus Deus : Dic omni volucris, et universis avibus, cunctisque bestiis agri : Convenite, properate, concurrite undique ad victimam meam, quam ego immole vobis, victimam grandem super montes Israel : ut comedatis carnem, et bibatis sanguinem.

18. Carnes fortium comedetis, et sanguinem principum terræ bibetis : arietum, et agnorum, et hircorum, taurorumque et altilium, et pinguium omnium.

19. Et comedetis adipem in saturitatem, et bibetis sanguinem in ebrietatem, de victima quam ego immolabo vobis :

20. Et saturabimini super mensam meam de equo, et equite forti, et de universis viris bellatoribus, ait Dominus Deus.

21. Et ponam gloriam meam in gentibus : et videbunt omnes gentes judicium meum, quod fecerim, et manum meam, quam posuerim super eos.

22. Et scient domus Israel, quia ego Dominus Deus eorum, a die illa, et deinceps.

23. Et scient gentes quoniam in iniquitate sua capta sit domus Israel, eo quod dereliquerint me, et absconderim faciem meam ab eis : et tradiderim eos in manus hostium, et ceciderint in gladio universi.

24. Juxta immunditiam eorum et scelus feci eis, et abscondi faciem meam ab illis.

25. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Nunc reducam capti-

ville de ce nom en Palestine. Ce mot est mis pour marquer le lieu de la déroute et de la sépulture des ennemis.

γ. 17. — ¹⁴ Le jour où l'armée ennemie doit succomber est comparé à un jour de fête où l'on immole des victimes, que Dieu livre aux oiseaux de proie et aux bêtes sauvages, qui se repaissent de leurs chairs (Comp. Apoc. 19, 17. 18).

γ. 18. — ¹⁵ Dans l'hébreu : ... des taureaux, qui tous sont des animaux gras de Basan (contrée au-delà du Jourdain).

γ. 23. — ¹⁶ excepté ceux qui furent emmenés en captivité. De là les nations pourront conclure que les épreuves qui sont tombées sur les Israélites, les ont frappés en punition de leurs crimes, et point du tout parce que j'étais impuissant à les secourir.

γ. 25. — ¹⁷ C'est pourquoi (par pure miséricorde, et pour faire paraître ma puissance, sans mérite de leur part) je me montrerai favorable envers eux, et je les ferai revenir de la captivité. Le Prophète parle de la captivité dont les Juifs

vitatem Jacob, et miserebor omnis domus Israel : et assumam zelum pro nomine sancto meo.

26. Et portabunt confusionem suam, et omnem prævaricationem, quo prævaricati sunt in me, cum habitaverint in terra sua confidenter neminem formidantes :

27. et reduxero eos de populis, et congregavero de terris inimicorum suorum, et sanctificatus fuero in eis, in oculis gentium plurimarum.

28. Et scient quia ego Dominus Deus eorum, eo quod transtulerim eos in nationes, et congregaverim eos super terram suam, et non dereliquerim quemquam ex eis ibi.

29. Et non abscondam ultra faciem meam ab eis, eo quod effuderim spiritum meum super omnem domum Israel, ait Dominus Deus.

captifs de Jacob ; j'aurai compassion de toute la maison d'Israël, et je deviendrai jaloux de l'honneur de mon saint nom.

26. Et ils porteront leur confusion et le poids de tous leurs péchés ¹⁸ par lesquels ils avaient violé ma loi, lorsqu'ils habiteront en leur pays dans une pleine assurance, sans crainte de personne ;

27. lorsque je les aurai ramenés d'entre les peuples, que je les aurai rassemblés des pays de leurs ennemis, et que j'aurai été sanctifié ¹⁹ au milieu d'eux aux yeux de plusieurs nations.

28. Et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur leur Dieu, en voyant qu'après les avoir fait transporter parmi les nations, je les aurai fait revenir tous ensemble dans leur pays, sans laisser aucun d'eux sur cette terre étrangère ²⁰. Pl. h. 36, 24.

29. Je ne leur cacherai plus alors mon visage ²¹, parce que je répandrai mon Esprit sur toute la maison d'Israël ²², dit le Seigneur Dieu.

CHAPITRE XL.

Vision du nouveau temple, dont un homme mesure avec exactitude toutes les parties.

1. In vigesimo quinto anno | 1. La vingt-cinquième année de notre transmigrationis nostræ, in exor- | captivité ¹, au commencement de l'année, le

seront délivrés dans les derniers temps, — * et aussi, suivant l'opinion de ceux qui admettent un sens prochain et un sens éloigné, de la captivité de Babylone, ou de la tyrannie d'Antiochus (Voy. 7. 27. 28).

7. 26. — ¹⁸ Alors ils auront de leurs péchés une extrême confusion.

7. 27. — ¹⁹ Voy. pl. h. 20, 41. 36, 23. 24.

7. 28. — ²⁰ Lors du retour de la captivité de Babylone, il demeura une grande partie des Israélites parmi les nations ; lors de leur entrée dans l'Eglise à la fin des temps, il n'en demeurera aucun dans la terre étrangère. — * Suivant d'autres, il n'en restera aucun, à moins qu'il ne veuille y demeurer. Tous auront la liberté de rentrer dans leur patrie. Ceci toutefois ne s'accomplira parfaitement qu'à la fin des temps (Dom Calmet).

7. 29. — ²¹ Je ne me montrerai plus à l'avenir implacable à leur égard. Depuis la captivité de Babylone ils ont encore une fois encouru la disgrâce de Dieu, en rejetant le Messie ; après la rédemption à la fin des temps, cela n'arrivera plus (Voy. pl. h. 36, 26. 27).

²² dans la période messianique, surtout à la fin des temps (Voy. Joël, 3. Pl. h. 36, 27. Isaïe, 32, 15. 46. 44, 3).

7. 1. — ¹ du roi Jéchonias (Voy. 4. Rois, 24, 12). Depuis ici jusqu'à la fin du livre, le Prophète s'occupe de la description de l'Etat des Israélites qui devait avoir une restauration dans un sens plus élevé, et il dépeint cet Etat tel qu'il lui fut

dixième mois ², quatorze ans après la ruine de la ville de Jérusalem, ce jour-là même la main du Seigneur fut sur moi, et il me mena à Jérusalem ³.

dio anni, decima mensis, quarto decimo anno postquam percussa est civitas : in ipsa hac die facta est super me manus Domini, et adduxit me illuc.

2. Il me mena en une vision divine au

2. In visionibus Dei adduxit me

montré dans une vision divine. Il décrit d'abord le nouveau temple (ch. 40. 41. 42), ensuite ce qui concerne le culte de Dieu, tel qu'il devait y être pratiqué (43-44), puis enfin le royaume et la ville (45-48). Les interprètes expliquent en des sens divers les instructions qu'Ezéchiel a voulu donner par cette vision. Suivant quelques-uns, il a voulu seulement marquer qu'après la captivité de Babylone le temple serait rebâti et l'Etat des Israélites rétabli comme auparavant. Cette opinion a cela contre elle, que la description du Prophète s'éloigne beaucoup de la forme du temple détruit par Nabuchodonosor, tel qu'il est décrit 3. *Rois*, 6, 7, ainsi que de la position de la ville et du partage du pays avant la captivité de Babylone (Comp. *pl. b.* 40, 2. 47, 14, 22. 48, 7. 8. *Jos.* 18, 28). Suivant une autre opinion, la vision a pour but de prescrire de quelle manière le temple devait être bâti, le service divin organisé, le pays divisé. Mais la preuve que le Prophète n'a point eu l'intention de faire aucune prescription, c'est que non-seulement les Juifs eurent plus tard dans la construction du temple un modèle différent, qu'Esdras et Néhémie, ces hommes vraiment pieux, n'auraient jamais eu la témérité de faire, s'ils avaient reconnu les visions d'Ezéchiel comme un ordre de Dieu, mais qu'il se rencontre dans la description des objets qui n'auraient pas même pu être réalisés, comme le fleuve qui jaillit dans le temple et qui va se jeter dans la mer Morte, la fécondité qui repaît dans cette mer, et la fertilité qui enrichit de nouveaux les contrées qui l'environnent. Que le Prophète n'ait donné tous ces objets que comme des figures de la fertilité qui devait renaitre dans la terre d'Israël, tandis que dans tout le reste il aurait eu en vue des choses qui devaient s'exécuter dans le sens littéral, c'est ce qui n'est pas vraisemblable. — Ces parties impliquant le merveilleux, qui entrent dans l'ensemble du nouveau temple et dans la restauration de l'Etat du peuple d'Israël, sont bien plutôt une preuve assez claire que le Prophète a eu en vue l'état futur et glorieux de la période messianique, de l'Eglise, surtout quand on les rapproche de ce que le Prophète marque immédiatement auparavant de la gloire qui environnera à l'avenir l'Etat restauré d'Israël (36. 37), du roi et du Pasteur qui lui sera donné d'en haut, et des derniers temps (38. 39). A cela se joint, ce qui concorde très bien, que l'Eglise nouvelle qui devait se former, est aussi appelée dans les Ecritures la cité et l'édifice de Dieu (*Ps.* 86, 3. 121, 3. 146, 2. *Ephés.* 2, 22), et que saint Jean (*Apoc.* 21, 22) donne une description toute semblable de l'Eglise comme cité de Dieu dans la transformation par laquelle elle devient le royaume des cieux. Telle est aussi l'explication de tous les SS. Pères et de la grande majorité des commentateurs chrétiens. — * Quelque solides que soient ces considérations, le sentiment des commentateurs, qui veulent que ce temple, tel qu'il est décrit dans ce qui suit, soit le même qui fut détruit par Nabuchodonosor, ne manque cependant pas de fondement; il a en sa faveur l'autorité d'un bon nombre d'interprètes, et des plus recommandables, tels que, par exemple, saint Jérôme, D. Calmet, de Sacy, etc. La description qu'en fait l'Ecriture se rapporte dans ses parties essentielles à celle du temple de Salomon. La distribution du parvis, les dimensions et la division du temple proprement dit, c'est-à-dire du portique du temple, du Saint et du Saint des Saints, sont les mêmes dans l'un et dans l'autre. Que si les constructions extérieures qui environnaient le temple, offrent des détails qu'on ne lit pas dans la description du temple de Salomon, c'est que tant de rois qui avaient successivement occupé le trône, avaient pu ajouter ou changer plusieurs choses à ce temple. Enfin quand on lit attentivement la description du temple d'Ezéchiel, malgré soi on se sent incliné à croire que tout ce qu'il décrit, il l'a vu autrement qu'en vision; il semble qu'il parle de choses connues non-seulement de lui, mais de tous; car la complication même de son plan et la multiplicité des détails où il entre sans autre réflexion, indiquent qu'il s'agit de choses que ses auditeurs avaient vues de leurs yeux. Quant aux circonstances qui impliquent l'impossible, telles que celle du fleuve qui sort de dessous l'autel, rien n'empêche de les prendre dans un sens figuré; c'est assez ordinaire au Prophète de mêler le symbolique au réel.

² du premier mois.

³ dans la Judée et à Jérusalem.

in terram Israel, et dimisit me super montem excelsum nimis : super quem erat quasi ædificium civitatis vergentis ad austrum.

3. Et introduxit me illuc : et ecce vir, cujus erat species quasi species æris, et funiculus lineus in manu ejus, et calamus mensuræ in manu ejus : stabat autem in porta.

4. Et locutus est ad me idem vir : Fili hominis vide oculis tuis, et auribus tuis audi, et pone cor tuum in omnia, quæ ego ostendam tibi : quia ut ostendantur tibi adductus es huc : annuntia omnia, quæ tu vides, domui Israel.

5. Et ecce murus forinsecus in circuitu domus undique, et in manu viri calamus mensuræ sex cubitorum, et palmo : et mensus est latitudinem ædificii calamo uno, altitudinem quoque calamo uno.

6. Et venit ad portam, quæ respiciebat viam orientalem, et ascendit per gradus ejus : et mensus est limen portæ calamo uno

pays d'Israël ; et il me mit sur une fort haute montagne, sur laquelle était comme le bâtiment d'une ville ⁴ qui était tournée vers le midi.

3. Il me fit entrer en ce bâtiment ; et je rencontrai d'abord un homme, dont le regard brillait comme de l'airain ⁵ : il tenait d'une main un cordeau de fin lin ; il portait dans l'autre une canne pour mesurer ⁶, et il se tenait devant la porte.

4. Cet homme me parla, et me dit : Fils de l'homme, voyez bien de vos yeux, écoutez bien de vos oreilles, et gravez dans votre cœur tout ce que je vais vous montrer ⁷, parce qu'on vous a amené ici pour vous le faire voir : et annoncez à la maison d'Israël tout ce que vous aurez vu.

5. En même temps, je vis au dehors une muraille qui environnait la maison de tous côtés ⁸ ; et cet homme tenant à la main une canne pour mesurer, qui avait six coudées et un palme de long ⁹, mesura la largeur de la muraille ¹⁰ qui était d'une toise, et la hauteur qui était aussi d'une toise.

6. Il yint ensuite à la porte qui regardait vers l'orient ¹¹, et il y monta par les degrés ¹². Il mesura le seuil de la porte qui avait une toise de largeur, c'est-à-dire,

γ. 2. — ⁴ un édifice aussi considérable qu'une ville.

γ. 3. — ⁵ brillait comme un métal poli. Quelques-uns entendent un ange (Comp. Apoc. 21, 15), d'autres, l'architecte de son Eglise, Jésus (Grégoire, Jérôme). Jésus-Christ, dit saint Jérôme, se tient à la porte (voy. ce qui suit), parce que nous allons au Père par lui, et que sans lui nous ne pouvons entrer dans la cité de Dieu. Il est là pour laisser entrer ceux qui en sont dignes, et pour éloigner les indignes.

⁶ Comme un architecte, et pour montrer au Prophète la mesure de chaque partie de l'édifice. L'architecte mesure tout suivant les proportions, parce que (Ephés. 4, 7, 13) Jésus-Christ donne à chacun une mesure particulière de grâces.

γ. 4. — ⁷ parce que tout a son importance et sa signification.

γ. 5. — ⁸ le mur d'enceinte le plus extérieur, qui environnait tout l'édifice.

⁹ Dans l'hébreu : ... six coudées de long ; et chaque coudée était plus longue d'un palme (de quatre doigts) que la coudée commune (babylonienne). La coudée hébraïque avait à peu près la longueur de notre pied. — ^{*} La coudée hébraïque avait vingt-quatre doigts, ou six palmes, ou vingt pouces et demi environ, en prenant le pouce à douze lignes. D. Calmet. — Suivant Glaire, le doigt hébraïque ne valait que 8 l. et 1¼, d'où les 24 doigts, ou la coudée, donnent 198 lignes, ou 16 pouces et 1½, mesure de Paris ou métrique.

¹⁰ l'épaisseur du mur.

γ. 6. — ¹¹ Il s'avance de la porte du mur d'enceinte le plus extérieur (γ. 3), en traversant l'espace le plus extérieur, qui devint plus tard le parvis des Gentils, et il vint vers la porte pratiquée, du côté de l'orient, dans le mur qui séparait le parvis des Gentils du parvis d'Israël. Pour comprendre ceci et ce qui suit, il faut avoir une certaine connaissance du tabernacle mosaïque (2. Moys. 26), et du temple de Salomon (3. Rois, 6).

¹² Le parvis d'Israël était plus élevé que le parvis des Gentils, de même que le parvis des prêtres s'élevait au-dessus de celui d'Israël, et au-dessus de tous les parvis dominait le sanctuaire. Par où l'on voit que sur le plateau de la montagne où était bâti le temple avaient été formées trois terrasses, qui allaient toujours en s'élevant l'une au-dessus de l'autre.

que le seuil était large d'une toise ¹³.

7. Il mesura aussi les chambres ¹⁴, qui avaient une toise de long et une toise de large; et il y avait cinq coudées entre les chambres ¹⁵.

8. Le seuil de la porte près du vestibule au-dedans de la porte ¹⁶ avait une toise.

9. Il mesura le vestibule de la porte ¹⁷ qui avait huit coudées, et le frontispice ¹⁸ qui en avait deux. Le vestibule de la porte était au-dedans ¹⁹.

10. La porte qui regardait vers l'orient, avait trois chambres d'un côté, et trois chambres d'un autre; et les trois chambres et les trois frontispices des deux côtés étaient d'une même mesure ²⁰.

11. Il mesura la largeur du seuil ²¹ de la porte qui était de dix coudées ²², et la longueur ²³ de la porte qui était de treize coudées.

12. Il y avait devant les chambres un rebord ²⁴ d'une coudée; une coudée finissait ces rebords qui se répondaient; et les chambres d'un côté et d'autre étaient de six coudées ²⁵.

13. Il mesura la porte ²⁶ depuis le toit d'une chambre jusqu'au toit de l'autre, qui était de la largeur de vingt-cinq coudées, et les portes des chambres étaient vis-à-vis l'une de l'autre ²⁷.

latitudinem, id est, limen unum calamo uno in latitudine :

7. et thalamum uno calamo in longum, et uno calamo in latum : et inter thalamos, quinque cubitos :

8. et limen portæ juxta vestibulum portæ intrinsecus, calamo uno.

9. Et mensus est vestibulum portæ octo cubitorum, et frontem ejus duobus cubitis : vestibulum autem portæ erat intrinsecus.

10. Porro thalami portæ ad viam orientalem, tres hinc et tres inde : mensura una trium, et mensura una frontium ex utraque parte.

11. Et mensus est latitudinem liminis portæ, decem cubitorum : et longitudinem portæ, tredecim cubitorum :

12. Et marginem ante thalamos cubiti unius : et cubitus unus finis utrinque : thalami autem sex cubitorum erant hinc et inde.

13. Et mensus est portam a tecto thalami, usque ad tectum ejus, latitudinem viginti quinque cubitorum : ostium contra ostium.

¹³ et par conséquent de l'épaisseur du mur.

7. — ¹⁴ Il y en avait trois de chaque côté de la porte de l'orient à l'occident.

10. C'étaient des chambres pour les lévites qui faisaient la garde aux portes.

¹⁵ un espace de mur de cinq coudées.

7. 8. — ¹⁶ La porte correspondante à celle dont il a été parlé (7. 6), à l'intérieur du parvis, et placée immédiatement en avant du vestibule, avait des escaliers de la même largeur (6). Le vestibule, construction environnée de murs, rectangulaire, avec un passage, conduisait au parvis.

9. — ¹⁷ c'est-à-dire l'entrée, l'ouverture du vestibule, le vestibule en lumière.

¹⁸ les piliers (latéraux) des murs, des deux côtés du passage.

¹⁹ Il ne se trouvait point par conséquent à la porte de l'escalier (6), mais devant la porte vers le parvis, et il formait l'entrée dans le parvis même. La porte (dans la généralité du terme) consistait proprement en deux portes, l'une du côté de l'escalier, et l'autre au fond du vestibule; entre ces deux portes étaient placées les chambres (7).

7. 10. — ²⁰ Comme note 18.

7. 11. — ²¹ Dans l'hébreu : de l'ouverture (du passage).

²² c'est-à-dire : Et il mesura le vestibule dans toute sa largeur, lequel (y compris les piliers) avait dix coudées (9); la porte est ici désignée sous le nom de vestibule.

²³ la hauteur. — * La hauteur étant plus grande que la largeur, est appelée longueur.

7. 12. — ²⁴ les pilastres qui s'élevaient sur les côtés.

²⁵ en carré (7).

7. 13. — ²⁶ à savoir l'espace entre une porte et l'autre (note 19). Les deux portes, en y comprenant les constructions qui les séparaient, sont appelées, le tout ensemble, du nom de portes.

²⁷ c'est-à-dire depuis l'extrémité du toit d'une chambre jusqu'à l'extrémité du

14. Et fecit frontes per sexaginta cubitos : et ad frontem atrium portæ undique per circuitum.

15. Et ante faciem portæ, quæ pertingebat usque ad faciem vestibuli portæ interioris, quinquaginta cubitos.

16. Et fenestras obliquas in thalamis, et in frontibus eorum, quæ erant intra portam undique per circuitum : similiter autem erant et in vestibulis fenestræ per gyrum intrinsecus, et ante frontes pictura palmarum.

17. Et eduxit me ad atrium exterius, et ecce gazophylacia, et pavementum stratum lapide in atrio per circuitum : triginta gazophylacia in circuitu pavimenti.

18. Et pavementum in fronte portarum, secundum longitudinem portarum erat inferius.

19. Et mensus est latitudinem a facie portæ inferioris usque ad frontem atrii interioris extrinsecus, centum cubitos ad orientem, et ad aquilonem.

14. Il mesura²⁸ des frontispices de soixante coudées²⁹, et il ajouta aux frontispices³⁰ le vestibule de la porte³¹ qui régnait tout autour.

15. Devant la face de la porte³² qui s'étendait jusqu'à la face du vestibule de la porte intérieure³³, il y avait cinquante coudées;

16. et des fenêtres de biais³⁴ aux chambres et aux frontispices³⁵ qui étaient au-dessus de la porte³⁶ tout autour d'un côté et d'autre. Il y avait aussi au-dessus des vestibules³⁷ des fenêtres tout autour, et devant les frontispices des palmes peintes³⁸.

17. Il me mena aussi au parvis de dehors³⁹, où je vis des chambres⁴⁰; et le parvis était pavé de pierre de tous côtés; et il y avait trente chambres autour du pavé⁴¹.

18. Et le pavé au frontispice des portes était plus bas, selon la longueur des portes⁴².

19. Et il mesura la largeur depuis la face de la porte d'en bas⁴³ jusqu'au frontispice du parvis intérieur par le dehors; et il y avait cent coudées vers l'orient et vers l'aquilon⁴⁴.

toit de la chambre opposée de l'autre côté, il y avait un espace de vingt-cinq coudées, y compris tout à la fois la profondeur des chambres, la largeur des saillies qui supportaient les piliers, et le passage placé entre deux.

¶ 14. — ²⁸ Litt. : Il fit.

²⁹ La largeur de tous les piliers près des portes et des chambres faisait ensemble soixante coudées. D'autres autrement.

³⁰ Litt. : aux piliers — des portes et des chambres... — * Au lieu de frontispice la version allemande et le texte hébreu portent généralement des piliers ou pilastres.

³¹ l'espace entre une porte et l'autre.

¶ 15. — ³² depuis la porte de l'escalier (¶ 6).

³³ depuis la porte extérieure jusqu'à la porte intérieure.

¶ 16. — ³⁴ étroites au dehors et allant en s'élargissant à l'intérieur.

³⁵ des chambres et des portes, pour augmenter la lumière.

³⁶ sur le passage, entre une porte et une autre.

³⁷ les murs latéraux du vestibule et ceux des vestibules des autres portes avaient des fenêtres semblables.

³⁸ D'autres traduisent l'hébreu : des palmes sculptées.

¶ 17. — ³⁹ au parvis d'Israël, à la porte duquel il se trouvait déjà. Il alla par conséquent de la porte dans le parvis. Le parvis est appelé extérieur par rapport au parvis des prêtres, qui était appelé le parvis intérieur.

⁴⁰ qui servaient de dépôts pour les choses nécessaires aux sacrifices, et d'habitations aux prêtres qui étaient de service.

⁴¹ Ces trente chambres étaient sans doute à droite et à gauche du vestibule (¶ 8), quinze de chaque côté.

¶ 18. — ⁴² c'est-à-dire était aussi long (et aussi large) que le vestibule devant la porte. Le pavé devant la porte était quelque peu enfoncé, de telle sorte que le pavé du vestibule et de la porte avait quelque élévation de plus.

¶ 19. — ⁴³ Voy. ¶ 6.

⁴⁴ Le parvis extérieur avait de l'orient à l'occident (depuis le vestibule de la porte orientale, sur le parvis d'Israël, jusqu'au vestibule de la porte orientale du

20. Il mesura aussi la longueur et la largeur de la porte du parvis extérieur qui regardait vers l'aquilon ⁴⁵,

21. et ses chambres, dont il y en avait trois d'un côté et trois d'un autre, et son frontispice et son vestibule selon la mesure de la première porte ⁴⁶; et il y avait cinquante coudées de long, et vingt-quatre coudées de large ⁴⁷.

22. Ses fenêtres, son vestibule et sa sculpture ⁴⁸ étaient de la même mesure que celle de la porte qui regardait vers l'orient; on y montait par sept degrés ⁴⁹, et il y avait au devant un vestibule ⁵⁰.

23. Et la porte du parvis intérieur ⁵¹ était vis-à-vis de l'autre porte, du côté de l'aquilon et du côté de l'orient ⁵²; et ayant mesuré l'espace d'une porte à l'autre, il y trouva cent coudées ⁵³.

24. Il me mena aussi vers le midi, et je vis une porte qui regardait vers le midi: il en mesura le frontispice et le vestibule qui étaient de même mesure que les autres ⁵⁴.

25. Et ses fenêtres avec les vestibules autour ⁵⁵ étaient comme les autres fenêtres: elles avaient ⁵⁶ cinquante coudées de long et vingt-cinq coudées de large.

26. On y montait par sept degrés: le vestibule était devant la porte; et il y avait au frontispice des palmes de sculpture, une d'un côté et l'autre de l'autre.

27. Et la porte du parvis intérieur était du côté du midi ⁵⁷; et ayant mesuré l'es-

20. Portam quoque, quæ respiciebat viam aquilonis atrii exterioris, mensus est tam in longitudine, quam in latitudine.

21. Et thalamos ejus tres hinc, et tres inde: et frontem ejus, et vestibulum ejus secundum mensuram portæ prioris, quinquaginta cubitorum longitudinem ejus, et latitudinem viginti quinque cubitorum.

22. Fenestræ autem ejus, et vestibulum, et sculpturæ secundum mensuram portæ, quæ respiciebat ad orientem: et septem graduum erat ascensus ejus, et vestibulum ante eam.

23. Et porta atrii interioris contra portam aquilonis, et orientalem: et mensus est a porta usque ad portam centum cubitos.

24. Et eduxit me ad viam australem, et ecce porta, quæ respiciebat ad austrum: et mensus est frontem ejus, et vestibulum ejus, juxta mensuras superiores.

25. Et fenestras ejus, et vestibula in circuitu, sicut fenestras cæteras: quinquaginta cubitorum longitudine, et latitudine viginti quinque cubitorum.

26. Et in gradibus septem ascendebatur ad eam: et vestibulum ante fores ejus: et cælatæ palmæ erant, una hinc, et altera inde in fronte ejus.

27. Et porta atrii interioris in via australi: et mensus est a porta

parvis des prêtres) cent coudées, et il avait pareillement du nord au midi cent coudées.

Ÿ. 20. — ⁴⁵ Le parvis extérieur avait quatre portes.

Ÿ. 21. — ⁴⁶ de la porte orientale (Ÿ. 6).

⁴⁷ Voy. Ÿ. 13, 15.

Ÿ. 22. — ⁴⁸ Voy. *pl. h.* note 38.

⁴⁹ du parvis le plus extérieur (Voy. note 11).

⁵⁰ vers l'intérieur du parvis.

Ÿ. 23. — ⁵¹ du parvis des prêtres, lequel était aussi situé sur une terrasse plus élevée.

⁵² Les trois portes du parvis des prêtres correspondaient en ligne droite aux trois portes du parvis extérieur.

⁵³ de la porte du parvis des prêtres jusqu'à la porte correspondante du parvis extérieur, il y avait cent coudées.

Ÿ. 24. — ⁵⁴ Voy. Ÿ. 21, 28.

Ÿ. 25. — ⁵⁵ Plus exactement dans l'hébreu: Il y avait aussi des fenêtres tout autour, à la porte et dans le vestibule.

⁵⁶ Ou plutôt: elle (la porte) avait, etc. (Voy. Ÿ. 13, 15, 21).

Ÿ. 27. — ⁵⁷ de même qu'il y en avait dans le même parvis du côté de l'Orient et du Nord.

usque ad portam in via australi, centum cubitos.

28. Et introduxit me in atrium interius ad portam australem : et mensus est portam juxta mensuras superiores.

29. Thalamum ejus, et frontem ejus, et vestibulum ejus eisdem mensuris : et fenestras ejus, et vestibulum ejus in circuitu, quinquaginta cubitos longitudinis, et latitudinis viginti quinque cubitos.

30. Et vestibulum per gyrum longitudine viginti quinque cubitorum, et latitudine quinque cubitorum.

31. Et vestibulum ejus ad atrium exterius, et palmas ejus in fronte : et octo gradus erant, quibus ascendebar per eam.

32. Et introduxit me in atrium interius per viam orientalem : et mensus est portam secundum mensuras superiores.

33. Thalamum ejus, et frontem ejus, et vestibulum ejus, sicut supra : et fenestras ejus, et vestibula ejus in circuitu, longitudine quinquaginta cubitorum, et latitudine viginti quinque cubitorum.

34. Et vestibulum ejus, id est atrii exterioris : et palmæ cælatæ in fronte ejus hinc et inde : et in octo gradibus ascensus ejus.

35. Et introduxit me ad portam, quæ respiciebat ad aquilonem : et mensus est secundum mensuras superiores.

36. Thalamum ejus, et frontem ejus, et vestibulum ejus, et fenestras ejus per circuitum, longitudine quinquaginta cubitorum, et latitudine viginti quinque cubitorum.

pace d'une porte jusqu'à l'autre du côté du midi, il trouva cent coudées.

28. Il me fit entrer aussi dans le parvis intérieur à la porte du midi ; et il prit la mesure de la porte comme celle des autres.

29. Il prit aussi les mêmes mesures de la chambre, du frontispice, du vestibule des fenêtres et du vestibule tout autour⁵⁸ ; et il trouva cinquante coudées de long et vingt-cinq de large.

30. Le vestibule qui régnait tout autour⁵⁹ avait vingt-cinq coudées de long et cinq de large⁶⁰.

21. Le vestibule allait au parvis extérieur⁶¹ ; et il y avait des palmes au frontispice, et huit degrés pour y monter⁶².

32. Puis il me fit entrer dans le parvis intérieur par le chemin qui regarde l'orient : et il mesura la porte selon les mesures dont nous avons déjà parlé.

33. Il en mesura la chambre, le frontispice et le vestibule, comme il est dit auparavant, les fenêtres aussi et le vestibule tout autour⁶³, qui avaient cinquante coudées de longueur et vingt-cinq de largeur.

34. Et il en mesura le vestibule qui regardait le parvis extérieur⁶⁴ ; et il y avait des palmes de côté et d'autre qui étaient gravées au frontispice : et on y montait par huit degrés.

35. Il me mena ensuite vers la porte qui regardait l'aquilon ; et il en prit les mesures comme il avait fait des précédentes.

36. Il en mesura la chambre, le frontispice, le vestibule et les fenêtres tout autour, qui avaient cinquante coudées de long et vingt-cinq de large.

‡. 29. — ⁵⁸ Dans l'hébreu : et des fenêtres tout autour, à la porte et dans le vestibule.

‡. 30. — ⁵⁹ en dedans de la porte, comme ‡. 15.

⁶⁰ D'après les versets 15. 21. 25. 29. 33. 36. il faut lire : cinquante coudées de large ; le verset manque tout entier dans la version grecque.

‡. 31. — ⁶¹ On passait par le vestibule de cette porte, pour aller d'un parvis dans l'autre.

⁶² On montait par sept degrés du parvis le plus extérieur au parvis extérieur, et du parvis extérieur au parvis intérieur par huit degrés.

‡. 33. — ⁶³ Dans l'hébreu comme note 58.

‡. 34. — ⁶⁴ Voy. note 17.

37. Son vestibule regardait vers le parvis extérieur⁶⁵; et il y avait de côté et d'autre des palmes gravées au frontispice; et on y montait par huit degrés.

38. Et en chaque chambre du trésor, il y avait une porte au frontispice de l'entrée⁶⁶. C'était là qu'ils lavaient l'holocauste⁶⁷.

39. Au vestibule de la porte il y avait deux tables d'un côté, et deux tables de l'autre, afin d'y immoler les holocaustes, et les victimes pour les péchés et pour les fautes⁶⁸.

40. Et au côté de dehors, qui monte vers l'entrée de la porte qui regarde vers l'aquilon⁶⁹, il y avait deux tables, et de l'autre côté devant le vestibule de la porte, il y en avait encore deux.

41. Quatre tables d'un côté, et quatre tables de l'autre au côté de la porte, qui étaient en tout huit tables, sur lesquelles on immolait.

42. Les quatre tables pour l'holocauste étaient faites de pierres carrées qui avaient une coudée et demie de long, une coudée et demie de large, et une coudée de hauteur; et on mettait dessus les vases où l'on immolait l'holocauste et la victime.

43. Elles avaient un bord d'un palme, qui se courbait en dedans tout autour⁷⁰; et on mettait sur les tables les chairs de l'oblation.

44. Au dehors de la porte intérieure étaient les chambres des chantres au parvis intérieur qui⁷¹ était à côté de la porte qui regarde vers l'aquilon. Leur face était tournée vers le midi. Il y en avait une à côté de la porte orientale, qui regardait vers l'aquilon⁷².

37. Et vestibulum ejus respiciebat ad atrium exterius : et cælatura palmarum in fronte ejus hinc et inde : et in octo gradibus ascensus ejus.

38. Et per singula gazophylacia ostium in frontibus portarum : ibi lavabant holocaustum.

39. Et in vestibulo portæ, duæ mensæ hinc, et duæ mensæ inde : ut imoletur super eas holocaustum, et pro peccato, et pro delicto.

40. Et ad latus exterius, quod ascendit ad ostium portæ quæ pergit ad aquilonem, duæ mensæ : et ad latus alterum ante vestibulum portæ, duæ mensæ.

41. Quatuor mensæ hinc, et quatuor mensæ inde : per latera portæ octo mensæ erant, super quas immolabant.

42. Quatuor autem mensæ ad holocaustum, de lapidibus quadris extractæ : longitudine cubiti unius et dimidii : et latitudine cubiti unius et dimidii : et altitudine cubiti unius : super quas ponant vasa, in quibus immolatur holocaustum, et victima.

43. Et labia earum palmi unius, reflexa intrinsecus per circuitum : super mensas autem carnes oblationis.

44. Et extra portam interiorem, gazophylacia cantorum in atrio interiori, quod erat in latere portæ respicientis ad aquilonem : et facies eorum contra viam australem, una ex latere portæ orientalis, quæ respiciebat ad viam aquilonis.

§. 37. — ⁶⁵ Voy. §. 31.

§. 38. — ⁶⁶ Du pilier de l'angle de la porte (du vestibule) une porte conduisait par côté dans les chambres, qui se trouvaient à droite et à gauche près de la porte.

⁶⁷ Dans les chambres qui étaient des deux côtés de la porte du nord.

§. 39. — ⁶⁸ Voy. 3. Moys. 4, 3. 5, 19. 7, 1.

§. 40. — ⁶⁹ à l'extrémité du passage de la porte, là où il avait son issue, et conduisait au parvis extérieur. Sur la construction de la porte voy. §. 15.

§. 43. — ⁷⁰ Ces bords étaient placés à l'extrémité des arêtes de la surface des tables, pour empêcher que les ustensiles et la chair des victimes qu'on y plaçait, ne tombassent à terre.

§. 44. — ⁷¹ à savoir dans cette partie du même parvis, qui, etc.

⁷² Les chambres occupaient deux ailes en dedans du parvis intérieur, le côté septentrional en face du côté sud, et le côté oriental à l'endroit où il joignait le côté septentrional. D'autres autrement. — * Le §. 44 est défectueux et fort obscur. Il semble qu'au lieu du côté oriental il faudrait lire avec les Septante, le côté

45. Et dixit ad me : Hoc est gazophylacium, quod respicit viam meridianam; sacerdotum erit, qui excubant in custodiis templi.

46. Porro gazophylacium, quod respicit ad viam aquilonis, sacerdotum erit, qui excubant ad ministerium altaris; isti sunt filii Sadoc, qui accedunt de filiis Levi ad Dominum ut ministrent ei.

47. Et mensus est atrium longitudine centum cubitorum, et latitudine centum cubitorum per quadrum : et altare ante faciem templi.

48. Et introduxit me in vestibulum templi : et mensus est vestibulum quinque cubitis hinc, et quinque cubitis inde : et latitudinem portæ trium cubitorum hinc, et trium cubitorum inde.

49. Longitudinem autem vestibuli viginti cubitorum, et latitudinem undecim cubitorum, et octo gradibus ascendebatur ad eam. Et columnæ erant in frontibus; una hinc, et altera inde.

45. Et cet homme me dit : Cette chambre qui regarde le midi sera pour les prêtres qui veillent à la garde du temple.

46. Et cette autre chambre qui regarde vers l'aquilon sera pour les prêtres qui veillent pour le ministère de l'autel⁷³. Ceux-ci sont les fils de Sadoc, qui sont ceux d'entre les enfants de Lévi qui approchent du Seigneur pour le servir⁷⁴.

47. Il mesura aussi le parvis qui avait cent coudées de long, et cent coudées de large en carré, et l'autel qui était devant la face du temple⁷⁵.

48. Il me fit entrer dans le vestibule du temple⁷⁶, et il en mesura l'entrée⁷⁷ qui avait cinq coudées d'un côté, et cinq coudées de l'autre, et la largeur de la porte qui avait trois coudées d'un côté et trois coudées de l'autre.

49. Le vestibule avait vingt coudées de long et onze de large; et on y montait par huit degrés⁷⁸. Il y avait au front deux colonnes, une d'un côté, et l'autre d'un autre⁷⁹.

méridional. Le sens est suivant quelques-uns : Une partie de ces chambres était placée du côté septentrional de l'édifice, et s'ouvrait du côté du midi; l'autre était placée du côté du midi, et s'ouvrait du côté du nord. Elles étaient en face l'une de l'autre, dans le parvis intérieur.

73. — Un certain nombre de chambres devaient être spécialement pour les prêtres que leurs fonctions attachaient à l'autel, pour y offrir les sacrifices et l'encens.

74. Ces prêtres d'un rang supérieur et le grand prêtre descendaient de Sadoc (3. Rois, 2, 26, 27, 35), dans la famille duquel le sacerdoce souverain demeura (Comp. *ol. b.* 43, 19, 44, 45, 48, 11). Sadoc signifie le juste ou justice, par rapport au sacerdoce de la nouvelle alliance.

75. — l'autel des holocaustes, qui était placé devant le sanctuaire.

76. — dans le vestibule du sanctuaire.

77. c'est-à-dire la partie de l'édifice devant la porte.

78. — Sens des versets 48, 49 : Il y avait devant les bâtiments du temple, devant le Saint (41, 1, 2) un appendice, appelé portique, long de onze coudées de l'orient à l'occident, et de vingt coudées du nord au sud, dans toute la largeur du bâtiment du temple. Dans la partie antérieure, l'ouverture avait, comme porte la version grecque, quatorze coudées, de façon qu'il demeurait en sus des deux côtés sur la longueur totale (vingt coudées), trois coudées pour les poteaux des portes, qui avaient une épaisseur de cinq coudées. — * Les auteurs qui s'en tiennent au texte hébreu ne sont nullement embarrassés pour trouver les vingt coudées; il est même plus clair que le grec (*Voy. Rosenm.*).

79. Devant chaque pilastre de la porte se trouvait une colonne, pareille à celles qui étaient dans le temple de Salomon (Comp. 3. Rois, 7, 16).

CHAPITRE XLI.

Description du Saint, du Saint des Saints et des bâtiments adhérents au temple.

1. Après cela il me fit entrer dans le temple¹ : il mesura les poteaux de l'entrée du temple, qui avaient chacun six coudées de large, selon la largeur du tabernacle².

2. Il mesura la largeur de la porte, qui était de dix coudées; et l'un et l'autre des côtés de la porte avaient chacun cinq coudées *par dedans*. Il mesura aussi la longueur du temple³, qui était de quarante coudées⁴, et sa largeur de vingt.

3. Puis il entra dans le lieu du temple le plus intérieur. Il y mesura un poteau de la porte, qui était de deux coudées : *la hauteur* de la porte était de six coudées, et la largeur de sept⁵.

4. Puis il mesura sur la face du temple une longueur de vingt coudées, et une largeur aussi de vingt coudées⁶. Et il me dit : C'est ici le Saint des Saints.

5. Puis il mesura *l'épaisseur* de la muraille du temple, qui était de six coudées⁷, et la largeur des chambres bâties *en dehors* tout autour du temple, dont chacune était de quatre coudées⁸.

1. Et introduxit me in templum, et mensus est frontes, sex cubitos latitudinis hinc, et sex cubitos inde, latitudinem tabernaculi.

2. Et latitudo portæ, decem cubitorum erat : et latera portæ, quinque cubitis hinc, et quinque cubitis inde : et mensus est longitudinem ejus quadraginta cubitorum, et latitudinem viginti cubitorum.

3. Et introgressus intrinsecus mensus est in fronte portæ duos cubitos : et portam, sex cubitorum : et latitudinem portæ, septem cubitorum.

4. Et mensus est longitudinem ejus viginti cubitorum, et latitudinem ejus viginti cubitorum, ante faciem templi : et dixit ad me : Hoc est Sanctum Sanctorum.

5. Et mensus est parietem domus sex cubitorum : et latitudinem lateris quatuor cubitorum undique per circuitum domus.

¶ 1. — ¹ Du vestibule dans la première partie des édifices du temple, dans le Saint.

² Au milieu du mur qui séparait le vestibule du Saint, était une porte de dix coudées de large (¶ 2); les murs et les poteaux de la porte avaient de chaque côté de l'ouverture six coudées d'épaisseur. Ainsi les piliers étaient dans l'épaisseur de la maison, c'est-à-dire du mur de la maison (du temple) entre le parvis et le Saint.

¶ 2. — ³ Litt. : sa longueur, — la longueur du bâtiment du temple.

⁴ L'ouverture de la porte avait dix coudées de long du sud au nord; les murs ou les poteaux adjacents avaient de chaque côté, dans la même direction, cinq coudées, en sorte que la longueur totale de ce mur de séparation avec la porte était de vingt coudées, comme le vestibule (40, 49). La longueur de tous les bâtiments du temple (du Saint et du Saint des Saints) était, dans la direction de l'orient à l'occident, de quarante coudées.

¶ 3. — ⁵ C'est-à-dire le mur qui séparait le Saint du Saint des Saints, avait deux coudées d'épaisseur, et il en était de même des piliers de la porte ou des murs près de l'ouverture de la porte. L'ouverture de la porte avait six coudées, le mur des deux côtés de l'ouverture avait de part et d'autre sept coudées de long, de manière que la longueur de ce mur faisait aussi vingt coudées.

¶ 4. — ⁶ Dans le Saint des Saints, où il était entré (¶ 3). Ainsi c'était un carré.

¶ 5. — ⁷ Litt. : il mesura la muraille qui était de six coudées — d'épaisseur (Voy. ¶ 1).

⁸ Autour de la maison, c'est-à-dire du côté du midi, de l'occident et du nord,

6. Latera autem, latus ad latus, bis triginta tria : et erant eminentia, quæ ingrederentur per parietem domus, in lateribus per circuitum, ut continerent, et non attingerent parietem templi.

7. Et platea erat in rotundum, ascendens sursum per cochleam, et in cœnaculum templi deferebat per gyrum : idcirco latius erat templum in superioribus : et sic de inferioribus ascendebatur ad superiora in medium.

8. Et vidi in domo altitudinem per circuitum, fundata latera ad mensuram calami sex cubitorum spatio :

9. et latitudinem per parietem lateris forinsecus quinque cubitorum : et erat interior domus in lateribus domus.

10. Et inter gazophylaciâ latitudinem viginti cubitorum in circuitu domus undique,

11. et ostium lateris ad orationem : ostium unum ad viam aquilonis, et ostium unum ad viam australem : et latitudinem loci ad

6. Ces chambres étaient l'une auprès de l'autre, en deux rangs, l'une dessus et l'autre dessous, dont chacun contenait trente-trois chambres⁹. Il y avait des arcs-boutans qui s'avançaient tout autour de la muraille du temple, et qu'on avait disposés pour servir d'appui à la charpenterie de ces chambres, sans qu'elles touchassent à la muraille du temple¹⁰.

7. Il y avait aussi un espace et un degré fait en rond, qui allait d'étage en étage, montant jusqu'à la chambre la plus haute¹¹, toujours en tournant. C'est pourquoi le temple était plus large en haut qu'en bas¹². Et ainsi passant de l'étage le plus bas à celui du milieu, on montait jusqu'au plus haut.

8. Je considérai les chambres hautes qui étaient autour de cet édifice ; et elles avaient par le bas la mesure d'une canne, ou de six coudées¹³ ;

9. et l'épaisseur du mur extérieur qui les enfermait, était de cinq coudées : et la maison intérieure était enfermée dans une autre enceinte de bâtimens¹⁴.

10. Entre le bâtiment de ces petites chambres et celui du temple¹⁵, il y avait un espace de vingt coudées¹⁶.

11. Et les portes de toutes ces chambres étaient tournées vers le lieu de la prière¹⁷, l'une du côté du septentrion, et l'autre du côté du midi : et la largeur du lieu destiné

régnait tout autour du temple une galerie de plusieurs chambres, à trois étages (v. 7), large de quatre coudées.

v. 6. — ⁹ Suivant l'hébreu, le chaldéen et le grec, il n'y avait dans tout le pourtour que trente-trois chambres.

¹⁰ Comp. 3. Rois, 6, 5. 6. Le mur du temple se retirait (se rétrécissait) d'une coudée à chaque étage de la galerie ; sur ces retraites du mur reposaient les poutres supportant la galerie, sans qu'elles pénétrassent dans l'intérieur du mur.

v. 7. — ¹¹ Dans l'hébreu : Et les galeries qui régnaient autour du temple, allaient toujours en s'élargissant à mesure que l'on montait, afin que l'on pût circuler dans la partie supérieure au-dessus du temple (Voyez la note précédente).

¹² Ou plutôt les bâtimens adossés au temple s'élargissaient à chaque étage ; leur plus grande largeur était au troisième étage ou aux appartemens supérieurs, afin que l'on pût y circuler commodément.

v. 8. — ¹³ Je considérai l'étage supérieur, la chambre du dessus, et cet étage avait sur son plancher inférieur six coudées de large. Les notes 10 et 11 en donnent la raison. Dans l'hébreu : Et je vis autour de la maison une élévation (on entend un parapet pour la galerie) : et le pavé de la galerie avait une verge de six coudées, mais seulement de coudées jusqu'au poignet (seulement de six petites coudées).

v. 9. — ¹⁴ Le mur extérieur, en face de la galerie adhérente au mur du temple, avait l'épaisseur de cinq coudées, et le temple proprement dit était environné au midi, au nord et à l'occident de la galerie, et il en était comme couvert et caché.

v. 10. — ¹⁵ Voy. pl. h. 40, 44-46.

¹⁶ Entre les chambres des bâtimens adhérens au temple, et les chambres des prêtres qui étaient construites dans le parvis intérieur autour de la maison (du temple, était un espace, etc.

v. 11. — ¹⁷ Devant les portes qui conduisaient aux galeries (voy. ce qui suit) était un petit emplacement, où, suivant notre version, l'on priait.

pour la prière, était de cinq coudées tout autour ¹⁸.

12. L'édifice qui était séparé *du temple*, et tourné du côté du chemin qui regarde vers la mer ¹⁹, avait soixante et dix coudées de largeur : mais la muraille qui enfermait tout l'édifice, et qui avait cinq coudées d'épaisseur, était longue de quatre-vingt-dix ²⁰.

13. Il mesura la longueur de la maison, qui se trouva de cent coudées ²¹; et l'édifice qui en était séparé avec ses murailles, où il se trouva aussi cent coudées de long ²².

14. La place qui était devant la face du temple, entre l'édifice qui en était séparé du côté de l'orient ²³, se trouva encore de cent coudées.

15. Il mesura aussi la longueur de l'édifice vis-à-vis du temple, qui en était séparé par derrière : et les galeries avec les chambres des deux côtés ²⁴ avaient cent coudées, y compris le temple intérieur et les vestibules du parvis ²⁵.

16. Il mesura encore les portes, les fenêtres qui étaient de biais, et les portiques qui environnaient *le temple* de trois côtés,

orationem, quinque cubitorum in circuitu.

12. Et ædificium, quod erat separatum, versumque ad viam respicientem ad mare, latitudinis septuaginta cubitorum; paries autem ædificii, quinque cubitorum latitudinis per circuitum : et longitudo ejus nonaginta cubitorum.

13. Et mensus est domus longitudinem, centum cubitorum : et quod separatum erat ædificium, et parietes ejus, longitudinis centum cubitorum.

14. Latitudo autem ante faciem domus, et ejus quod erat separatum contra orientem, centum cubitorum.

15. Et mensus est longitudinem ædificii contra faciem ejus, quod erat separatum ad dorsum : ethecas ex utraque parte centum cubitorum : et templum interius, et vestibula atrii.

16. Limina, et fenestras obliquo, et ethecas in circuitu per tres partes, contra uniuscujusque

¹⁸ Les trois étages qui environnaient le temple des trois côtés, n'avaient que deux portes, une au midi et une au nord. On montait à gauche et à droite du vestibule du temple par un escalier tournant (v. 7), qui était pratiqué dans l'épaisseur du mur, aux trois étages, et l'on entraient dans chaque étage par une porte spéciale.

v. 12. — ¹⁹ vers l'Occident. La mer Méditerranée était à l'occident de la Palestine.

²⁰ A une distance de cinq coudées de tous les bâtiments du temple, s'élevait autour du temple même, de trois côtés, un mur qui, du côté de l'Occident, avait du sud au nord une longueur de soixante et dix coudées, du côté du Sud et du côté du Nord, de l'ouest à l'est, une longueur de quatre-vingt-dix coudées, cinq coudées d'épaisseur, et vraisemblablement cinq coudées de haut.

v. 13. — ²¹ Depuis le mur (v. 12) à l'ouest jusqu'à l'extrémité des bâtiments du temple, il y avait une longueur d'environ cent coudées.

²² Ce mur (12) avait du côté du Nord et du Midi (note 20) une longueur de quatre-vingt-dix coudées. une épaisseur de cinq coudées de chaque côté, et par conséquent une étendue de cent coudées. D'autres traduisent l'hébreu : Et il mesura la longueur de la maison (du temple) qui, dans sa totalité avec le mur et l'espace qui y était adjacent, avait cent coudées. — * Tout ce qui est marqué dans les versets 13-16 revient à ceci : De même que le troisième parvis était carré, c'est-à-dire long et large de cent coudées ; de même le temple, avec ses appendices et ses cours, était entièrement carré, c'est-à-dire avait cent coudées de long et cent coudées de large. Et la cour de derrière avait sans aucun doute la même forme, elle était aussi carrée, de cent coudées de longueur et de cent coudées de largeur. Ainsi il y avait à la suite les uns des autres, sans interruption, trois espaces carrés : le troisième parvis, le temple avec ses appendices, et la cour de derrière, chacun de cent coudées.

v. 14. — ²³ c'est-à-dire la place entre les bâtiments du temple et le mur à l'orient, qui séparait le parvis des prêtres du parvis du peuple.

v. 15. — ²⁴ Comme à l'orient devant le temple, il y avait aussi à l'occident, derrière le mur d'enceinte (note 20), un autre mur de cent coudées, avec des appartements des deux côtés.

²⁵ tout le temple dans le parvis.

limen, stratumque ligno per gym in circuitu : terra autem usque ad fenestras, et fenestræ clausæ super ostia.

17. Et usque ad domum interiorum, et forinsecus per omnem parietem in circuitu intrinsicus, et forinsecus, ad mensuram.

18. Et fabrefacta cherubim et palmæ : et palma inter cherub et cherub, duasque facies habebat cherub.

19. Faciem hominis juxta palmam ex hac parte, et faciem leonis juxta palmam ex alia parte, expressam per omnem domum in circuitu.

20. De terra usque ad superiora portæ, cherubim et palmæ cælatæ erant in pariete templi.

21. Limen quadrangulum, et facies sanctuarii, aspectus contra aspectum.

22. Altaris lignei trium cubitorum altitudo, et longitudo ejus duorum cubitorum : et anguli ejus, et longitudo ejus, et parietes ejus lignei. Et locutus est ad me : Hæc est mensa coram Domino.

23. Et duo ostia erant in templo, et in sanctuario.

24. Et in duobus ostiis ex utraque parte bina erant ostiola, quæ in se invicem plicabantur : bina enim ostia erant ex utraque parte ostiorum.

25. Et cælatæ erant in ipsis ostiis templi cherubim, et sculpturæ palmarum, sicut in parietibus quoque expressæ erant : quam ob rem et grossiora erant ligna in vestibuli fronte forinsecus.

vis-à-vis de chaque porte, tout étant revêtu de bois alentour. Or la terre allait jusqu'aux fenêtres, et les fenêtres étaient fermées au-dessus des portes²⁶ ;

17. et il y en avait jusqu'à la maison intérieure dans tout le mur d'alentour, tant au dedans qu'au dehors, avec mesure et proportion.

18. Il y avait aussi des chérubins travaillés en sculpture, et des palmes ; en sorte qu'il y avait une palme entre chaque chérubin ; et ces chérubins avaient chacun deux faces ;

19. la face d'un homme tournée du côté d'une de ces palmes, et la face d'un lion tournée de l'autre côté vers l'autre palme ; et cet ordre était régulièrement observé tout autour du temple.

20. Ces chérubins et ces palmes en sculpture se voyaient sur la muraille du temple, depuis la terre jusqu'au haut de la porte²⁷.

21. La porte du temple était carrée²⁸, et la face du sanctuaire²⁹ répondait à celle du temple, étant en regard l'une devant l'autre.

22. L'autel, qui était de bois, avait trois coudées de hauteur et deux de largeur : ses cornes, sa surface et ses côtés étaient de bois. Et l'Ange me dit : Voilà la table qui doit être devant le Seigneur.

23. Or il y avait double porte dans le temple et dans le sanctuaire³⁰.

24. Et chaque battant avait encore une porte à deux battants, qui se fermaient l'un sur l'autre : car il y avait une double porte du côté de chaque battant de la grande porte.

25. Et il y avait des chérubins et des palmes travaillées en sculpture aux portes mêmes du temple, comme on en voyait à ses murailles : c'est pourquoi il y avait de grosses pièces de bois au frontispice du vestibule par le dehors³¹,

¶ 16. — ²⁶ D'autres traduisent : Le sol allait jusqu'aux fenêtres, et les fenêtres au-dessus des portes étaient couvertes ; c'est-à-dire les fenêtres commençaient même au niveau du sol, et il y avait au-dessus des portes de petits couverts pour garantir de la pluie. D'autres autrement.

¶ 20. — ²⁷ c'est-à-dire qu'ils avaient la hauteur de la porte.

¶ 21. — ²⁸ c'est-à-dire qu'elle n'était pas cintrée par-dessus.

²⁹ la porte qui conduisait dans le sanctuaire. — * D'autres traduisent : et l'aspect du sanctuaire était semblable à l'aspect du temple. — Par aspect on entend la partie antérieure, facies, le frontispice.

¶ 23. — ³⁰ La porte, qui conduisait du Saint dans le Saint des Saints, était une porte double, dont la moitié de devant s'ouvrait du côté du Saint, celle de derrière du côté du Saint des Saints.

¶ 25. — ³¹ Dans l'hébreu : ... à ses murailles ; et il y avait des poutres derrière le vestibule ; c'est-à-dire la porte d'entrée dans le sanctuaire était fermée avec des barres de bois, du côté du vestibule.

26. au-dessus desquelles étaient des fenêtres de biais, et des figures de palmes de chaque côté sur les chapiteaux des pilastres du vestibule, aussi bien que sur les côtés du temple, et dans toute l'étendue des murailles³².

26. Super quæ fenestræ obliquæ, et similitudo palmarum hinc atque inde in humerulis vestibuli, secundum latera domus, latitudinemque parietum.

CHAPITRE XLII.

Description de quelques autres constructions à côté du temple.

1. Et l'Ange me fit passer dans le parvis extérieur¹, par le chemin qui conduit au septentrion, et me fit entrer dans les chambres du trésor, à l'opposite de l'édifice séparé² et de la maison qui regardait vers le nord³.

2. La longueur de la face de ce bâtiment depuis la porte septentrionale, était de cent coudées sur cinquante de largeur.

3. Il avait vue, d'un côté, sur le parvis intérieur de vingt coudées⁴, et de l'autre, sur le parvis extérieur pavé de pierre⁵, où était la galerie jointe à trois autres⁶.

4. Devant les chambres du trésor, il y avait une allée de six coudées de large, qui regardait du côté intérieur vers un sentier d'une coudée : et leurs portes étaient du côté du nord.

5. Ces chambres du trésor étaient plus basses en haut qu'en bas, parce qu'elles étaient soutenues sur les galeries qui saillaient en dehors, et qui s'élevant du premier étage, passaient par celui du milieu de l'édifice.

6. Car il y avait trois étages; et leurs colonnes n'étaient point comme les colonnes

1. Et eduxit me in atrium exterius per viam ducentem ad aquilonem, et introduxit me in gazophylacium, quod erat contra separatum ædificium, et contra ædem vergentem ad aquilonem.

2. In facie longitudinis, centum cubitos ostii aquilonis : et latitudinis quinquaginta cubitos,

3. contra viginti cubitos atrii interioris, et contra pavimentum stratum lapide atrii exterioris, ubi erat porticus juncta porticui triplici.

4. Et ante gazophylacia deambulatio decem cubitorum latitudinis, ad interiora respiciens viæ cubiti unius. Et ostia eorum ad aquilonem :

5. ubi erant gazophylacia in superioribus humiliora : quia supportabant porticus, quæ ex illis eminebant de inferioribus, et de mediis ædificiis.

6. Tristèga enim erant, et non habebant columnas, sicut erant

† 26. — ³² D'autres traduisent l'hébreu : aux côtés du vestibule, dans les bâtiments du temple et dans la charpente, il y avait des fenêtres étroites et des palmes, de l'un et de l'autre côté.

† 1. — ¹ C'est-à-dire hors de l'emplacement du temple proprement dit, dans le parvis des Prêtres, qui est ici appelé le parvis extérieur par rapport aux édifices du temple environné d'une enceinte de murs (chap. 41. note 20).

² des galeries, qui étaient adossées au temple.

³ Après avoir parlé dans le chapitre précédent des constructions qui se trouvaient du côté de l'Occident et du côté de l'Orient, le Prophète va aussi décrire celles qui se trouvaient du côté du Nord

† 3. — ⁴ Voy. pl. h. 41, 40.

⁵ Voy. pl. h. 40, 17.

⁶ Il y a bien des opinions différentes sur la position de cette galerie et la manière dont elle était construite, et à peine peut-on espérer d'arriver à un résultat certain sur ce point, tant nous sont peu connus les termes techniques de l'architecture hébraïque. Il en faut dire autant du reste de ce qui suit jusqu'au verset 13.

columnæ atriorum : propterea eminebant de inferioribus, et de mediis a terra cubiti quinquaginta.

7. Et peribolus exterior secundum gazophylacia, quæ erant in via atrii exterioris ante gazophylacia : longitudo ejus quinquaginta cubitorum.

8. Quia longitudo erat gazophylaciorum atrii exterioris, quinquaginta cubitorum : et longitudo ante faciem templi, centum cubitorum.

9. Et erat subter gazophylacia hæc introitus ab oriente ingredientium in ea de atrio exteriori.

10. In latitudine periboli atrii, quod erat contra viam orientalem, in faciem ædificii separati, et erant ante ædificium gazophylacia.

11. Et via ante faciem eorum, juxta similitudinem gazophylaciorum, quæ erant in via aquilonis : secundum longitudinem eorum, sic et latitudo eorum : et omnis introitus eorum, et similitudines, et ostia eorum ;

12. secundum ostia gazophylaciorum, quæ erant in via respiciente ad notum : ostium in capite viæ : quæ via erat ante vestibulum separatam per viam orientalem ingredientibus.

13. Et dixit ad me : Gazophylacia aquilonis, et gazophylacia austri, quæ sunt ante ædificium separatam : hæc sunt gazophylacia sancta : in quibus vescuntur sacerdotes, qui appropinquant ad Dominum in Sancta Sanctorum : ibi ponent Sancta Sanctorum, et oblationem pro peccato, et pro delicto : locus enim sanctus est.

des parvis, parce qu'elles étaient élevées depuis la terre de cinquante coudées, en passant par l'étage d'en bas et par celui du milieu.

7. L'enceinte extérieure des chambres du trésor, qui étaient dans le chemin du parvis extérieur ⁷ de devant ces chambres, avait cinquante coudées de long ⁸,

8. parce que la longueur de ce bâtiment des chambres du parvis extérieur, était de cinquante coudées, et que sa longueur vis-à-vis de la face du temple, était de cent coudées.

9. Et il y avait sous ces chambres du trésor une entrée du côté de l'orient, pour ceux qui y venaient du parvis extérieur.

10. Dans la largeur de l'enceinte du parvis qui était à l'opposite du chemin vers l'orient ⁹, et de la face de l'édifice séparé du temple, il y avait encore des chambres vis-à-vis de cet édifice ¹⁰.

11. Et il y avait aussi une allée le long de ces chambres, comme il y en avait une le long des chambres qui étaient du côté du nord. Leur longueur était la même, aussi bien que leur largeur, leur entrée, leur figure et leurs portes.

12. Telles qu'étaient les portes des chambres du trésor, situées dans l'allée qui regardait vers le midi ; telle était aussi une porte que l'on voyait à la tête de l'allée qui était devant le vestibule séparé, pour servir à ceux qui entraient par l'orient ¹¹.

12. Et l'Ange me dit : Ces chambres du trésor qui sont au septentrion, et celles qui sont au midi étant toutes devant le temple qui en est séparé, sont des chambres saintes, et c'est là où mangent les prêtres qui approchent du Seigneur dans le sanctuaire. C'est là qu'ils mettront le Saint des Saints, et l'oblation qui est faite pour le péché et pour la faute ; car ce lieu est saint ¹².

7. 7. — ⁷ vis-à-vis du parvis du peuple, vers l'Orient.

⁸ proprement de large (Voy. 7. 2).

7. 10. — ⁹ c'est-à-dire près du mur courant transversalement du nord au sud.

¹⁰ en face du vestibule du temple et des constructions qui s'y rattachaient des deux côtés.

7. 12. — ¹¹ Plus exactement suivant l'hébreu : Il y avait aussi des chambres au midi avec leurs portes, où était la porte de devant sur le passage, à savoir sur le passage devant le mur du côté de l'orient, par où on y entraient. — Les termes de l'hébreu ne sont pas entièrement clairs ; il semble toutefois que le sens est qu'il y avait aussi du côté de l'orient une porte comme 7. 9.

7. 13. — ¹² Les prêtres devaient manger dans un lieu saint une partie des victimes offertes à Dieu (Voy. 3. Moys. 6, 9. 19. 7, 6).

14. Quand les prêtres seront entrés, ils ne sortiront point du lieu saint dans le parvis extérieur avec les habits destinés au ministère du temple ; mais ils auront soin de les resserrer dans ces chambres, parce que ces habits sont saints : et ils reprendront leurs vêtements ordinaires avant que d'aller trouver le peuple.

15. Lorsque l'Ange eut achevé de mesurer la maison intérieure ¹³, il me fit sortir par la porte qui regardait vers l'orient ¹⁴ ; et il mesura toute cette enceinte ¹⁵.

16. Il mesura donc le côté de l'orient avec la mesure de la canne qu'il avait ; et il trouva cinq cent mesures de cette canne ¹⁶ tout autour ¹⁷.

17. Il mesura le côté du septentrion ; et il trouva cinq cents mesures de cette canne tout autour.

18. Il mesura le côté du midi ; et il trouva cinq cents mesures de cette canne tout autour.

19. Il mesura le côté de l'occident ; et il trouva cinq cents mesures de cette canne tout autour.

20. Il mesura la muraille de toutes parts, selon les quatre vents, en tournant tout autour ; et il trouva qu'elle avait cinq cents coudées de longueur, et cinq cents coudées de largeur : c'était ce mur qui séparait le sanctuaire d'avec le lieu destiné pour tout le monde ¹⁸.

14. Cum autem ingressi fuerint sacerdotes, non egredientur de sanctis in atrium exterius, et ibi reponent vestimenta sua, in quibus ministrant, quia sancta sunt : vestienturque vestimentis aliis, et sic procedent ad populum.

15. Cumque complisset mensuras domus interioris, eduxit me per viam portæ, quæ respiciebat ad viam orientalem : et mensus est eam undique per circuitum.

16. Mensus est autem contra ventum orientalem calamo mensuræ, quingentos calamos in calamo mensuræ per circuitum.

17. Et mensus est contra ventum aquilonis quingentos calamos in calamo mensuræ per gyrum.

18. Et ad ventum australem mensus est quingentos calamos in calamo mensuræ per circuitum.

19. Et ad ventum occidentalem mensus est quingentos calamos in calamo mensuræ.

20. Per quatuor ventos mensus est murum ejus undique per circuitum, longitudinem quingentorum cubitorum, et latitudinem quingentorum cubitorum, dividens inter sanctuarium et vulgi locum.

CHAP. 43 — 44.

CHAPITRE XLIII.

De la gloire éternelle du nouveau temple. Son autel et sa consécration.

1. Ensuite il me mena à la porte qui regarde vers l'orient ¹.

2. Et tout d'un coup parut la gloire du

1. Et duxit me ad portam, quæ respiciebat ad viam orientalem.

2. Et ecce gloria Dei Israël in-

1. 15. — ¹³ les édifices du temple, le parvis intérieur et le parvis extérieur.

¹⁴ il me mena à la porte orientale, qui conduisait au parvis le plus extérieur.

¹⁵ c'est-à-dire le mur d'enceinte des quatre côtés.

1. 16. — ¹⁶ coudées ; car la mesure de la canne était ici d'une coudée (Voy. 1. 20).

¹⁷ proprement en longueur.

1. 20. — ¹⁸ qui séparait toute la montagne du temple du reste des habitations.

1. 1. — ¹ vers le mur d'enceinte le plus extérieur du temple.

grediebatur per viam orientalem : et vox erat ei quasi vox aquarum multarum, et terra splendebat a maiestate ejus.

3. Et vidi visionem secundum speciem, quam videram, quando venit ut disperderet civitatem : et species secundum aspectum, quem videram juxta fluvium Chobar : et occidi super faciem meam.

4. Et majestas Domini ingressa est templum per viam porte, quæ respiciebat ad orientem.

5. Et elevavit me spiritus, et introduxit me in atrium interius : et ecce repleta erat gloria Domini domus.

6. Et audivi loquentem ad me de domo, et vir qui stabat juxta me,

7. Dixit ad me : Fili hominis, locus solii mei, et locus vestigiorum pedum meorum, ubi habito in medio filiorum Israel in æternum : et non polluent ultra domus Israel nomen sanctum meum, ipsi et reges eorum in fornicationibus suis, et in ruinis regum suorum, et in excelsis.

8. Qui fabricati sunt limen suum juxta limen meum, et postes suos juxta postes meos : et murus erat inter me et eos : et polluerunt nomen sanctum meum, in abominationibus, quas fecerunt : propter quod consumpsi eos in ira mea.

9. Nunc ergo repellant procul fornicationem suam, et ruinas regum suorum a me : et habitabo in medio eorum semper.

10. Tu autem fili hominis os-

Dieu d'Israël, laquelle entraît par le côté de l'orient². Le bruit qu'elle faisait était semblable au bruit de grandes eaux ; et la terre était tout éclairée par la présence de sa majesté.

3. Et la vision que j'eus était semblable à celle que j'avais eue, lorsqu'il vint pour perdre la ville³ ; il me parut dans la même forme que je l'avais vu près du fleuve de Chobar⁴ ; et je tombai sur mon visage.

4. La majesté du Seigneur entra dans le temple par la porte qui regardait vers l'orient.

5. Et l'Esprit m'éleva, et me fit entrer dans le parvis intérieur ; et je vis que la maison était remplie de la gloire du Seigneur⁵.

6. Alors je l'entendis qui me parlait du dedans de la maison ; et l'homme qui était proche de moi,

7. me dit⁶ : Fils de l'homme, c'est ici le lieu de mon trône, le lieu où je poserai mes pieds, et où je demeurerai pour jamais au milieu des enfants d'Israël ; et la maison d'Israël ne profanera plus mon saint nom à l'avenir, ni eux ni leurs rois, par leurs idolâtries⁷, par les sépulcres de leurs rois⁸, et par les hauts lieux.

8. Ils⁹ ont fait leur porte contre ma porte, et les poteaux de l'entrée de leur maison proche des miens : et il y avait un mur entre moi et eux¹⁰ ; et ils ont profané mon saint nom par les abominations qu'ils ont commises ; c'est pourquoi je les ai détruits dans ma colère.

9. Qu'ils rejettent donc maintenant loin d'eux leur idolâtrie ; qu'ils éloignent loin de moi les sépulcres¹¹ de leurs rois ; et je demeurerai toujours au milieu d'eux.

10. Mais vous, fils de l'homme, montrez

†. 2. — ² Elle y entraît comme elle s'en était retirée (*Pl. h. 11, 23*). Cette gloire du Seigneur est toujours la divinité qui se manifeste, par conséquent le Fils de Dieu (*Comp. Zach. 14, 4 et suiv.*).

†. 3. — ³ pour annoncer sa ruine (*Pl. h. ch. 1, 9, 10*).

⁴ *Pl. h. 3, 23*.

†. 5. — ⁵ *Comp. 2. Moys. 40, 32. 3. Rois, 8, 10, 11.*

†. 7. — ⁶ Il semble que celui qui parle ici, en demeurant invisible, soit le Père, et que l'homme qui est avec Ezéchiel soit le Fils comme homme dans la nouvelle alliance (*Comp. chap. 1, 26*).

⁷ Litt. : par leurs fornications, — par leur idolâtrie.

⁸ Dans l'hébreu : par les cadavres de leurs rois (parce qu'ils les enterraient sur la montagne de Sion, qui ne faisait avec le mont Moria qu'une montagne).

†. 8. — ⁹ Les rois impies.

¹⁰ *Comp. 4. Rois, 16, 18. note 14.*

†. 9. — ¹¹ Dans l'hébreu : les cadavres.

le temple à la maison d'Israël, afin qu'ils reçoivent la confusion de leurs iniquités; qu'ils mesurent eux-mêmes toute sa structure ¹²,

11. Et qu'ils rougissent de toutes les choses qu'ils ont faites. Montrez-leur la figure de la maison, ses sorties et ses entrées, et tout son dessin, toutes les ordonnances qui doivent y être observées, tout l'ordre qu'il faut y garder, toutes les lois qui y sont prescrites : représentez toutes ces choses devant leurs yeux, afin qu'ils gardent exactement tout ce que vous leur aurez décrit, qu'ils pratiquent et observent tous les préceptes qui la regardent.

12. Telle est la règle qu'on doit garder en bâtissant la maison de Dieu sur le haut de la montagne. Toute son étendue dans son circuit sera très-sainte. Telle est donc la loi qu'il faut observer dans le bâtiment de cette maison.

13. Or voici quelles sont les mesures de l'autel ¹³, en le mesurant avec la coudée à bonne mesure, qui avait une coudée et un palme : Son enfoncement était profond d'une coudée ¹⁴, et avait aussi une coudée de largeur : et sa clôture jusqu'à son bord, et tout à l'entour, était d'un palme. Telle était donc la fosse de l'autel ¹⁵.

14. Du bas de la terre jusqu'au premier rebord, il y avait deux coudées de hauteur; et ce rebord avait une coudée de large. Et de ce rebord qui était le plus petit, jusqu'au rebord qui était le plus grand, il y avait quatre coudées; et ce rebord avait aussi une coudée de large ¹⁶.

15. Mais Ariel même ¹⁷ avait quatre coudées de hauteur; et de cet autel s'élevaient en haut quatre cornes ¹⁸.

et tende domui Israel templum; et confundantur ab iniquitatibus suis, et metiantur fabricam :

11. et erubescant ex omnibus quæ fecerunt : Figuram domus, et fabricæ ejus exitus, et introitus, et omnem descriptionem ejus, et universa præcepta ejus, cunctumque ordinem ejus, et omnes leges ejus ostende eis, et scribes in oculis eorum : ut custodiant omnes descriptiones ejus, et præcepta illius, et faciant ea.

12. Ista est lex domus in summitate montis : Omnis finis ejus in circuitu, sanctum sanctorum est : hæc est ergo lex domus.

13. Istæ autem mensuræ altaris in cubito verissimo, qui habebat cubitum et palmum : in sinu ejus erat cubitus et cubitus in latitudine, et definitio ejus usque ad labium ejus, et in circuitu, palmus unus; hæc quoque erat fossa altaris.

14. Et de sinu terræ usque ad crepidinem novissimam duo cubiti, et latitudo cubiti unius : et a crepidine minore usque ad crepidinem majorem quatuor cubiti, et latitudo cubiti unius.

15. Ipse autem Ariel quatuor cubitorum : et ab Ariel usque ad sursum, cornua quatuor.

§. 10. — ¹² qu'ils apprennent à bien connaître le nouveau temple (la nouvelle religion) de Dieu.

§. 13. — ¹³ de l'autel des holocaustes.

¹⁴ L'autel, qui était carré, reposait sur une base, une espèce de piédestal, qui, haut d'une coudée, courait sur toutes faces séparé de l'autel. Depuis ici jusqu'au §. 17 le texte est encore fort obscur, ce qui est cause que les interprètes en donnent des traductions et des explications diverses.

¹⁵ A l'extrémité des arêtes du piédestal courait tout autour un rebord large d'une main, qui formait autour de l'autel comme la fosse où le sang des victimes coulait.

§. 14. — ¹⁶ A deux coudées de hauteur du sol, il y avait dans l'autel une retraite, peut-être un rebord qui l'environnait, une banquette d'une coudée de large, de peur qu'on ne pût le toucher. A quatre coudées au-dessus de cette retraite, il y en avait encore une pareille qui courait tout autour dans la partie supérieure, près du bord de l'autel.

§. 15. — ¹⁷ L'autel proprement dit, depuis la retraite du bas jusqu'à celle du haut. Ariel signifie lion de Dieu. L'autel est ainsi appelé parce que, comme un lion, il dévore ses victimes. Dans l'hébreu : laharel (la montagne de Dieu) même, etc.

¹⁸ Litt : et d'Ariel s'élevaient, etc. — aux quatre coins (Voy. 2. Moys. 27, 2 et suiv.).

16. Et Ariel duodecim cubitorum in longitudine per duodecim cubitos latitudinis : quadrangulum æquis lateribus.

17. Et crepido quatuordecim cubitorum longitudinis, per quatuordecim cubitos latitudinis in quatuor angulis ejus : et corona in circuitu ejus dimidii cubiti, et sinus ejus unius cubiti per circuitum : gradus autem ejus versi ad orientem.

18. Et dixit ad me : Fili hominis, hæc dicit Dominus Deus : Hi sunt ritus altaris, in quacumque die fuerit fabricatum, ut offeratur super illud holocaustum, et effundatur sanguis.

19. Et dabis sacerdotibus, et levitis, qui sunt de semine Sadoc, qui accedunt ad me, ait Dominus Deus, ut offerant mihi vitulum de armento pro peccato.

20. Et assumens de sanguine ejus, ponas super quatuor angulos crepidinis, et super coronam in circuitu : et mundabis illud, et expiabis.

21. Et tolles vitulum, qui oblatum fuerit pro peccato : et combures eum in separato loco domus extra sanctuarium.

22. Et in die secunda offeres hircum caprarum immaculatum pro peccato : et expiabit altare, sicut expiaverunt in vitulo.

23. Cumque compleveris expians illud, offeres vitulum de armento immaculatum, et arietem de grege immaculatum.

24. Et offeres eos in conspectu Domini : et mittent sacerdotes super eos sal, et offerent eos holocaustum Domino.

25. Septem diebus facies hircum pro peccato quotidie : et vi-

16. Ariel avait douze coudées de long, et douze coudées de large, et était ainsi carré, ayant ses côtés égaux.

17. Son rebord était de quatorze coudées de long, et de quatorze coudées de large, à mesurer ses quatre côtés d'un angle à l'autre ¹⁹. La couronne ²⁰ qui régnait autour, avançait d'une demi-coudée, et son enfoncement était d'une coudée tout autour. Or ses degrés étaient tournés vers l'orient ²¹.

18. Et l'Ange me dit : Fils de l'homme, voici ce que dit le Seigneur Dieu : Ce sont ici les cérémonies qu'on doit observer à l'égard de l'autel, aussitôt qu'il aura été bâti, afin qu'on offre dessus l'holocauste, et que l'on y répande *tout autour* le sang *des victimes*.

19. Et vous les donnerez aux prêtres et aux lévites qui sont de la race de Sadoc, qui s'approchent de mon autel, dit le Seigneur Dieu, afin qu'ils me sacrifient un veau du troupeau pour le péché.

20. Vous prendrez du sang de ce veau, et vous en mettrez sur les quatre cornes de l'autel, et sur les quatre coins de son rebord, et sur la corniche tout autour; et vous le purifierez et le sanctifierez ²².

21. Vous emporterez ensuite le veau qui aura été offert pour le péché, et vous le brûlerez dans un lieu de la maison tout séparé, hors du sanctuaire ²³.

22. Le second jour vous offrirez pour le péché un jeune bouc qui soit sans tache; et on en purifiera l'autel, comme on l'a déjà purifié avec le veau.

23. Et lorsque vous aurez achevé de le purifier, vous offrirez un veau du troupeau, qui soit sans tache, et un béliet du troupeau, qui soit de même sans aucune tache.

24. Vous les offrirez en la présence du Seigneur; et les prêtres répandront du sel sur eux ²⁴, et les offriront en holocauste au Seigneur.

25. Sept jours de suite vous offrirez chaque jour un bouc pour le péché; et l'on of-

γ. 17. — ¹⁹ c'est-à-dire y compris tout à la fois la surface de l'autel et de la retraite, dont la saillie était d'une coudée (γ. 14).

²⁰ Cette corniche courait sur les arêtes de l'autel.

²¹ L'ancien autel ne devait pas en avoir de semblables (Voy. 2. Moys. 20, 26). — * Par ces degrés plusieurs interprètes entendent une montée à pente douce, comme l'ancien autel en avait une (Voy. D. Calmet, Rosenmül., etc.).

γ. 20. — ²² Le discours s'adresse à Ezéchiel au lieu du prêtre consécrateur (Voy. 2. Moys. 29. 3. Moys. 16, 18).

γ. 21. — ²³ hors de l'enceinte du temple, mais néanmoins toujours sur la montagne.

γ. 24. — ²⁴ Voy. 3. Moys. 2, 13.

frira de même un veau et un bœlier du troupeau, qui soient sans tache.

26. Ils feront la purification et la consécration de l'autel pendant sept jours, et ils l'empliront²⁵.

27. Et les sept jours étant accomplis, les prêtres offriront le huitième jour, et dans la suite, vos holocaustes sur l'autel, et les hosties qu'ils offrent pour la paix; et je serai réconcilié avec vous, dit le Seigneur Dieu.

tulum de armento, et arietem de pecoribus, immaculatos offerent.

26. Septem diebus expiabunt altare, et mundabunt illud : et implebunt manum ejus.

27. Expletis autem diebus, in die octava et ultra, facient sacerdotes super altare holocausta vestra, et quæ pro pace offerunt : et placatus ero vobis, ait Dominus Deus.

CHAPITRE XLIV.

Dispositions particulières du nouveau temple, ordre des prêtres et leurs fonctions.

1. Et il me fit retourner vers le chemin de la porte du sanctuaire extérieur qui regardait vers l'orient¹; et elle était fermée.

2. Et le Seigneur me dit : Cette porte demeurera fermée; elle ne sera point ouverte², et nul homme n'y passera, parce que le Seigneur, le Dieu d'Israël, est entré par cette porte³, et elle demeurera fermée.

3. pour le prince. Le prince s'y assiera pour manger le pain devant le Seigneur⁴; mais il entrera et sortira par la porte du vestibule⁵.

4. Et il m'amena par le chemin de la porte du septentrion, à la vue du temple. Alors je vis que la gloire du Seigneur avait rempli la maison du Seigneur⁶; et je tombai sur mon visage.

5. Et le Seigneur me dit : Fils de l'homme, mettez bien dans votre cœur, regardez de vos yeux, et écoutez de vos oreilles toutes les choses que je vous dis, qui regardent toutes

1. Et convertit me ad viam portæ sanctuarii exterioris, quæ respiciebat ad orientem : et erat clausa.

2. Et dixit Dominus ad me : Porta hæc clausa erit : non aperietur, et vir non transibit per eam : quoniam Dominus Deus Israel ingressus est per eam, eritque clausa.

3. principi. Princeps ipse sedebit in ea, ut comedat panem coram Domino : per viam portæ vestibuli ingreditur, et per viam ejus egredietur.

4. Et adduxit me per viam portæ aquilonis in conspectu domus : et vidi, et ecce implevit gloria Domini domum Domini : et cecidi in faciem meam.

5. Et dixit ad me Dominus : Fili hominis pone cor tuum, et vide oculis tuis, et auribus tuis audi omnia, quæ ego loquor ad te

γ. 26. — ²⁵ Litt. : ils rempliront sa main, ce qui veut dire : ils le consacreront, comme 2. Moys. 28, 41.

γ. 1. — ¹ à la porte orientale dans l'intérieur du parvis des prêtres, qui est ici appelé extérieur comme pl. h. 42, 1.

γ. 2. — ² excepté aux jours fixés (Voy. pl. h. 46, 1 et suiv.).

³ Voy. pl. h. 43, 4.

γ. 3. — ⁴ pour y célébrer ses repas sacrés (Comp. pl. h. 46, 2. 8. 12). Dans l'hébreu le verset porte : Pour le prince, le prince s'y assiera (devant cette porte), pour manger, etc.

⁵ Il entrait et sortait par la porte orientale du parvis extérieur ou du peuple, et il pouvait s'avancer jusqu'à la porte orientale donnant sur le parvis des prêtres, étant le plus proche de cette porte parmi le peuple.

γ. 4. — ⁶ Voy. pl. h. 43, 5.

de universis cæremoniis domus Domini, et de cunctis legibus ejus: et pones cor tuum in viis templi per omnes exitus sanctuarii.

6. Et dices ad exasperantem me domum Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Sufficiant vobis omnia scelera vestra domus Israel :

7. eo quod inducitis filios alienos incircumcisos corde, et incircumcisos carne, ut sint in sanctuario meo, et polluant domum meam : et offertis panes meos, adipem, et sanguinem : et dissolvitis pactum meum in omnibus sceleribus vestris.

8. Et non servastis præcepta sanctuarii mei : et posuistis custodes observationum mearum in sanctuario meo vobismetipsis.

9. Hæc dicit Dominus Deus : Omnis alienigena incircumcisos corde, et incircumcisos carne, non ingreditur sanctuarium meum, omnis filius alienus qui est in medio filiorum Israel.

10. Sed et levitæ, qui longe recesserunt a me in errore filiorum Israel, et erraverunt a me post idola sua, et portaverunt iniquitatem suam :

11. erunt in sanctuario meo æditui, et janitores portarum domus, et ministri domus : ipsi macTABUNT holocausta, et victimas populi : et ipsi stabunt in conspectu eorum, ut ministrent eis.

12. Pro eo quod ministraverunt illis in conspectu idolorum suorum, et facti sunt domui Israel in offendiculum iniquitatis : idcirco levavi manum meam super eos, ait Dominus Deus, et portabunt iniquitatem suam :

les cérémonies de la maison du Seigneur, et tous ses divers règlements ; et appliquez votre cœur à considérer les chemins du temple, et toutes les sorties du sanctuaire⁷.

6. Vous direz à la maison d'Israël, qui ne cesse point de m'irriter : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Contentez-vous, maison d'Israël, d'avoir commis tant de crimes ;

7. d'avoir introduit dans mon sanctuaire des étrangers incircumcisé de cœur et de chair, qui souillent et profanent ma maison ; de m'avoir offert⁸ des pains, de la graisse et du sang *des victimes*, et d'avoir rompu mon alliance par tous vos crimes⁹.

8. Vous qui n'avez point observé mes ordonnances touchant mon sanctuaire, et qui avez établi, pour garder ce que j'ai prescrit à l'égard de ce sanctuaire qui m'appartient, tels ministres qu'il vous a plu¹⁰.

9. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Tout étranger incircumcisé de cœur et de chair, n'entrera point dans mon sanctuaire, ni tout enfant étranger qui est au milieu des enfants d'Israël.

10. Les lévites mêmes¹¹ qui se sont retirés loin de moi en s'abandonnant à l'erreur des enfants d'Israël, et qui se sont égarés, en me quittant pour courir après leurs idoles, et qui ont déjà porté leur iniquité¹²,

11. feront simplement la fonction de trésoriers dans mon sanctuaire, de portiers et d'officiers dans ma maison ; ils tueront les bêtes destinées pour l'holocauste, et les victimes¹³ du peuple, et se tiendront en sa présence¹⁴, prêts à le servir.

12. Parce qu'ils lui ont prêté leur ministère en présence de ses idoles, et qu'ils sont devenus à la maison d'Israël une occasion de scandale, pour la faire tomber dans l'iniquité ; c'est pour cela que j'ai levé la main sur eux¹⁵, dit le Seigneur Dieu ; et ils porteront leur iniquité.

7. 5. — ⁷ Dans l'hébreu à considérer les entrées du temple et toutes les sorties des sanctuaires, c'est-à-dire tout ce qui concerne l'intérieur et l'extérieur du temple.

8. 7. — ⁸ dans cette société.

9. Comp. *pl. h.* 8, 5, 10, 14, 16.

10. 8. — ¹⁰ Au lieu de faire, comme il leur était prescrit, la garde du temple, les lévites en ont mis d'autres (des étrangers) pour remplir cette fonction.

11. 10. — ¹¹ c'est-à-dire les prêtres mêmes issus de la tribu de Lévi (7. 13).

12. comme captifs dans l'exil. Dans l'hébreu : ils expieront leur iniquité.

13. 11. — ¹³ les victimes qu'on immole ou autres.

14. Litt. : en leur présence pour les servir, — en présence des sacrificateurs (Comp. 4. *Moy.* 16, 9).

15. 12. — ¹⁵ que j'ai juré.

13. Ils ne s'approcheront point de moi pour faire les fonctions du sacerdoce en ma présence; et ils n'approcheront d'aucun de mes sanctuaires qui sont près du Saint des Saints; mais ils porteront leur confusion et les crimes qu'ils ont commis.

14. Et je les établirai portiers du temple, et les emploierai dans tous les offices et les services qu'on est obligé d'y rendre.

15. Mais pour les prêtres et les lévites de la race de Sadoc, qui ont observé fidèlement les cérémonies de mon sanctuaire, lorsque les enfants d'Israël s'éloignaient de moi¹⁶, ce seront eux qui s'approcheront de moi pour me servir de ministres; et ils se tiendront en ma présence, pour m'offrir la graisse et le sang des victimes, dit le Seigneur Dieu.

16. Ce seront eux qui entreront dans mon sanctuaire, et qui s'approcheront de ma table pour me servir, et pour garder mes cérémonies.

17. Lorsqu'ils entreront dans les portes du parvis intérieur¹⁷, ils seront vêtus de robes de lin; et ils n'auront rien sur eux qui soit de laine, en faisant les fonctions de leur ministère aux portes du parvis intérieur et audedans.

18. Ils auront des bandelettes de lin à leur tête, et des caleçons de lin¹⁸ sur leurs reins: et ils ne se ceindront point d'une manière qui leur excite la sueur.

19. Lorsqu'ils sortiront dans le parvis extérieur pour aller parmi le peuple, ils quitteront les habits dont ils étaient revêtus en faisant les fonctions de leur ministère, et les remettront dans la chambre du sanctuaire. Ils se vêtiront d'autres habits, et prendront garde de ne pas sanctifier le peuple avec leurs habits¹⁹.

20. Ils ne se raseront point la tête, ni ne laisseront point non plus croître leurs cheveux; mais ils auront soin de les couper pour les tenir courts.

21. Nul prêtre ne boira du vin lorsqu'il doit entrer dans le parvis intérieur.

22. Ils n'épouseront point une veuve, ni une femme répudiée, mais des filles de la race de la maison d'Israël. Et ils pourront néan-

13. et non appropinquabunt ad me ut sacerdotio fungantur mihi, neque accedent ad omne sanctuarium meum juxta Sancta Sanctorum: sed portabunt confusionem suam, et scelera sua quæ fecerunt.

14. Et dabo eos janitores domus in omni ministerio ejus, et in universis quæ fient in ea.

15. Sacerdotes autem et levitæ filii Sadoc, qui custodierunt cæremonias sanctuarii mei, cum errarent filii Israel a me, ipsi accedent a me ut ministrent mihi: et stabunt in conspectu meo ut offerant mihi adipem et sanguinem, ait Dominus Deus.

16. Ipsi ingredientur sanctuarium meum, et ipsi accedent ad mensam meam ut ministrent mihi, et custodiant cæremonias meas.

17. Cumque ingredientur portas atrii interioris, vestibus lineis induentur: nec ascendet super eos quidquam laneum, quando ministrant in portis atrii interioris et intrinsecus.

18. Vittæ lineæ erunt in capitibus eorum, et feminalia lineæ erunt in lumbis eorum, et non accingetur in sudore.

19. Cumque egredientur atrium exterius ad populum, exuent se vestimentis suis, in quibus ministraverant, et reponent ea in gazophylacio sanctuarii, et vestient se vestimentis aliis: et non sanctificabunt populum in vestibus suis.

20. Caput autem suum non radent, neque comam nutriant: sed tondentes attendent capita sua.

21. Et vinum non bibet omnis sacerdos quando ingressurus est atrium interius.

22. Et viduam et repudiatam non accipient uxores, sed virgines de semine domus Israel: sed et

ŷ. 15. — ¹⁶ Voy. 4. Moys. 25, 3 et suiv. Comp. pl. h. 40, 46. 43, 19.

ŷ. 17. — ¹⁷ du parvis des prêtres.

ŷ. 18. — ¹⁸ Litt.: feminalia, des habits de dessous, — des caleçons, des culottes (Comp. 2. Moys. 28, 42).

ŷ. 19. — ¹⁹ Sanctifier signifie ici rendre impur, parce que les laïques qui touchaient les vêtements sacrés devaient se purifier et expier leur péché (Voy. 2 Moys. 30, 29. Pl. b. 46, 20). Approcher des choses saintes et les toucher est dangereux, pernicieux pour le profane, et attire sur lui la malédiction.

viduam, quæ fuerit vidua a sacerdote, accipient.

23. Et populum meum docebunt quid sit inter sanctum et pollutum, et inter mundum et immundum ostendent eis.

24. Et cum fuerit controversia, stabunt in iudiciis meis, et iudicabunt : leges meas, et præcepta mea in omnibus solemnitatibus meis custodient, et sabbata mea sanctificabunt.

25. Et ad mortuum hominem non ingredientur, ne polluantur, nisi ad patrem et matrem, et filium et filiam, et fratrem et sororem, quæ alterum virum non habuerit : in quibus contaminabuntur.

26. Et postquam fuerit emundatus, septem dies numerabuntur ei.

27. Et in die introitus sui in sanctuarium ad atrium interius, ut ministret mihi in sanctuario, offeret pro peccato suo, ait Dominus Deus.

28. Non erit autem eis hereditas, ego hereditas eorum : et possessionem non dabit eis in Israël, ego enim possessio eorum.

29. Victimam et pro peccato et pro delicto ipsi comedent : et omne votum in Israël ipsorum erit.

30. et primitiva omnium primogenitorum, et omnia libamenta ex omnibus quæ offeruntur, sacerdotum erunt : et primitiva ciborum vestrorum dabitis sacerdoti, ut reponat benedictionem domui tuæ.

31. Omne morticinum, et cap-

moins épouser aussi une veuve qui sera veuve d'un prêtre. 3. *Moys.* 21, 14.

23. Ils enseigneront à mon peuple la différence qu'il y a entre ce qui est saint et ce qui est profane, et lui apprendront à discerner ce qui est pur d'avec ce qui est impur.

24. Lorsqu'il se sera élevé quelque différend, ils le jugeront, en se tenant attachés à mes jugements. Ils observeront mes lois et mes ordonnances dans toutes mes fêtes solennelles, et sanctifieront mes jours de sabbat.

25. Ils n'entreront point là où est un homme mort, pour n'en être pas souillés²⁵, à moins que ce ne soit leur père ou leur mère, leur fils ou leur fille, leur frère ou leur sœur, qui n'ait point eu un second mari ; car ils deviendraient impurs²¹.

26. Et après qu'un d'entre eux aura été purifié, on lui comptera encore sept jours²².

27. Et le jour qu'il entrera dans le sanctuaire au parvis intérieur, pour me servir de ministre dans le sanctuaire, il fera une oblation pour son péché, dit le Seigneur Dieu.

28. Ils n'auront point d'héritage, car je suis moi-même leur héritage ; et vous ne leur donnerez point de partage comme au peuple d'Israël, parce que c'est moi qui suis leur partage²³. 5. *Moys.* 18, 1.

29. Ils mangeront les victimes²⁴ qui seront offertes pour le péché et pour la faute ; et tout ce qu'Israël offrira par vœu leur appartiendra.

30. Les prémices de tous les premiers-nés²⁵, et les prémices de toutes les choses différentes qui sont offertes, appartiendront aux prêtres. Et vous donnerez aussi au prêtre les prémices de ce qui sert à vous nourrir, afin qu'il répande la bénédiction sur votre maison²⁶. 2. *Moys.* 22, 29.

31. Les prêtres ne mangeront ni d'aucun

† 25. — ²⁰ Voy. 3. *Moys.* 21, 1.

²¹ Dans l'hébreu : qui n'ai point encore eu de mari. Par rapport à ceux-ci, ils peuvent se souiller. — * Ceci doit s'entendre des prêtres inférieurs au grand prêtre ; car pour le grand prêtre, il lui était défendu de rien faire qui pût le rendre impur, même à la mort de son père ou de sa mère (*Lévit.* 21, 10. 11).

† 26. — ²² avant qu'il se mette à exercer de nouveau ses fonctions (Voy. 4. *Moys.* 19, 11. 12).

† 28. — ²³ Voy. 4. *Moys.* 18, 20 ; ils avaient néanmoins un emplacement pour leur habitation, comme autrefois ils avaient des villes particulières (Voy. *pl. b.* 4^e, 4. 5).

† 29. — ²⁴ Dans l'hébreu : les oblations en aliments (les sacrifices non sanglants).

† 30. — ²⁵ les premiers fruits de toutes choses.

²⁶ Dans l'hébreu : ... les premiers-nés et toutes les offrandes d'élévation (2. *Moys.* 25, 2) appartiendront aux prêtres, et vous donnerez aux prêtres les prémices de vos gâteaux (4. *Moys.* 15, 20, etc.).

oiseau ni d'aucune bête qui sera morte d'elle-même, ou qui aura été prise par une autre bête ²⁷.

tum a bestia de avibus et de pecoribus non comedent sacerdotes.

CHAP. 45 — 48.

CHAPITRE XLV.

Partage de la Terre Sainte. Mesures et poids. Sacrifice que le prince devra offrir pour le peuple.

1. Lorsque vous commencerez à diviser la terre au sort ¹, séparez-en les prémices pour le Seigneur; *c'est-à-dire* un lieu qui soit sanctifié et séparé du reste de la terre, qui ait vingt-cinq mille mesures de longueur, et dix mille de largeur : et il sera saint dans toute son étendue ².

2. De tout cet espace, vous en séparerez pour le lieu saint, un lieu carré, qui aura cinq cents mesures de longueur, et dix mille de largeur : et cinquante coudées encore aux environs pour ses faubourgs.

3. Vous mesurerez donc avec cette mesure une place de vingt-cinq mille de longueur, et de dix mille de largeur : et dans cette place sera le temple et le Saint des Saints.

4. Cette terre ainsi sanctifiée sera pour les prêtres qui sont les ministres du sanctuaire, et qui s'approchent pour s'acquitter des fonctions du ministère du Seigneur : et ce lieu sera destiné pour leurs maisons, et pour le sanctuaire très-saint ³.

5. Il y aura vingt-cinq mille mesures de longueur, et dix mille de largeur, pour les lévites qui servent au temple. Et ils auront aussi eux-mêmes vingt chambres ⁴ dans le trésor ⁵.

1. Cumque cœperitis terram dividere sortito, separate primitias Domino, sanctificatum de terra, longitudine viginti q inque millia, et latitudine decem millia : sanctificatum erit in omni termino ejus per circuitum.

2. Et erit ex omni parte sanctificatum quingentos per quingentos, quadrifariam per circuitum : et quinquaginta cubitis in suburbana ejus per gyrum.

3. Et a mensura ista mensuralis longitudinem viginti quinque millium, et latitudinem decem millium, et in ipso erit templum, Sanctumque Sanctorum.

4. Sanctificatum de terra erit sacerdotibus ministris sanctuarii, qui accedunt ad ministerium Domini : et erit eis locus in domos, et in sanctuarium sanctitatis.

5. Viginti quinque autem millia longitudinis, et decem millia latitudinis erunt levitis, qui ministrant domui : ipsi possidebunt viginti gazophylacia.

27. 31. — ²⁷ Voy. 3. Moys. 22, 8.

1. — ¹ Il ne paraît pas que le partage de la terre d'Israël se soit fait après le retour de la captivité de Babylone suivant les prescriptions que Dieu donne à ce sujet au prophète dans les derniers chapitres, soit que les Juifs en aient été empêchés par leurs ennemis, comme le croient quelques interprètes, soit que Dieu ait voulu tracer au prophète le plan de toute cette division seulement comme une figure qui devait s'accomplir spirituellement dans l'Eglise chrétienne. Ce dernier sentiment est celui de la plus grande et la plus saine partie des interprètes chrétiens.

2. Avant le partage de la terre entre les tribus, les Israélites en mettront une portion en réserve pour le Seigneur, les prêtres, les lévites, la ville capitale et le prince (Voy. 48, 8-23, où tout cela est expliqué plus au long).

3. — ³ Les habitations des prêtres seront près du temple, à une distance de cinquante coudées de tous les côtés.

4. — ⁴ dans le temple.

5. Litt. : pour leur possession. — Au nord de l'emplacement séparé pour le tem-

6. Et possessionem civitatis dabitis quinque millia latitudinis, et longitudinis viginti quinque millia, secundum separationem sanctuarii, omni domui Israel.

7. Principi quoque hinc et inde in separationem sanctuarii, et in possessionem civitatis, contra faciem separationis sanctuarii, et contra faciem possessionis urbis : a latere maris usque ad mare, et a latere orientis usque ad orientem : longitudinis autem juxta unamquamque partem a termino occidentali usque ad terminum orientalem.

8. De terra erit ei possessio in Israel : et non depopulabuntur ultra principes populum meum : sed terram dabunt domui Israel secundum tribus eorum.

9. Hæc dicit Dominus Deus : Sufficit vobis principes Israel : iniquitatem et rapinas intermitte, et judicium et justitiam facite, separate confinia vestra a populo meo, ait Dominus Deus.

10. Statera justa, et ephi justum, et batus justus erit vobis.

11. Ephi et batus æqualia, et unius mensuræ erunt : ut capiat decimam partem cori batus, et decimam partem cori ephi : juxta

6. Et vous donnerez à la ville pour son étendue cinq mille mesures de large et vingt-cinq mille de long, selon ce qui est séparé pour le sanctuaire et ce sera pour toute la maison d'Israël⁶.

7. Vous désignerez aussi le partage du prince, qui s'étendra de part et d'autre, le long de ce qui a été séparé pour le lieu saint et pour la place de la ville, et vis-à-vis de ce lieu saint et de cette place, depuis un côté de la mer jusqu'à l'autre, et depuis un côté de l'orient jusqu'à l'autre. Et la longueur de ce qui lui appartiendra sera égale à ces deux portions, depuis les bornes de l'occident jusqu'aux bornes de l'orient⁷.

8. Il aura son partage de la terre dans Israël ; et les princes ne pilleront plus à l'avenir mon peuple⁸ ; mais ils distribueront la terre à la maison d'Israël, selon la grandeur de chaque tribu.

9. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Qu'il vous suffise, ô princes d'Israël ! d'avoir fait tant d'injustices ; cessez de commettre l'iniquité, et de piller mon peuple. Rendez la justice, et agissez selon l'équité ; séparez vos terres d'avec celles de mon peuple, dit le Seigneur Dieu⁹.

10. que votre balance soit juste ; que l'éphi et le bath soient aussi pour vous de justes mesures¹⁰.

11. L'éphi et le bath seront égaux et d'une même mesure ; en sorte que le bath tiendra la dixième partie du corus¹¹, et que l'éphi tiendra de même la dixième partie du corus.

ple et les prêtres (§. 3. 4), les lévites auront un emplacement de même dimension, et en outre quelques chambres dans le temple pour le temps durant lequel ils y seront de service.

§. 6. — ⁶ Au sud de l'emplacement séparé pour le temple et les prêtres (§. 3. 4), la ville capitale aura aussi son domaine, vingt-cinq mille coudées de long, cinq mille de large. — Il fallait que tous les citoyens d'Israël pussent participer à la construction de la ville. — (Comp. pl. b. 48, 15-19).

§. 7. — ⁷ Les possessions des prêtres, des lévites et de la ville, telles qu'elles sont ici décrites, n'allaient pas du côté de l'occident jusqu'à la mer Méditerranée, ni jusqu'au Jourdain du côté de l'orient. L'espace qui restait de chaque côté formait le domaine privé du roi, lequel avec le domaine sacré, qui était séparé et situé au milieu, égalait en longueur l'héritage des tribus, comme il est clairement marqué pl. b. 48, 21.

§. 8. — ⁸ Dans l'hébreu : n'opprimeront plus. — * Mais... « selon la grandeur de chaque tribu. » Litt. suivant ses tribus, en autant de lots qu'il y a de tribus. Le sens ne peut pas être différent (Voy. ch. 17, 14).

§. 9. — ⁹ Ne dépouillez plus, vous princes, mon peuple de ses biens, comme cela avait lieu avant la captivité de Babylone (1. Rois, 8, 14), mais vivez de votre domaine privé, et contentez-vous-en.

§. 10. — ¹⁰ L'éphi (épha) est une mesure pour les choses sèches, le bath pour les liquides, l'un et l'autre d'égale grandeur, contenant 432 coquilles d'œufs pleines (Voy. 3. Moys. 19, 36).

§. 11. — ¹¹ dans l'hébreu : du chomer, ce qui est la même chose.

Leur poids sera égal par rapport à la mesure du corus.

12. Le siclé doit avoir vingt oboles ¹²; et vingt sicles, vingt-cinq sicles, et quinze sicles, font la mine ¹³.

13. Et voici quels seront les prémices que vous offrirez ¹⁴ : la sixième partie de l'éphi prise sur un corus de froment, et la sixième partie d'éphi prise sur un corus d'orge.

14. Quant à la mesure de l'huile, c'est le bath d'huile qui est la dixième partie du corus; car les dix baths font le corus, et le corus est rempli de dix baths.

15. On offrira un bélier d'un troupeau de deux cents bêtes, de celles que le peuple d'Israël nourrit pour les sacrifices ¹⁵, pour les holocaustes, pour les oblations pacifiques, afin qu'il serve à les expier, dit le Seigneur Dieu.

16. Tout le peuple du pays sera obligé de payer ces prémices à celui qui sera prince en Israël.

17. Et le prince sera chargé d'offrir les holocaustes, les sacrifices et les oblations de liqueurs les jours solennels, les premiers jours de chaque mois, les jours de sabbat et tous les jours solennisés par la maison d'Israël. Il offrira pour le péché le sacrifice, l'holocauste et les victimes pacifiques pour l'expiation de la maison d'Israël.

18. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Le premier mois, et le premier jour de ce mois ¹⁶, vous prendrez un veau du troupeau, qui soit sans tache, et vous vous en servirez pour expier le sanctuaire.

19. Le prêtre prendra du sang du sacrifice qu'on offrira pour le péché; et il en mettra sur les poteaux du temple, aux quatre coins du rebord de l'autel, et aux poteaux de la porte du parvis intérieur.

20. Vous ferez la même chose le septième jour du mois pour tous ceux qui ont péché par ignorance, et qui ont été trompés par une erreur humaine; et vous expiez ainsi le temple.

21. Le premier mois, et le quatorzième

mensuram cori erit æqua libratio eorum.

12. Siclus autem viginti obolos habet. Porro viginti scli, et viginti quinque scli, et quindecim scli, minam faciunt.

13. Et hæ sunt primitiæ, quas tolletis : sextam partem ephi de coris frumenti, et sextam partem ephi de coris hordei.

14. Mensura quoque olei, batus olei, decima pars cori est : et decem bati corum faciunt : quia decem bati implent corum.

15. Et arietem unum de grege ducentorum, de his quæ nutriunt Israel in sacrificium, et in holocaustum, et in pacifica, ad expiandum pro eis, ait Dominus Deus.

16. Omnis populus terræ tenebitur primitiis his principi in Israel.

17. Et super principem erunt holocausta, et sacrificium, et libamina in solemnitatibus, et in calendis, et in sabbatis, et in universis solemnitatibus domus Israel : ipse faciet pro peccato sacrificium, et holocaustum, et pacifica ad expiandum pro domo Israel.

18. Hæc dicit Dominus Deus : In primo mense, una mensis, sumes vitulum de armento immaculatum, et expiabis sanctuarium.

19. Et tollet sacerdos de sanguine quod erit pro peccato : et ponet in postibus domus, et in quatuor angulis crepidinis altaris, et in postibus portæ atrii interioris.

20. Et sic facies in septima mensis, pro unoquoque qui ignoravit, et errore deceptus est, et expiabis pro domo.

21. In primo mense, quarta de-

γ. 12. — ¹² Dans l'hébreu : gera.

¹³ Litt. : la mina. — Dans l'hébreu : mina. Il est incertain s'il est ici question de trois mines de différente valeur, une grande, une moyenne et une petite, ou si les trois expressions désignent trois monnaies ou poids distincts, qui tous ensemble font une mine de 60 sicles.

γ. 13. — ¹⁴ C'est-à-dire : Ce sont là les dons que vous ferez (au prince γ. 16.).

γ. 15. — ¹⁵ Dans l'hébreu : pour les offrandes.

γ. 18. — ¹⁶ de l'année ecclésiastique.

cima die mensis, erit vobis Paschæ solemnitas : septem diebus azyma comedentur.

22. Et faciet princeps in die illa pro se, et pro universo populo terræ, vitulum pro peccato.

23. Et in septem dierum solemnitate faciet holocaustum Domino septem vitulos, et septem arietes immaculatos quotidie septem diebus : et pro peccato hircum caprarum quotidie.

24. Et sacrificium ephi per vitulum, et ephi per arietem faciet : et olei hin per singula ephi.

25. Septimo mense, quinta decima die mensis in solemnitate, faciet sicut supra dicta sunt per septem dies; tam pro peccato, quam pro holocausto, et in sacrificio, et in oleo.

jour de ce mois, vous solenniserez la fête de Pâques : on mangera les pains sans levain sept jours durant.

22. Et le prince offrira en ce jour-là, pour soi-même et pour tout le peuple du pays, un veau *en sacrifice* pour le péché.

23. Il offrira en holocauste au Seigneur, pendant la solennité des sept jours, sept veaux et sept bœliers sans tache, chaque jour durant les sept jours; et il offrira aussi chaque jour un jeune bouc pour le péché.

24. Il joindra dans son sacrifice un éphi *de farine* à chaque veau, et un éphi *de farine* à chaque bœlier; et il ajoutera un hin d'huile à chaque éphi *de farine*.

25. Le septième mois, et le quinzième jour de ce mois, il fera en cette fête solennelle sept jours de suite, les mêmes choses qui ont été dites auparavant, soit pour l'expiation du péché, soit pour l'holocauste, ou pour le sacrifice des oblations et de l'huile.

CHAPITRE XLVI.

Sacrifice que le roi doit offrir. Prescription relative aux biens privés du roi. Les cuisines où l'on fait cuire les victimes dans le temple.

1. Hæc dicit Dominus Deus : Porta atrii interioris, quæ respicit ad orientem, erit clausa sex diebus, in quibus opus fit : die autem sabbati aperietur, sed et in die calendarum aperietur.

2. Et intrabit princeps per viam vestibuli portæ deforis, et stabit in limine portæ : et facient sacerdotes holocaustum ejus et pacifica ejus : et adorabit super limen portæ, et egredietur : porta autem non claudetur usque ad vesperam

3. Et adorabit populus terræ ad ostium portæ illius in sabbatis, et in calendis, coram Domino.

4. Holocaustum autem hoc of-

1. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : La porte du parvis intérieur qui regarde vers l'orient, sera fermée les six jours où l'on travaille; mais on l'ouvrira le jour du sabbat, et on l'ouvrira encore le premier jour de chaque mois ¹.

2. Le prince viendra par le chemin du vestibule de la porte de dehors; et il s'arrêtera à l'entrée de la porte ² : et les prêtres offriront pour lui l'holocauste, et le sacrifice de paix. Il adorera sur le pas de cette porte, puis il sortira, et la porte ne sera point fermée jusqu'au soir.

3. Et le peuple du pays adorera aussi le Seigneur devant cette porte ³ les jours du sabbat, et les premiers jours de chaque mois.

4. Or le prince offrira au Seigneur cet

¶ 1. — ¹ Voy. pl. h. 44, 2. 3.

¶ 2. — ² Le prince peut entrer par le vestibule de la porte, et s'avancer jusqu'au seuil.

¶ 3. — ³ afin de pouvoir prendre part à ce qui se fait dans le parvis intérieur.

holocauste; savoir, le jour du sabbat, six agneaux qui soient sans tache, et un bœlier de même sans tache,

5. avec l'oblation d'un éphi *de farine*⁴, pour le bœlier, et ce que sa main offrira en sacrifice pour chaque agneau, et un hin d'huile pour chaque éphi *de farine*.

6. Et le premier jour de chaque mois, un veau du troupeau qui soit sans tache avec six agneaux et six bœliers, qui n'aient point non plus de tache.

7. Et il offrira en sacrifice un éphi *de farine* pour le veau, avec un éphi *de farine* pour chaque bœlier; il donnera pour chaque agneau ce que sa main pourra trouver, et un hin d'huile pour chaque éphi *de farine*.

8. Lorsque le prince doit entrer *dans le temple*, il entrera par le vestibule de la porte orientale, et il sortira par le même endroit.

9. Mais lorsque le peuple du pays entrera pour se présenter devant le Seigneur aux jours solennels, celui qui sera entré par la porte du septentrion pour adorer, sortira par la porte du midi; et celui qui sera entré par la porte du midi, sortira par la porte du septentrion. Nul ne retournera par la porte par laquelle il sera entré; mais il sortira par l'autre qui lui est opposée.

10. Mais le prince étant au milieu d'eux tous, entrera avec ceux qui entrent, et sortira avec ceux qui sortent.

11. Aux jours de foire, et aux fêtes solennelles, on offrira en sacrifice un éphi *de farine* pour un veau, et un éphi *de farine* pour un bœlier : pour les agneaux, chacun offrira en sacrifice ce que sa main trouvera; et l'on joindra un hin d'huile à chaque éphi *de farine*.

12. Or quand le prince offrira volontairement au Seigneur un holocauste, ou un sacrifice pacifique, on lui ouvrira la porte qui regarde vers l'orient; et il offrira son holocauste et ses victimes pacifiques, comme il a accoutumé de le faire le jour du sabbat, et il sortira ensuite; et on fermera la porte après qu'il sera sorti.

13. Il offrira tous les jours en holocauste au Seigneur un agneau de la même année, qui sera sans tache; et il l'offrira toujours au matin.

14. Et il offrira tous les matins en sacri-

feret princeps Domino : in die sabbati sex agnos immaculatos, et arietem immaculatum.

5. Et sacrificium ephi per arietem : in agnis autem sacrificium quod dederit manus ejus : et olei hin per singula ephi.

6. In die autem calendarum vitulum de armento immaculatum : et sex agni et arietes immaculati erunt.

7. Et ephi per vitulum, ephi quoque per arietem faciet sacrificium : de agnis autem, sicut invenerit manus ejus : et olei hin per singula ephi.

8. Cumque ingressurus est princeps, per viam vestibuli portæ ingreditur, et per eandem viam exeat.

9. Et cum intrabit populus terræ in conspectu Domini in solemnitatibus : qui ingreditur per portam aquilonis, ut adoret, egredietur per viam portæ meridianæ : porro qui ingreditur per viam portæ meridianæ, egredietur per viam portæ aquilonis : non revertetur per viam portæ, per quam ingressus est, sed e regione illius egredietur.

10. Princeps autem in medio eorum cum ingredientibus ingreditur, et cum egredientibus egredietur.

11. Et in nundinis, et in solemnitatibus erit sacrificium ephi per vitulum, et ephi per arietem : agnis autem erit sacrificium sicut invenerit manus ejus : et olei hin per singula ephi.

12. Cum autem fecerit princeps spontaneum holocaustum, aut pacifica voluntaria Domino; aperietur ei porta quæ respicit ad orientem, et faciet holocaustum suum : et pacifica sua, sicut fieri solet in die sabbati : et egredietur, claudeturque porta postquam exierit.

13. Et agnum ejusdem anni immaculatum faciet holocaustum quotidie Domino : semper mane faciet illud.

14. Et faciet sacrificium super

⁴ 5. — ⁴ de fleur de farine.

eo cata mane mane sextam partem ephi, et de oleo tertiam partem hin, ut misceatur similæ : sacrificium Domino legitimum, iuge atque perpetuum.

15. Faciet agnum, et sacrificium, et oleum cata mane mane : holocaustum sempiternum.

16. Hæc dicit Dominus Deus : Si dederit princeps donum alicui de filiis suis : hereditas ejus, filiorum suorum erit, possidebunt eam hereditarie.

17. Si autem dederit legatum de hereditate sua uni servorum suorum, erit illius usque ad annum remissionis, et revertetur ad principem : hereditas autem ejus, filiis ejus erit.

18. Et non accipiet princeps de hereditate populi per violentiam, et de possessione eorum : sed de possessione sua hereditatem dabit filiis suis : ut non dispergatur populus meus unusquisque a possessione sua.

19. Et introduxit me per ingressum, qui erat ex latere portæ, in gazophylacia sanctuarii ad sacerdotes, quæ respiciebant ad aquilonem : et erat ibi locus vergens ad occidentem.

20. Et dixit ad me : Iste est locus ubi coquent sacerdotes pro peccato, et pro delicto : ubi coquent sacrificium, ut non efferant in atrium exterius, et sanctificentur populus.

21. Et eduxit me in atrium exterius, et circumdixit me per quatuor angulos atri : et ecce atriola singula per angulos atri.

fice pour cet agneau la sixième partie d'un éphi *de farine*, et la troisième partie d'un hin d'huile, afin qu'elle soit mêlée avec la farine. C'est là le sacrifice qu'il est obligé, selon la loi, d'offrir au Seigneur, et qui doit être perpétuel et de chaque jour.

15. Il immolera donc l'agneau, et offrira le sacrifice et l'huile tous les matins ; et cet holocauste sera éternel.

16. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Si le prince fait quelque don à l'un de ses fils, ce don lui demeurera pour son héritage, à lui et à ses enfants, qui le posséderont par droit de succession.

17. Mais s'il fait un legs de son bien propre à l'un de ses serviteurs, il ne lui appartiendra que jusqu'à l'année du jubilé⁵ ; et alors il retournera au prince, et la propriété appartiendra à ses enfants.

18. Le prince ne prendra rien par violence de l'héritage du peuple, ni de ses biens ; mais il donnera de son bien propre un héritage à ses enfants, afin que mon peuple ne soit point chassé et dépouillé de ce qu'il possède légitimement.

19. Or l'ange me fit passer par une entrée qui était à côté de la porte⁶, dans les chambres du sanctuaire, où logeaient les prêtres, et qui regardaient le septentrion. Et il y avait là un lieu particulier qui était tourné vers le couchant⁷.

20. Alors il me dit : C'est ici le lieu où les prêtres feront cuire *les viandes* des victimes immolées pour le péché et pour la faute, et les autres oblations du sacrifice, afin qu'ils ne les portent point dans le parvis extérieur, et que ces choses saintes ne soient point exposées au peuple⁸.

21. Et il me fit sortir dans le parvis extérieur, et me mena aux quatre coins du parvis ; et je vis qu'il y avait une petite place⁹ à chacun des quatre coins de ce parvis.

¶ 17. — ⁵ Voy. 3. *Moy.* 23, 10, 11.

¶ 19. — ⁶ de la porte septentrionale dans le parvis des prêtres ; car ce fut là que le prophète reçut les ordres donnés depuis le chap. 44, 4.

⁷ du côté du nord, à l'extrémité de l'angle, vers l'occident.

¶ 20. — ⁸ Les victimes sanglantes ou d'actions de grâces, qui étaient offertes par le peuple, et avec lesquelles il célébrait des repas sacrés, étaient préparées et cuites dans le parvis extérieur (¶ 24). Les victimes pour le péché, avec les offrandes en aliments qui les accompagnaient, étaient très-saintes, et devaient être mangées par les prêtres dans un lieu saint. C'est pourquoi on faisait bouillir les chairs, et l'on faisait cuire les offrandes dans le parvis des prêtres. — Quiconque d'entre le peuple y touchait, commettait par cette action une faute qu'il devait expier (Voy. 3. *Moy.* 6, 27. Comp. *pl. h.* 44, 19).

¶ 21. — ⁹ une petite place carrée, environnée de murs.

22. Or ces petites places ¹⁰ ainsi disposées à ces quatre coins du parvis, avaient quarante coudées de long, sur trente de large, étant toutes quatre d'une seule et même mesure.

23. Et il y avait une muraille qui enfermait chacune de ces quatre petites places. On voyait aussi les cuisines ¹¹ bâties sous les portiques tout autour.

24. Et il me dit : C'est ici la maison des cuisines, où les ministres de la maison du Seigneur feront cuire les victimes destinées pour le peuple.

22. In quatuor angulis atrii atriola disposita, quadraginta cubitorum per longum, et triginta per latum : mensuræ unius quatuor erant.

23. Et paries per circuitum ambiens quatuor atriola : et culinæ fabricatæ erant subter porticus per gyrum.

24. Et dixit ad me : Hæc est domus culinarum, in qua coquent ministri domus Domini victimas populi.

CHAPITRE XLVII.

Le fleuve sacré. Fécondité et limite de la Terre-Sainte.

1. Ensuite il me fit revenir vers la porte de la maison du Seigneur ¹; et je vis des eaux qui sortaient de dessous la porte vers l'orient ², car la face de la maison regardait

1. Et converti me ad portam domus, et ecce aquæ egrediebantur subter limen domus ad orientem, facies enim domus respicie-

7. 22. — ¹⁰ Dans l'hébreu : Or ces parvis sans toit. D'autres autrement

7. 23. — ¹¹ des foyers.

7. 1. — ¹ des bâtiments mêmes du Temple, du Saint.

² Comp. *pl. h.* 36, 25. D'autres prophètes parlent également d'une eau semblable (*Joël*, 3, 18. *Zach.* 14, 8. *Apoc.* 22, 1 et suiv.). Suivant l'interprétation unanime des SS. Pères, ce qui est par là désigné, c'est le fleuve de grâces des temps messianiques, la doctrine de l'Évangile, l'effusion du Saint-Esprit, l'eau spirituelle du baptême. — * Il est un fait peu remarqué, mais digne de remarque dans l'histoire de Jérusalem. Dans presque tous les sièges qu'elle a eu à soutenir, on voit, d'une part, que si les assiégés ont beaucoup souffert de la faim, il n'est que rarement marqué qu'ils aient souffert de la soif. Au contraire, ordinairement pendant que les assiégeants avaient toutes les autres provisions en abondance, ils manquaient d'eau, et souvent mouraient de soif. Ainsi Guillaume de Tyr, l'historien des croisades, après avoir tracé le tableau du triste état de l'armée chrétienne campée sous les murs de Jérusalem, par suite du manque d'eau, ajoute qu'aussitôt qu'elle fut entrée dans la ville, elle eut de l'eau en abondance et fut soulagée de ses souffrances (Comp. 4. *Rois*, 25, 3. *Lam.* 2, 20. 4, 45. 9, 10, etc.). Strabon dit de même que bien que les environs de Jérusalem soient privés d'eau, la ville en a en abondance; et Tacite parlant du temple, ajoute : *Fons perennis aquæ, cavati sub terra montes. Là est une fontaine qui donne constamment de l'eau, les montagnes sont creusées sous terre.* Voilà ce qu'apprend l'histoire et le témoignage que rendent des auteurs tant anciens que du moyen âge. Cependant il n'y a aujourd'hui à Jérusalem que des piscines ou citernes; on n'y connaît aucune source. Des recherches faites récemment avec le plus grand soin sont venues éclaircir l'histoire et confirmer le témoignage des historiens des temps passés. D'après ces recherches, on s'est convaincu que la fontaine de Siloé reçoit ses eaux, par des conduits souterrains, de la fontaine de Marie ou de la Vierge, placée en face du mont Moria; et que les eaux coulent dans la fontaine de Marie d'un vaste réservoir qui existe sous la mosquée d'Omar, érigée sur l'emplacement même de l'ancien Temple. Le bassin creusé sous la mosquée est à environ quatre-vingts pieds de profondeur, et ses eaux ont absolument les mêmes propriétés que celles de la fontaine de Marie et de la fontaine de Siloé. Or, d'où venaient les eaux dont se remplissait ce bassin artificiel? Très-probablement des réservoirs de Salomon, au sud de Bethléhem,

bat ad orientem : aquæ autem descendebant in latus templi dextrum ad meridiem altaris.

2. Et eduxit me per viam portæ aquilonis, et converti me ad viam foras portam exteriorem, viam quæ respiciebat ad orientem : et ecce aquæ redundantes a latere dextro.

3. Cum egrederetur vir ad orientem, qui habebat funiculum in manu sua, et mensus est mille cubitos : et traduxit me per aquam usque ad talos.

4. Rursumque mensus est mille, et traduxit me per aquam usque ad genua :

5. et mensus est mille, et traduxit me per aquam usque ad renes. Et mensus est mille, torrentem, quem non potui pertransire : quoniam intumuerant aquæ profundi torrentis, qui non potest transvadari.

6. Et dixit ad me : Certe vidisti fili hominis. Et eduxit me et convertit ad ripam torrentis.

7. Cumque me convertissem, ecce in ripa torrentis ligna multum nimis ex utraque parte.

8. Et ait ad me : Aquæ istæ, quæ egrediuntur ad tumulos sabuli orientalis, et descendunt ad plana deserti, intrabunt mare,

vers l'orient. Or, les eaux descendaient au côté droit du temple, vers le midi de l'autel ³.

2. Et il me fit sortir par la porte du septentrion ⁴, et me fit tourner par le chemin de dehors la porte, vers le chemin qui regarde à l'orient ⁵; et je vis que les eaux venaient en abondance du côté droit ⁶.

3. L'homme, sortant donc vers l'orient, et ayant un cordeau à sa main, mesura un espace de mille coudées ⁷, qu'il me fit passer dans l'eau, dont j'avais jusqu'à la cheville des pieds.

4. Il mesura un autre espace de mille coudées, qu'il me fit aussi passer dans l'eau, et j'en avais jusqu'aux genoux.

5. Il mesura un autre espace de mille coudées, qu'il me fit encore passer dans l'eau; et j'en avais jusqu'aux reins. Ensuite il mesura un autre espace de mille coudées; et je trouvai que c'était alors comme un torrent que je ne pus passer, parce que les eaux s'étaient tellement enflées, et le fleuve était devenu si profond qu'on ne pouvait le passer à gué ⁸.

6. Alors il me dit : Certes, vous l'avez bien vu ⁹, fils de l'homme. Et il me fit aussitôt sortir ¹⁰ en me menant au bord du torrent.

7. M'étant ainsi tourné, j'aperçus une très-grande quantité d'arbres des deux côtés sur le bord de ce torrent.

8. Et il me dit : Ces eaux qui en sortant amassent des monceaux de sable vers l'orient, et qui descendent dans la plaine du désert, entreront dans la mer ¹¹, et en sor-

ou de la *fontaine scellée* qui alimentait les réservoirs, et du torrent de Gihon qui coule du nord-ouest au sud-est de la ville. Dans ces dernières années, en creusant sur le mont Sion les fondations du temple anglican qu'on y a bâti, on a découvert des conduits se dirigeant de l'ouest à l'est : ce sont vraisemblablement ceux qui conduisaient l'eau sous le temple (Comp. 2. Par. 32, 30 et les passages cités dans l'aut.).

³ c'est-à-dire les eaux coulaient, entre la terre, dans la direction de l'orient, du côté du temple regardant le midi, au sud de l'hôtel des holocaustes.

⁴ 2. — ⁴ parce que la porte orientale était fermée (*pl. h. 44, 2*).

⁵ Il me fit sortir du temple par la porte septentrionale, et il me conduisit ensuite par la voie extérieure à la porte du côté de l'orient; car le cours des eaux se dirigeait vers le matin.

⁶ c'est-à-dire au midi de la porte.

⁷ 3. — ⁷ dans la longueur du fleuve.

⁸ 5. — ⁸ Dans l'hébreu : parce que les eaux étaient profondes, et qu'il fallait y nager.

⁹ 6. — ⁹ Dans l'hébreu : Avez-vous bien vu ?

¹⁰ hors de l'eau, qu'Ezéchiel voulait passer à gué. — ¹⁰ Dans un lit creusé en terre, mais visible.

¹¹ 8. — ¹¹ dans la mer Morte. Cela s'applique à ceux qui sont morts spirituellement.

tiront; et les eaux de la mer seront adoucies ¹².

9. Et tout animal vivant qui rampe, vivra partout où viendra le torrent; et il y aura une grande quantité de poissons où ces eaux viendront se rendre; et tout ce qui sera abreuvé de l'eau de ce torrent sera guéri et vivra.

10. Les pêcheurs se tiendront sur ces eaux; et depuis Engaddi jusqu'à Engallim, on sèchera ¹³ des filets. Il y aura beaucoup d'espèces différentes de poissons, et en très-grande abondance, comme il y en a dans la grande mer.

11. Mais dans ses rivages et dans les marais ¹⁴ qu'elle forme, les eaux ne seront point adoucies, parce qu'elles seront destinées pour les salines.

12. Il s'élèvera aussi sur les bords et aux deux côtés du torrent toutes sortes d'arbres fruitiers. Leurs feuilles ne tomberont point, et ils ne manqueront jamais de fruits ¹⁵. Ils en porteront de nouveaux tous les mois, parce que les eaux du torrent seront sorties du sanctuaire. Leurs fruits serviront pour nourrir *les peuples*, et leurs feuilles pour *les guérir* ¹⁶.

13. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Ce sont ici les bornes selon lesquelles vous posséderez la terre, et *la partagerez* entre les douze tribus; car Joseph a pour lui un double partage ¹⁷.

14. Vous posséderez tous également, et chacun autant que son frère, de cette terre ¹⁸, sur laquelle j'ai levé ma main pour la donner à vos pères; c'est cette terre qui vous tombera en partage.

15. Or voici quelles sont les bornes de cette terre : Du côté du septentrion, depuis la grande mer ¹⁹, en venant par Héthalon à Sédada,

16. à Emath, à Bérotha, à Sabarim, qui est entre les confins de Damas, et les con-

et exhibunt, et sanabuntur aquæ.

9. Et omnis anima vivens, quæ serpit, quocumque venerit torrens, vivet : et erunt pisces multis postquam venerint illuc aquæ istæ, et sanabuntur et vivent omnia, ad quæ venerit torrens.

10. Et stabunt super illas piscatores, ab Engaddi usque ad Engallim siccatio sagenarum erit : plurimæ species erunt piscium ejus, sicut pisces maris magni, multitudinis nimis :

11. in littoribus autem ejus, et in palustribus non sanabuntur, quia in salinas dabuntur.

12. Et super torrentem orietur in ripis ejus ex utraque parte omne lignum pomiferum : non defluet folium ex eo, et non deficiet fructus ejus : per singulos menses afferet primitiva, quia aquæ ejus de sanctuario egredientur : et erunt fructus ejus in cibum, et folia ejus ad medicinam.

13. Hæc dicit Dominus Deus : Hic est terminus, in quo possidebitis terram in duodecim tribubus Israel : quia Joseph duplicem funiculum habet.

14. Possidebitis autem eam singuli æque ut frater suus; *super* quam levavi manum meam ut darem patribus vestris : et cadet terra hæc vobis in possessionem.

15. Hic est autem terminus terræ : ad plagam septentrionalem, a mari magno via Hethalon, venientibus Sedada.

16. Emath, Berotha, Sabarim, quæ est inter terminum Damasci

¹² Dans l'hébreu :... se jettent dans la mer; et lorsqu'elles y sont entrées, elles en rendent les eaux saines.

γ. 10. — ¹³ D'autres traduisent l'hébreu : ils étendront. Engaddi était situé sur les bords de la mer Morte. On croit qu'il en était de même d'Engallim.

γ. 11. — ¹⁴ Dans l'hébreu : Mais dans ses mares et dans ses fossés (près de la mer), elles ne seront pas, etc.

γ. 12. — ¹⁵ C'est ainsi que David dépeint l'homme pieux (Ps. 1).

¹⁶ Voy. Apoc. 22, 2.

γ. 13. — ¹⁷ Voy. 1. Moys. 48, 5. 6.

γ. 14. — ¹⁸ La portion des tribus sera égale pour toutes. Dans le royaume du Messie tous les vrais chrétiens participent également aux bienfaits de la rédemption.

γ. 15. — ¹⁹ depuis la mer Méditerranée.

et confinium Emath, domus Tichon, quæ est juxta terminum Auran.

17. Et erit terminus a mari usque ad atrium Enon terminus Damasci, et ab aquilone ad aquilonem : terminus Emath plaga septentrionalis.

18. Porro plaga orientalis de medio Auran, et de medio Damasci, et de medio Galaad, et de medio terræ Israel, Jordanis determinans ad mare orientale, metiemini etiam plagam orientalem.

19. Plaga autem australis meridiana, a Thamar usque ad aquas contradictionis Cades : et torrens usque ad mare magnum : et hæc est plaga ad meridiem australis.

20. Et plaga maris, mare magnum a confinio per directum, donec venias Emath : hæc est plaga maris.

21. Et dividetis terram istam vobis per tribus Israel :

22. et mittetis eam in hereditatem vobis, et advenis, qui accesserint ad vos, qui genuerint filios in medio vestrum : et erunt vobis sicut indigenæ inter filios Israel : vobiscum dividant possessionem in medio tribuum Israel.

23. In tribu autem quacumque fuerit advena, ibi dabitis possessionem illi, ait Dominus Deus.

finis d'Emath, et à la maison de Tichon ²⁰ qui est sur les confins d'Auran ²¹.

17. Ses bornes seront depuis la mer jusqu'à la cour d'Enon ²² qui fait les limites de Damas ; et depuis un côté du septentrion jusqu'à l'autre côté ; Emath fera ses bornes du côté de l'aquilon.

18. Sa région orientale se prendra du milieu d'Auran, du milieu de Damas, du milieu de Galaad, et du milieu de la terre d'Israël ; le Jourdain la bornera en tirant vers la mer orientale ²³. Vous mesurerez aussi cette région qui est du côté de l'orient.

19. Sa région méridionale se prendra depuis Thamar jusqu'aux eaux de contradiction de Cadès, et depuis le torrent d'*Egypte* ²⁴ jusqu'à la grande mer : c'est là la région qui doit s'étendre vers le midi.

20. Sa région du côté de la mer, sera la grande mer, à prendre en droite ligne, depuis un bout ²⁵ jusqu'à Emath : ce sera là la région qui regardera vers la mer.

21. Vous partagerez entre vous cette terre, selon les tribus d'Israël ;

22. et vous la prendrez pour votre héritage conjointement avec les étrangers qui viendront se joindre à vous, et qui auront des enfants au milieu de vous ; car vous les regarderez, et ils vivront au milieu des enfants d'Israël, comme s'ils étaient naturels du pays, partageant avec vous la terre, pour en posséder leur part au milieu des tribus d'Israël.

23. Et dans quelque tribu que se trouve un étranger, vous lui donnerez sa part : c'est ce que dit le Seigneur Dieu ²⁶.

γ. 16. — ²⁰ Dans l'hébreu : à Haser Tichon.

²¹ Les endroits ici désignés, en partie inconnus, formaient la frontière du Nord.

γ. 17. — ²² Dans l'hébreu : à Haser Enon.

γ. 18. — ²³ vers la mer orientale, la mer Morte.

γ. 19. — ²⁴ Litt. : le torrent, — le torrent d'*Egypte* (4. *Moy.* 20, 3. 18).

γ. 20. — ²⁵ depuis la frontière du Midi.

γ. 23. — ²⁶ Il n'y a, dit saint Paul, aucune distinction de Juifs et de Gentils dans le nouveau royaume de Dieu, parce qu'il n'y a qu'un seul Seigneur, qui peut rendre saints tous ceux qui l'honorent (*Rom.* 10, 12).

CHAPITRE XLVIII.

Partage de la terre entre les tribus. Description de la ville.

1. Et voici les noms des tribus ¹, depuis l'extrémité du nord, le long du chemin de Héthalon, lorsque l'on va à Emath. La cour d'Enan ² sera la borne du côté de Damas vers l'aquilon, le long du chemin d'Emath; et la région orientale et la mer borneront la première portion *de la tribu* de Dan.

2. Proche les bornes *de la tribu* de Dan, Aser aura son partage, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer.

3. Proche les bornes d'Aser, Nephthali aura son partage, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer.

4. Proche les bornes de Nephthali, Manassé aura son partage, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer.

5. Proche les bornes de Manassé, Ephraïm aura son partage, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer.

6. Proche les bornes d'Ephraïm, Ruben aura son partage, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer.

7. Proche les bornes du Ruben, Juda aura son partage, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer.

8. Proche les bornes de Juda, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer, seront les prémices que vous séparerez, qui auront vingt-cinq mille *mesures* de largeur et de longueur, selon l'étendue qu'ont tous les autres partages, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer : et le sanctuaire sera au milieu de ce partage ³.

9. Les prémices que vous séparerez pour le Seigneur, auront vingt-cinq mille *mesures* de long sur dix mille de large.

1. Et hæc nomina tribuum a finibus aquilonis juxta viam Hethalon pergentibus Emath, atrium Enan terminus Damasci ad aquilonem juxta viam Emath. Et erit ei plaga orientalis mare, Dan una.

2. Et super terminum Dan, a plaga orientali usque ad plagam maris, Aser una :

3. et super terminum Aser, a plaga orientali usque ad plagam maris, Nephthali una.

4. Et super terminum Nephthali, a plaga orientali usque ad plagam maris, Manasse una.

5. Et super terminum Manasse, a plaga orientali usque ad plagam maris, Ephraïm una.

6. Et super terminum Ephraïm, a plaga orientali usque ad plagam maris, Ruben una.

7. Et super terminum Ruben, a plaga orientali usque ad plagam maris, Juda una.

8. Et super terminum Juda, a plaga orientali usque ad plagam maris, erunt primitiæ, quas separabitis, viginti quinque millibus latitudinis et longitudinis, sicuti singulæ partes a plaga orientali usque ad plagam maris : et erit sanctuarium in medio ejus.

9. Primitiæ, quas separabitis Domino : longitudo viginti quinque millibus, et latitudo decem millibus.

ŷ. 1. — ¹ Après avoir déterminé les frontières et les limites du pays, Ezéchiel fixe l'ordre suivant lequel il devra être partagé entre les tribus. Il commence à la frontière du Nord, où la tribu de Dan reçoit d'abord son héritage. Les lots des tribus doivent être égaux; et pour cette raison il ne détermine pas la largeur des portions. Après Dan viennent les héritages d'Aser, de Nephthali, de Manassés, d'Ephraïm, de Ruben et de Juda, et à ce dernier est jointe la portion mise en réserve comme prémices (ŷ. 8). A la suite de Juda, vers le Midi, se rangent les autres tribus. La longueur des portions en héritage était fixée par les frontières à l'Orient et à l'Occident.

² Dans l'hébreu : Haser Enon.

ŷ. 8. — ³ Entre Juda et Benjamin (ŷ. 8. 23) sera la portion de terre séparée pour les prêtres, les lévites, la ville, le temple et le roi (Comp. pl. h. 43, 1. et suiv.)

10. Hæ autem erunt primitiæ sanctuarii sacerdotum : ad aquilonem longitudinis viginti quinque millia, et ad mare latitudinis decem millia, sed et ad orientem latitudinis decem millia, et ad meridiem longitudinis viginti quinque millia : et erit sanctuarium Domini in medio ejus.

11. Sacerdotibus sanctuarium erit de filiis Sadoc, qui custodierunt caeremonias meas, et non erraverunt cum errarent filii Israel, sicut erraverunt et levitæ.

12. Et erunt eis primitiæ de primitiis terræ Sanctum Sanctorum, juxta terminum levitarum.

13. Sed et levitis similiter juxta fines sacerdotum viginti quinque millia longitudinis, et latitudinis decem millia. Omnis longitudo viginti et quinque millium, et latitudo decem millium.

14. Et non vendabunt ex eo, neque mutabunt, neque transferentur primitiæ terræ, quia sanctificatæ sunt Domino.

15. Quinque millia autem quæ supersunt in latitudine per viginti quinque millia, profana erunt urbis in habitaculum, et in suburbana : et erit civitas in medio ejus.

16. Et hæ mensuræ ejus : ad plagam septentrionalem, quingenta et quatuor millia : et ad plagam meridianam, quingenta et quatuor millia : et ad plagam orientalem, quingenta et quatuor millia : et ad plagam occidentalem, quingenta et quatuor millia.

17. Erunt autem suburbana civitatis ad aquilonem ducenta quinquaginta, et ad meridiem ducenta quinquaginta, et ad orientem ducenta quinquaginta, et ad mare ducenta quinquaginta.

18. Quod autem reliquum fuerit in longitudine secundum primitias sanctuarii, decem millia in orientem, et decem millia in

10. Or ces prémices du sanctuaire des prêtres, auront vingt-cinq mille *mesures* de longueur vers l'aquilon, dix mille *mesures* de largeur vers la mer, dix mille *mesures* aussi de largeur vers l'orient, et vingt-cinq mille *mesures* de longueur vers le midi : et le sanctuaire du Seigneur sera au milieu.

11. Le sanctuaire sera pour les prêtres, pour ceux qui sont les enfants de Sadoc ⁴ qui ont gardé mes cérémonies, et qui ne se sont point égarés lorsque les enfants d'Israël étaient dans l'égarement, comme les Lévités s'y sont eux-mêmes laissés aller.

12. Et ils auront pour prémices, au milieu des prémices de la terre, le Saint des Saints, proche le partage des lévites.

13. Les lévites auront de même, proche le partage des prêtres, vingt-cinq mille *mesures* de longueur sur dix mille de largeur. Toute la longueur de leur partage sera de vingt-cinq mille *mesures*, et la largeur de dix mille.

14. Et ils n'en pourront rien vendre, ni rien changer. Ces prémices de la terre ne seront point transférées à d'autres, parce qu'elles sont sanctifiées et consacrées au Seigneur.

15. Les cinq mille *mesures* qui restent de largeur sur les vingt-cinq mille, seront censées comme profanes, et destinées aux édifices de la ville, et à ses faubourgs ; et la ville sera placée au milieu.

16. Or voici quelles seront ses mesures : Vers la région septentrionale elle aura quatre mille cinq cents *mesures*, et vers sa région méridionale, quatre mille cinq cents *mesures*, et autant vers sa région orientale, autant vers sa région occidentale ⁵.

17. Les faubourgs de la ville auront tant du côté du nord que du côté du midi, deux cent cinquante *mesures* ; et ils auront de même, tant du côté de l'orient que du côté de la mer, deux cent cinquante *mesures*.

18. Quant à ce qui restera sur la longueur, proche les prémices du sanctuaire, savoir, dix mille *mesures* vers l'orient, et dix mille *mesures* vers l'occident, elles se-

ŷ. 11. — ⁴ Voy. pl. h. 44, 10-16.

ŷ. 16. — ⁵ La ville formera un carré d'environ une demi-lieue de long et de large.

ront comme les prémices mêmes du sanctuaire, et les fruits que l'on en retirera seront destinés pour nourrir ceux qui rendent service à la ville ⁶.

19. Or ceux qui travailleront à rendre service à la ville, seront de toutes les tribus d'Israël.

20. Toutes les prémices qui contiendront un carré de vingt-cinq mille mesures, seront séparées pour être les prémices du sanctuaire, et le partage de la ville ⁷.

21. Quant à ce qui restera, ce sera pour le partage du prince, tout autour des prémices du sanctuaire, et du partage de la ville, vis-à-vis des vingt-cinq mille mesures des prémices, jusqu'aux bornes qui sont du côté de l'orient. Et de même du côté de la mer, vis-à-vis des vingt-cinq mille mesures, jusqu'aux bornes de la mer ⁸, ce sera encore le partage du prince. Et les prémices du sanctuaire avec le saint lieu du temple, seront placés au milieu.

22. Or ce qui restera du partage des lévites et du partage de la ville ⁹ au milieu des autres partages, et qui appartiendra au prince, sera entre les bornes de Juda et les bornes de Benjamin.

23. Pour ce qui regarde les autres tribus, le partage de Benjamin sera depuis la région orientale jusqu'à l'occidentale.

24. Et proche le partage de Benjamin, Siméon aura son partage depuis la région orientale jusqu'à l'occidentale.

25. Et proche les bornes de Siméon, Issachar aura son partage depuis la région orientale jusqu'à l'occidentale.

26. Et proche les bornes d'Issachar, Zabulon aura son partage depuis la région orientale jusqu'à l'occidentale.

occidentem, erunt sicut primitiæ sanctuarii : et erunt fruges ejus in panes his qui serviunt civitati.

19. Servientes autem civitati, operabuntur ex omnibus tribubus Israel.

20. Omnes primitiæ viginti quinque millium, per viginti quinque millia in quadrum, separabuntur in primitias sanctuarii, et in possessionem civitatis.

21. Quod autem reliquum fuerit, principis erit ex omni parte primitiarum sanctuarii, et possessionis civitatis e regione viginti quinque millium primitiarum usque ad terminum orientalem : sed et ad mare, e regione viginti quinque millium usque ad terminum maris, similiter in partibus principis erit : et erunt primitiæ sanctuarii, et sanctuarium templi in medio ejus.

22. De possessione autem levitarum, et de possessione civitatis in medio partium principis : erit inter terminum Juda, et inter terminum Benjamin, et ad principem pertinebit.

23. Et reliquis tribubus : A plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Benjamin una.

24. Et contra terminum Benjamin, a plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Simeon una.

25. Et super terminum Simeonis, a plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Issachar una.

26. Et super terminum Issachar, a plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Zabulon una.

¶ 18. — ⁶ Sur une longueur de 25,000 mesures, la ville, d'après le §. 16, en prenait 4,500, la place devant la ville, du côté du matin 250, et 250 aussi du côté du soir, d'après le §. 17. Il en restait donc encore 10,000 au levant, et 10,000 au couchant, qui réunis à ce qui avait été réservé, forment le total de 25,000. — ⁷ Quelle est la mesure dont il s'agit dans tous ces passages ? Suivant quelques-uns, c'est la coudée ; suivant d'autres, c'est la canne. La canne valait six coudées.

¶ 20. — ⁷ Comp. §. 8.

¶ 21. — ⁸ Dans l'hébreu : ... jusqu'aux bornes de la mer (de l'occident) à côté des héritages (à côté de Juda au nord, et de Benjamin au midi). Voyez §. 22. Comp. 45, 7.

¶ 22. — ⁹ c'est-à-dire de toute la portion mise en réserve comme prémices (§. 21).

27. Et super terminum Zabulon, a plaga orientali usque ad plagam maris, Gad una.

28. Et super terminum Gad, ad plagam austri in meridie : et erit finis de Thamar usque ad aquas contradictionis Cadès, hereditas contra mare magnum.

29. Hæc est terra, quam mittitis in sortem tribubus Israel : et hæ partitiones earum, ait Dominus Deus.

30. Et hi egressus civitatis : A plaga septentrionali quingentos et quatuor millia mensurabis.

31. Et portæ civitatis ex nominibus tribuum Israel, portæ tres a septentrione, porta Ruben una, porta Juda una, porta Levi una.

32. Et ad plagam orientalem, quingentos et quatuor millia : et portæ tres, porta Joseph una, porta Benjamin una, porta Dan una.

33. Et ad plagam meridianam, quingentos et quatuor millia metieris : et portæ tres, porta Simeonis una, porta Issachar una, porta Zabulon una.

34. Et ad plagam occidentalem, quingentos et quatuor millia, et portæ eorum tres, porta Gad una, porta Aser una, porta Nephthali una.

35. Per circuitum, decem et octo millia : et nomen civitatis ex illa die : Dominus ibidem.

27. Et proche les bornes de Zabulon, Gad aura son partage depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer.

28. Et vers les confins de Gad, sera la région méridionale. Ses bornes seront depuis Thamar jusqu'aux eaux de contradiction de Cadès : son héritage s'étendra vers la grande mer ¹⁰.

29. C'est là la terre que vous distribuerez au sort entre les tribus d'Israël ; et tels seront leurs partages, dit le Seigneur Dieu.

30. Et voici quelles sont les sorties ¹¹ de la ville : Vous mesurerez du côté du septentrion quatre mille cinq cents mesures.

31. Et les portes de la ville prendront leur nom des tribus d'Israël. Il y aura trois portes au septentrion : la porte de Ruben, la porte de Juda, et la porte de Lévi.

32. Vous mesurerez de même du côté de l'orient quatre mille cinq cents mesures : et il y aura aussi trois portes de ce côté : la porte de Joseph, la porte de Benjamin, et la porte de Dan.

33. Vous mesurerez encore quatre mille cinq cents mesures vers le côté du midi : et il y aura de même trois portes : la porte de Siméon, la porte d'Issachar, et la porte de Zabulon.

34. Vous mesurerez enfin quatre mille cinq cents mesures vers le côté du couchant : et il y aura aussi trois portes : la porte de Gad, la porte d'Aser, et la porte de Nephthali.

35. Son circuit sera de dix-huit mille mesures. Et de ce jour-là cette ville s'appellera : LE SEIGNEUR AVEC ELLE ¹².

γ. 28. — ¹⁰ Voy. *pl. h.* 47, 19.

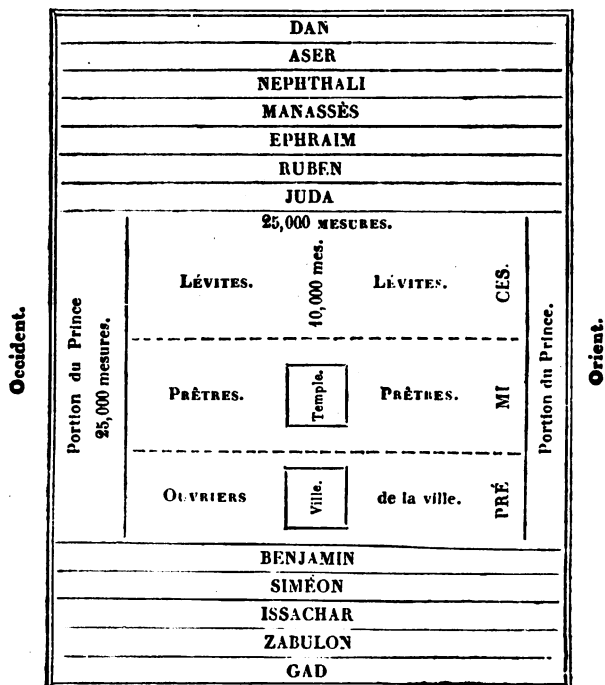
γ. 30. — ¹¹ les limites.

γ. 35. — ¹² Dans l'hébreu : Jéhovah-Schamma. — Jehovah (Dieu) est là. — Ce nom, qui ne convient qu'imparfaitement, et pour un temps très-borné, à Jérusalem, est d'une convenance parfaite, admirable, par rapport à l'Eglise de Jésus-Christ, qui possède dans son sein, et possèdera pour tous les temps et pour l'éternité, suivant la promesse qu'il lui en a faite lui-même, le Saint d'Israël, l'Emmanuel (Dieu avec nous). *Matth.* 28, 20.

PARTAGE DE LA TERRE D'ISRAËL.

D'APRÈS LA DESCRIPTION D'ÉZÉCHIEL, CHAP. 45-48

Septentrion.



Midi.